



HAL
open science

**ESSAI SUR L'ANCRAGE REFERENTIEL DANS
L'OPERATION DE THEMATISATION EN
COENONCIATION PARLEE EN ARABE
DIALECTAL DE LA REGION DE OUED-RIGH EN
ALGERIE**

Belkacem Kamel-Eddine B.K.F Fetita

► **To cite this version:**

Belkacem Kamel-Eddine B.K.F Fetita. ESSAI SUR L'ANCRAGE REFERENTIEL DANS L'OPERATION DE THEMATISATION EN COENONCIATION PARLEE EN ARABE DIALECTAL DE LA REGION DE OUED-RIGH EN ALGERIE. Linguistique. Université de Batna, 2015. Français. NNT: . tel-01706226

HAL Id: tel-01706226

<https://shs.hal.science/tel-01706226>

Submitted on 28 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE Hadj Lekhdar - BATNA



*FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
ECOLE DOCTORALE DE FRANÇAIS
PÔLE EST
ANTENNE DE BATNA*

Thèse de Doctorat

**ESSAI SUR L'ANCRAGE REFERENTIEL DANS
L'OPERATION DE THEMATISATION EN CO-
ENONCIATION PARLEE EN ARABE DIALECTAL DE LA
REGION DE OUED-RIGH EN ALGERIE**

OPTION: Sciences du langage

Sous la direction de :

Pr. Samir ABDELHAMID
(Algérie)

Pr. Mireille PIOT
(France)

Présenté par :

M. Belkacem Kamel-eddine FETITA

Soutenu publiquement le 22/09/015

JURY

Président : Pr. DAKHIA Abdelouahab; Université Mohamed Khider- Biskra, Algérie
Rapporteur : Pr. ABDELHAMID Samir, Université Hadj Lakhdar- Batna, Algérie
Rapporteur : Pr. PIOT Mireille ; Professeur Emérite Université Grenoble III, France
Examineur : Pr. LE PESANT Denis, Professeur Emérite; Université Paris Ouest Nanterre –
La Défense, France
Examineur : Pr. METATHA Kamel ; Université Hadj Lakhdar- Batna, Algérie
Examineur : Pr. MANAA Gaouaou ; Université Hadj Lakhdar- Batna, Algérie

Année Universitaire : 2014 - 2015

DÉDICACE

A mes parents

A ma femme

A mes "2M" mes filles Maria et Maha

A la mémoire de Brahim LALAOUI

REMERCIEMENTS

J'adresse mes sincères remerciements à mes Directeurs de thèse Pr. Mireille Piot et Pr. Samir Abdelhamid, pour leurs compétences inégalées et leur rigueur, ainsi que pour leur aide considérable. Cette thèse n'aurait pu voir le jour sans leur aide constante. Je les remercie chaleureusement pour leurs orientations méthodologiques et leurs lectures attentives et exigeantes, leurs remarques, leurs conseils, leur disponibilité, et leurs directives. Ils m'ont accompagné sans relâche durant toutes les années de mon doctorat. Ils m'ont fait redécouvrir et apprécier la linguistique générale.

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude envers tous les membres du jury pour avoir consacré une bonne partie de leur temps précieux pour lire attentivement mon travail dans le peu de temps qui leur a été accordé. Merci pour votre patience.

Je tiens également à remercier Pr Ahmed Bouterfaia, Recteur de l'université d'Ouargla pour son aide et soutien dans les moments difficiles.

J'ai eu le privilège de pouvoir discuter avec de nombreux enseignants et chercheurs qui m'ont prodigué des conseils, offert leurs commentaires et transmis des documents dont l'aide m'a été précieuse. Je pense en particulier à Michel Charolles et Frédéric Landragin sur RG., Anne Grobet, Yves Simard et Nathan Menard.

Un grand Merci à mes enquêteur dont la tâche n'as pas été facile, Je remercie particulièrement Abdessamad Benssacia et Ahmed Derriche de l'APS.

Je remercie spécialement Rouag Meliani. Ses conseils et son soutien dans les moments difficiles m'ont beaucoup apporté.

Merci à tous mes amis et à ma famille qui depuis tant d'années m'encouragent et dont la chaleur, l'enthousiasme et le soutien m'ont permis de garder le moral dans les moments de déprime.

Merci à toi Mounia ma femme pour un soutien sans faille. Merci d'avoir supporter mes sautes d'humeur. Merci de m'avoir soutenu dans les moments de détresse et d'incertitudes.

"La grande variété génétique et typologique des langues ramène le linguiste à la problématique de la linguistique générale quand celle-ci se préoccupe de la diversité des langues naturelles [...]"

Caron, B.

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Domaine notionnel (Culioli 1999).....	34
Figure 2. Structure d'un énoncé co-énonciatif (Morel, 1998) cit.in (Caron, B. 2000)	43
Figure 3 Décomposition en support/apport d'une relation prédicative non saturée/ouverte (Cf.Touratier)	239
Figure 4 Représentation en perspective de repérage /ancrage d'une structure intriquée en ADROR	241
Figure 5 Organisation informative d'une construction relative en ADROR et thématisation.....	243
Figure 6 Structure coordinative en ADROR ; "wu" connecteur	245
Figure 7. Structure clivée en ADROR, marquage et organisation informationnelle	248

LISTE DES ABÉVIATION ET SYMBOLES

Tableau de l'alphabet de la translittération phonétique

ا	aʔ	ض	ḍ
ب	b	ط	ṭ
ت	t	ظ	ẓ
ث	θ	ع	ʿ
ج	ǰ	غ	ǧ
ح	ḥ	ف	f
خ	χ	ق	q
د	d	ك	k
ذ	ḏ	ل	l
ر	r	م	m
ز	z	ن	n
س	s	ه	h
و	w	ش	š
ص	s	ي	j

Voyelles longues Voyelles courtes

ا	aa	ã
و	uu	u
ي	ii	i

tanwiin

un

an

in

Abréviations

ACC	: accusatif
ACCM	: accompli
ACT	: actualisateur
ADJ	: adjectif
ADJONC	: adjonction
ADROR	: arabe dialectale de la région de Oued Righ
ADV	: adverbe
AGT	: agent
ANAPH	: anaphorique
ART	: article
ASM	: arabe standard moderne
ASS	: assertif
ATTR	: attributive
CARD	: cardinal
COLL	: collectif
CONTR	: contradiction
DEF	: défini
DEICT	: déictique
DEM	: démonstratif
DET	: déterminant
DIR	: directionnel
DIST	: distal (deixis)
DU	: duel
EXCL	: exclusif
FEM	: féminin
FUT	: futur
GEN	: génitif
HAB	: habitude
INACC	: inaccompli

INCL	: inclusif
IND	: indicatif
INDEF	: indéfini
INDEP	: pronom indépendant
INF	: infinitif
INSTR	: instrumental
INTE	: intégratif
INTERJ	: interjection
interj-appel	: interjection d'appel
INTR	: intransitif
LOC	: locatif ou localisateur
MASC	: masculin
MODIF	: modification
MS	: marque de sujet
N	: nom
NEG	: négation
NOM	: nominatif
PA	: particule
PART.ATTR	: particule attributive
PDD	: partie du discours
PL	: pluriel
POLI	: marque de politesse
POSS.	: possessif
PREF	: préfixe
PREP	: préposition
PRES	: présent
PRO	: pronom
PROG	: progressif
PROX	: proximal (deixis)
SEP	: séparatif

SG	: singulier
SM	: subject marker
SUBJ	: subjonctif
SUJ	: sujet
TE	: temps d'énonciation
THEM	: marque de thématization
TR	: temps de référence
Tr	: transitif
V	: verbe
VIRT	: virtuel

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Thématiser est une façon de concevoir et décrire les objets du monde qui se traduit dans toutes les langues du monde, mais différemment, par la mise en œuvre de tout mécanisme linguistique et/ou pragmatique consistant à faire d'un constituant de la phrase le "thème" (ce dont on parle) et dont le reste de la phrase sera considéré comme étant le "rhème" (ce que l'on dit à propos du thème).

Dans *Jean est allé à Paris*. *Jean* pourrait être considéré comme thème ou topic si la phrase entière répond à la question "Où est allé Jean ?" et "à Paris" sera considéré comme rhème (une information nouvelle apportée à propos du thème "Jean"). Si, par ailleurs, la phrase répond à la question "qu'a fait Jean ?", dans ce cas *Jean* est toujours thème et le rhème (l'information nouvelle, ou ce que l'on dit à propos de *Jean*) serait "est allé à Paris".

En effet, la thématization est au centre de plusieurs analyses et suscite plusieurs appréhensions variées que multiples sous l'égide de théories et modèles linguistiques différents (hiérarchie syntaxique, structure discursive, structure informative, stratégies cognitives, opérations prédicatives et énonciatives, ...etc.), ce qui a démultiplié les approches et a engendré un *flou* (Guimier 1999), qui est en réalité associé aux différents concepts binaires intrinsèquement liés à cette notion tel que thème/rhème, support/apport, connu/nouveau, fond/focus, présumé/asserté, saillance, etc. et des superpositions dans l'analyse demeure de loin consensuelle, ce qui confère, d'autre part, à cette opération son aspect multidimensionnel (Laurendeau 1999).

1. PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE

La présente étude représente un essai portant sur les phénomènes linguistiques de thématization et de rhématisation en l'arabe dialectal, en situation de co-énonciation parlée, de la région de Oued-Righ en Algérie dans une perspective contrastive avec le français.

Elle répond à deux motivations. La première s'inscrit dans un cadre de linguistique générale : c'est de contribuer à l'étude et la description linguistique des dialectes algériens (si peu étudiés à notre connaissance), une description linguistique des différentes manifestations d'ancrage référentiel et de marquage des constructions linguistiques inhérentes aux phénomènes de thématization et de rhématisation avec une attention particulière de mettre en exergue ce qui est spécifique à ce dialecte. Le deuxième est d'ordre théorique ; motivation qui s'inscrit dans le cadre de la linguistique descriptive, précisément donner une vue d'ensemble des appréhensions théoriques des phénomènes de thématization et de rhématisation dans la littérature. Ceci dit, nous présentons différents modèles ayant marqués l'entreprise linguistique de ces phénomènes sous divers aspect. Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous allons d'abord préciser notre choix théorique (section 2), nos objectifs (section 3) et l'organisation de la thèse (section4).

2. CADRE THÉORIQUE

Les phénomènes de thématization et de rhématisation ont été souvent considérés comme une façon particulière de présenter les objets du monde à l'intérieur de la langue ce qui se traduit généralement par une diversité de mécanismes et de moyens mis en œuvre pour ces fins. En ce sens, l'approche des opérations de thématization et de rhématisation peut s'effectuer sous plusieurs angles et perspectives comme la montre si bien le foisonnement des analyses présentes dans

la littérature réservée au traitement de ces phénomènes (ce que nous développons en détail dans le chapitre 1).

Partant de ce principe de base, notre approche théorique de ces phénomènes s'inscrit dans le cadre de la linguistique générale et ce pour des raisons d'ordre théorique et pratique.

Premièrement, La linguistique générale permet une description globale des différents aspects structurels et fonctionnels des mécanismes de thématization et de rhématisation en tant que faits langagiers présents dans les domaines phrastique et discursif, sans pour autant réduire. Elle approche, donc, ces mécanismes comme une polyopération qui peut être analysée sous plusieurs angles (Syntaxe descriptive, grammaire générative, Grammaire fonctionnelle, Structuration informative, opérations prédicatives et énonciatives, analyse conversationnelle).

Deuxièmement, l'approche de ces opérations sous le cadre de la linguistique générale permet, en sus, une meilleure prise en charge des différents phénomènes étroitement liés ; et de ce fait, une meilleure appréhension des variations des mécanismes mis en œuvre et des moyens linguistiques déployés dans le dialecte. Ceci permet, plus tard, d'extraire les spécificités du dialecte en question.

Formulons maintenant les objectifs de la thèse.

3. OBJECTIFS ET LIMITES DE LA THÈSE

La présente thèse a deux objectifs :

Premièrement, offrir une vue d'ensemble des diverses manifestations de la thématization et de la rhématisation (Topicalisation et focalisation) en co-énonciation en arabe dialectal de la région de Oued Righ et proposer une

description des constructions en montrant les spécificités de ce dialecte à travers ses mécanismes et marqueurs opérant dans les deux phénomènes.

Deuxièmement, contribuer à l'étude linguistique des dialectes algériens, si peu étudié, dans une problématique de linguistique générale.

Il ne fait pas partie de nos objectifs de développer un modèle d'analyse afférent aux divers concepts étroitement liés aux phénomènes de thématization et de rhématisation mais, il s'agit plutôt, de se doter de données linguistiques nécessaires pour assurer le cadrage théorique et conceptuel des phénomènes décrits. Nous ne nous pencherons pas non plus sur d'autres tâches linguistiques telles que la description phonologique des thématization recueillies (ceci faisant partie des perspectives futures de recherche).

4. ORGANISATION DE LA THÈSE

Notre travail est divisé en trois chapitres distincts et complémentaires : Le Premier Chapitre est consacré entièrement au développement du cadre théorique et conceptuel ainsi que du cadre définitoire des notions de : thématization et de rhématisation.

Dans ce chapitre nous dressons un état de l'art relatif aux différentes conceptions et appréhension des notions en question selon plusieurs dimensions et théories linguistiques : école de Prague, théories anglo-saxonnes, théories énonciatives et pragmatiques. Nous présentons, par conséquent, un état de l'art tant varié que représentatif susceptible de donner un aperçu global des opérations de thématization et de rhématisation.

Le deuxième chapitre est entièrement consacré au développement théorique du traitement des outils notionnels et de la relation binaire soutenue entre les outils

notionnels thème/rhème selon quelques modèles issus de théories variées, et l'aspect conflictuel que représente l'emploi et les divergences imposées de par sa prise en charge dans l'analyse linguistique sous diverses perspectives. De ce point de vue, nous essayerons de délimiter, selon plusieurs lectures et modèles d'analyse, les diverses facettes de la notion de, et nous l'opposerons, par la suite, à celle de "topic" thème tant sur le plan phrastique que sur le plan discursif. Dans ce même cadre, nous donnerons un bref aperçu sur la conception de la notion de thème sous plusieurs perspectives théorique : Grammaire générative, structure syntaxique, structure informationnelle, opérations prédicatives et énonciatives.

Le troisième Chapitre est consacré à la description et à l'analyse de notre corpus, tel qu'il se présente, à partir de situations authentiques de communication en co-énonciation parlée, recueilli à partir d'enquêtes réalisées in situ dans des milieux sociaux relevant des trois villes différentes dans la région de Oued-righ (Touggourt, Djamaa, Meghayer). Le thème global de l'enquête n'étant pas nécessairement limité par le sujet de l'enquête, les co-énonciateurs ont pu développer des thèmes parallèles. Après quantification du corpus et transcription, nous avons procédé à l'analyse des séquences co-énonciatives en mis en exergue les séquences thématrices ainsi que les traces de repérage et d'ancrage référentiels en contexte global tel qu'il se présente dans le corpus. Ce qui nous a permis d'observer le fonctionnement des opérations de thématization et de rhématisation et de prélever, par conséquent, les mécanismes propres à ce dialect.

5. CORPUS D'ETUDE

Notre corpus principal est constitué essentiellement d'entretiens et d'enquêtes sociologiques effectuées dans la région de Oued-Righ en Algérie. Nous avons ciblé trois grandes villes de la région à savoir Touggourt, Djamaa et Meghayer.

Les entretiens ont portés sur différents thèmes de la vie sociale où les interlocuteurs ont développé des thèmes liés au sujet de l'enquête ; cependant, ils

ont pu aussi développer d'autres thèmes parallèles qui relèvent de leurs approches personnelle du thème de l'enquête. L'objectif étant de donner plus de liberté aux intervenants afin que le thème de l'enquête fonctionne comme une doxa.

Nous avons, par ailleurs, cibler une tranche d'âge entre 36 et 80 ans (hommes et femmes) la raison de ce choix est justifiée par le simple fait que cette tranche d'âge a plus d'expériences dans la vie et aussi leur parler dialectal n'a pas subi de grands changements en terme d'évolution.

En revanche nous avons rencontré quelques difficultés quant aux entretiens avec les sujets femmes ; la majorité d'entre-elles éprouve une gêne à s'exprimer devant un micro ou une caméra (*ce qui est imputé à la timidité*).

Après transcription de notre corpus nous avons séparé les documents et les avons répartis suivant quatre thématiques différentes : La vie à Oued righ entre avant et aujourd'hui, Mode de vie, La femme d'avant et celle d'aujourd'hui, les jeunes et le travail. Les extraits sont néanmoins relativement variés, tant au niveau des situations énonciatives (dialogues, monologues) que des types de locuteurs interrogés (origines socioculturelles et géographiques diverses, débits de parole variables.).

Partant du principe que notre corpus a pour objectif de regrouper un échantillon représentatif afin d'extraire les procédés de thématisation et de rhématisation, nous avons essayé de présenter les entretiens avec certains types de locuteurs dans des situations authentique de co-énonciation possibles en arabe dialectal, nous avons de ce fait, exclu tous les autres entretiens où les sujets développent des thématiques relevant de l'enquête en arabe classique.

Les exemples tirés du corpus ADROR sont référenciés et indexés de manière suivante :

Pour les émissions radiodiffusées

Le code simplifié comprend l'acronyme de "Emission Radio Diffusée" suivi de la région où a été réalisée l'émission (**R**égion de **O**ued **R**igh) (R.O.R) suivi de l'année puis le numéro de l'extrait.

Le code simplifié se présente de la sorte **[E.R.D, R.O.R., 2004 -65]**

Pour les enquêtes sociologiques

Le code simplifié comprend l'acronyme de "Enquête Sociologique" (**E.S.**) suivi de la région où a été réalisée l'enquête (**R**égion de **O**ued **R**igh) (**R.O.R**) suivi de l'année puis le numéro de l'extrait.

Le code simplifié se présente de la sorte **[E.S., R.O.R., 2004 -65]**

CHAPITRE 1.

CADRE THEORIQUE ET ETAT DE LA QUESTION

CHAPITRE 1

CADRE THEORIQUE ET ETAT DE LA QUESTION

Entre représentations syntaxiques et substrats discursifs, les notions de "thématisation" et de "rhématisation" sont particulièrement opérantes dans la description des langues, concepts utilisés depuis plusieurs années pour rendre compte, en linguistique, d'un ensemble de phénomènes énonciatifs, syntaxiques et pragmatiques affectant la relation prédicative pour qu'un constituant soit appréhendé comme étant *thème* par rapport au reste des constituants¹.

Par ailleurs, le caractère complexe et multidimensionnel de ces concepts donna naissance, en linguistique, à plusieurs approches et modèles d'analyse linguistique ; ce qui a engendré un foisonnement considérable de conceptions faisant des notions de *thématisation* et de *rhématisation* des notions, non seulement incontournables en linguistique, mais aussi d'un caractère conflictuel entraînant parfois un flou conceptuel.

En effet, la notion de thématisation tire son origine de la tradition des analyse léguées par le cercle de Prague et qui remontent jusqu'à Mathesius. Depuis, la notion de thématisation est préfigurée par l'opposition entre des converses linguistiques relevant de dimensions multiples :

¹ Voir FETITA, B.K-ed. (2007), p. 18-33

- *Sujet psychologique vs prédicat psychologique*
- *prédicat vs prédication*
- *information connu vs information nouvelle*
- *Topic vs focus*
- *topic vs comment*
- *Support vs Apport*

Ces oppositions ont pour objectif de mettre en valeur les spécificités des constituants de l'énoncé situés sur plusieurs plans d'approches : logico-sémantiques, syntaxiques, pragmatiques et énonciatifs. Il apparaît, de ce fait, une hétérogénéité dans les entreprises linguistiques² due, essentiellement, à trois faits distincts :

- i. l'existence, en linguistique, de concepts associés au phénomène de thématisation tels que "*thème*", "*rhème*", "*topic*" et "*topicalisation*", "*focus*" et "*focalisation*", "*emphase*" et "*emphatisation*" dont les définitions restent le moins consensuelles (voire même conflictuelles) ;
- ii. Chaque théorie, chaque modèle d'analyse envisage l'analyse des faits linguistiques suscités par la thématisation selon une perspective

² Cf. Guimmier, C., 1997, p. 9-12.

différente de l'autre, il en résulte de ces approches différentes des enjeux théoriques différentes ;

- iii. la traduction, en français, des termes métalinguistiques associés à l'opération de thématization ne renvoie pas, forcément, aux mêmes réalités linguistiques qu'on veut décrire : le terme "topic" traduit en français sous l'équivalent "topic" ou "topique" avec le sens initial de thème soit désignant un autre sens (un type particulier de thème) relevant de l'analyse prosodique ; de ce point de vue, on peut trouver dans la littérature un autre type d'opposition thématization vs topicalisation comme deux opérations différentes et ne mettant pas en jeu les mêmes constituants.

Nous proposons dans ce chapitre de traiter dans un premier moment le cadre conceptuel et définitoire des notions de thématization et de rhématisation ainsi que leurs corrélats respectives topicalisation et focalisation, nous opposons un à un les termes métalinguistiques associés afin de mettre en évidence les différents niveaux d'analyse suscités. Dans un second moment, nous proposons l'examen de l'opération de thématization et celle de rhématisation sous l'œil de trois théories différentes : la TOPE (théorie des Opérations Prédicatives et Enonciatives), la SI (structure informationnelle) et la théorie de la saillance. Le choix est délibérément personnel, car à notre avis, ces trois théories sont les seules à pouvoir intégrer différents niveaux d'analyse (statut référentiel, assertion, préconstruction, ancrage, repérage, cadrage et informativité, fond commun communicatif, actualisation des référents du discours, etc.) Pour rendre compte de la multidimensionnalité de cette opération .

1. THÉMATISATION / RHÉMATISATION ; CADRE NOTIONNEL

Depuis Mathesisu, la distinction entre les opérations de thématization et de rhématisation repose essentiellement sur la distinction entre thème et rhème préfigurée par l'opposition entre « sujet psychologique » et « prédicat psychologique ».

En ce qui est censée être la thématization, on trouve partout des explications convergentes et rassurantes. Pourtant, dans la pratique et la réalité des analyses, les avis de plusieurs linguistes et théoriciens convergent vers le constat d'une complexité des multiples dimensions que peut représenter cette opération, qui est, en réalité, due à l'approche théorique et au cadre définitoire des notions et concepts qui lui sont associés, à savoir les concepts de « thème / topique » « rhème/focus » qui ne recouvrent pas les mêmes dimensions d'analyses linguistiques comme nous l'avons précisé précédemment.

Opposée à celle de rhématisation, l'opération de thématization a été abordée selon plusieurs modèles théoriques, plusieurs linguistes appartenant à des courants théoriques variés se sont emparée, depuis les années soixante, de cette notion. Il en résulte un foisonnement d'approches diverses (sémantiques, syntaxiques, pragmatiques, typologiques, etc.) et un flou quant au cadre définitoire du concept même de thématization.

L'hétérogénéité des définitions attribuées au concept est, en réalité, accentuée et entretenue par l'existence, dans maintes travaux en linguistique, de concepts corollaires associés à celui de thématization, des concepts tels que focus et focalisation, topique et topicalisation, prédicat et prédications, etc.

Par ailleurs, on trouve des définitions qui cherchent à cerner cette notion et rendre compte de ces implications en tant qu'ensemble d'opérations affectant la relation prédicative et la construction d'énoncés dans toutes les langues. En effet, la notion

de thématization semble toucher plusieurs relations de dépendance au sein de la relation prédicative, et sa conceptualisation reste peu claire, chose qui rend de son emploi des plus controversé³ en linguistique.

Résoudre l'ambiguïté qui entoure l'approche de la notion de thématization et aboutir à une conceptualisation des notions de topique et de focus exige un minimum de consensus dans la mesure où ces notions se réalisent par des procédés morphosyntaxiques qui varient de langue à langue et qui se manifestent avec une fréquence variable, ce qui inscrit notre travail (comme nous l'avons précisé supra) dans une perspective de linguistique générale. Il serait, donc, de rigueur de mettre en évidence les opérations qui interviennent dans les phénomènes de thématization (topicalisation) et de rhématisation (focalisation) et qui se superposent aux opérations prédicatives. On a pu lire, par exemple, dans le lexique spécialisé de linguistique, dans les dictionnaires encyclopédiques que la thématization n'est d'autre que le choix du thème:

Thématisation (Topicalisation)= choix du thème. La thématization est l'opération minimale, nécessaire à la constitution de tout énoncé, par laquelle est choisi par l'énonciateur un élément suffisamment déterminé pour servir de point de départ c'est-à-dire ici de repère à la construction de l'énoncé. Dans l'énorme majorité des énoncés, l'élément thématisé est le 1er argument, soit, en terme syntaxique, le C₀. P.ex. the mouse ran down, le thème est the mouse. Cependant, le thème est dissocié du 1er argument dans la prédication d'existence ou le thème est constitué par repérage par rapport à la situation exprimé par there P.ex. there is a mouse in the piano, le thème est there et le 1er argument ou C₀ a mouse.⁴

Ou un simple procédé linguistique de mise en position initiale d'un élément de la phrase :

³ Bonne syntèse dans Galmiche (1992).

⁴ Les Mots de la linguistique : Lexique – dictionnaire encyclopédique en ligne)

La thématisation (ou topicalisation) est un procédé linguistique consistant à mettre en tête de phrase l'un de ses éléments (quelle que soit sa fonction) pour en faire le thème de cette phrase. La thématisation s'exprime de diverses manières selon les langues. Dans la majorité des langues indo-européennes d'Europe, la thématisation prend le plus souvent la forme d'une prolepse (mise en avant d'un élément) et s'accompagne d'une dislocation syntaxique, ce qui la fait ressortir parfois à la langue parlée. Elle peut même donner naissance à des phrases grammaticalement incorrectes.⁵

des définitions qui paraissent simplistes au premier abord, mais qui laissent transparaître, en arrière-plan, une complexité conceptuelle et définitoire, car il s'agit d'un ensemble d'opérations diversifiées qui sont gérées par des niveaux d'analyse différents (structure syntaxique, structure informationnelle, domaine phrastique, domaine discursif, opérations énonciatives et prédicatives, etc.) , ou selon des approches dans le cadre de théories linguistique variées (PSP-perspective fonctionnelle de la phrase, TOEP-théorie des opérations énonciatives et prédicatives, etc.), et dont nous proposons d'examiner dans ce chapitre, d'une façon non exhaustive, quelques approches représentatives de la notion de thématisation.

1.1 THEMATISATION ; DES OBJETS DU DISCOURS VERS LES ACTES DU DISCOURS.

Dès qu'ils sont formulés, les objets du monde et toutes les réalités extralinguistiques deviennent des objets du discours ils sont construits, co-construits et réfléchis au fil du discours : construits, au sens où l'acte du discours instaure les objets dont il parle, co-construits, dans la mesure où chaque

⁵ Dictionnaire encyclopédique en ligne, <http://www.encyclopedie-1.com/1/li/> linguistique.html

formulation d'objet s'inscrit dans la réciprocité des perspectives énonciatives ; et réfléchis, dès lors que tout en construisant des objets, le discours parle de cette construction, se parle tout en la construisant, voire, dit qu'il se parle en parlant des objets ou dit qu'il se prend pour objet de son dire.

1.2 THEMATISATION, COMME MISE EN VALEUR DE L'ACTE DE DISCOURS

Toute langue est dotée de moyens (syntaxiques, phonologique, etc.), de séries de procédés et de marqueurs lui permettant de mettre en valeur de thématiser des objets du discours. Un examen en terme de thématisation suppose la mise en évidence des procédés mis en œuvre, par la langue, pour rendre apparent les éléments du discours et la portée de leur valeur référentielle.

En effet, toute langue possède dans son fonctionnement un ensemble de procédés (antéposition, postposition d'un terme topic) et de marqueurs spécifiques pour mettre en évidence et thématiser des objets du discours. Cette thématisation a pour fonction, non seulement le contraste d'un objet du discours par rapport à un autre, mais aussi de le préciser, de le caractériser en opérant une exclusion implicite ou explicite. La thématisation constitue, donc, un moyen privilégié pour approcher les mécanismes de construction et du discours, elle apporte en quelque sorte des effets marquage et de mise en exergue, en les exposant et en rendant visibles non seulement les objets du discours et les implications référentielles mais encore tout le dire lui-même.

1.3 THEMATISATION ET TOPICALISATION DEUX OPERATIONS EQUIVALENTES ?

Dans la littérature consacrée aux concepts de thématisation et de topicalisation, il semble que dans la plupart des acceptions la *thématisation* est souvent donnée comme équivalent à *topicalisation*. La topicalisation, en ce sens, est donnée comme une opération linguistique consistant à faire d'un constituant de la phrase le topique, c'est-à-dire le thème, et dont le reste de la phrase sera considéré comme étant le commentaire. Dans l'assertion, la topicalisation fait du syntagme nominal sujet le topique de la phrase. Mais il peut y avoir topicalisation d'un autre constituant, comme le syntagme nominal objet ou le syntagme prépositionnel, constituant du syntagme verbal.

Il semble que la plupart des définitions sont d'accord sur le fait que le thème est "ce dont il est question" il est cependant défini à une propriété commune d'ordre sémantique la relation d'à-propos désigné dans la littérature anglo-saxonne par le terme d' "*aboutness*". Le thème reste, cependant une donnée non systémique, c'est-à-dire une donnée qui relève du contexte général de l'énoncé lui-même. En effet, extraire un thème dans un énoncé revient à extraire une donnée contextuelle dans la relation d'à-propos, il est généralement soustrait du contexte grâce au simple test de questions/réponses (Galmiche, 1992). Le thème relève donc de la linguistique du discours, où la superposition des niveaux d'analyse logico-sémantique, énonciatif et référentiels déterminent et délimitent sa portée.

En ce sens, les opérations reliées à la mise en valeur du thème *thématisation* et *focalisation* constituent des opérations énonciatives qui agencent l'ordre des termes de l'énoncé à des fins de mise en valeur discursive et contrastive ou d'identification et/ou actualisation d'une variable.

Pour *J. Dubois et al.* 1994, l'opération de thématisation est donnée comme équivalente à celle de topicalisation, en effet, c'est le couple topique/commentaire qui est privilégié, mais le thème est à son tour donné comme un

équivalent du topique. Il est avancé par ailleurs que le topique, c'est-à-dire le sujet du discours, a tendance, dans beaucoup de langues, à correspondre au sujet de l'énoncé assertif, sauf phénomènes particuliers dits d'emphase :

Topicalisation

La topicalisation est une opération linguistique consistant à faire d'un constituant de la phrase le topique, c'est-à-dire le thème, dont le reste de la phrase sera le commentaire. Dans l'assertion, la topicalisation fait du syntagme nominal sujet le topique de la phrase. Mais il peut y avoir topicalisation d'un autre constituant, comme le syntagme nominal objet ou le syntagme prépositionnel, constituant du syntagme verbal; ainsi dans les phrases dites "emphatiques" comme Pierre, je l'ai vu hier. C'est à Paris que je me rends la semaine prochaine.⁶

La topicalisation relève de la relation sémantique soutendue entre les termes dans la relation prédicative. Dans toutes les langues la topicalisation est réalisée par le procédé d'extraposition en tête d'énoncé d'un terme qualifié dans ce cas précis de *terme topique* (Caron et Mohamadou 1999), le reste de l'énoncé (la prédication proprement dite) constituant le commentaire. Ce terme est généralement démarqué du reste de l'énoncé par une pause, notée à l'écrit par une virgule. Cette pause est plus ou moins perceptible, et peut n'être réalisée que par une simple rupture de la courbe intonative.

La fonction de la topicalisation n'est pas que la mise en contraste d'un terme topique mais d'assurer aussi un support à l'assertion dont le pivot central est le topique qui assure, en ce qui le concerne, une fonction discursive et énonciative⁷. En ce sens, dans la topicalisation, la force de l'assertion/énonciation n'est pas à la

⁶ Dubois, J., et al. 1994, p.485

⁷ Cf. Caron, B. et Mohamadou, A. 1999.

charge du terme topique mais elle contribue comme un socle référentiel à cette assertion qui est en réalité en charge du thème et de la relation prédicative. Le topique est de ce fait, construit comme une base maintenant ainsi la charge assertive et relayant l'assertion à celle qui suivra.

En général, le topique est un syntagme nominal qui correspond à un nom, un pronom indépendant ou un syntagme nominal, sa fonction est d'assurer un certain maintien de la valeur référentielle assertée grâce à sa détermination et son repérage par rapport aux autres termes au sein de la relation prédicative. Dans cette perspective, le mécanisme de topicalisation, peut affecter plusieurs termes d'une même relation prédicative, chacun des termes pouvant, dans ce cas et selon les langues, être objet d'une reprise pronominale rappelant la fonction syntaxique dont il est en charge au sein de la relation prédicative.

En résumé, considérer la différence entre les opérations de thématization et celle de topicalisation revint à considérer le cadre et la force assertive pour une stabilité référentielle. Certainement dans les approches postulant des relations énonciatives, la thématization se présente comme une assise pour tous les procédés de topicalisation et de focalisation.

1.4 LA THEMATISATION COMME PHENOMENE SYNTAXIQUE ET ORGANISATIONNEL

Plusieurs linguistes du thème voient en la thématization, un ensemble de procédés organisationnels hiérarchisant la structure syntaxique à l'intérieur du domaine phrastique et affectant de ce fait la relation de prédication.

Ainsi pour Dobrovie-Sorin (1999), la thématization est un ensemble d'opérations syntaxiques qui s'opèrent à l'intérieur du domaine phrastique dans le but d'une adéquation contextuelle :

Par thématization on désigne communément des opérations syntaxiques, internes au domaine phrastique, qui visent à rendre la phrase adéquate à son contexte. Parler d'adéquation suppose une distinction implicite entre deux notions de « thème », un thème syntaxique et un thème que j'appellerai « contextuel ». Le thème syntaxique est identifié en tant que thème sur la base de la seule structure syntaxique, autrement dit en faisant abstraction du contexte (linguistique ou extralinguistique) qui dépasse les limites de la phrase. A une seule structure syntaxique peuvent correspondre plusieurs thèmes syntaxiques. Quant au thème contextuel, il est identifié non pas sur la base de la structure syntaxique, mais sur la base du contexte.⁸

De ce point de vue, une distinction implicite est faite entre un thème *syntaxique* qui est identifiable à partir de la structure syntaxique de la phrase, et un thème *contextuel* qui est identifiable à partir du contexte global énonciatif et discursif, une telle appréhension de la notion de *thématization*, comme on vient de voir, l'inscrit dans deux perspectives différentes mais complémentaires la structure syntaxique et la structure de l'information.

De son côté Combettes (1997), voit en la thématization une sorte de modification de la structure du DC (dynamisme communicationnel)

En ce qui concerne l'évolution de la syntaxe du français, les faits de topicalisation vont, pour une bonne part, dans le même sens que les phénomènes de thématization ; on pourrait dire qu'ils

⁸ Dobrovie-Sorin, C., 1999, p. 169

conduisent, d'une façon générale, à des résultats identiques à ceux qui ont été observés dans le domaine de la FSP [...] ⁹

A ce terme de la distinction, il apparaît claire que les faits observés dans les deux opérations semblent se superposer voire même se mêler et rendre ainsi minime la frontière de démarcation entre topicalisation et thématisation pour les approches postulant pour l'hierarchie syntaxique et la perspective fonctionnelle de la phrase ; mais désignent formellement, par ailleurs, le domaine phrastique comme foyer de manifestations des faits linguistiques ayant trait à ces opérations.

1.5. LA THEMATISATION COMME STRUCTURE THEMATIQUE MARQUEE

Pour Lyons (1970) la "Structure thématique"¹⁰ est une notion très importante en sémantique structurale traite la manière dont un énoncé est organisé, grammaticalement et lexicalement, sous forme de signal qui encode un message. Un examen des aspects de la structure thématique montre que cette notion recouvre aussi bien la structure informative dont relève la distinction thème /topique / focus, que la structure proprement linguistique qui permet d'identifier et de spécifier les constituants de l'énoncé. D'autre part cette notion permet de mettre en évidence le rapport entre les opérations de thématisation, de topicalisation et de focalisation qui la constituent.

Ce double rapport, fait apparaître nettement que la thématisation, la topicalisation et la focalisation sont toutes au croisement de la syntaxe et du discours. En effet, elles dépendent de la volonté du je-énonciateur qui, pour se conformer à une certaine visée énonciative, décide de ne pas respecter la structure canonique de la

⁹ Combette, B., 1997, p. 232

¹⁰ Lyons, J., 1970, p.132

langue dont il fait usage. Celle-ci, unique pour chaque langue, est établie à partir de règles de classement typologique.

Dans l'analyse des énoncés la plupart des linguistes distinguent aujourd'hui au moins quatre niveaux de structure ou plus exactement de modes d'organisation : phonologique, morphosyntaxique, sémantico-référentiel et énonciatif¹¹. Ces quatre niveaux sont indissociables aussi bien à l'encodage qu'au décodage du message.

C'est pourquoi, à notre avis, il est peut-être irrationnel de vouloir étudier les phénomènes de thématization, de topicalisation et de focalisation en dehors du cadre énonciatif et discursif et leurs implications dans construction et la reconstruction de la référence.

Le cadre de la TOPE- (théorie des opérations énonciatives et prédicatives) (que nous présentons infra...), analyse la thématization en tant qu'opération (ou *polyopération*¹²) où se superposent la construction des représentations mentales et cognitives de la référence et des réalités extralinguistiques aux constructions énonciatives ; ainsi nous pouvons lire, par exemple, Culioli (1976)

En ce qui concerne la thématization [...] on a affaire, dans la relation, d'un coté à une relation qui est orientée par ce qu'on a un terme de départ au sens de ce qu'on appelle un sujet de surface C0, de l'autre à ce qui, dans la construction de l'énoncé, est le point de référence autour duquel se constitue l'énoncé ("referential point" ou "topic" ou "thème") au sens ou on pose quelque chose et on va en dire quelque chose ¹³

En ce sens, l'opération de thématization est au premier abord une opération de *détermination*, d'*identification* et de *repérage* dans le sens d'une construction

¹¹Cf. Hagège, Cl., 1978, p.3-38

¹² Laurendeau, P., 1989, p.107-129

¹³ Culioli, A., 1976, p.262

et/ou de reconstruction de la référence à l'intérieur du domaine notionnel (Culioli 1990), de son côté Caron (2000) assimile clairement thématisation et topicalisation dans le cadre de l'assertion autour de la relation prédicative :

La topicalisation est l'articulation entre le topique, terme posé en tête d'énoncé, et la prédication qui le suit, à qui il sert de support. La focalisation est l'imbrication dans un même énoncé de deux propositions : une relation prédicative et l'identification d'un terme de cette relation prédicative. Ce qui est asserté est l'identification du terme focalisé, la relation prédicative étant préconstruite.¹⁴

D'autre part Brigaudiot (1999) soutient que la thématisation est une opération qui doit se comprendre au sein d'un processus de repérage et d'identification:

Une thématisation ne serait donc pas toujours une construction de thème, au sens de "topic", mais plutôt la proposition d'un nouveau repérage à la partie rhématique de mon énoncé, tout en restant à l'intérieur du "thème" de la conversation.¹⁵

Cette conception projette l'opération de thématisation dans un processus cognitif à partir duquel s'installe entre énonciateur et co-énonciateur une interaction à la base d'un processus de repérage, d'ancrage et de validation des instances référentielles. Ce qui rejoint le postulat de la structure informative. (Cf. voir §3.1 supra)

1.6. FOCALISATION ET TOPICALISATION; PROPRIÉTÉS RESPECTIVES

¹⁴ Caron, B. 2000, p.7

¹⁵ Brigaudiot, M., 1999, p. 440.

La topicalisation et la focalisation se démarquent par des propriétés syntaxiques nettement différentes. Pour la topicalisation, quelle que soit la langue, l'ordre des constituants est très contraint. On a l'ordre absolu : Topique - Prédication, correspondant à l'organisation générale Préambule - Rhème. On n'a pas de topicalisation *in situ*, ni de topicalisation à droite. Ce qui apparaît à droite du rhème est un postrhème, avec des propriétés phonologiques (intonatives) et sémantiques spécifiques différentes de celles du préambule. Au niveau de l'énoncé, on a systématiquement support + construction. C'est une donnée universelle, liée à la linéarisation : le topique vient nécessairement en premier. Pour la focalisation, par contre, l'ordre des constituants est sujet à une grande variation de langue à langue (extraposition à droite, à gauche, position postverbale, focalisation *in situ*). De plus, il ne s'agit là que d'un des procédés syntaxiques susceptibles de la marquer.

Pour (Jackenoff 1972, Caron 2000, et autres) le topique peut être multiple, ce qui n'est pas le cas pour le focus (Foyer), qui est unique (Caron 2000). Cette appréhension postule de l'autonomie du topique qui n'est pas forcément lié à une position syntaxique dans la proposition, à la différence du focus, qui est identifié à une place vide dans la relation prédicative. En ce sens, le cadre énonciatif affecte au focus des propriétés liées à la structure interne de l'énoncé complexe intriqué, or que le topique reste séparé et marqué par des procédés relevant que ce soit de l'intonation (pause, rupture, variation intonative), de la morphologie (présence de particules de marquage) ou procédés grammaticaux indiquant la mise en relief.

Une autre propriété syntaxique relative à la contrainte aspecto-temporelle sépare nettement la topicalisation de la focalisation. La focalisation affecte la morphologie verbale et cette modification peut à elle seule être la marque de focalisation ; contrairement à la topicalisation qui n'opère pas de modification sur le prédicat du rhème.

Cet aperçu sur la notion de thématization et celle de rhématisation nous montre que la complexité qui entoure l'appréhension de leurs portée et propriétés respectives est en effet due aux divergences de définitude ainsi qu'aux différentes approches de deux outils notionnels de base "Thème" et "Rhème" que nous développons plus haut (cf. §2)

2. THEMATISATION ET NOTION DE REPERAGE/ANCRAGE REFERENTIEL

Dans le cadre de la TOEPE¹⁶ l'opération de thématisation est intrinsèquement liée au processus de repérage/ancrage, ce qui semble, à notre avis plus avantageux et rigoureux car les deux concepts ont tous deux une définition rigoureuse, des propriétés précises, et une justification indépendante au sein d'une théorie globale : "La théorie des repères", sur laquelle nous nous appuyons ici, et dont il nous a semblé utile, d'exposer les fondements. En effet, les notions de repérage et d'ancrage référentiel présentent tous deux ensemble, la réalité d'un processus mental et cognitif de validation et stabilisation des inférences discursives, qui s'installe entre énonciateur et co-énonciateur dans l'opération de thématisation en situation de co-énonciation parlée afin de construire et reconstruire des réalités extralinguistiques et des représentation intersubjectives.

La considération de la notion de repérage et celle d'ancrage référentiel, ainsi que leurs traces en co-énonciation, sont une réalité cognitive *implicationnelle* : au sens de Learendau, culioli, « *la notion thématique obéi à un processus mental bien déterminé, elle est repérée, prélevée, extraite, ancrée puis stabilisée* ». Pour cette raison, nous proposons d'associer les deux concepts qui semblent être l'enchaînement logique d'un processus mental et d'une représentation cognitive de la notion thématique.

2.1. PRÉSENTATION DE LA TOPE

Cette théorie, connue sous l'appellation de « Théorie des Opérations Prédicatives et Enonciatives » ou Théorie des repères, comme le précise justement Culioli lui-

¹⁶ Cf. Théorie des Opération Enonciative et Prédicative de Culioli

même, s'appuie essentiellement sur le processus de repérage qui délimite la stratification en niveaux énonciatifs distincts.

Au sens de Culioli, la linguistique a pour objet l'appréhension du langage à travers la diversité des langues naturelles et leurs formes de représentation –textes oraux ou écrits-, il est l'activité signifiante de cette représentation accessible qu'à travers la manifestation de marqueurs qui sont la trace d'opérations mentales et cognitives auxquelles nous n'avons pas accès.

Cependant, Il distingue deux niveaux :

- le 1^{er} niveau, celui des opérations mentales qui nous est inaccessible, il concerne la construction de représentations des notions et les relations établies entre elles.

- le 2^{ème} niveau, celui des agencements de marqueurs et leurs traces dans le texte écrit ou oral. Ce niveau nous est accessible, il s'agit de relever les représentations

La TOPE est, donc, un cadre favorable pour l'interprétation des différentes représentations dans l'univers intersubjectif soit au niveau prédicatif ou énonciatif. Elle permet de cerner le fonctionnement du processus de co-construction de la référence et de validation des inférences.

2.2. LE CONCEPT DE REPÉRAGE/ANCRAGE DANS L'OPÉRATION DE THÉMATISATION; UNE ÉNONCIATION "MARQUÉE"

Au sens de Laurendeau¹⁷, Dans la thématization en co-énonciation parlée, une relation complexe bicéphale s'établie entre la trace de repérage situationnel, le repère constitutif, le terme de départ d'une part, la notion thématique prélevée, extraite Fuchs et Pecheux (1970); Culioli (1975), Laurendeau (1986), ancrée (Laurendeau (1986) et stabilisée d'autre part ». En d'autre terme, dans la thématization en co-énonciation parlée, un rapport coopératif s'installe entre énonciateur et co-énonciateur afin d'ancrer et de valider la notion thématique « le thème ».

2.3. L'OPÉRATION DE REPÉRAGE DANS LE CADRE DE LA T.O.P.E.

2.3.1. LES CONCEPTS DE REPÉRAGE ET D'ANCRAGE

L'essence même et la valeur distinctive de la notion de repérage notionnel et celle d'ancrage référentielle¹⁸, ainsi que la relation sous-tendue entre les deux concepts, se trouvent au centre même de la théorie des repères, définie ainsi par Culioli que nous citons, ci-après:

Nous avons vu que produire ou reconnaître un énoncé, c'est construire, ou re-construire, des agencements de marqueurs, qui sont la trace d'opérations auxquelles nous n'avons pas accès. [...] L'observation minutieuse de langues variées et la théorisation de phénomènes en apparence éloignés, m'a amené à l'opération élémentaire primitive dite opération de repérage. Le concept de repérage est lié à celui de localisation relative et à celui de détermination. [...] Lorsque, à l'intérieur d'un système de référence un terme x est repéré par rapport à un terme y, l'opération fournit à x une valeur référentielle (détermination d'une propriété) qu'il ne possédait pas auparavant. [...] L'idée fondamentale est qu'un objet n'acquiert de valeur déterminée

¹⁷ Laurendeau, P., 1997, p. 422.

¹⁸ Culioli, A., 1990, p. 225.

que grâce à un système de repérage". Il découle de tout ceci qu'un terme isolé « ne fait pas sens », bref, que construire et reconstruire du sens (des valeurs référentielles, c'est construire des relations (et des relations sur des relations [...]).¹⁹

Au sens de Culioli²⁰, un objet n'acquiert une valeur déterminée que grâce à un système de repérage à l'intérieure de la relation prédicative; la relation de repérage, quant à elle, est toujours binaire, et pour construire une relation binaire on fait recours à un opérateur logique unaire: « est repéré par rapport à » ou « a pour repère ».

L'opérateur de repérage peut s'apparenter à l'une des quatre valeurs suivantes : *l'identification, la différenciation, la ruption (ou la rupture) et la valeur fictive*²¹

2.3.2. REPÉRAGE PAR IDENTIFICATION

Culioli définit l'identification comme une:

Opération primitive qui assure la stabilité des représentations à travers les variations et les accidents de notre activité de sujet énonciateur. (...) Identifier signifie que toute notion (qu'il s'agisse de notion lexicale, grammaticale, ou d'une relation prédicative) est appréhendée à travers des occurrences (événements) de cette notion, c'est-à-dire des représentations, liées à des situations énonciatives, réelles ou imaginaires. (...) Par l'identification, le sujet pose qu'une occurrence a est une occurrence de la notion A. (...) L'identification peut être conçue de deux façons : soit comme l'identification de telle occurrence d'une notion à une représentation typique, ce qui nous donne l'indiscernabilité qualitative, soit comme l'abolition de la distance qui sépare des occurrences, chacune déjà identifiée, ce qui produit une identification qualitative à travers

¹⁹ Culioli, A., 1999, p97 .

²⁰ Idem, p98

²¹ Descles, J.P.- Froidevaux, Ch., 1982, p.73-119

*l'altérité situationnelle. Dans ce dernier cas, l'identification a pour base l'élimination des différences dont on décide qu'elles ne sont pas pertinentes ou qu'elles sont provisoirement suspendues. On n'a alors plus construction par voisinage, mais prise en compte de différences qu'on annule.*²²

En ce sens, en énonciation dans toutes les langues, nous établissons souvent des relations d'identification entre un terme et un autre, cette identification est bien entendu une opération conçue à l'intérieur d'un domaine référentiel ; de ce fait tout terme est identifié à l'intérieur d'une relation appelée en ce sens opération d'identification qui induit une relation canonique binaire " $x \underline{\subseteq} y$ " (X est identifié par rapport à Y). L'identification s'établit généralement par rapport au JE énonciateur.

La relation de repérage est constituée à partir d'une opération consistant à repérer un objet par rapport à un repère déterminé en prenant en charge les propriétés de réflexivité : si les propriétés de réflexivité et de symétrie sont vérifiées, nous avons là un repérage par identification ; si la propriété de non symétrie est vérifiée ; nous avons, à ce moment-là, un repérage par différenciation. Pour ces deux types de repérage, A. Culioli propose la notation suivante :

" $x \underline{\subseteq} y$ " signifiant :

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{soit } x = y \\ \text{soit } x \subseteq y \\ \text{soit } x \in y \end{array} \right.$$

Un repérage par identification ou différenciation est associé à une opération duale dite opération de détermination.

²² Culioli, A.,1990, *Op.cit*, p. 95-97.

A l'opérateur de repérage noté $\underline{\in}$ est associé le dual $\underline{\ni}$ tel que si " $x \underline{\in} y$ " = " $y \underline{\in} x$ ", nous avons une relation d'identification ($x = y$) ; si " $x \underline{\in} y$ " = " $y \underline{\ni} x$ ", nous avons une relation de localisation abstraite qui suppose que ($x \neq y$), où y est le repère et x est le repéré.²³

2.3.3.. REPÉRAGE PAR DIFFÉRENCIATION

Dans opération de repérage, un objet est repéré par rapport à un repère déterminé. Si les propriétés de non symétrie sont validées nous avons à ce moment-là un repérage par différenciation. La différenciation induit une relation canonique binaire " $X \neq Y$ " qui se lit (X est différencié de Y).

2.3.4. REPÉRAGE PAR RUPTURE (RUPTION)

Dans cette opération nous avons une relation de repérage qui n'est ni identification, ni différenciation. La ruption induit une relation canonique " $X \omega Y$ " qui suppose que la relation de repérage est irréflexive.

La ruption apparaît dans l'analyse de l'aspect dans l'opposition énonciatif/aoristique représentée dans la catégorie des personne par le IL différents du JE (énonciateur) et du TU (co-énonciateur).

2.3.5. REPÉRAGE PAR VALEUR FICTIVE

Dans cette opération nous avons une relation de repérage qui est soit une identification, soit une différenciation, soit une ruption. La valeur fictive induit une

²³ Pour un exposé détaillé sur la notion de repérage voir Culioli, A., 1999.

relation canonique notée " $X*Y$ " qui se lit (ou $X= Y$, ou $X \neq Y$, ou $X \omega Y$) représentée dans la catégorie des personne par le ON

Il est très important pour la suite de noter qu'une relation de repérage étant établie entre un terme x et un terme y , quatre cas se présentent :

- Soit l'on pose une valeur pour y , sans se demander s'il y en a d'autres. On a une valeur dite faiblement unique, une valeur « sans plus ».
- Soit l'on pose une valeur pour y , mais en se demandant s'il y en a d'autres. On a alors trois possibilités :
- Soit on a une valeur donnée, et il n'y en a pas d'autres : on a une valeur dite fortement unique (« une valeur et une seule ») ;
- Soit on a une valeur donnée, et il y en a d'autres : on a une valeur « entre autres » ;
- Soit on a une valeur donnée, et il y en a peut-être d'autres : on a une valeur « en tout cas ».

2.4. LA NOTION ET LE "DOMAINE NOTIONNEL"

Le concept de notion est joué un rôle central dans la théorie. Une notion est un "système complexe de représentation structurant des propriétés physico-culturelles d'ordre cognitif"²⁴. Une notion se définit donc en intension : c'est un pur prédicable, c'est-à-dire une pure propriété que l'on pourra prédiquer sur (= attribuer à) tel ou tel être donné. C'est donc quelque chose de purement qualitatif.

²⁴ Culioli, A., 1990, p. 69 (notre traduction)

De plus, une notion est antérieure à la catégorisation en nom, verbe, adjectif etc. :
eg. *lire* et *lecture* renvoient à la même notion.

La construction d'un domaine notionnel implique la construction d'une classe de références abstraites d'une notion donnée qui a un statut privilégié, et qui servira, plus tard, de repère référentiel pour toutes les autres.

Cette occurrence servira de centre organisateur du domaine notionnel. Toute autre occurrence sera repérée par rapport à cette dernière, soit par identification, soit par différenciation. La construction d'un domaine notionnel peut se rapporter à la configuration suivante :

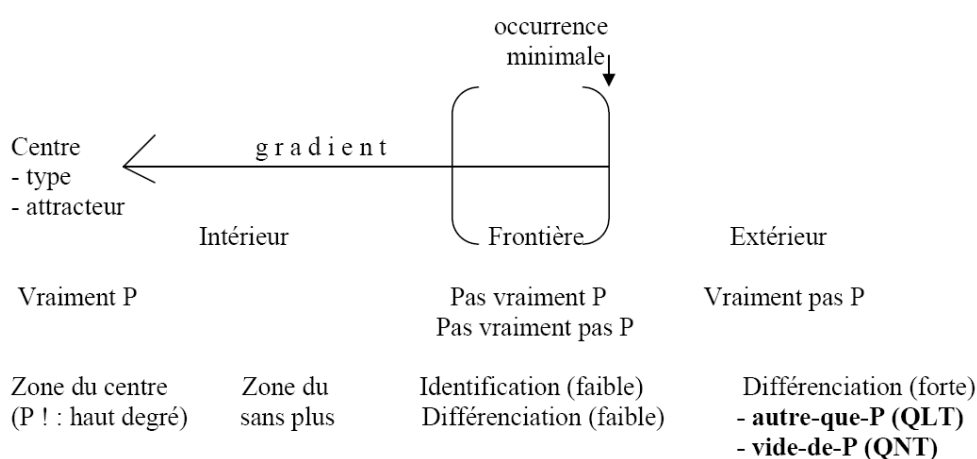


FIGURE 1. DOMAINE NOTIONNEL (CULIOLI 1999)

Dans le cas des relations prédicatives (lexis), le domaine notionnel construit soutend soit une relation d'identification de X – faisant partie de la relation prédicative-, et le défini par rapport à une ou plusieurs valeurs référentielles, soit par une relation de différenciation X ne valide pas la ou les valeurs référentielles.

Dans une relation prédicative telle que < X croquer pomme > :

- si X se trouve à l'intérieur du domaine notionnel, la zone d'identification correspond à la valeur validée (X est le cas) ;
- si X se trouve à l'extérieur du domaine notionnel, la zone de différenciation correspond à la valeur invalidée (négative) (X n'est pas le cas, donc autre que X est le cas).

2.5. ENTRE PRÉDICATION ET ÉNONCIATION; LES IMPLICATIONS ET LES OPÉRATIONS DANS LA TOPE²⁵

Culioli fait distinction, dans sa théorie, entre deux types d'opérations qui sont, en réalité, complémentaires et nécessairement liées l'une à l'autre dans le développement du langage.

La distinction faite entre deux types d'opérations – prédicative et énonciative- renvoie à la description linguistique sur les deux : plan logico-sémantique qui rend compte de l'organisation logique et sémantique du discours ; quant au plan référentiel, il rend compte de la structuration des entités dans l'univers discursif référentiel. Cette distinction nous permet, alors, de décrire les différents faits

²⁵ Culioli 1999a, p. 95-114

linguistiques sur les deux plans, et nous permet, outre, de comprendre comment est organisé le domaine notionnel et le processus de référentiation adopté par le ou les énonciateur.

Comprendre les opérations prédicatives et énonciatives passe nécessairement par l'appréhension des outils notionnels fondamentaux, qui caractérisent eux-mêmes cette distinction, et inscrivent l'approche des hiérarchies interne sur deux plans complémentaires : prédicatif et énonciatif.

2.5.1 HIÉRARCHIE DE LA RELATION PRIMITIVE

Dans une relation de base ordonnée, ce qui se rapporte à un énoncé simple, Cuiloli pose au départ un triplet de notions reliées : notion source, notion but et notion prédicative et symbolisé respectivement par (a r b).

La notion *source* (a) représente l'agent, la notion but (r) correspond à l'entité affectée par un état ou effectuée (action), la notion dite prédicative (b) correspond, quant à elle, à la notion de procès, à vocation verbale : elle permet, la mise en relation de deux actants, un agent et un agi et susceptible de servir plus tard de relater.

Exemple :

notion source = (x) Maria

notion but = (x) pomme

notion prédicative = (x) croquer (x)

Les trois notions de base (source, but et prédicative), servent à la construction d'une relation primitive ordonnée dont l'ordre est fixe et originel (a r b)

a r b = / maria croquer pomme / = notion complexe

L'agent étant toujours, dans une relation agentive, ce qui confirme l'ordre fixe de la relation primitive ordonnée. Donc / maria croquer pomme / n'est pas interchangeable avec / pomme croquer maria /.

2.5.2. "ORIENTATION" DE LA RELATION PRÉDICATIVE

Le processus affectant le changement dans l'ordre de la relation primitive oriente la relation et lui affecte une valeur référentiellement marquée. Cette "*orientation*" peut être opérée par des choix dans l'ordre des entités de l'énoncé : choix du premier argument, choix du terme de départ et choix du repère constitutif.

2.5.2.1. CHOIX DU PREMIER ARGUMENT

Comme le précise justement Culioli (1999a : 114), orienter la relation primitive, c'est opérer une modification qui passe nécessairement par le choix d'un premier argument. Cela permet, éventuellement, de modifier l'ordre originel de la relation primitive (a r b). En général, les entités d'une lexis se distinguent selon trois rangs, indépendamment de l'ordre dans lequel ils apparaissent. On distinguera :

- C0, Complément de rang zéro qui correspond au 1er argument
- C1, Complément de rang un correspondant au 2ème argument
- Relateur, correspondant à la notion prédicative de la relation primitive

Choisir comme 1^{er} argument C0 une notion but c'est rendre compte de l'aspect passif, dans le cas du choix d'une notion source comme 1^{er} argument, il s'agit

d'orienter la relation vers un aspect de l'actif. Ce qui montre que le premier argument est un terme repéré par rapport au prédicat, lequel lui sert de repère. En effet, "*prédiquer une propriété sur un terme donné, c'est repérer ce terme par rapport à cette propriété*"²⁶

2.5.2.2. CHOIX DU TERME DE DÉPART

Le terme de départ sert de repère au niveau prédicatif, il se réfère au repérage situationnel au niveau prédicatif (ce par rapport à quoi on se situe au niveau où l'on prédique).

Le choix du terme de départ peut porter sur l'un des trois types d'éléments de l'énonciation soit le premier argument, soit le prédicat, soit la situation.

2.5.2.2.1 LE PREMIER ARGUMENT

Dans un énoncé simple (relation primitive) du type :

(06) Maria aime Dora.

Le terme de départ, ici, est le premier argument qui correspond à la notion source, dans le cas d'une prosodie neutre, l'interprétation donnée à cet énoncé est que pour () *aimer Dora*, il y a qu'une seule valeur sans plus, *Maria* ; on parle dans ce cas de valeur faiblement unique.

2.5.2.2.2 LE PRÉDICAT

Dans le cas d'énoncé relevant de relation complexe tel que :

²⁶ Culioli, A., 1999b, p.115

(07) C'est 'Maria qui aime Dora.

Le choix du terme de départ porte sur le prédicat entier () *aime Dora*, cela peut être interprété que pour la valeur référentielle () *aimer Dora*, il y a une valeur et unique, autrement dit, il n'y a qu'une valeur et il n'y en pas d'autres *Maria*.

Dans ce cas, ce qui sert de repère, c'est le prédicat, () *aimer Dora*, une attention est particulièrement prêtée à l'instanciation, ici, de place vide () *aimer Dora* que peut occuper un élément de l'énonciation et lui affecter une valeur fortement unique, et on trouve une valeur et une seule *Maria* qui assure une valeur fortement unique.

Dans le cas de relations complexes introduites par un prédicat d'existence (il y'a), la charge référentielle est orientée autour du prédicat entier qui est choisi comme terme de départ () *aimer Dora*, seulement la classe d'éléments instanciant la place vide en amont n'assurent pas une valeur fortement unique :

(08) Il y a Maria qui aime Dora.

Le repère, c'est le prédicat () *aimer Dora*, mais la classe d'éléments instanciant la place vide dans () *aimer Dora*, correspond a une autre valeur c'est qu'il y en a potentiellement d'autres ; ici, on parle de valeur *en tout cas / du moins / entre autres*. Autrement dit, parmi la classe d'élément qui peuvent () *aimer Dora*, il y'a *Maria* () mais il peut y avoir potentiellement d'autres.

2.5.2.2.3. LA SITUATION

Le choix du premier terme peut coïncider avec un repérage situationnel, cela permet de rendre compte du contexte situationnel de l'énoncé dans sa globalité. En réponse à une question telle « c'est quoi ce bruit ? », un énoncé comme

(09) Il y a Maria qui range ses jouets.

peut être interprété de deux façons différentes. La séquence *Il y a Maria qui range ses jouets* peut en effet vouloir dire : soit « parmi la classe d'enfants qui rangent leurs jouets existe, en tout cas/entre autres, Maria », soit « concernant la situation actuelle existe un événement <Il y a Maria qui range ses jouets> ». L'interprétation, ici, dépendrait, en tout cas, du contexte global de l'énonciation.

2.5.3. NIVEAU ÉNONCIATIF ET CHOIX DU REPÈRE

Dans l'énonciation proprement dite, on peut observer des constructions complexes construites à partir d'une relation primitive (niveau du prédicable) en passant par la relation prédicative (où l'on a du prédiqué), qui n'est encore que de l'énonçable. Le repère constitutif est un autre type de repère, indiquant par rapport à quoi on se situe pour énoncer ce que l'on énonce. Il peut être complexe, comporter des termes successifs repérés en cascade, chacun par rapport à celui qui précède comme dans :

(10) Moi, mon frère, sa voiture, l'intérieur, c'est lui qui l'a restylé.

Le repère constitutif est soumis à des conditions de stabilité et d'ancrage référentiel²⁷. Dans le domaine nominal, on peut avoir notamment tout ce qui est

²⁷ Voir Learendau, P., (1995) ; Culioli, A., (1999a.)

nom propre, déictique, anaphorique, ou générique, ces cas pouvant être illustrés (dans l'ordre) comme suit :

- (11) **Barak OBAMA**, il a été élu au premier tour. (*Nom propre*)
- (12) **Toi**, tu ne seras jamais honnête. (*Déictique*)
- (13) **Ces idées-là**, elles ont été développées. (*Anaphorique*)
- (14) **Les misérables**, ils sont rarement considérés. (*Générique*)

2.5.4. L'ASSERTION

L'assertion est un mécanisme de validation et d'ancrage des instances référentielles qui se met en place, généralement en co-énonciation, elle porte sur quoi l'énonciateur s'engage dans un processus de validation des valeurs référentielles en relation avec un contexte situationnel bien précis, qui peut se rapporter au (JE, ICI et MAINTENANT).

L'assertion porte essentiellement sur l'identification d'un terme dans la relation. Dans le cas d'une focalisation, l'attention d'identification sera portée essentiellement sur le terme focalisé ou à focaliser qui est mis en relation avec la relation prédicative laquelle lui servira d'arrière plan référentiel. Par contre dans un cas de topicalisation, ce ne sera pas le terme topicalisé qui sera objet de l'identification mais toute la relation prédicative qui sera assertée à propos d'un terme posé hors assertion sous sa forme nominale, En ce qui de l'assertion, l'essentiel à retenir est que cette opération affecte seulement le focus, le topique, lui, reste toujours hors assertion.

2.5.5. LA PRÉCONSTRUCTION

La préconstruction est une opération proprement linguistique, liée à la construction par un sujet énonciateur de valeurs référentielles. Elle caractérise une relation prédicative posée comme validée, ancrée par rapport à un repère-origine situationnel externe à l'énoncé en cours. Une relation prédicative préconstruite n'est pas repérée directement par rapport à l'origine énonciative de l'énoncé où elle apparaît. Elle correspond à un «*décalage de plans entre deux séries d'opérations, la seconde [ici, la focalisation] intervenant sur la première [ici, la relation prédicative préconstruite]*». ²⁸.

2.6. LA STRUCTURE DE L'ÉNONCÉ EN CO-ÉNONCIATION PARLÉE

Partant d'un constat de manque dans le traitement des segment thématiques puisque les analyse portant sur les énoncés oraux sont des "(...) analyses qui identifient les énoncés oraux à une simple succession thème rhème manquent le travail d'approche qui s'opère au long du segment thématique que constitue ce cadre"²⁹, (Morel 1998), propose, Dans une étude sur l'intonation du français oral, un modèle de description des structure orales, permettant une observation plus claire et fine des phénomènes ,et aboutissant à la fin à une typologie. Elle divise l'énoncé en trois unités : préambule, rhème et postrhème. Le rhème est le seul élément obligatoire.

Le postrhème (antitopic), quant à lui, fonctionne comme un commentaire à valeur modale apportant une précision d'ordre lexical sur un des termes du rhème. Le préambule a une structure complexe qui dépasse la simple appréhension du thème

²⁸ Bouscaren, J. et Chuquet, J. 1987., p.156

²⁹ Morel, M-A., Danon-Boileau, L., 1998, p.38

au sens large, ou du Repère Constitutif culiolien, il se compose (pour le français) des éléments suivants, chacun pouvant être instancié par plusieurs occurrences :

- le ligateur, précisant le lien de ce qui va se dire avec ce qui été dit
- le modus dissocié à valeur appréciative³⁰
- les indices modaux (point de vue, appréciation, opinion...)
- le cadre, délimitant une zone de prédication³¹, permet de mettre en place un paradigme de circonstances³²
- le support lexical disjoint, i correspond exactement au topique.

La structure d'un énoncé co-énonciatif correspondrait au schéma uivant :

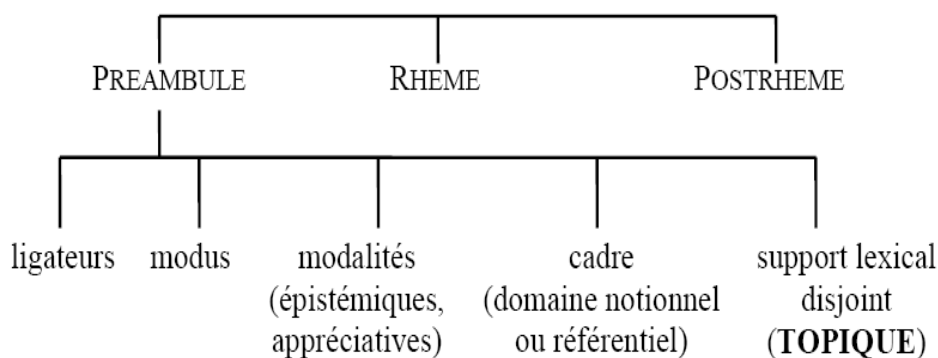


Figure 2. Structure d'un énoncé co-énonciatif (Morel, 1998) cit.in (Caron, B. 2000)

³⁰ Idem, p.37

³¹ Idem, p.40

³² Idem, p.41

Morel établie la distinction entre cadre et support lexical disjoint (correspondant au topique), qui, s'ils partagent un caractère thématique (ils appartiennent tous deux au Repère Constitutif de Culioli), ont une fonction et des marques spécifiques.

2.7. NIVEAU PRÉDICATIF VS NIVEAU ÉNONCIATIF; QUELQUES IMPLICATIONS DE LA THÉORIE

Comme nous l'avons déjà mentionné supra, cette distinction articulée³³ entre deux plans prédicatif et énonciatif, est centrale dans la théorie d'où l'appellation de TOPE, « Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives », elle permet d'extraire sur ces deux plans distinct et complémentaire, ce qui relève du processus énonciatif (i.e. construction du domaine notionnel, repérage situationnel, assertion), et ce qui peut être observé dans la construction de la relation prédicative et sa complexification telle que de la modalité : certains modaux font partie intégrante du contenu de la relation prédicative, d'autres interviennent au niveau énonciatif.

Ce cadre théorique semble résoudre un certain nombre de conflits quant à l'appréhension des notions telles que thème et rhème, quand celles-ci sont abordées dans la description d'opérations de thématisation et de rhématisation.

Ce qui est abordé en linguistique comme dichotomie "thème" correspond dans le cadre de la TOPE à deux types de repères : le terme de départ et le repère constitutif.

³³ Qui est une articulation entre deux types d'opération étroitement liés et certes pas antagonistes.

Le terme de départ correspondrait, dans cette perspective, à une réalisation du thème au niveau prédicatif (c'est ce par rapport à quoi on se situe lors de la prédication). Il sert à préciser, pour un prédicat choisi, des valeurs d'identifications intrinsèquement liées au sujet (valeur fortement unique, une valeur parmi d'autres, une valeur en tout cas ou une valeur faiblement unique. Le terme de départ sert aussi à préciser des valeurs d'identification pour l'ensemble de la relation prédicative (sujet + prédicat), cette fois ci toute la relation est repérée soit par la situation soit par un terme extrait de la relation prédicative.

Le repère constitutif, quant à lui, au niveau énonciatif, correspondrait à une autre réalisation du thème. Il sert à marquer un point d'ancrage autour duquel tout l'ensemble prédiqué sera identifié, ce qui correspond le mieux à l'identification du thème.

3. APPROCHE DE LA THEMATISATION EN TANT QUE STRUCTURATION INFORMATIONNELLE

Dans la tradition des études portant sur la structure informative³⁴, les phénomènes de thématisation et de rhématisation ont été abordés en tant qu'opérations discursives et mentales visant une certaine structuration et une certaine hiérarchisation relatives au conditionnement de l'information. En effet, dans son article séminal Chafe 1967, introduisit la notion de structure informative (SI) appréhendée comme un phénomène de conditionnement informatif (packaging) qui:

Indique comment l'information est véhiculée à travers un sens linguistique varié dans (le modèle mental représentatif du ce-

³⁴ Cf, Halliday, Michael A. K. (1967), Chafe, Wallace L. (1976), Daněš, Frantisek (1970) ,,

énonciateur du) contexte discursif. Quand on communique une proposition, l'énonciateur peut la réaliser par le recours au sens dans de différentes structures de phrases selon sa conscience de l'état des connaissances et des intentions du co-énonciateur en respect à cette proposition (ibid., notre traduction)³⁵

Dans cette perspective, les notions de base de la structure informative (IS), tels que Topique, Focus, Thème, nouveau /ancien (givenness), support / apport (aboutness), ne sont pas simplement des termes observables, mais introduits comme notions scientifiques, au cœur même de la théorie de la communication et s'impliquant dans son fonctionnement.

3.1. LA STRUCTURE INFORMATIONNELLE?

La structure de l'information concerne la relation entre ce qui est dit et la manière dont cela est dit, entre ce qui est dit et les moyens syntaxiques ou prosodiques utilisés pour le dire. La notion de conditionnement "packaging" de l'information véhiculée dans un énoncé qui fournit des indications utiles au traitement et à l'appréhension de la SI. La structure informative apparaît donc comme un "label" une "étiquette" , pour ainsi reprendre la terminologie de Gundel (1999), "*Information structure' is a cover label for a number of distinct, though partly overlapping, concepts that have often been conflated in the literature*"³⁶ ; sous ce label se regroupe un nombre de distinctions conceptuelles en linguistique, mais qui ont été souvent confondues, car d'une façon ou d'une autre, les différentes

³⁵ "it indicates how information conveyed by linguistic means fits into a (hearer's mental model of the) context or discourse. When communicating a proposition, a speaker may realise it by means of different sentential structures according to his/her beliefs about the hearer's knowledge and attentional state with respect to that proposition."

³⁶ Gundel, J.- K. 1988. p.78

approches portaient de l'unique distinction entre "information nouvelle" vs "information nouvelle" :

*"[...] have recognized that there are distinct notions involved [...]there is as yet no general agreement on what the linguistically relevant constructs are, how many of them there are, and how and if they are related[...]The situation is confounded by the fact that the different concepts all relate in one way or another to the distinction between given and new information, but in different ways; and even those who recognize the distinction between different informational structural concepts, treat the given-new distinction (at least implicitly) as if it were a unitary phenomenon."*³⁷

La *structure informationnelle* suppose, donc, un niveau d'organisation grammatical afin de rendre compte la variabilité formelles des énoncés qui ont le même contenu sémantique et qui ont différentes formes de représentation, que ce soit au niveau de la réalisation prosodique, soit au niveau de l'ordre canonique des mots, ou encore au niveau du type de constructions ou de marquage des constituants.

Le test d'allophrases (allo-setences) adopté par Lambrecht 1994 constitue, en effet, le cadre interprétatif des réalisations linguistiques de même sens mais représentant des formes différentes. Dans le cas des réponses de B aux différentes questions de A en (15), Lambrecht opère une série de vérification par le recours à des allophrases prosodiques qui ont toutes le même contenu propositionnel, mais présentant chacune une forme prosodique différente.

³⁷ idem

Un test de question/réponse a pour but la vérification de l'élément informationnel portant l'accent saillant dans chaque énoncé (qui est noté informellement, ici, en lettres capitales), ce qui mène à l'observation des réalisations différentes :

(15) i. A.: Wohin fährt Karl morgen?

Où va Karl demain

B.: Karl fährt morgen nach BERLIN

Karl va à BERLIN demain

ii. A.: Wann fährt Karl nach Berlin?

Quand Karl va-t-il à Berlin

B.: Karl fährt MORGEN nach Berlin

Karl va à Berlin DEMAIN

iii. A.: Wie reist Karl nach Berlin?

Comment Karl se rend-il à Berlin

B.: Karl FÄHRT morgen nach Berlin

Karl va en voiture (..)

iv. A.: Wer fährt morgen nach Berlin?

Qui va à Berlin demain

B.: KARL fährt morgen nach Berlin

KARL va à Berlin demain

Cependant, Lambrecht porte sur le caractère d'interchangeabilité des allophrases, il observe que celle-ci ne peuvent en aucun cas être interchangeables sous réserve d'être compromises et inappropriée chez le locuteur. De ce fait, il postule que le sens et la fonction des différentes formes sont assujetties à un jugement de la part des locuteurs et relèvent de la compétence grammaticale.

Le niveau de structure informationnelle est, donc, introduit dans l'architecture grammaticale pour rendre compte de cet aspect.

Examinons les concepts de base à l'origine de l'articulation fond-focus de la SI.

3.2. L'ARTICULATION; FOND-FOCUS; LES UNITÉS FONDAMENTALES DE LA SI

3.2.1. FOND INFORMATIF COMMUN: CONTENU ET GESTION

L'origine de la notion de Fond commun - *Commun Ground (CG)*- remonte à Karttunen³⁸ qui y voit une façon de modéliser les informations connues pour être mutuellement partagées et continuellement modifiées en communication. Ceci a permis la modélisation de la distinction entre les présuppositions, exigées par le CG d'entrée, et les assertions ou le contenu offert, comme la proposition de changement dans le CG de sortie. Cette distinction paraît pertinente aussi bien pour le conditionnement de l'information, que pour les changements permanents apportés au CG, en ce sens l'information doit être conditionnée en conformité avec le CG au point où il est instancié et prononcé.

En (16) par exemple, il peut être expliqué pourquoi (16.a) est acceptable, mais (b) est inapproprié: En (a), la première phrase introduit les informations que le locuteur a un chat, qui est rappelé par la présupposition dans la deuxième clause. Cela contraste avec (16.b), où la deuxième phrase introduit les informations que le locuteur a un chat qui est déjà construit dans le fond informatif d'entrée (CG d'entrée).

(16) a. J'ai un chat, et j'ai dû apporter mon chat chez le vétérinaire.

b. # J'ai dû amener mon chat chez le vétérinaire, et j'ai un chat.

[cf. van der Sandt, 1988]

³⁸ Karttunen, L., 1974, p. 181-194

Au sens de Krifka (2007), la notion de CG suppose au préalable que les orateurs pourraient changer de CG en accommodation aux présuppositions³⁹. Ces faits, controversés, selon lui, pourraient être ajoutées implicitement au CG en conformité aux exigences que le CG d'entrée soit d'un certain type. C'est pourquoi dans (17) par exemple on notera facilement que (17.a) est acceptable, or que (b) est loin de l'être:

- (17) a. J'ai dû amener mon chat chez le vétérinaire parce qu'il était malade.
b. J'ai dû amener mon gorille chez le vétérinaire parce qu'il était malade.

La notion de CG avait d'abord été appliquée à des informations factuelles, mais a vite été appliquée aux référents du discours. Cette notion ne consiste pas seulement en un ensemble de propositions qui sont supposées être mutuellement acceptées (ou la conjonction de cette série en une seule proposition), mais elle concerne aussi en un ensemble d'entités introduites dans le CG. Ces entités peuvent être introduites explicitement, par exemple, par NP indéfini, ou elles peuvent être accommodées comme en (17.a). Ils peuvent être repris par un pronom, comme dans la deuxième clause de (17.a), ou par IP définie, qui remplissent les exigences de la CG d'entrée. Le choix des termes anaphoriques dépend de la récence de l'antécédent, ce qui rejoint clairement de la notion de conditionnement informationnel de Chafe.

³⁹ Krifka, M., 2007, pp13-55

Les propriétés du CG que nous venons de mentionner, ont trait, tous, à la condition de vérité de l'information dans le CG, Mais peuvent être, par ailleurs, subsumées sous la rubrique de mise en valeur du contenu du fond informationnel - CG content⁻⁴⁰, dans quel cas, il doit également contenir des renseignements sur les intérêts manifestes de communication et les objectifs assignés des participants. Par exemple, les questions n'ont généralement pas d'ajouter des informations factuelles au CG, mais indiquent, en d'autres termes, les besoins informationnels des participants qui devraient être satisfaites par l'interaction conversationnelle des deux actants. Krifka 2007 propose d'appeler cette dimension la Gestion du CG, ce qui concerne la façon dont le contenu CG devrait se développer.

Tout comme le contenu CG, la gestion du CG est censée être partagée, Ceci sous-entend que la responsabilité et la prise en charge de la gestion du fond commun informatif peut être asymétriquement distribués entre les participants. La distinction entre les notions de fond commun et gestion du fond commun est importante, et leur prise en charge peut être associée aux différents aspects de la SI.

3.2.2. FOCUS ; UNE UNITÉ FONDAMENTALE DE LA SI

Dans certaines langues comme l'anglais, l'information peut être structurée par le Focus, tel qu'il est mis en valeur par l'accent tonique, peuvent être utilisés pour le conditionnement de l'information, comme dans les réponses aux questions, cf. (19), mais, associés à des particules comme *seulement*, cf. (18), peuvent aussi CONDUIRE A DE DIFFERENTES INTERPRETATIONS (I.E. DIFFERENTES CONDITIONS DE VERITE)⁴¹:

⁴⁰ Idem, p.15

⁴¹ Ibid., P17

- (18) a. A: Qu'a montré John à Marie?
B : John a montré à MARIE les photos
- b. A: A Qui a Jean montré les photos?
B: Jean a montré [MARIE] _F les photos.
- (19) a. Jean a seulement montré Marie [LES PHOTOS]_F.
- b. Jean a montré seulement [MARIE] _F les photos.

Les conditions de vérité des réponses B dans (18) sans doute sont les mêmes, tandis que les conditions de vérité des réponses en (19) différentes. Une seul et même dispositif linguistique, l'accent phrase, peut être utilisé pour emballage informationnel ainsi que pour la construction du contenu.

Il ya deux façons possibles de faire face à cette démultiplication des fonctionnalités telles que l'accent: on présume que les deux utilisations de la même fonctionnalité sont essentiellement indépendants, tout comme l'utilisation des accents toniques en anglais pour exprimer le Focus et de distinguer des mots tels que REcord et reCORD. L'autre consiste à supposer que la fonction doit être interprétée d'une manière particulière logique pour des fins de conditionnement de l'information et de fond construction du informatif.

Le terme *focus* est un terme général qu'on doit aux études linguistiques anglophones, en anglais il désigne tout élément distingué dans une configuration quelconque d'éléments. L'élément que l'on dit être focus ou en focus (*focused* en anglais) se distingue d'autres éléments qui constituent le fond informatif. Au sens

de Rooth, le Focus indique la présence d'alternatives qui sont pertinentes pour l'interprétation des expressions linguistiques⁴².

Le terme *focus* est souvent employé dans un sens proche de celui de *centre* (*center*) désignant l'objet privilégié d'un mécanisme ou d'un processus cognitif. C'est ainsi qu'on trouve dans les approches de pragmatique non-formelle les notions de *focus of attention* (Chafe 1974), *focus of interest* (Bolinger 1985), *focus of empathy* (Kuno 1977) ou *focus of contrast* (Chafe 1976).

Le concept de focus apparaît, donc, essentiel en phonologie ou dans les approches de la structure informationnelle où il se présente comme notion de base pour le traitement et l'examen du conditionnement informatif et du phénomène de construction du fond informationnel⁴³. Le marquage peut être « horizontal » : c'est le cas d'un accent qui est plus proéminent que les accents qui l'entourent. Il peut être « vertical » : c'est le cas d'un élément qui est en concurrence avec d'autres alternatives au sens de (Rooth 1992).

Dans les approches formelles de la structure informationnelle, le terme *focus* désigne l'accent nucléaire en anglais (toute phrase présente un accent qui se distingue de tous les autres), c'est-à-dire l'accent proéminent dans un domaine prosodique. C'est le focus prosodique. Au sens de Krifka, le focus est typiquement marquée in-situ et peut être constaté au niveau du mot : "*Expression focus is typically marked in-situ, not by clefts or other types of movement. It can focus on constituents below the word level, and it can be deeply embedded within a sentence*"⁴⁴ ; ainsi le focus prosodique est ancré sur la syllabe distinguée d'une

⁴² Rooth, M., 2007, pp56-67

⁴³ Büring, D., 1997.

⁴⁴ Krifka, M., 2007, p20

unité lexicale constitutive d'un constituant de la phrase ; cette unité et/ou ce constituant est appelé le porteur du focus (*focus exponent*). Le terme *focus* désigne, donc, le porteur du focus et ses propriétés, en particulier les propriétés qui sont associées au fait qu'il porte le focus prosodique de l'énoncé ou bien un focus prosodique (dans un domaine inclus dans celui de l'énoncé).

Le focus informationnel, qu'il soit lié à la sémantique d'une classe d'adverbes qu'on appelle « sensibles au focus », dans le phénomène dit d'association avec le focus (on emploie parfois le terme de *focus quantificationnel*) et enfin, qu'il soit lié à l'expression d'un contraste, le focus contrastif ou contraste. Par exemple:

(20) Paul didn't come.

paul n'est pas venu.

Who came ?

qui est venu?

Only MAry came

seule Mary est venue

[Krifka 2007:21]

Dans (20), le terme *focus* est employé pour désigner à la fois :

- (a) l'accent nucléaire (noté en majuscule) ancré sur la syllabe *ma* de *mary*,
- (b) l'unité lexicale et/ou le GN *Mary*,
- (c) le terme qui résout la question *qui est venu ?* (on emploie aussi *rhème* pour référer à ce terme),

(d) le terme associé à *only* et enfin

(e) le terme qui entre dans une relation de contraste avec *Paul* dans ce contexte.

On emploie le terme *focus* aux sens pragmatique ou sémantique illustrés en (20c), (20d) et (20e) sans qu'il soit nécessairement fait référence à une quelconque propriété prosodique.

Examinons maintenant les différentes propriétés du Focus.

3.2.2.1. FOCUS INFORMATIONNEL

Dans la plupart des acceptions, dans la littérature réservée au concept de focus informationnel, le focus apparaît comme le constituant qui résout une question en conformité aux valeurs de condition de vérité. C'est, par exemple, le groupe nominal (GN) Adam dans les réponses de B dans (21) la réponse elliptique (versions B.ii) étant dans la plupart des contextes la plus appropriée.⁴⁵

- (21) a. A. : Qui est venu hier soir?
B. : i. Adam est venu hier matin
ii. Adam
- b. A. : Qui a-t-il vu hier matin ?
B. : i. Il a vu Adam hier matin
ii. Adam

⁴⁵ Marandin J.-M., 2005, p.31-80.

Le XP qui résout la question est prosodiquement distingué, ce fait est remarqué dans de nombreuses langues. En français, il est distingué dans le contour intonatif : le contour final (ou nucléaire) est ancré sur sa frontière droite. En (22), le contour descendant est ancré sur *Adam* et la séquence de constituants qui le suivent (*est venu hier matin*) porte une intonation qui se rapproche de celle qu'on observe sur les appendices⁴⁶. En (22), les symboles H et L (High (haut) et Low (bas) sur la troisième ligne représentent les tons (dont le type est sous-spécifié ici) qui entrent dans la définition du contour associé à l'énoncé :

- (22) a. A. : Qui est venu hier matin?
 B. : Adam est venu hier matin

H L L

De ce fait, on peut inclure la distinction prosodique comme trait définitoire du focus informationnel. Il est généralement admis que, dans des langues, la distinction prosodique est la marque de la focalisation informationnelle. Le fait logique de répondre à une question et le fait de recevoir une distinction prosodique spécifique appartiennent à deux dimensions distinctes.

Dans le cas de questions multiples comme en (23.A), observent qu'un seul XP reçoit la distinction prosodique caractéristique du XP qui résout la question, généralement le dernier⁴⁷: typiquement, le GN les étudiants de première année en (23B) ne reçoit pas le même contour que *Adam* dans (21) ci-dessus alors que tous deux résolvent la question.

⁴⁶ Cf. Beyssade, C., Marandin, J.-M. & Riolland, A., 2003.

⁴⁷ Marandin et al. 2002, Büring 1998, krifka 1992-2007

- (23) A.: Quels étudiants étudient quoi dans ce département ?
B.: (i) Les étudiants de première année étudient la syntaxe,
(ii) ceux de seconde année la sémantique

[Beysade et al. 2004]

En outre, ils distinguent l'approche sémantique de la notion de focus informationnel (approche dite 'focus to accent') de l'approche prosodique (dite 'accent to focus'). Cette approche permet, par ailleurs, de distinguer les notions de focus étroit (narrow focus) : lorsqu'une partie seulement de l'énoncé résout la question et d'énoncé all focus : lorsque l'énoncé tout entier résout la question.

Les GN *Adam* en (21) et (22) sont des focus étroits, de même le numéral vingt-quatre en (24); l'énoncé *Marie est arrivée* est un énoncé all focus en (25).

- (24) Combien a-t-il écrit de romans policiers depuis sa retraite ?
Il a écrit vingt-quatre romans policiers en 10 ans
- (25) A.: Que s'est-il passé alors ? / Pourquoi es-tu si heureux ?
B.: Marie est arrivée

[ibid.]

Pour certains, l'énoncé all focus reçoit une réalisation uniquement déterminée par la syntaxe. Selkirk a proposé le mécanisme de projection du focus pour unifier le traitement du marquage du focus étroit et de l'*all focus*⁴⁸.

⁴⁸ Selkirk, E., 1995, p.550-569.

Du point de vue sémantique, la notion de focus informationnel a reçu deux définitions: une définition directement pragmatique en termes informationnels reprenant plus ou moins la notion d'information proposée par l'Ecole de Prague et une définition formelle qui repose sur l'hypothèse d'une articulation de l'énoncé (Fond-Focus) soit au plan syntaxique soit au plan du contenu de l'énoncé.

3.2.2.2. APPROCHE PRAGMATIQUE DU FOCUS

L'approche pragmatique du Focus repose sur l'examen de la réalisation prosodique de l'XP focal qui véhicule une information nouvelle. Il est cependant, considéré comme focus tout XP qui résout une question et apporte une information nouvelle sous la contrainte de restriction apportée par le test sous forme de question-réponse afin d'isoler justement cette information que l'on ne possède pas ; et par voie de conséquence isoler le focus dans un énoncé.

Cette description, qui est introduite et communément utilisée en linguistique, présente au moins deux ambiguïtés. La première ambiguïté a été identifiée par Prince 1981. Le terme *information nouvelle* (vs *ancienne*) peut avoir deux sens. Selon le premier, *information nouvelle* renvoie à une information inconnue pour le destinataire. Selon le second, *information nouvelle* renvoie à une information (connue ou inconnue du destinataire) qui n'a pas encore été introduite dans l'univers de discours partagé par les interlocuteurs. Les deux dimensions ne coïncident pas, compte tenu de cela, Prince 1981 propose une distinction qui s'articule autour de deux séries d'opposition : nouveau/ancien pour l'interlocuteur (*hearer new/old*) et nouveau/ancien dans le discours (*discourse new/old*). La première renvoie à une idée d'informativité et la seconde n'est pas éloignée de la notion de contenu activé/non activé proposée par Chafe.

Lambrecht 1994 a soulevé la seconde ambiguïté clairement identifiée. Il faut bien distinguer entre la nouveauté (vs l'ancienneté) d'un référent de discours, ce qui correspond au fait qu'il est déjà introduit ou non dans l'univers de discours, et la nouveauté (vs l'ancienneté) du contenu (ou d'une partie du contenu) de l'énoncé⁴⁹. Seule la seconde est susceptible de donner sens à la notion de focus informationnel. De ce point de vue, il n'y a aucune corrélation entre le statut ancien/nouveau d'un référent du discours et son emploi comme focus informationnel⁵⁰, ce qui revient à distinguer deux sens différents l'un référentiel et l'autre relationnel: "Referential and Relational Givenness-Newness are logically and empirically independent of one another. An entity can be referentially given, but part of what is relationally new" un XP qui dénote un XP actif peut être un focus informationnel Chafe⁵¹, Lambrecht⁵². C'est le cas du GN *Mrs. Clinton* dans (26)

(26) A: *Good morning. I am here to see Mrs. Clinton again.*

Bonjour. Je suis ici pour voir Mme. Clinton encore

B: *Sure. Mr. Smith. Let's see...One of her assistants will be with you in a second.*

Bien sûr M. Smith. Allons voir... Un de ses assistants sera avec vous dans une seconde.

I'd like to see [HERE_F] today. I'm always talking to her assistants.

⁴⁹ Cf. Prince (1981), Selkirk et Kratzer (2006)

⁵⁰ Gundel, J.- K. 1988.,p.209-239.

⁵¹ Chafe W., 1994,

⁵² Lambrecht, K., 1994.

Je voudrai LA voir aujourd'hui. Je parle toujours à ses assistants.

[Vallduví and Engdahl 1996]

Le référent de (*HERE*) (LA) dans (26), *Mrs. Clinton*, est préférentiellement donnée (ancien), mais nouveau du point de vue relationnel, i.e. (partie du) focus de la phrase. Le fait de dénoter un référent du discours actif ou inactif est orthogonal au fait d'être focal ou non.

3.2.2.3. APPROCHE FORMELLE DU FOCUS

Dans le but d'une représentation formelle des marques du Focus, Jackendoff introduit des traits syntaxiques marquant le focus par la lettre (*F*) ; des traits opérant en valeur syntaxique binaire. Dans sa représentation le *F* marque la phrase qui porte le focus⁵³, en ce sens si une phrase n'est pas marquée par *F* est dite phrase non focalisée. Ainsi à chaque phrase correspond une représentation articulée, à (27) et (28) correspondent respectivement les configurations (29) et (30) :

(27) (Who painted the shed yesterday?)

Qui a peint le hangar hier ?

JOHN painted the shed yesterday.

JOHN a peint le hangar hier

(28) (When did John paint the shed?)

⁵³ Jackendoff, R., 1972., p.53

Quand John a-t-il peint le hangar ?

John painted the shed YESTERDAY

(29) [S [NP John]F [VP[Painted [NPthe shed]] [NPyesterday]]]

(30) [S [NP]John] [VP[VPpainted [Npthe shed]] [NP yesterday]F]]

[Rooth, 2006:57-59]

Le trait *F* a pour but de relier les caractéristiques phonologiques du Focus aux traits sémantique et pragmatiques. Indépendamment des principes phonologique et sémantiques qui se réfèrent au trait *F*.

Cependant, il faut distinguer deux principes fondamentaux dans la modélisation de Jackendoff:

- a. le principe phonologique selon lequel *F* correspond au stress de prééminence dans certain domaine : "If a phrase *P* is chosen as the focus of a sentence *S*, the highest stress in *S* will be on the syllable of *P* that is assigned highest stress by the regular stress rules."⁵⁴
- b. le principe sémantique : The semantic material associated with surface structure nodes dominated by *F* is the Focus of the sentence. To derive the Presupposition, substitute appropriate semantic variables for the focused material. Il est, de ce fait, généré des objets sémantiques qui ont des variables dans la position du Focus dans la phrase. La présupposition correspondant à (5) est une proposition ouverte '*y painted the shed*

⁵⁴ Idem, p.55

yesterday (Y a peint le hangar hier)', avec un variable *y* dans la position de la phrase focalisée.

Afin d'éviter la confusion que peut générer l'utilisation du terme standard de présupposition en sémantique, Rooth propose, dans le cadre de sa sémantique alternative, le terme de "*squelette du focus*" pour désigner les objets sémantiques qui ont des variables de substitution dans la phrase focalisée.

*"[...] the focus skeleton is closely related to the constructs used in current semantic accounts of focus. A rough idea is that the focus skeleton functions as a schema which is matched to the discourse context, and which is referred to in the semantics of certain constructions."*⁵⁵

D'autre part, dans une phrase assertive Jackendoff⁵⁶, distingue deux composantes : la présupposition qui correspond au fond et le focus. Le focus correspond au XP qui est distingué prosodiquement. Le focus informationnel est indissociable de son marquage prosodique. Selon lui, la présupposition *est formée en remplaçant le Focus par une variable sémantique appropriée x dans la représentation sémantique* conformément au principe sémantique (a) que nous venons de mentionner. Prenons pour exemple l'assertion en réponse dans (31) :

(31) A: Qui est sorti ?

B: Maria (est sortie)

H L L

⁵⁵ Rooth, M., 2007, p.59

⁵⁶ Jackendoff, R., Op.cit

Le GN *Maria* est prosodiquement distingué : il soutient, alors, le focus. Le fond est formé en substituant une variable appropriée (une variable sur les humains) dans la proposition dénotée par la phrase : Sortir (x). Le fond est une propriété que l'on peut représenter par une lambda-abstraction : λx Sortir(x). Jackendoff appelle son extension $\text{Presupp}(x)$. Asserter revient à asserter que le focus est un élément de l'extension de la présupposition (= fond) (32.a) : (32.b) représente le contenu de l'assertion de (31.B).

(32) a. $\text{Focus} \in \lambda x \text{ Pressup}(x)$

b. $\text{Maria} \in \lambda x \text{ Sortir}(x)$

Jackendoff, à partir d'exemples de questions polaires – comme dans (33)- illustrer ce qu'est un focus. Cependant, il ne dissocie pas focus et distinction prosodique dans sa modélisation, pour les énoncés déclaratif assertif, l'articulation fond-focus n'est délimité que par ce qu'il appelle "assertion", c'est-à-dire force illocutoire, ce qui ne rend pas compte des réalisations prosodiques.

(33) Did Maxwell kill the judge with a HAMMER?

Was it with a HAMMER that Maxwell killed the judge?

[Jackendoff 1972 :231 (6.5) (6.6)]

Selon lui, la force illocutoire peut se manifester sous plusieurs formes et que l'interprétation de l'articulation en fond-focus varie selon cette force : "*For other sentence types, such as questions and imperatives, the assertion will obviously take a different form*"⁵⁷. Cette notion d'articulation fond-focus et sémantique

⁵⁷ *ibid*, p.246

illocutoire à été reprise, plus tard, dans Jacobs 1981 et développée dans Beyssade et al. 2003.

En ce qui est de l'interprétation de l'articulation fond-focus, Jackendoff établie une série de vérification sur l'énoncé déclaratif assertif, ce qui constituera après, une contrainte établie selon des alternatives sémantiques de présuppositions en (34) :

- (34) a. λx Pressup(x) is a coherent set in the present discourse
b. λx Pressup(x) is well-defined in the present discourse
c. λx Pressup(x) is amenable to discussion
b. λx Pressup(x) is under discussion

[ibid.:246]

La contrainte (34) est remarquablement floue. Les deux premières formulations sont très générales et semblent renvoyer au fait que tout prédicat ou quantifieur est restreint contextuellement. Les deux dernières (34.c/d) renvoient à une toute autre dimension ; elle renvoie au discours en cours. De fait, le flou de (34) renvoie au flou qui règne sur la caractérisation pragmatique du fond dans la littérature relative à la structure informationnelle.

L'emploi du terme *focus* se révèle donc susceptible d'ambiguïté et à l'origine de confusions qui sont dues, en réalité, au fait que focus prosodique, focus

informationnel, focus quantificationnel et focus contrastif n'étaient pas distingués et étaient supposés relever d'une théorie unifiée.⁵⁸ Selon (Beysade et al., 2003) :

*L'emploi du terme focus est un vecteur de confusion lorsqu'on pense que focus prosodique, informationnel, quantificationnel et contrastif doivent être distingués et que l'emploi d'un terme unique fait que l'on regroupe des phénomènes hétérogènes.*⁵⁹

Vallduví & Vikuna (1998), proposent une autre distinction qui a pour but de palier au flou qui entoure la caractérisation de l'articulation fond-focus. Ils distinguent deux dimensions autonomes et orthogonales : l'articulation thème-rhème et Kontrast. Ils supposent que le trait distinctif du kontrast est le fait d'être associé à un ensemble d'alternatives :

"If an expression a is kontrastive, a membership set $M = \{ a, .. \}$ is generated and becomes available to semantic computation as some sort of quantification domain. We are roughly adopting the basic semantic import of "focus" in alternative semantics (Rooth 85, 92): a set of alternatives for the "focused" constituent is generated as an additional denotation. M is a set of objects matching a in semantic type. Furthermore, the members of M have to be "comparable" to a (Krifka 1991-92: 19). The limitation to comparable objects is meant to capture ontological and contextual restrictions."⁶⁰

Le Kontrast proposé par Vallduví & Vikuna est associé à la proéminence prosodique. Dans la logique de la sémantique proposé, les particules dites sensibles au focus (PSF) sont considérées comme "sensibles au kontrast" ; autrement dit, l'associé de ces particules sensibles au focus est kontrastif.

⁵⁸ C'est, par exemple, le cœur de la théorie de la saillance prosodique en anglais proposée par Rooth, voir (Rooth 1996-2006) pour une synthèse détaillée

⁵⁹ Beysade et al., 2003, p.83

⁶⁰ Vallduví E., & Maria Vikuna 1998, p.83

Vallduví & Vikuna caractérise l'articulation thème-rhème, qui est en réalité différente de celle de fond-focus, et isolent les constituants suivants : thème (ce qui correspond au fond), et rhème (qui correspondra au focus informationnel), dans un second plan, ils opèrent une partition du thème en link et tail. Ensuite, propose que le link dans la partition link-tail du thème soit toujours contrastif.

Vallduví & Vikuna observent, aussi, que sur de nombreux exemples de langues étudiés, les traits de contrastivité et ce qui relève des marques syntaxiques, morphologiques et prosodiques sont réalisables de façon différentes et peuvent être distinguées : *"The fact that both contrast and rhematicity exploit pitch accent as a structural correlate in English has contributed to the blurring of the distinction between rheme and contrast"*⁶¹.

Dans la continuité, une autre distinction analogue à celle de Vallduví & Vikuna, à été opérée par Kiss 1998, elle distingue dans l'articulation deux catégories de focus : le focus identificationnel qui correspondrait au rhème Contrastif, et le focus informationnel correspondant au rhème de Vallduví & Vikuna⁶²

En ce qui est de l'approche des phénomènes inhérents au terme *focus* partent de l'examen des propriétés sémantiques de la prosodie, de la grammaire des adverbes et de la pragmatique. (Ce que nous examinons dans le 2^{ème} chapitre)

3.3. DONNÉ VS NOUVEAU ; PERSPECTIVE DE CONSTRUCTION DU FOND INFORMATIF COMMUN (CG)

⁶¹ Idem, p.85

⁶² Bonne synthèse dans Kiss, K., 1998, p.245-273.

3.3.1. QU'EST CE QUI EST *DONNÉ*?

La notion de *donné* (*given*) est définie pour rendre compte du phénomène de désaccentuation en prosodie et pour raffiner l'analyse du fond informationnel. Elle a reçue deux types de définitions. La première définition est pragmatique, met en évidence le fait qu'un constituant soit répété dans le discours. En ce sens, est donné un XP qui répète un XP du contexte qui précède immédiatement. C'est la notion descriptivement adéquate pour rendre compte du phénomène de désaccentuation (phénomène très répandu en prosodie de l'anglais).

Depuis Chafe la notion de *donné*, constitue une catégorie très importante de la structure informationnelle, elle indique, par ailleurs, que la dénotation d'une expression est présente dans le contenu du fond commun informatif immédiat⁶³. Au sens de Krifka, la notion de *donné* se réfère toujours à la dénotation des expressions contextuelles :

*"A feature X of an expression α is a Givenness feature iff X indicates whether the denotation of α is present in the CG or not, and/or indicates the degree to which it is present in the immediate CG."*⁶⁴

Cette définition de la notion de *donné* permet d'envisager le degré dans lequel une expression est donnée, si elle est au maximum saillante (cf.§4 4.2 ci-dessous) dans le fond commun informationnel immédiat ou elle est seulement donnée sans plus ; ou encore, si elle est donnée dans fond commun informationnel général ou pas du tout donnée. Par exemple, le terme *shirt* reçoit normalement l'accent nucléaire dans (61b), il ne peut le recevoir en (35d) car il est déjà mentionné dans le contexte:

⁶³ Chafe W. L. 1975,p. 27-55.

⁶⁴ Krifka, M., 2007, p.22

- (35) a. A.: What did Mary give to Paul?
b. B. : She gave him a red SHIRT
c. A. : And to
d. B. : She gave him a BLUE shirt (# SHIRT)John ?

[Marandin, 2004]

Il faut, cependant préciser que la notion de *donné* se réfère toujours à la dénotation de l'expression et non à l'expression elle-même, elle est associée à deux groupes distincts de phénomènes permettant de rapporter la donation ; à savoir les expressions anaphoriques spécifiques qui ont des propriétés dénotatives, et d'autres dispositifs grammaticaux et phonologiques tels que la désaccentuation, l'ordre des mots et la suppression qui peut marquer d'une façon arbitraire, des constituants comme déjà *donnés*. (Voir §3.3.2 ci-dessous).

La seconde catégorie de définitions attribuées à la notion de *donné* est d'ordre sémantique. Elle repose sur la notion de thème de discours (TD)⁶⁵ telle que définie dans Büring (1997). Est donné le XP qui apparaît dans la proposition ouverte qui exprime le contenu commun du TD.

On peut inclure le premier type de définitions sous le second et conserver la généralisation selon laquelle les XP donnés ne sont pas accentués (Cf. Krifka 2006, Büring2005 et autres). Bien que certains linguistes soutiennent que la notion de *donné* est de nature discursive (Marandin 2004,). Elle participe à la construction du fond commun informationnelle et de la partition informationnelle (*donné vs nouveau*) :

⁶⁵ Büring, D., 1997, p.68

- a. elle contribue à la réalisation de la structure informationnelle par les moyens phonologiques, syntaxique (Marquage du Topic "T-mark" et du Focus "F-mark"),
- b. elle implique un processus cognitif complexe d'interprétation et de dénotation dans la structure informationnelle.⁶⁶

En ces sens, la notion de *donné* s'avère une donnée très importante dans la construction et la gestion du fond commun informatif.

3.3.2. EXPRESSIONS ANAPHORIQUES ET DÉNOTATION

Les expressions anaphoriques sont des formes linguistiques spécifiques qui indiquent l'état des notions supposées être données en corrélation avec la dénotation des expressions s'y réfèrent dans le discours, cet état est généralement exprimé par des pronoms personnels, des clitiques et l'inflexion personne, des démonstratives, les articles définis, aussi bien que les articles indéfinis qui indiquent que leur référent n'est pas donné. Les articles définis peuvent être utilisés pour indiquer si une dénotation est donnée dans le fond commun informationnel général, alors que les clitiques et les pronoms indiquent généralement que leurs dénotations sont données dans le fond commun informationnel immédiat.

Il existe, en ce sens, une vaste littérature sur les dispositifs anaphorique et leur fonctionnalité dans la reprise du topique⁶⁷. Dans une perspective communicative, l'énonciateur a sa propre représentation hiérarchique des différents moyens

⁶⁶ Buring, D., 2005, p.2

⁶⁷ Cf. Charolles, M., 2002, 2007

linguistiques à sa disposition (formes zéro, clitiques, pronoms, démonstratifs ...), qu'il utilise selon la dénotation dans le fond communicationnel immédiat lesquelles dénotations sont classées par rapport à leur statut référentiel donné. Les expressions anaphoriques sont utilisées, en ce sens, pour rendre compte des dénotations les plus saillantes dans le discours.

3.3.3. DÉSACCENTUATION, SUPPRESSION ET ORDRE DES MOTS

En sus des expressions anaphoriques, Il existe trois autres moyens pour indiquer le statut donné des expressions: la désaccentuation, la réduction de la réalisation prosodique des expressions qui sont *données* dans le contexte immédiat; la suppression, qui peut être considérée comme une forme extrême de la réduction et la réalisation d'une expression dans un ordre non-canonique, généralement précédé d'une réalisation suivant un ordre canonique (phénomènes de topicalisation et de focalisation). Ceci est illustré dans les exemples suivants:

- (36) a. Dix ans après John a hérité d'une ancienne ferme, il a vendu
[le hangar] _{donné}.
- b. Bill est allé au Groenland, et Marie_ non.
- c. Bill a présenté au garçon une fille.
- * Bill a présenté un garçon la fille.
Bill a présenté la fille à un garçon.

[Cf.Umbach (2003)]

Dans le premier exemple, *Le hangar* est désaccentué, et doit être compris comme se référant à la ferme mentionnée précédemment. S'il ne l'est pas, cela supposerait une autre dénotation totalement différente, un autre *hangar* ou *le hangar* qui est venu avec la ferme (ne faisant pas référence à la *ferme*). L'exemple (b) illustre un

VP elliptique, qui renvoie à un sens dénotatif du VP. Les exemples de (c) montrent que, les constituants donnés précèdent les constituants nouveaux. C'est une règle avec une charge fonctionnelle élevée représentée par un ordre libre des mots.

Etant donné que le Focus est un constituants qui n'est pas donné généralement, et qu'il est réalisé avec une proéminence prosodique, il a été proposé que le Focus est une notion complémentaire de la notion de *donné* afin que cette dernière puisse être éliminée de la terminologie théorique⁶⁸. Mais certains constituants donnés peuvent être focalisés, et en ce sens porter l'accent de proéminence. Par exemple, il est possible de projeter en position focale des pronoms, comme en *Marie ne voyait que [LUI]_F*⁶⁹.

3.3.4. LE TOPIQUE (TOPIC)

3.3.4.1. TOPIQUE ; UNITÉ PAS TOTALEMENT "ANCIENNE" DANS LE CONDITIONNEMENT INFORMATIF

Les termes «*Topique*» et «*commentaire*» sont utilisés le plus souvent pour faire référence ce qui a été introduit dans les réflexions linguistiques en tant que "sujet psychologique" et "prédicat psychologique". Le premier terme se réfère à l'objet auquel l'énonciateur pense, et le second se réfère à ce que l'énonciateur en pense.

En termes plus étroitement liés à la SI, Topique revient à qualifier et désigner l'entité qui identifie à l'énonciateur à propos de quel sujet suivent les informations et les commentaires dans un discours. Cela suppose que l'information dans la

⁶⁸ Cf. Daneš 1970, Sgall et al. 1986

⁶⁹ Voir aussi Marandin 2004 qui propose d'analyser l'inversion libre des langues romanes non pas par le statut focal du GN sujet, mais par le statut donné du GV.

communication humaine et la mémoire est organisée d'une certaine façon afin qu'il puisse être dit au sujet de "quelque chose".

Reinhart ⁷⁰ a intégré cette notion de Topique "topic" dans une théorie de la communication qui fait usage de la notion du fond commun (CG) dans le phénomène de conditionnement informatif. Selon elle, les nouvelles informations ne sont pas seulement ajoutées au contenu CG sous forme de propositions non structurées, mais elles sont plutôt associées à d'autres entités, comme le montre l'exemple suivant :

- (37) a. [Aristote Onassis] **Topic** [a épousé Jacqueline Kennedy] **Commentaire**.
b. [Jacqueline Kennedy] **Topic** [a épousé Aristote Onassis] **Commentaire**.

[Cf. Krifka2007 :42]

(37a, b), expriment la même proposition, mais avec des structures différentes où en (a) l'information porte sur *Aristote Onassis*, tandis qu'en (b) elle concerne *Jacqueline Kennedy*.

Cela conduit à considérer le Topic comme étant le constituant qui identifie une entité ou un ensemble d'entités parmi les constituent du commentaire qui peuvent être ajoutés au contenu du fond informatif (ou le construire).

Tout comme la notion de *Focus*, la notion de *Topic* n'a pas été utilisée dans la terminologie de manière propre. Chafe a appelé ce qui est défini dans (64) "Topic", un terme qui devrait être réservée aux sujets grammaticaux. Pour éviter toute confusion, Vallduví (1992) et Vallduví & Engdahl (1996) ont utilisé le terme «lien». Dans l'École de Prague, la notion de sujet est appelé «thème», et confondu

⁷⁰ Reinhart T., 1982, p.53-94

avec l'information ancienne/connue chez Daneš⁷¹. Même si dans de nombreux cas les constituants du topic sont *anciens* dans un sens infèrent au contexte, il existe certainement des cas de *nouveaux* topics. Le cas de (38) introduit une nouvelle entité dans le discours et, en même temps, est utilisée comme dénotation du topic, ce qui revient à introduire une donnée nouvelle au contenu du fond informatif.

(38) [Un bon ami à moi] _{Topic} [épousé Britney Spears l'année dernière]
commentaire

[Vallduví 1992]

Les notions de thème / commentaires sont parfois confondues avec les notions de Contexte / Focus. Cependant, il existe des sujets qui contiennent une mise au point. Et le commentaire ne doit pas être identique à l'objet soit:

(39) A: Quand [Aristote Onassis]_{Topic} a-t-il épousé Jacqueline Kennedy?
B: [Il] _{Topic} [l'a épousé [en 1968] _{Focus}] _{commentaire}

[ibid]

Le topic inclut la possibilité d'un commentaire fait à propos d'un ensemble d'entités. C'est ce qui explique la manière typique par laquelle les phrases

⁷¹ Daneš F., 1974, p. 106-138

quantifiées sont interprétées, où deux séries sont reliées par un quantificateur qui peut être réalisé comme déterminant ou comme adverbe:

- (40) a. Chaque zèbre du zoo était malade.
b. La plupart des zèbres du zoo ont été malades.
- (41) Les Zèbres du zoo sont généralement malades.

[ibid]

La présence de quantificateur, fait relevant de la thématisation/topicalisation⁷² dans des phrases pareilles, opère des restrictions au niveau des entités relevant du thème, et exprime l'ampleur par laquelle le commentaire est valable pour les éléments de l'ensemble. En présupposant que les phrases comme (40), (41) sont à propos des zèbres expliquent pourquoi les quantificateurs en langage naturel sont conservatifs, c'est pourquoi la valeur de vérité des phrases qui contiennent un quantificateur peut être vérifiée en examinant l'ensemble de restrictions (ici l'ensemble des zèbres). Il est important de noter que la restriction des quantificateurs n'est pas toujours Topicale, mais dans la majorité des cas il est, et la propriété de conservativité qui est motivé dans ces cas est transférée dans les cas où les quantificateurs ne sont pas Topicales.

En générale, une phrase a un seul topique, qui peut être comparé à une carte de fichiers, pour ainsi emprunter la métaphore de Reinhart, La façon la plus simple pour ajouter des informations est de les ajouter sur une seule carte de fichiers⁷³. Dans le cas de phrases présentant deux ou plusieurs topiques possibles (où une

⁷² Voir, par exemple, Charolles (1997), Guimier (1993, 1996), Leeman (1998), pour un exposé détaillé sur la topicalité des adverbiaux et des circonstants

⁷³ Cf. Jacobs J., 2001, p. 641-681.

relation entre deux cartes de fichier est exprimée), Il est créé une nouvelle carte-fichier dans laquelle seront inscrites les informations concernant à la fois les deux topiques.

En sus de la dichotomie Topique/ commentaire, certaines théories supposent aussi une structuration en fonction en terme de Thème/prédicat⁷⁴. Cela pourrait nous amener à s'interroger si la notion de Topique/commentaire doit être considérée comme termes relevant de la SI. Sans aucun doute, la structure Topique/commentaire est un phénomène de conditionnement informatif ; (39.a) et (b) conditionnent la même information mais de façon différente, de manière à ce qu'il soit inscrit sur la fiche d'*Aristote Onassis* et de *Jacqueline Kennedy*, respectivement.

3.3.4.2. TOPIQUE CONTRASTIF

Phonologiquement, il est admis dans la littérature traitant du topique, qu'un topique contrastif est un topique qui port un accent démarcatif, c'est-à-dire une intonation montante, comme on peut le remarquer dans la réponse B dans (42). Ils ne constituent pas, certes, une catégorie de conditionnement informatif en soi, mais représentent une combinaison de Topiques et de Focus, comme indiqué dans l'exemple suivant: Il s'agit d'un Topique référentiel qui contient un focus, jouant ainsi, le même rôle joué par un Focus, à savoir indiquer des alternatives. Dans ce cas, le topique contrastif indique les alternatives possibles au topique référentiel.

⁷⁴ Cf. Reinhart T., op.cite.

(42) A: What do your siblings do?

Que font tes frères et sœurs?

B: [My [Sister]_{Focus}]_{Topic} [studies Medicine]_{Focus}, and [my [Brother]_{Focus}]_{Topic} is [working on a FREIGHT ship]_{Focus}.
 ([ma [sœur] _{Focus}]_{Topic} étudies [médecine] _{Focus}, et [mon [frère] _{Focus}]_{Topic} [travaille sur un bateau de marchandises] _{Focus}.)

[Krifka,2006 :44]

Dans la première clause de la réponse B, le focus sur *sœur* indique une alternative au Topique *ma sœur, mon frère*. La raison typique pour laquelle la présence d'une alternative est mise en évidence est d'indiquer que la présente clause ne fournit pas toutes les informations attendues. C'est pourquoi souvent la présence de topiques contrastifs est révélatrice d'une stratégie de réponse supplémentaire dans la gestion du fond commun informationnel (CG). Il est souligné, par ailleurs, au sens de Krifka⁷⁵, il s'agit du phénomène d'accommodation qui affecte la gestion du CG.

Dans le cas de l'exemple suivant, un topique contrastif peut accommoder une question plus générale, introduite par Qui et où?

(43) A: Where were you (at the time of the murder)?

(Où étiez-vous (au moment du meurtre)?)

B: [[I]_{Focus}]_{Topic} [was [at HOME]_{Focus}]_{Comment}.

⁷⁵ Krifka, M., 2007,p.45

B: [[j'] Focus] Topique [étais [à la maison] Focus] Commentaire.

[ibid. :44]

Toutefois, il convient de signaler que l'on peut trouver des topiques contrastifs également dans les cas où l'idée d'une stratégie de questionnement n'est pas facilement applicable. Dans l'exemple (44) la réponse donnée ne satisfait pas les attentes exprimées dans la question, en combinaison avec une intonation montante dans le commentaire, cela indique que l'assertion est la meilleure stratégie trouvée par l'interlocuteur, mais ne peut satisfaire tous les besoins communicatifs.

(44) A: Est-ce que votre sœur parle chinois?

B: [Mon [FRERE] Focus] Topique [[SI] Focus] Commentaire.

[ibid.]

Il convient de préciser, aussi, que l'accent mis sur un Topique est généralement interprété comme: une précision dans la catégorie des alternatives, dans ce cas, les Topiques alternatifs. L'accent est marqué par une intonation montante, mais ce n'est pas le Focus principal de la phrase, qui est porté sur un constituant du commentaire.

3.3.5. LA NOTION DE CADRAGE ET DE DELIMITATION

Au sens de Jacobs, la notion de cadrage est étroitement liée à la notion de topique référentiel, notions qui ne sont pas, d'ailleurs, nettement séparées. Chafe, qui souligne leur différence, utilise justement le terme "Topique" pour préciser cette fonction.

Qu'est-ce que alors une fonction cadrative? Les exemples (45) et (46) nous donnent une idée claire sur la propriété cadrative, certainement en (45) le topique référentiel est *Adam* et en (46) *Daimler-Chrysler*, en fait l'état financier d'Adam forme un cadre référentiel relatif à Adam qui délimite les alternatives, de même l'Allemagne ou l'Amérique pour Daimler-Chrysler.

(45) A: Comment vas Adam?

B: {Financièrement/ en ce qui concerne l'argent}, il va [bien]_{Focus}

(46) A: How is business going for Daimler-Chrysler?

Comment vont les affaires pour Daimler-Chrysler?

B: [In GERmany]_{Frame} the prospects are [GOOD]_{Focus}, but [in AMERica]_{Frame} they are [losing MOney]_{Focus}.

[En Allemagne]_{Cadre} les perspectives sont [BONNES]_{Focus}, mais en [AMerique]_{Cadre} ils [perdent de l'argent] _{Focus}.

[ibid. :47]

Il est admis souvent que les adverbes tels que *financièrement* ou en *Allemagne* sont des cadratifs qui spécifient le cadre dans lequel l'expression doit être interprétée; Selon Chafe, le cadrage est utilisé pour limiter l'applicabilité de la prédication principale à certain domaine restreint. Dans les cas semblables à (45) qui contiennent un prédicat évaluatif (pour affiner) indéterminé en ce qui concerne la dimension de l'évaluation (Financièrement, mentalement, spirituellement, etc), cela peut être précisé par la fonction cadrative des adverbiaux de précisent la dimension privilégiée. La spécification de cette dimension référentielle n'exclue pas des assertions du type *En ce qui concerne son état financier, il a gagné une grosse somme d'argent*.

Il apparaît, en tout cas que les cadratifs indiquent le type d'informations générales qui ne peuvent être données sur un thème vu la restriction des alternatives du Focus, mais ils peuvent insérer un cadre référentiel dans lequel une mise au point et un affinement relatifs au topic sont donnés.

Compte tenu de leur fonction référentielle, les cadratifs limitent systématiquement le discours au champ de notions qui peuvent être exprimées en relation au contexte ; d'une certaine manière: envisager une notion telle que *il a subi une opération récemment* ne peut être admis dans le champ référentiel de *financièrement*.

D'une manière différente, Charolles propose de définir les cadres de discours comme des unités textuelles regroupant des propositions entretenant un même rapport avec un critère sémantique spécifié par un introducteur de cadre : celui-ci peut être d'ordre thématique, organisationnel, spatial, temporel, énonciatif...⁷⁶ Si l'expression introductrice de cadre a une fonction représentationnelle, elle a en outre une fonction instructionnelle, du fait même qu'elle indexe, non seulement la proposition à l'initiale de laquelle elle se trouve, mais aussi, possiblement, un certain nombre de propositions subséquentes.

Charolles considère que les introducteurs de cadre présentent certaines affinités avec les SN détachés dits « topiques », dans la mesure où ils contribuent à une même fonction de repérage. Mais ce dernier concerne les participants à la prédication principale pour les topiques, alors qu'il s'applique à l'état de choses (fait exprimé par l'énoncé ou l'énonciation) auquel réfère la phrase pour les adverbiaux, remplissant par là-même une fonction de cadrage.

⁷⁶ Charolles M., 1997, p. 4

En tout cas, comme dans (45) les cadres alternatifs jouent un rôle très important, et donc on peut supposer que les cadratifs expriment une focalisation dans la mesure où ils opèrent un choix à l'intérieur de l'ensemble des cadres référentiels et supposent l'inclusion de la proposition dans un cadre bien précis. En l'absence de perspectives alternatives envisageable, la présence des cadratifs s'avère non justifiée. Cette fonction étroitement liée à la présence de perspective d'alternatives leur assigne clairement un rôle important dans la Structure informative se rapportant, ainsi, à la gestion du fond commun informatif (CG), car, d'une autre façon, ils impliquent qu'il existe d'autres aspects pour lesquels d'autres prédications pourraient tenir. De ce fait, ils se rapprochent du fonctionnement du topique contrastif (Cf. § 3.3.4.2 ci-dessus), car eux aussi opèrent une catégorisation de la question complexe en des sous-questions.

3.4. ANALYSE DANS LA PERSPECTIVE SI : LES FAITS OBSERVES ET IMPLICATIONS

Dans les études portant sur la Structure informationnelle (SI), une classification est opérée pour extraire trois catégories de faits observables au sein d'un dispositif de paires minimales question/réponse.

La première catégorie porte sur l'examen de l'accent nucléaire de l'énoncé qui est porté par le constituant (XP) qui résout la question si les allophrases sont des réponses appropriées.

En (47), l'accent nucléaire est porté par le constituant qui résout la question, (mentionné, ici, en lettres capitales), ou par le dernier item lexical quand la question est totale (47.iv).

(47) i A: Who did Paul introduce to Sue?

Qui Paul a-t-il présenté à Sue

B: a. Paul introduced BILL to Sue

Paul a présenté BILL à Sue

b.# Paul introduced Bill to SUE

ii A: Who did Paul introduce Bill to ?

B: a. Paul introduced Bill to SUE

b. # Paul introduced BILL to Sue

iii A: What did Paul do at the party?

B: a. Paul introduced Bill to SUE

b. # Paul introduced BILL to Sue

iv. A: What happened at the party?

B: a. Paul introduced Bill to SUE

b. # Paul introduced BILL to SUE

[Cf. Rooth ,1992_2006]

La deuxième catégorisation concerne les éléments accentués/désaccentués, le test de question/réponse valide, dans ce cas, les réponses adéquates ou non. Jackendoff (1972), fait remarquer que dans une réponse, la partie qui reprend la question peut être « désaccentuée » ou accentuée. Ce cas de figure est observé dans des réalisations comme (48) où la séquence *ate the beans* peut être accentuée en (48.ii) ou désaccentuée en (48.i). Quelque soit la réalisation de la partie qui reprend la question "*the beans*" ou la partie qui résout la question "*Fred*", on remarquera, toujours, que les accents portant sur ces séquences ne sont pas identiques.

- (48) i. A.: Who ate the beans?
Qui a mangé les haricots ?
B.: FRED ate the beans
A
- ii. A.: Well, what about the BEANS ? Who ate
THEM?
B.: FRED ate the BEANS
A B

[Jackendoff, 1972: 259]

La modélisation de Jackendoff, fait apparaître le cas prototypique de l'accent nucléaire porté souvent sur la partie qui résout la question.

La troisième catégorie concerne le cas des adverbes restrictifs (seulement) ou additifs (même, aussi), qui sont considérés comme étant des particules associées au focus, des particules focales (Cf. König 1991) ou encore, des particules sensibles au focus. L'*association avec le focus* est un fait observable concernant la réalisation prosodique particulière touchant l'argument de l'adverbe qui porte l'accent nucléaire.

L'exemple donné par Rooth (1992), sur l'anglais, nous donne une idée claire sur la notion de particules sensibles au focus (PSF) et sur l'association avec le focus. Il opère une série de tests de vérification, articulés sur deux plans sémantique et pragmatique, sur les alternatives introduites par des adverbes restrictifs et additifs. Il remarque que ces particules opèrent un contraste et délimitent le focus,

et que les énoncés n'offrent pas les mêmes conditions de vérité ni les mêmes interprétations :

- (49) a. Paul only introduced BILL to Sue
- i. Posé: Paul a présenté personne d'autre que Bill à Sue
- ii. Présumé: Paul a présenté Bill à Sue
- b. Paul only introduced Bill to SUE
- a. Posé: Paul a présenté Bill à personne d'autre que Sue
- b. Présumé: Paul a présenté Bill à Sue
- (50) a. Paul even introduced BILL to Sue
- i. Posé: Paul a présenté Bill à Sue
- ii. Présumé: On s'attendait à ce que je présente n'importe qui d'autre plutôt que Bill à Sue.
- b. Paul even introduced Bill to SUE
- i. Posé : Paul a présenté Bill à Sue
- ii. Présumé: On s'attendait à ce que je présente Bill à n'importe qui d'autre plutôt qu'à Sue

[Rooth, 1992]

dans (49a) et (50a) , *only* porte sur *Bill*, en (49b) et (50b) *only* porte sur *Sue*. Les énoncés (49a) et (50b) ont les mêmes conditions de vérité mais pas la même interprétation; par contre, les énoncés (49.a) et (50b) n'ont pas la même interprétation et n'ont pas les mêmes conditions de vérité Cette dernière observation a conduit certains chercheurs (Cf. Büring 1997, Rooth 2006, Krifka

2006) à poser que le niveau de SI ne devait pas être considéré comme un niveau purement pragmatique.

En résumé, l'approche en termes de SI permet de distinguer, dans une perspective pragmatique et sémantique, les différentes manifestations des faits du langage observés à partir de la répartition du contenu de l'énoncé en des entités distinctes :

- Ancré dans le contexte / ajouté au contexte (informatif),
- La relation prédicative (*aboutness*) entre un prédicat et un prédicatum (sujet logique, topic),
- Le contraste déclenché par les alternatives sémantiques et référentielles à partir de l'examen de l'interprétation entre posé et présupposé.

L'examen de la SI peut être envisagé sous différentes dimensions formelles (syntaxe, prosodie, morphologie), que ce soit dans une même langue ou selon les langues, elle constitue un niveau de représentation à part entière dans la grammaire, distinct de la syntaxe, de la prosodie et de la morphologie.

Examinons maintenant un autre phénomène étroitement lié aux données de la SI : la saillance.

4. THÉMATISATION /RHÉMATISATION UN PHÉNOMÈNE SAILLANT.

4.1. LA SAILLANCE ?

Le concept de saillance tire ses origines du terme de prégnance (*Prägnanz* en allemand) dans la Théorie de la Gestalt (*Gestalttheorie*), appelée aussi psychologie de la forme, et des travaux de Max Wertheimer relatifs à la physiologie de la perception visuelle⁷⁷. C'est dans le domaine de la perception visuelle que la notion de saillance et la distinction entre *figure* et *fond* ont été explorées par Landragin.

Etroitement liée au phénomène de perception cognitive, la saillance se laisse définir comme le traitement, tant au niveau perceptif qu'au niveau linguistique et discursif, d'un ensemble de propriétés qui affectent une entité quelconque et la rendent plus accessible et mise au premier plan perceptif ou mental. Il est ainsi admis, communément, que ce qui est *saillant* est ce qui vient en premier à l'esprit, ce qui attire l'attention et la capte.

*La saillance intervient fortement dans l'interprétation d'un énoncé en situation de dialogue ou dans la compréhension d'un texte : mettant en avant un élément du contexte, elle dirige l'attention sur cet élément et rend sa prise en compte prioritaire dans le processus de résolution de références et coréférences.*⁷⁸

La saillance peut être appréhendée sur deux plans distincts :

- plan perceptif qui touche les caractéristiques de représentations via la forme accessible directement par les différents sens, dans ce cadre on peut

⁷⁷ Cf. Guillaume, P., 1979

parler, par exemple, de la saillance visuelle qui se dessine via une forme, une couleur, un contour, une perspective, etc.

- plan cognitif qui touche les caractéristiques de représentations mentales non accessible directement mais lié à la compréhension des différentes formes de représentations mentales

La saillance en linguistique concerne l'appréhension des entités du discours à travers les différentes caractéristiques dans l'univers discursif ou énonciatif : propriétés lexicales, syntaxiques et sémantiques phonétiques et prosodiques.

La notion de *saillance* est étroitement liée ainsi au processus physique et matériel de contrast telle une "*figure sur un fond*"⁷⁹, ce processus peut être opérant grâce à des aspects physiques perceptibles. Dans le cas du discours parlé, ce sont les traits prosodiques qui captent l'attention et oriente vers l'entité la plus saillante.

D'autres faits liés à la compréhension et à l'interprétation forment les aspects sémantiques de proéminence, ces faits s'inscrivent dans le processus mental et cognitif inhérent à l'intelligibilité du langage. Considérant les exemples suivants :

- (51) La substance doit être manipulée **avec précaution**.
- (52) C'est avec précaution que la substance doit être manipulée.
- (53) La substance doit être manipulée avec précaution.
- (54) C'est la substance qui doit être manipulée avec précaution.

⁷⁸ idem

⁷⁹ ibid

Dans (51), le marquage typographique (écriture en gras), affecte automatiquement au fragment "*avec précaution*" une démarcation visuelle, donc physique, du point de vue de sa forme, il est perçu alors comme étant l'élément le plus saillant dans l'énoncé entier. En sus, cette saillance physique entraîne, au niveau perceptif, une saillance cognitive qui suscite une interprétation pouvant être lue comme "*c'est avec précaution que la substance doit être manipulée*". Le caractère exposant, ici, de "*c'est avec précaution*" correspond à un contraste.

Dans des énoncés comme (52) et (54), sans aucun marquage prosodique particulier ni typographique aucune saillance n'est affectée au segment "*C'est avec précaution*" dans (52) ni au segment "*la substance*" dans (54); cependant l'analyse syntaxique de tout l'énoncé, dans les deux exemples, rend compte d'un procédé de mise en relief -ici de focalisation dans (52) et topicalisation en (54)-, par l'utilisation d'une structure clivée introduite par un présentatif, ce qui affecte au segment clivé un caractère de saillance cognitive.

Par ailleurs, (53) n'offre aucun marquage (ni caractère gras, ni présence de présentatif); au premier abord, on peut postuler sur l'absence de traits de saillance. N'empêche que dans toute proposition, il est opéré des choix tant au niveau de l'ordre des mots tant au niveau de la fonction grammaticale ou thématique assurées par chaque élément, le choix de thème dans la relation, il revient à dire que tous ces éléments représentent eux-mêmes des facteurs potentiels de saillance. Ainsi dans l'analyse syntaxique de (53), on arrive facilement à affecter le trait de plus grande saillance cognitive à l'entité "*substance*" du fait que : hiérarchiquement elle occupe la première position, grammaticalement elle assure la fonction sujet et logiquement elle matérialise le thème de la proposition.

En résumé, la saillance s'applique à des éléments distinguables visuellement (cas de la saillance physique). Elle concerne, aussi, les facteurs mis en jeu étroitement liés aux aspects de perception cognitive.

4.2. FACTEURS ET PROPRIETES LINGUISTIQUES LIEES A LA SAILLANCE

Les facteurs liés étroitement au phénomène de saillance peuvent être regroupés sous deux catégories essentielles : facteurs formels et facteurs sémantiques⁸⁰.

Concernant les premiers, Cette distinction permet d'isoler des facteurs concrets liés à la représentation formelle de l'énoncé : caractéristiques prosodique, grammaticales, syntaxique et lexicales.

Les facteurs sémantiques, quant à eux, relèvent de la saillance cognitive ; plusieurs plans sémantiques peuvent faire apparaître des distinctions que ce soit au niveau : du mot, de l'énoncé ou du discours.

En continuité des travaux sur la saillance, Landregin établie une distinction, cette fois-ci, plus précise qui concerne la saillance linguistique, et qui intègre les différents facteurs de sous-jacent tant au niveau physique (perceptif) qu'au niveau cognitif (mental) ; il opère une catégorisation des différents facteurs qu'il situe par rapport aux différents plan de l'analyse linguistique : (mot, fonction grammaticale, représentation syntaxique, énonciation, et intonation), ceci permet de distinguer des sous-catégories de la saillance physique (**P-saillance**) et de la saillance cognitive (**C-saillance**).

Ainsi nous pouvons distinguer, sur le plan formel (forme de l'énoncé) les sous catégories suivantes :

⁸⁰ Cf. Stevenson R. J., 2002

4.2.1. P-SAILLANCE LIÉE AU MOT

Comme nous l'avons évoqué, un peu plus haut, cette forme de saillance, met en valeur les facteurs liés à la matérialisation de certains mots qui captent l'attention, que ce soit par leurs aspects marqué lexicalement ou phonétiquement.

Le caractère de saillance conféré à certains mots est, donc, généré par leur nature même. Dans un contexte dialogique, la concrétisation de certains mots constitués de phonèmes particulièrement saillants : diphtongue, stress, glottalisation (pour l'arabe) Dans un contexte dialogique, les mots comprenant des phonèmes présentant des caractéristique phonétiques à réalisation distinctive, sont perçus comme étant les plus saillant.

Les exemples le plus courant sont le cas d'un grand nombre d'onomatopées, qui offrent un accent lexical particulier, ou encore le cas des allitérations offrant des assonances intrinsèquement saillants comme nous le montre cet extrait d'une chanson de Gainsbourg :

(55) " Dans les 3 jours, voilà le **tac-tac-tac**
Des **mitraillettes** qui reviennent à l'**attaque**"

[Serge Gainsbourg, *Bonnie and Clyde*]

La Présence d'onomatopée offre de facteurs de saillance à toute la proposition grâce au caractère lexical du terme "**tac-tac-tac**", d'autant plus qu'il est relié, dans la répétition, à la notion de "**3 jours**". De même pour l'allitération observée dans "**Des mitraillettes qui reviennent à l'attaque**" où la succession de syllabe (i.e. gras) donne plus de saillance à l'ensemble des mots reliés puis à l'énoncé.

Un autre facteur de saillance intrinsèque au mot est sa catégorie grammaticale, il est admis que les noms propres offrent, généralement, plus de saillance (Garrod &

Sanford, 1988)⁸¹, ils captent l'attention et opère linguistiquement comme un focus d'attention (*Focus of attention*) Chafe (1974).

D'autres mots tels que certains déictiques, présentatifs ou locatifs (ceci, ça, là), offrent plus de saillance, dans un contexte énonciatif. Cette saillance est étroitement liée au fait qu'ils s'appuient référentiellement sur un fond informationnel partagé dans l'univers discursif.

4.2.2. P-SAILLANCE LIÉE À LA RÉALISATION PROSODIQUE

Dans la réalisation prosodique, plusieurs procédés peuvent être mis en œuvre afin de spécifier et situer une quelconque information en premier plan. Dans cette perspective, l'intonation représente un facteur éligible pour la saillance (prosodique), la mise en relief prosodique, par le biais d'une réalisation particulière (Rythme ascendant, accentuation, désaccentuation, stress, intensité...) opère un contraste et promouvoit un phonème ou un groupe de souffle comme étant un élément distingué, donc, plus saillant.

L'accent tonique appliqué sur un élément de l'énoncé oral lui affecte un facteur élevé de saillance Lambrecht (1994), Rossi (1999), et rend cette entité plus accessible ainsi que l'élément du discours lui correspondant.

Dans le cas des phrases interrogatives, l'intonation ascendante affecte un critère de saillance au dernier élément de l'énoncé (i.e. Le focus). (Lambrecht, 1994) caractérise cette distinction et observe la variation opérée par l'accent tonique sur des éléments de l'énoncé interrogatif en français.

⁸¹ Cf. Garrod & Sanford, 1988, cit.in Landragin (2005)

- (56) a. Tu vas **où** ?
b. Où tu **vas** ?
c. Où vas-**tu** ?

[Lambrecht, 1994, p. 245]

Grace à l'accent interrogatif, l'élément le plus saillant (ici focalisé) est le lieu en (56a), l'action en (56b) ou l'agent (l'interlocuteur) en (56c).

En sus de l'accent tonique dans la réalisation prosodique, d'autres critères prosodiques peuvent affecter le facteur de saillance d'un élément de l'énoncé oral : la lenteur, le rythme d'élocution (rupture vs continuité), la pause venant ponctuer éventuellement un mot ou un groupe de mots. Ces éléments physiques liés à la concrétisation prosodique d'un énoncé, caractérisent le facteur de saillance lié au mot ou au groupe de mots auxquels ils se rapportent et les marquent comme les entités les plus pertinentes, les plus accessibles, donc les plus saillantes dans l'énonciation.

Les gestes accompagnant les mots en énonciation peuvent aussi donner plus de centralité aux mots. En contexte dialogique, un geste ou une mimique accompagnant la réalisation d'un mot ou d'une entité quelconque lui affecte plus de saillance, puisque ces signes paralinguistiques marquent une insistance expressive centrée sur une entité déterminée dans l'énoncé (qui pourrait d'ailleurs correspondre des fois à l'interlocuteur dans le cas de tour de parole), elles représentent un facteur physique de saillance lié au mot.

4.2.3. L'HIÉRARCHIE SYNTAXIQUE COMME FACTEUR DE P-SAILLANCE

Dans toutes les langues, l'hierarchie dans la structure syntaxique est la représentation de l'ordre canonique de l'énoncé, toutefois cette hiérarchie peut être modifiée, par divers procédés synyaxiques, pour des fins d'expressivité ou de marquage d'un segment bien déterminé.

Dans les procédés de mise en relief et de contrast (i.e. procédés de thématisation, rhématisation, topicalisation, focalisation, ...) plusieurs moyens peuvent intervenir dans la structuration syntaxique marquée d'un énoncé. Les constructions syntaxiques dédiées à la mise en premier plan d'une entité de l'énoncé sont bien connues : l'extraposition (le détachement), le clivage et la mise en position initiale.

La construction la plus utilisée pour ses fins est la clivée "*c'est...qui...*" introduite par un présentatif, elle permet de rendre plus saillant l'entité objet de la monstration. Les constructions introduites par "*il y a*" sont aussi considérées comme étant une réalisation syntaxique offrant une saillance explicite⁸² comme peut en témoigner les exemples suivants :

(57) *C'est **le triangle rouge** qui doit se mettre à côté du bleu.*

[Landragin, 2004 : 7]

(58) a. J'ai **ma voiture** qui est en panne.

b. Ma voiture est en panne.

[Lambrecht, 1994 : 14]

(59) Y'a **le téléphone** qui sonne.

[Ibid : 144]

Nous pouvons, ainsi, distinguer aisément, l'entité la plus saillante (ici, en gras) grâce au simple critère syntaxique opéré par le clivage en "*c'est...qu...*", "*j'ai...qu...*"

⁸² Cf. Lambrecht, K., 1994, p. 144

ou encoure "il y'a...qu...". Le détachement en tête de phrase, aussi, permet d'affecter un critère de saillance qui concerne, cette fois-ci, l'élément détaché en tête de proposition. L'entité extraposée en tête de proposition, assurée généralement par la reprise pronominale est l'entité la plus saillante ; de part sa position en tête, sa reprise pronominale assigne son statut syntaxique de topique. Certaines autres constructions syntaxiques dites renforcées offrent un facteur de saillance plus élevé pour l'unité du discours concernée par ce "renforcement" telle que dans l'exemple donné dans (Lambrecht, 1994) repris dans (Landragin, 2004) :

- (60) a. Donne-le à lui !
b. Donne-le-lui !

[Lambrecht, op.cite. p.356]

Où (83a) offre plus de saillance à "**lui**" grâce au renforcement syntaxique opéré par l'adjonction de la préposition "**à**" qui précise un marquage sur le destinataire et devient, de ce fait, à plus forte saillance que dans (83b).

4.2.4. ORDRE ET FRÉQUENCE D'APPARITION DES MOTS COMME FACTEURS DE P-SAILLANCE

Dans toutes les langues, l'ordre des mots et la succession sont très importantes dans la présentation des entités du discours, ainsi la place à occuper par telle ou telle entité fait intervenir l'importance qui lui est attribuée dans le déroulement du discours et caractérise le facteur de saillance la concernant. Généralement les positions de début et de fin d'énoncé sont éligibles à la saillance du mot ou du groupe de mots qui y occupent. Ces places sont également favorables à l'extraction dans le cas de constructions syntaxiques à topique.

Il est un autre facteur lié intrinsèquement à la saillance d'un mot ou d'un groupe de mots c'est la répétition : le moyen, généralement, le plus simple de rappeler, d'insister, de préciser, ou de renforcer une entité dans le discours est, tout simplement, de la réactualiser ; ce qui augmente sa saillance et la rend plus accessible. La fréquence d'apparition d'un mot ou d'un groupe de mot (mis à part leurs fonctions grammaticales) est révélatrice de leur degré d'importance dans le contexte discursif.

4.2.5. RÔLE GRAMMATICAL COMME FACTEUR DE P-SAILLANCE

Dans tout énoncé, la fonction grammaticale assumé par une entité quelconque détermine sa valeur dans la relation et lui affecte un critère de saillance par rapport aux autres entités qui le détermine comme étant l'élément le plus saillant.

Identifier l'unité du discours la plus saillante revint à caractériser les classes et sous-classes grammaticales des unités matérialisées par la relation soutendue avec celle-ci ; et identifier, par la suite son l'importance dans l'actualisation et la matérialisation des référents du discours. Ainsi, le sujet est l'unité grammaticale la plus saillante, se trouvant en début d'énoncé, sa position renforce cette saillance.

Dans certains autres cas, l'élément privilégié (candidat à une forte saillance) sera autre que le sujet, c'est le cas des constructions passives représentant une inversion des fonctions grammaticales - entre sujet et complément d'objet direct - où l'élément le plus saillant est le complément d'objet réalisé dans la forme active.

Partant de ce principe, la Théorie du Centrage propose une hiérarchie des fonctions grammaticales selon les degrés de "centralité" des entités dans le

discours: sujet, puis complément d'objet, puis autres catégories⁸³. Dans Lambrecht (1996), une autre fonction grammaticale constitue un facteur explicite de saillance linguistique, c'est la fonction vocative.

(61) **Garçon !** *Il y a une mouche dans ma soupe*

[ibid.]

Ainsi "*Garçon !*", nominal exprimant l'interpellation directe, assure une fonction grammaticale du vocatif est ici hautement saillant dans (84). C'est, d'ailleurs, à travers ce cas d'exemples que Lambrecht postule du rapprochement entre les propriétés des groupes nominaux vocatifs et celles des anaphores et des cataphores, offrant, ainsi, une haute saillance à leur antécédent.

4.3. ASPECTS SÉMANTIQUES DE LA P-SAILLANCE

Les aspects sémantiques représentent de multiples facettes dans le processus interprétatif s'installant, dans le contexte global de l'énonciation, entre énonciateur et co-énonciateur. La nature de ces aspects sémantiques peut être relative aux mots (charge sémantiques, traits et signification), à l'énoncé dans sa globalité (rôle thématique, thème et de topique phrastique), et au discours avec les notions de topique discursif et de propos.

La prise en charge de ces différentes facettes dans l'analyse sémantique, en dépit de l'aspect formel linguistique permet d'isoler des paires contrastées constituant en elles-mêmes la potentialité de la P-Saillance affectée à une entité de l'énoncé. Ces paires contrastées correspondent à la distinction classique des binarité

⁸³ Cf. Grosz B. J., Joshi A. K., Weinstein S., 1995, p. 203-225.

suivante : thème-rhème ; topique-commentaire; agent-patient; posé-présumé ; connu-nouveau ; topique-focus ; prédicat-argument.

4.3.1. SÉMANTIQUE DES MOTS COMME P-SAILLANCE

Landragin (2004), relie la saillance à l'hypothèse de la thémativité des expressions référant à une personne ; point de vue de la classification de Lyons (1980) entre personnes, animaux et objets inanimés : nous effectuons, en tant qu'humains une sélection critérière dans l'intérêt accordé aux entités de l'énoncé :

[...] nous nous intéressons davantage aux personnes qu'aux animaux, aux animaux qu'aux entités inanimées, et ainsi de suite. Il s'ensuit donc que dans un énoncé composé d'une seule phrase, si l'on se réfère à la fois à une personne et à un animal ou une entité inanimée, l'expression référant à la personne sera en principe thématique, à moins que de bonnes raisons ne s'y opposent⁸⁴.

De ce fait, il postule pour les traits sémantiques des mots comme facteur de saillance physique : ainsi le trait [+humain] et/ou [+animé] augmentent la saillance de l'entité s'y rapportant.

4.3.2. RÔLE THÉMATIQUE ET P-SAILLANCE

Toutes les entités du discours assurent des rôles thématiques (accomplir/subir une action, agent/patient), ce qui permet de caractériser le facteur de saillance de l'entité contextuellement plus importante dans le discours. Certaines entités

⁸⁴Lyons, J., 1980, p. 142.

assurent d'autres rôles thématiques moins importants (l'instrument, le but, ou la localisation).

Il est à signaler que la notion de rôle thématique Dowty (1989) est à envisager au niveau phrastique⁸⁵, donc, à ne pas confondre avec la distinction binaire (thème/rhème) qui est à envisager sur le plan logico-sémantique et discursif.

Au niveau phrastique, l'entité matérialisant le thème et assurant un rôle thématique (agent/ patient) est toujours le plus saillante. Elle permet la reprise pronominale du thème et, donc, sa double référence. Cette idée rejoint la thèse de Sidner (1979) qui propose un classement des rôles thématique selon la saillance. Il propose de considérer une haute saillance à l'entité assurant le rôle de thème dans la phrase et qu'en l'absence de thème, aucun rôle thématique n'est véritablement saillant⁸⁶.

De son côté Stevenson *et al.* (*Ibid.*), en se basant sur la sémantique du verbe, et l'accessibilité dans l'esprit de l'interlocuteur, montrent que dans les phrases décrivant un événement, les conséquences de l'événement sont plus présentes que les conditions initiales. Si ces conséquences s'appliquent à l'agent, celui-ci en devient plus saillant que le patient.

Ainsi, se fonder sur la sémantique verbale peut déterminer le rôle thématique le plus saillant.

4.3.3. THÈME / TOPIQUE DE L'ÉNONCÉ ET P-SAILLANCE

⁸⁵Cf. Dowty, D., 1989.

⁸⁶Cf. Sidner, C.L., 1979.

Les données sémantiques de l'énoncé nous permettent d'extraire les notions de thème et de topique qui désignent toutes les deux ce dont l'énoncé parle (ce que nous examinons en détail dans le Chapitre §2). C'est le point de départ dans le processus de communication. La métaphore de Halliday est plus que significative, il qualifie le thème de "*peg*" de porte-manteau qui permet au locuteur d'y accrocher toutes les informations relatives au "sujet de la communication" et de construire, autour, son message.

Par opposition, le thème est corrolé au rhème, le topique au commentaire ; le rhème se définit, quant à lui, comme entité regroupant rhème et commentaire, ce qui correspond à "*ce qui est dit du thème*".

Qu'il corresponde au sujet grammatical au niveau des référents ou non Hockett ; occupe la position initiale ou autre Halliday (1967) ; ou représentant une information connue ou nouvelle de l'interlocuteur Lambrecht (1994) ; ceux sont là des critères distinctifs à considérer dans l'opposition thème/ rhème, topique/commentaire afin d'observer la saillance sur le plan énonciatif.

Il est, ainsi, à considérer comme l'entité la plus saillante le thème de par sa position initiale, ou du fait qu'il coïncide avec le sujet grammaticale, ou encore qu'il présente une information connue ; cependant le rhème est généralement repris et devient plus saillant dans une séquence succédant à la première ; ainsi la séquence la plus naturelle de deux phrases est celle où le rhème de la première est repris comme thème de la seconde⁸⁷. Cette dichotomie thème/rhème ne représente pas en elle-même un facteur intrinsèque à la saillance. Il est cependant à préciser que

⁸⁷Cf. Caron, B., 1989.

les deux unités peuvent être toutes deux l'une plus saillante que l'autre ; mais à envisager dans un contexte global qui dépasse le cadre de l'énoncé isolé.

4.3.4. LE PROPOS DE LA CONVERSATION FACTEUR DE P-SAILLANCE

Dans un contexte conversationnel, le propos de la conversation, le topique ou propos est l'entité dont il est question, qui est discutée ou développée. Le propos est de caractère implicite et s'offre intuitivement, il matérialise la cohérence d'un dialogue et s'identifie, de ce fait sans problème au cours d'une conversation.

Le propos d'une discussion peut recouvrir plusieurs entités du discours. A la suite de Chafe (1994), les propos d'une conversation peuvent être considérés comme étant les agrégats de la cohérence recouvrant événements, états et référents (« *aggregates of coherently related events, states, and referents* »)⁸⁸, ce qui peut nous donner une hiérarchisation des éléments de la structure en termes de *supertopic* et *subtopic*.

Cependant, même s'il peut recouvrir plusieurs entités du discours, le propos peut également recouvrir une entité non mentionnée explicitement, mais envisageable dans l'interprétation de la conversation ou du texte dans leur globalité. Cette considération met l'accent sur le fait que l'identification du propos d'un texte ou d'une conversation nécessite l'interprétation complète de ce texte ou de la conversation en situation.

4.3.5. LES INFÉRENCES FACTEUR DE LA P-SAILLANCE

⁸⁸ Chafe, W., 1994, p121

Le processus d'installation des chaînes de références qui s'installe entre énonciateur et co-énonciateur introduit des inférences dans l'univers discursif ; l'examen des données, au niveau pragmatique, permet de distinguer entre ce qui est connu (ou donné) et ce qui est nouveau ; entre ce qui est posé et ce qui est présupposé, c'est ce qu'apporte un énoncé par rapport à ce qui est établi du point de vue de l'information.

Comme détaillé supra (Cf. §4.1.), La distinction entre *connu* et *nouveau* est liée à celle faite entre thème et rhème. Ce qui est nouveau, du point informatif, est généralement apporté par le rhème "*le commentaire fait sur le thème*".

Déterminer l'entité la plus saillante sur le plan des inférences dépasse de loin cette idée de nouveau/connu, il s'agit de s'intéresser à d'autres critères, dans l'univers discursif, intrinsèques au fait d'être une information connue ou nouvelle, il s'agit de vérifier le critère de présence dans la mémoire de l'interlocuteur, son activation et sa stabilité par rapport à ce qui est nouvellement introduit et susceptible d'orienter le discours. Dans cette perspective, il serait judicieux de considérer ce qui est connu comme l'élément le plus saillant dans l'univers discursif en raison de sa prédominance du point de vue inférentiel :

Ce qui est connu est, pratiquement par définition, plus saillant que ce qui est inconnu ; et, toutes choses étant égales par ailleurs, plus une chose a été mentionnée récemment et introduite dans l'univers du discours, plus elle sera familière aux participants et plus elle prédominera du point de vue psychologique. ⁸⁹

Tout l'intérêt des chaînes de références repose sur le critère de l'existence d'une ou de plusieurs inférences préalables qui doivent être prises en charge tout au long

⁸⁹Lyons,J., Op.cit , p.141

de la conversation. La meilleure saillance est donc attribué au connu plus qu'au nouveau.

Sur un autre plan, la distinction entre *posé* et *présupposé* fait intervenir, à partir des données sémantique, des propositions et pas seulement des entités du discours. Entre la réalisation "ce qui est posé" et ce qui est sous-entendu "présupposé" laissé, en arrière fond, aux soins de l'interprétation, réside toute l'attention et l'interactivité en situation de conversation.

Déterminer l'entité la plus saillante, dans ce cas, revint à déterminer la proposition la plus saillante et non pas l'entité du discours la plus saillante. La proposition qui matérialise le "posé" semble être doté de plus de saillance puisqu'elle s'offre comme une donnée logico-sémantique clairement précise "dénotable" dans le processus interprétatif, au contraire du "présupposé" qui est sous-entendue, et qui s'offre comme une information supplémentaire issue du processus interprétatif et qui, par ailleurs ne repose pas sur une matérialisation la proposition entière.

4.4. FAITS LINGUISTIQUES DE LA C-SAILLANCE

Plusieurs processus mentaux s'installant entre énonciateur et co-énonciateur mettent en exergue des facteurs liés aux participants afin de privilégier la saillance (cognitive) d'une entité du discours. Ces processus peuvent être commun à tous le monde (intention, mémoire et attention); ou correspondre uniquement à un individu ou aux membres d'une communauté particulière (facteurs liés à des expériences, à des connaissances précises).

4.4.1. L'INTENTION COMME FACTEUR DE C-SAILLANCE

D'une façon générale, l'intention correspond à la volonté de quelqu'un à comprendre quelque chose et sa disponibilité à un moment précis. En tant que relié aux faits linguistiques inhérent à l'acte conversationnel, l'intention correspondrait à la disponibilité et à la volonté d'un individu à comprendre une (des) information(s) au moment de la lecture d'un texte ou, dans une discussion, comme potentialité d'anticipation et de construction du sens.

Dans une discussion, l'intention peut créer du sens dans la mesure où les intervenants créent et construisent mutuellement des inférences qui peuvent être consolidées en des schémas référentiels.

Il s'en suit que, dans un contexte conversationnel comprenant une suite d'événements, l'événement à venir soit quasiment prévisible (envisagé) compte tenu du processus inférentiel en cours. Même si la suite de la discussion ne lui correspond pas, cet événement peut être tellement saillant que le sujet veut et croit le percevoir.

L'intention doit donc être comprise comme un facteur de saillance liée au schéma de succession des événements, et par conséquent des entités de discours et aux inférences liées à ces événements.

4.4.2. L'ATTENTION COMME FACTEUR DE C-SAILLANCE

Dans le déroulement d'une conversation, les interactants adoptent des modalités différentes afin de mobiliser ses capacités et de les diriger vers la compréhension de telle ou telle entité du discours.

La façon par laquelle un individu dirige ses capacités mentales (écoute, compréhension, interprétation,...) lui permet de se focaliser sur une entité bien précise du discours qu'il juge importante dans le contexte conversationnel : compte tenu de cette attention particulière, l'entité du discours concernée devient alors plus saillante.

4.4.3. MÉMOIRE DISCURSIVE ET C-SAILLANCE

Sur le plan de la cognition, les processus d'activation, d'accessibilité, de familiarité immédiate, de récence de traitement, ou encore du traitement en court (facteurs de haute saillance cognitive); ont un lien intrinsèque avec la mémoire des intervenants dans un contexte conversationnel. Plusieurs modèles ont montré ce lien entre les représentations mentales des référents linguistiques et leurs statuts cognitifs intrinsèques à la saillance sur le plan cognition. Nous présentons trois modèles, qui nous semblent, à notre avis, plus intéressant sur un plan reliant représentation formel aux processus mentaux dans la mémoire discursive et favorisant la saillance cognitive.

Prince (1981), établit, pour les référents linguistiques, une hiérarchie incluant des statuts cognitifs inhérents à leurs représentations mentales; ainsi, sur une *échelle de familiarité* (Familiarity scale) des entités référentielles dans la mémoire des co-énonciateur, il distingue: non ancré ; ancré ; inférable à partir de connaissances conceptuelles ; inférable à partir de connaissances discursives ; évoqué dans le discours ; évoqué dans la situation.

De son côté, Ariel (1988 et 2001) établie une hiérarchie d'accessibilité ; elle propose, comme en considération des expressions référentielles, des liens entre les formes linguistiques et des niveaux d'accessibilité cognitive.

Sa liste prévoit, pour cet effet, 17 niveaux d'accessibilité de la plus forte accessibilité à la plus faible⁹⁰ ; donc de la plus forte saillance à la plus faible. Elle rattache l'accessibilité à des indices linguistiques qu'elle qualifie de *marqueurs d'accessibilité*⁹¹ : la forte accessibilité correspond niveau zéro, marquée par l'élision, la présence de pronoms réfléchis ; ensuite les pronoms clitiques ; puis viennent les pronoms non accentués ; les pronoms accentués ; les pronoms accentués accompagnés de gestes ; démonstratif proximal et groupes nominaux ; démonstratif distal avec groupes nominaux ; démonstratif proximal avec modifieur ; les démonstratif distal avec un modifieur ; les noms propres ; les descriptions courtes avec article défini ; les descriptions longues avec article défini ; les noms complets ; les noms complets avec modifieur.

Gundel *et al.* (1993) et Gundel (2003) propose une échelle de statuts cognitifs⁹². Elle rapproche la trace linguistique formelle (ici les déterminants en Anglais) et leurs statuts cognitifs sur la base des expressions référentielles qu'ils représentent. De la saillance la plus forte à sa saillance la plus faible, elle distingue les statuts cognitifs schématisés comme suit:

⁹⁰Cf. Ariel, M. , 1988; voir aussi Ariel, M. , cit.in Gundel, J., 2003, p.4 pour un exposé détaillé.

⁹¹ Cf. Delle luche, C., 2008, p.53

zéro (T. Mary saw John and then Ø heard Peter, Mary a vu John et puis Ø entendu Peter) ; flexion du verbe (Peter smokes and drinks a lot, Peter fume et boit beaucoup) ; pronom clitique (Peter saw him, Peter l'a vu) ; pronom non accentué (he knows it , il le sait) ; pronom accentué (look at me, regarde-moi) ; pronom accentué et geste (look at ME! , regarde- MOI !) ; pronom démonstratif proximal (this, ceci) ; pronom démonstratif distal (T. I want that , je veux ça) ; démonstratif proximal et groupe nominal (I see this train, je vois ce train-là) ; démonstratif distal et groupe nominal (I see that train, je vois ce train) ; démonstratif proximal et modifieur (this slow train , ce train lent) ; démonstratif distal et modifieur (that slow train , ce train lent) ; prénom (T. I saw John, j'ai vu John) ; nom propre (T. I saw Smith, j'ai vu Smith) ; description courte avec article défini (T. I saw the car , j'ai vu la voiture) ; longue description avec article défini (T. I saw the car belonging to the man down the street, j'ai vu la voiture appartenant à l'homme en bas de la rue) ; nom complet (T. I saw John Smith, j'ai vu John Smith) ; nom complet et modifieur (I saw the old John Smith living down the street, j'ai vu le vieux John Smith qui vit en bas de la rue).

⁹²Exposé détaillé dans Gundel, J., 2003, Op.cite.

in				uniquely		type
focus	> activated	> familiar	> identifiable	> referential	> identifiable	
<i>it</i>	<i>this/that/ this N</i>	<i>that N</i>	<i>the N</i>	<i>indefinite this N</i>	<i>a N</i>	

[ibid., p.7]

- Focus focalisé (*it*) ;
- activé (*that, this, this N*) ;
- familier (*that N*) ;
- identifiable de façon unique (*the N*) ;
- référentiel (*this N, a N*) ;
- statut (type identifiable) qui correspondant à la possibilité d'identifier un type (*a N*).

Comme le montre ces trois hiérarchies, les statuts cognitifs présentés sont intrinsèquement liés aux représentations des expressions référentielles et des processus "activés" dans l'univers discursif : accessibilité, familiarité et activation.

Toutes ces trois hiérarchies, comme montré supra, reposent essentiellement entre la distinction entre représentations linguistique et statuts cognitifs ; bien qu'elle ne sont pas fondés sur des critères reliant les expressions référentielle à un statut bien déterminé dans le processus mental ; cependant elles restent floue et contestées Landargin (2005) ,Reboul & Moeschler, (1998).

4.4.4. MÉMOIRE À "LONG TERME" ET C-SAILLANCE

Landragin (2004) ajoute une autre sphère de représentation cognitive des expressions référentielles sur la base de connaissances durables et culturellement prototypiques ; ce qu'il qualifie de mémoire à long terme.

*Dans la mémoire à long terme sont ainsi associées différentes connotations à chaque mot, à chaque concept. Certaines associations peuvent être très fortes pour un individu, et nous pouvons parler en ce sens de saillance par familiarité individuelle.*⁹³

En ce sens, la mémoire à long terme correspondrait au lieu de partage des connotations associé aux mots ; ce qui constitue une saillance particulière inhérent aux caractéristiques culturelles ancrées chez l'individu ; partant de la familiarité chez l'individu lui-même aux familiarités à partir des caractéristiques propres à la culture de l'individu, en passant par la connaissance durable et prototypique.

D'une manière générale, là il est question de saillance par *familiarité culturelle*⁹⁴. Dans un contexte conversationnel, des hiérarchies de saillance se mettent en place entre les différents membres d'une communauté, mettant en valeur des relations de familiarités ancrées dans la sphère de connaissances culturellement identifiées.

4.5. SAILLANCE; IMPLICATION DANS LA THÉMATISATION/RHÉMATISATION

⁹³Landragin, F., 2004, p.14

⁹⁴Ibid.

Comme nous l'avons mentionné supra, l'approche des phénomènes de thématization et de rhématisation ainsi que les procédés qu'elles mettent en valeur sont très variés que multiples, thématiser ou rhématiser revient à mettre en premier plan une entité du discours comme étant référentiellement la plus importante.

Les aspects de saillance, évoqués plus haut, permettent tout d'abord de faciliter la compréhension des mécanismes mise en exergue de l'entité référentielle, en examinant la représentation formelle privilégiée dans les cas des opérations de thématization et celles de rhématisation.

Un autre aspect très important, à notre avis, est celui de résoudre le problème de détermination des expression référentielles, ce qui semble être un point fort de l'approche dans le cadre de la théorie de la saillance ; puisque le but de tout énoncé en contexte est de mettre en saillance une entité du discours (Stevenson, R.J., 2002).

Approcher la saillance des entités, dans les structures relevant de la thématization ou de la rhématisation, revient à caractériser le statut et la distribution de l'information (constitution et réglage de l'opposition Thème/Rhème et Donné/Nouveau). Sur un plan formel, cette distinction trouve son bien fondé dans les constructions syntaxiques relevant du clivage, extraction, introduction par présentatifs, ...etc.). Sur un plan logico-sémantique, les opérations de thématization et de rhématisation mettent en vedette la saillance d'entités reposant sur le processus d'interprétation mis en œuvre dans la succession (donné/nouveau), (posé/présumé), (ancien/nouveau). Quant au plan référentiel et cognitif, ces opération mettent en saillance les entités référentielle et leurs niveau hiérarchique mental, il est question là de rendre compte de ce qui est

introduit dans la situation de communication et pouvoir distinguer, par la suite, ses propriétés dans la cognition ; ancré, accessible, stabilisé.

L'approche de Landragin (2004) de la saillance, comme nous venons d'en détailler quelques points essentiels à notre avis, nous semble une modélisation assez complète qui sépare saillance physique et saillance cognitive, et qui nous semble tant applicable qu'envisageable dans l'analyse des opérations de thématization et de rhématisation.

Nous avons montré dans ce chapitre la complexité des notions de thématization et celle de rhématisation, ainsi que la multidimensionnalité des entreprises traitant de celles-ci à travers des modèles d'analyses variés relevant de diverses théories : Grammaire transformationnelle, grammaire fonctionnelle, niveau cognitif et sémantique interprétative, structure informationnelle, saillance et bien d'autres niveaux d'analyse encore.

Cependant, si l'on veut pouvoir décrire et comprendre ces phénomènes, il est indispensable de faire deux distinctions majeures (en dépit des coïncidences possibles)

1. celle entre le niveau énonciatif et le niveau prédicatif ;
2. celle entre niveau cognitif conceptuel et le niveau logico-sémantique interprétatif

L'état de la question nous a permis, aussi, de relever les difficultés rencontrées dans l'analyse des phénomènes de thématization et de rhématisation, et qui sont dues en grande partie au caractère aussi variable que peu saisissable de notions étroitement liées aux phénomènes en question tel que "thème", "rhème", "topic", "comment", etc. ou encore à des expressions définitives coupablement informel

comme « ce dont on dit quelque chose », « ce à propos de quoi on dit quelque chose ». Qui nous semblent compréhensibles et interchangeables, mais ne résistent pas à l'épreuve de l'utilisation pour l'analyse des données.

Les phénomènes s'avèrent, donc, des problèmes récurrents en linguistique, lié à l'utilisation de la langue usuelle, avec la fausse transparence qu'entraînent la familiarité et l'impression de compréhension immédiate, ce dans le domaine de la métalangue, où des définitions rigoureuses et motivées sur le plan théorique sont absolument requises.

En conclusion, nous adhérons à l'avis de Caron sur la nécessité de traiter ces phénomènes dans le cadre d'une théorie linguistique intégrant la sémantique au même titre que la phonologie, la morphologie et la syntaxe, et cela au niveau de l'énoncé lui-même, lieu d'interaction de ces différents plans de fonctionnement du langage. Les valeurs référentielles sont le résultat d'opérations énonciatives de détermination dont les marques font appel, pour une même opération, en fonction des langues, aussi bien à la phonologie (intonation, marques tonales, etc.) qu'à la morphologie ou la syntaxe. Les langues en général sont, un lieu de grande variation, mais révèlent également des régularités d'ordre canonique, qui coupent au travers des familles linguistiques.

Examinons maintenant, les différents outils notionnels de base à l'origine des opérations de thématization et de rhématisation.

**CHAPITRE 2. ANALYSE DES OUTILS NOTIONNELS DE
BASE THÈME (TOPIQUE) VS RHÈME (FOCUS) À
L'ORIGINE DE LA THÉMATISATION /
RHÉMATISATION.**

CHAPITRE 2

ANALYSE DES OUTILS NOTIONNELS DE BASE *THEME (TOPIQUE) VS RHEME (FOCUS) A L'ORIGINE* DE LA THEMATISATION / RHEMATISATION.

Les multiples appréhensions de la notion de thème et la mise en applications de ses propriétés divergent selon les écoles linguistiques et les modèles d'analyse proposés par les linguistes, ce qui démultiplie les entreprises faisant du « *thème* » une notion multidimensionnelle.

Cependant la définition attribué à l'outil notionnel thème semble vague, l'examen de celle-ci met en exergue plusieurs dimensions dans l'analyse linguistique et montre que les lectures diverses s'y affèrent peuvent se superposer, voire même se confondre représentant ainsi un flou conceptuel et définitoire.

Dans ce chapitre nous examinons l'outil notionnel de thème et de rhème ainsi que leurs corrélats respectifs « *topic /focus* » ou encore « *information connue* »/ « *information nouvelle* », en commençant d'abord par l'origine de ces notions de base. Dans un deuxième moment nous en interrogeons le domaine d'appréhension et d'analyse à savoir le domaine phrastique et le domaine discursif, ce qui nous a permis de dégager quelques faits linguistiques pertinents motivants les différentes implications dans l'analyse de ces notions de base. Dans un troisième moment nous abordons quelques modèles linguistiques représentatifs prenant en charge l'analyse de l'outil notionnel de thème et de rhème. Le choix de

ces modèles est délibérément personnel et motivé par l'aspect représentatif des approches qui ont, à notre avis, marquée l'entreprise linguistique de ces notions : modèle syntaxique, modèle énonciatif, modèle pragmatique et informationnel (Approche de Jacobs et celle de Reinhart qui mettent au clair les notions pragmatique de topic, focus, PSF (particules sensibles au focus), etc.). Comme conclusion nous mettons en évidence les différents plans (du moins, les plus importants à notre avis) pour un essai de cadrage théorique de l'outil notionnel de thème et de rhème.

1. L'OUTIL NOTIONNEL « THEME »

Les concepts fondamentaux de thème et de rhème ont été introduits par l'École de Prague, et en particulier par Mathesius⁹⁵, repris ensuite par Firbas⁹⁶. Les concepts de notion, détermination, repérage et sujet énonciateur permettent de rendre compte de la construction du sens en termes de représentation et de valeurs référentielles : à partir d'une situation d'indétermination d'origine, qui est celle de la notion⁹⁷, le sujet énonciateur construit et/ou co-construit les valeurs référentielles par des opérations de détermination et de repérage. Le linguiste doit se donner les outils permettant de représenter et finalement calculer la construction des valeurs référentielles.⁹⁸

1.1. THEME ; ORIGINE DE LA NOTION

La notion de « thème » est à la fois une des plus anciennes et des plus ambiguës en linguistique. Du domaine phrastique au domaine discursif, de la syntaxe à la pragmatique, ses emplois ne sont toujours pas compatibles et s'avèrent d'une

⁹⁵ Mathesius, V., 1975.

⁹⁶ Firbas, J., 1964, p. 267-80.

⁹⁷ Culioli, A., 1990, p.135-155.

⁹⁸ Idem.

multiplicité qui frise la controverse ce qui explique l'abondance des travaux consacrés à la notion.

En effet, la notion de thème trouve son origine dans l'antiquité grecque et la terminologie attestée dès Platon et Aristote pour distinguer, ainsi, les deux premières parties du discours : l'*onoma* ("nom") et le *rhêma* (« verbe ou prédicat »). Le thème se définit donc, dans ce cadre comme « ce dont on parle », le rhème, comme « ce que l'on dit du thème ». Malgré cette définition simpliste, la notion de « thème » reste quelque peu floue en raison de l'incompatibilité dans la description, en linguistique générale, de son emploi avec la réalité des faits linguistiques. D'autre part, certaines langues tel que le japonais matérialise les notions de « thème » et de « rhème » grâce à des particules dites de thématisation ou de rhématisation : ainsi, en japonais à titre d'exemple, la particule « *wa* » est une particule de thématisation⁹⁹ qui spécifie à différents niveaux de l'analyse un constituant comme étant thème, la particule « *ga* » opérant comme particule de rhématisation. La tradition grammaticale a longtemps ignoré la notion de « thème » au profit du développement de la notion de « sujet », ce n'est que grâce aux travaux sur la structure informative au niveau phrastique et textuel que l'opposition thème/rhème a été prise en charge comme universaux du langage.

De ce fait, l'outil notionnel de thème est utilisé pour identifier ce qui constitue l'objet même de l'acte d'énonciation particulier, à propos d'un énoncé envisagé dans le cadre du discours, par opposition au *propos* (ou *rhème*), qui représente le contenu de ce qui est transmis corrélativement à ce thème.

⁹⁹ Cf. Klingler D., 2003, p. 163-179.

L'interprétation classique établie la relation entre *sujet* et *prédicat* autre que l'analyse en *Thème-Propos* qui cherche à faire coïncider l'analyse syntaxique avec l'interprétation logique d'une phrase hors contexte et à dégager les éléments statiques et dynamiques qui sont constitutifs de l'énoncé. Cette distinction reçoit des dénominations diverses ; on parle aussi de *topique / commentaire*, de *présupposition / focus (foyer)* et même *d'information ancienne / nouvelle*). Ainsi, la phrase « Maria révise sa leçon » peut devenir un énoncé qui est censé répondre à une question explicite ou implicite, comme « Que fait Maria ? » « Maria » est le thème et « révise sa leçon », le propos (il y a ici coïncidence avec les constituants SN et SV). Mais s'il répond à « Que révise Maria? », le thème est alors « Maria révise (quelque chose) » et le propos, «sa leçon». A la limite, le thème peut être *absent* de l'énoncé, celui-ci constituant à lui seul le propos¹⁰⁰ ; ce serait le cas si la question avait été « Qu'est-ce qui se passe ? » ; le thème équivaldrait à ce moment-là à « Il se passe quelque chose ».

Au sein de l'énoncé, ces phénomènes sont souvent marqués, en langue parlée, par une intonation particulière, le propos ayant tendance à porter un accent contrastif par rapport au thème, qui est normalement neutre. De même, il est possible de mettre à profit l'ordre des mots pour détacher le ou les thèmes de l'énoncé : la hiérarchie thématique trouve un équivalent dans la succession gauche-droite des constituants détachés : « *Sa leçon, Maria, elle la révise* ». Cet ordre est toutefois inversé lorsque le verbe est absent : « Adorable, cette petite fille ! »

Comme nous l'avons précisé plus haut, les concepts de thème (*topic*) et rhème (*comment*) ont été introduits en premier par Mathesius qui définit le couple thème/rhème en termes d'ancien/nouveau. Nous citons Firbas, reprenant Mathesius, pour qui le thème est défini comme :

¹⁰⁰ Nous citons dans ce cas de figure tous les énoncés qui, par leur portée informative contextuelle, constituent un cas de focalisation totale : *all-focus* (tout- en- rhème)

“That which is known or at least obvious in the given situation, and from which the speaker proceeds in his discourse. In a simple connected narrative the theme usually conveys facts that are known or can be gathered from the preceding sentence.”¹⁰¹,

le rhème étant « that which the speaker states about or in regard to the theme of the utterance. »¹⁰². Ainsi pour la linguistique anglo-saxonne, dans de nombreux travaux récents, les concepts *d'ancien* et de *nouveau* ont été largement repris où l'information nouvelle¹⁰³ est assimilée au focus (Halliday) ; le reste de l'information étant considérée ancienne. Jackendoff (1972) utilise le couple information nouvelle/présupposition où le concept de présupposition se substitue à celui d'information ancienne¹⁰⁴ (Cf. §5.3. Infra). Cette définition du *focus* est reprise par Hyman et Watters: « [*focus* =] *that information in an utterance which the speaker believes, assumes or knows that the hearer does not share with him/her.* »¹⁰⁵

Le Comment quant à lui, est considéré comme étant le commentaire que l'on fait (appelé aussi propos en français), le comment est ce que l'on dit à propos du topic.

1.2. THEME vs SUJET

Comme nous l'avons précisé supra, l'outil notionnel thème rappelle celle de *sujet*, en grammaire, car cette dernière est plus commune et plus utilisée dans la description des faits de langues ; n'empêche que jusqu'à présent elle n'a pas connue une définition universellement acceptable, actuellement les niveaux

¹⁰¹ Firbas, J. 1964. Op.cit., p.268

¹⁰² Idem, p. 277

¹⁰³ Cf. Halliday, 1967

¹⁰⁴ Cf. Jackendoff, 1972

¹⁰⁵ Hyman, L. et Watters, J.R. 1984. "Auxiliary Focus", *Studies in African Linguistics* (15), p. 133-73.

d'analyse se démultiplie et la notion de sujet se voit, elle aussi, se disséquer en plusieurs notions corrélatives, ainsi on distingue:

- i. Le *sujet logique* qui pour certains linguistes, correspond au thème, et par conséquent à ce dont on parle,
- ii. Le *sujet grammatical* est fourni généralement par la structure logique de l'énoncé dans un contexte bien précis, grâce au thème et au rhème qui sont pris en charge grammaticalement par des éléments qui occupent et assurent la fonction de sujet (en ce qui est du thème) et de prédicat (en ce qui concerne le rhème). Ainsi dans une construction du type *Les clés sont sur le bureau*. "Les clés" constitue le sujet de la phrase et "sont sur le bureau." En est le prédicat. Le sujet grammatical impose les marques d'accord en genre et nombre au verbe.
- iii. En ce qui est du *sujet sémantique*, la notion de sujet se confond avec celle d'agent (celui qui fait l'action). Dans une phrase telle que *Maria fait ses devoirs*, le sujet sémantique correspond au sujet grammatical (c'est *Maria* qui fait l'action) ; mais dans *Maria reçoit un cadeau*. Ici le sujet est un sujet disjoint "Maria" n'est pas agent de l'action.
- iv. Le *sujet présupposé* correspond à ce que l'on sait déjà, c'est une donnée référentielle construite et/ou préconstruite en fonction du contexte qui précède. Ainsi le sujet présupposé peut varier selon le contexte énonciatif global. Dans la phrase *Maria a fait ses devoirs cette matinée*. Le sujet présupposé peut être *Maria a fait quelque chose cette matinée*, ou *Quelqu'un a fait ses devoirs cette matinée,...*et

A partir de ce panorama descriptif de la notion du sujet, il arrive que le thème, dans certains emplois, peut coïncider avec le sujet, mais cela n'est pas une vérité

généralisable, le thème reste en tout cas une donnée informationnelle, contextuelle et fait partie de *l'acte d'assertion*¹⁰⁶

1.3. THEME vs TOPIQUE

En général, dans une phrase assertive, on appelle *thème* le constituant immédiat (syntagme nominal) au sujet duquel on va dire quelque chose (Prédicat) ; le *thème* peut être ou non sujet de la phrase (exemple : le livre dans « Le livre est sur le bureau » / Maria dans « C'est Maria que j'ai vu hier » sont des thèmes). Par ailleurs, on appelle topique le sujet du discours défini comme « *ce dont on dit quelque chose* », ce qui est donné comme *thème* par la question de l'interlocuteur ou par la situation, par opposition au *commentaire*, qui est « *ce qui est dit de la personne ou de la chose* ».

Dans les langues indo-européennes, le topique est souvent identifié au Sujet de la phrase assertive, mais il peut être différent. La prise en charge, dans l'analyse syntaxique, de la hiérarchie permet l'observation des unités dont la principale caractéristique est d'être intégrées ou non à la relation soutendue entre les constituants de la proposition ; des unités qui sont généralement désignées par le terme de *topique*, ce qui soulève le plus de difficulté dans l'analyse, en particulier lorsqu'il s'agit de les distinguer de l'outil notionnel de thème¹⁰⁷.

Quelle approche adopter pour identifier le *thème* alors? Là une question qui semble limitative dans un premier plan empirique ; mais recèle en elle-même la nécessité d'un cadre théorique pour appréhender l'outil notionnel *thème*. Malgré que la plupart des théories syntaxiques identifient deux concepts distincts *thème* et *topique*, et en dépit du conflit terminologique dû essentiellement à la traduction

¹⁰⁶ Siblot, P. 1999, p. 35.

¹⁰⁷ Cf. Prévost S., 1998, p.13-35.

des concepts de l'anglais vers le français ; le cadre fonctionnel donne plus de sens à la distinction des deux notions et leur affecte une séparation claire sur deux niveaux en relation : niveau formel syntaxique et niveau pragmatique. Cette distinction a été clairement détaillée dans les travaux de S. Dik¹⁰⁸ pour qui le thème est caractérisé par la relation de «au sujet de» et constitue, en son sens, le point de départ de la prédication .

Toutefois la distinction topique / thème est essentielle dans la prise en charge du contexte, ce qui permet de lever des ambiguïtés liées à la situation. La distinction faite entre les deux niveaux d'analyse permet de considérer le topique (entité renvoyant à la notion de «à propos de»), et le thème, (entité définie par la relation de «au sujet de», intégré syntaxiquement à la proposition). Énonciativement, le topique est à considérer comme étant le support de la prédication, dont il délimite le domaine notionnel. Il est déterminé, directement repéré par rapport au repère situationnel (Cf. §1.2.5.2.5).

Dans la même continuité d'idées, pour Caron et Mouhamadou (1999) le topique est la trace de ce repérage situationnel¹⁰⁹, et représente « les valeurs énonciatives indiscutées des énonciateurs ou de l'un des énonciateurs »¹¹⁰. Le topique est hors assertion, soustrait aux instances de validation et de stabilisation. Cette appréhension du topique dans le cadre des opérations énonciatives et prédictives a contribué aux développements de modèles linguistique traitant du français oral ; et permis, par ailleurs, d'analyser plus en détail les phénomènes généralement inhérents à la thématization.

¹⁰⁸ Dik S. C., 1979.

¹⁰⁹ Caron, B. et Mohamadou, A. 1999..

¹¹⁰ Culioli A., 1978,p. 137-9, n. 4.

Le topique est à envisager, donc, comme étant fonctionnellement un repère qui est en principe déterminé de par son étroite relation avec un Repère Constitutif. Cette détermination, liée à la construction des valeurs référentielles, se fait selon deux Topique peut être ou repris : s'il est construit, il s'agit là d'un topique phrastique correspondant à une entrée phrastique au niveau de l'énoncé ; s'il est repris, on parlera ici d'un topique discursif.

2. LES COUPLES (THEME-RHEME)/ (TOPIC-COMMENT): QUELLE(S) DEFINITION(S) ?

Les converses thème/rhème ont été abordés dans la littérature sous diverses angles d'analyses, la distinction qu'elles reçoivent est effectivement une des plus familières qui soit en linguistique. Bien que suscitant quelques fois des conflits au sein même de l'appréhension de ces outils notionnels, la distinction est fréquemment employée dans les analyses, et critiquée pour être vague, bien que la définition de départ donnée un peu partout, depuis Mathesius, soit essentiellement la même.

D'autre part, les équivalents de l'anglais (topic/focus) puis (topic/comment) correspondant respectivement à (thème/rhème) et (thème/commentaire), ont été introduit en linguistique françaises avec un intérêt particulier dans l'analyse et employées pour démultiplier les analyses au sein de la phrase et de l'énoncé ; il en résulte que ni les données que l'on veut traiter ni les perspectives de l'analyse dans le traitement de ces outils notionnels ne sont les mêmes ; ce qui laisse apparaître une hétérogénéité (Cf. 2.3 infra) et donne naissance à un foisonnement

dans les entreprises traitant de la relation et de la distinction entre les outils notionnels thème et rhème.

2.1. THEME / RHEME

Les outils notionnels thème et rhème introduits en linguistique par l'école de Prague ; notamment par Mathesius comme précisé supra, suppose bien une distinction entre les deux outils et un cadre définitoire au sein même de la phrase. Considérés comme éléments fondamentaux nécessaires et observables dans l'assertion comme détaillé dans Mathesius (1975) qui propose la définition suivante:

Un examen [...] des phrases du point de vue de l'assertion montre qu'une majorité écrasante de phrases contient deux éléments fondamentaux de contenu: une affirmation et un élément au sujet duquel l'affirmation est faite. L'élément au sujet duquel quelque chose est affirmé peut être appelé la base de l'énoncé ou le thème, et ce qui est affirmé au sujet de la base est le noyau de l'énoncé ou le rhème¹¹¹

Bien que ces deux outils notionnels avaient été identifiés bien avant sous une autre appréhension, au préalable psychologique : sujet psychologique et prédicat psychologique qui constituent en fait une distinction binaire entre "la base de l'énoncé" et le "le noyau" qui correspondent respectivement aux concepts pragois thème et rhème¹¹².

Pour l'anglais, Mathesius, affirme que le thème de l'énoncé est exprimé, généralement, par le sujet grammatical et le rhème par le prédicat grammatical. Ce qui laisse à envisager cette binarité thème/rhème comme éléments fondamentaux

¹¹¹ Mathesius, V., 1975, p.81

¹¹² Ibid.

dans l'organisation informationnelle ; tan disque les termes de sujet et prédicat sont à envisager sur le plan de l'organisation syntaxique.

2.2. TOPIQUE / COMMENTAIRE

Les outils notionnels topique (topic) et commentaire (comment) sont issus de la linguistique américaine, par lesquels elle a remplacé les deux termes pragois de thème et rhème respectivement mais avec la même distinction de base. Ainsi nous pouvons trouver chez Hockett - comme expliqué dans Lyons (1970) - la même distinction pragoise s'agissant du cadre définitoire de topique et de commentaire : il appelle "topique la personne ou la chose dont on dit quelque chose" et "commentaire ce qui est dit de cette personne ou de cette chose"¹¹³, définitions qui reprenant exactement la distinction entre sujet et prédicat.

Lyons (1970) fait remarqué, aussi, quant à l'approche de Hockett relatives aux outils notionnels de *topic* et *comment*, que la distinction opérée par ces derniers relève de celle opérée par les outils thème et rhème ; ce qui nous permet de distinguer, dans l'analyse, le point de vue syntaxique du point de vue logico-sémantique et informatif-référentiel :

Hockett établit une distinction entre le sujet et le prédicat, qui sont des notions syntaxiques, et le topique et le commentaire (bien qu'il dise que les premiers coïncident avec les seconds dans les phrases déclaratives les plus courantes de l'anglais et des langues indo-européennes les plus connues)."¹¹⁴

Par la suite, la linguistique Européenne et Américaine ont cherché à approfondir ou à réorienter ces différents outils notionnels, et surtout celui de thème. Certains linguistes comme Chafe (1975), dont l'approche relevait essentiellement de la

¹¹³ Lyons, J., 1970, p257.

¹¹⁴ *ibid.*

pragmatique et de la sémantique référentielle, ont même préféré (pour des raisons d'innapropriation dans l'analyse) remplacer les outils *commentaire* et *topique* ou de *rhème* et *thème* par les concepts respectivement d'"*information nouvelle*" et "*information ancienne*". La distinction thème/rhème ou topique (topic)/commentaire (comment) étant inhérent à la structure de surface (du moins pour l'anglais) et ne satisfait pas aux critères d'analyse au sein de la sémantique référentielle comme le précise justement Chafe:

La distinction entre information ancienne et nouvelle est le principal phénomène qui sous-tend les discussions sur ce qui a été appelé topique et commentaire, ou thème et rhème; d'autres termes ont aussi été utilisés à l'occasion. Dans une certaine mesure la même distinction se reflète aussi dans les termes de sujet et prédicat. Ces deux derniers termes concernent plus proprement des éléments particuliers de structures de surface, non de structures sémantiques, du moins dans des langues comme l'anglais. [...] Nous avons donc besoin d'un terme qui désigne l'entité sémantique dont la signification est à décrire comme «nouvelle information». Les termes de commentaire et rhème ont tous les deux quelque inconvénient, et cela peut indiquer plus clairement la signification en question si j'utilise simplement le terme de nouveau. J'admettrai donc la position que le nouveau est la spécification qui peut être ajoutée, non à un verbe ou un nom tout entier, mais à une unité sémantique particulière à l'intérieur d'un verbe ou d'un nom." ¹¹⁵.

La situation semble, donc, peu claire; notamment à la lecture de l'état représentatif dressé par Bernard Fradin et Pierre Cadiot dans leur article d'ouverture intitulé "Présentation, Une crise en thème?" Dans la revue *Langue française*, où l'on constate notamment que l'outil notionnel thème "n'est pas une notion conceptualisée: elle s'offre comme une donnée intuitive, primitive,

¹¹⁵ Cf. Chafe W. L., 1975, p.27-55..

antérieure à l'analyse. Il est symptomatique de ce point qu'elle est souvent introduite sans être définie"¹¹⁶ .

Le titre de l'article de Michel Galmiche dans L'Information grammaticale est lui aussi très significatif: "Au carrefour des malentendus: le thème" ¹¹⁷, où l'article fait remarquer que "le discours sur le thème est hétérogène", parce que "la plupart des analyses utilisant cette notion accordent une place trop grande à l'intuition" ¹¹⁸, ce que nous illustrons dans le point suivant à travers un panorama représentatif montrant la démultiplication et l'hétérogénéité des conceptions de l'outil notionnel de thème chez les linguistes .

1.3.LES LINGUISTES; MULTIPLICITE D'ENTREPRISE ET CONSTAT D'HETEROGENEITE

Halliday (1974) dans la conception formelle de sa grammaire systémique élaborée pour la langue anglaise, le thème correspond au premier segment de la phrase qui a une fonction transitive (sujet, objet, verbe, complément, adjectif) quel qu'il soit et le rhème correspond au reste de la phrase : il peut s'agir d'un seul élément structural ou de plusieurs éléments constituant un seul élément structural¹¹⁹.

Le thème ne doit pas être confondu avec ce qui est connu (given) ¹²⁰ ; il n'est pas marqué quand il s'agit du sujet, par contre il est marqué dans les autres cas ; par exemple quand il s'agit d'un adverbial, d'une conjonction. Il joue un rôle central dans l'élaboration des textes, en particulier dans la façon d'organiser le message

¹¹⁶ Cadiot, P., & Fradin, B., 1988, p4

¹¹⁷ Galmiche M., 1992, p.3

¹¹⁸ Idem, p.2

¹¹⁹ Chafe W., 1994, p.42

¹²⁰ Idem, p.38

Daneš (1974), Firbas (1986) caractérisent le thème à partir de deux points essentiels qui constituent le dynamisme de la phrase : (i) ce qui est connu ou tout au moins évident et (ii) le point de départ du scripteur/locuteur. Firbas et Daneš s'écartent d'une conception binaire thème/rhème et considèrent ces notions sur une échelle de dynamisme communicatif ; elles sont indépendantes de leur structure syntaxique. Dans ce cadre, le thème n'est pas lié à une position spécifique dans la phrase ou dans la proposition ; il est lié au contexte précédent.

Lundquist (1980) considère le thème comme le point de départ de la phrase : une donnée qui s'offre à l'analyse dans la séparation formelle et discursive ; le thème, pour lui, au niveau du texte, est une donnée qui doit être conçue dans la partition thème/rhème au niveau du "texte" qui est distincte de la partition donné/nouveau au niveau discursif. Il spécifie :

Nous utilisons dans notre travail les termes THEME/RHEME pour la distinction DONNE/NOUVEAU au niveau du texte, les termes topic/comment sont employés, donc, pour distinguer le point de départ de la phrase du commentaire¹²¹.

Une telle distinction inscrit la notion de « thème » dans une catégorie discursive et énonciative au sein du cadre phrastique, faisant du thème une entité à la fois informationnelle et cognitive au delà des représentations formelles.

Downing (1991) suggère de dissocier les propriétés *structurales* et *sémantiques* du thème et de ne plus utiliser la notion de *topical theme* de Halliday. Pour elle, l'outil notionnel de *thème* renvoie à une *catégorie structurale*. Elle a trait à la position d'un élément dans une phrase¹²². En d'autre terme, la notion de *topic* renvoie à une *catégorie cognitive*, pragmatique. Elle a trait au contexte (information

¹²¹ Lundquist L., 1980, p201

¹²² Downing A., 1991, p. 119-143

pertinente, information « à propos de »). On retrouve cette idée en analyse de conversation chez Martinie¹²³ qui distingue structure syntaxique et structure discursive.

Dobrovie-Sorin (1999) distingue le *thème syntaxique*¹²⁴ identifié sur la base de la structure syntaxique du *thème contextuel* identifié sur la base du contexte, en son sens *à une seule structure syntaxique peuvent correspondre plusieurs thèmes syntaxiques*.

Bonnot (1999) distingue le thème sur deux plans¹²⁵:

1- sur le plan de la forme, (il s'agit d'un composant toujours en position initiale et pouvant être éventuellement séparé du reste de l'énoncé par une pause) ;

2- sur le plan du contenu, le thème correspondrait à ce qui est « connu », c'est-à-dire fait partie de l'ensemble des connaissances que le locuteur suppose chez son interlocuteur, et à ce qui est « donné », c'est-à-dire fait partie de quelques éléments que le locuteur suppose présents à l'esprit de son interlocuteur au moment de l'énonciation.

Combettes (1999) voit en la répartition thème/rhème le développement de la hiérarchie du dynamisme communicatif à partir des degrés de connaissances partagées:

[...] le thème prend en compte la charge informative des divers constituants en établissant les degrés de

¹²³ Martinie B., 2003, p. 345-356.

¹²⁴ Dobrovie-Sorin C., 1999, p. 169.

¹²⁵ Bonnot C., 1999, p. 18

connaissances partagées, de la hiérarchisation du « dynamisme communicatif » (DC) ; dans cette perspective, le thème correspond à l'élément de plus bas degrés sur cette échelle.¹²⁶

Par ailleurs, il considère que l'articulation de l'énoncé en "point de départ " s'inscrit dans le développement de la prédication, et pourrait être décrite par les notions de topique et commentaire.

En ce sens, le thème est le segment de l'énoncé qui se réfère au « sujet psychologique », l'objet à propos duquel 'on dit quelque chose', le rhème étant le « prédicat psychologique ». Sur un autre plan fondamental discursif, il est la partie du discours qui véhicule une information « connu », « donnée » ou « peu importante » géré par le contexte immédiat communicationnel.¹²⁷

Ce bref aperçu montre que l'outil notionnel de thème n'est pas facile à cerner. Maintes travaux sur cette notion ont, cependant, démontré qu'elle présente des niveaux d'analyse différents : syntaxique, informationnel, pragmatique/cognitif. Le flou définitionnel qui en résulte est sans doute révélateur de ses multiples facettes ainsi que ce qu'elle implique dans l'analyse pour rendre compte de certains faits linguistiques et cognitifs.

En fait comme le précise justement Nølke (1983) : "*Chacune de ces définitions correspond sans doute à une réalité linguistique, et le choix dépend de ce qu'on désire étudier*"¹²⁸.

Examinions maintenant les différents faits motivants l'inscription des analyses concernant l'outil notionnel "thème" aux cadres phrastiques et discursifs.

¹²⁶ Combettes B., 1999, p. 232

¹²⁷ Idem, p.234

¹²⁸ Nølke H., 1983, p.57

3. L'OUTIL NOTIONNEL THEME ENTRE CADRE PHRASTIQUE ET CADRE DISCURSIF

Il existe une vaste littérature dans ce que l'on peut appeler, désormais, *la linguistique du thème*. Depuis la tradition des grammaires anciennes, l'outil notionnel de thème trouve son emploi au sein de la phrase en tant que cadre de la prédication.

La notion est empruntée à la tradition des analyses logiques de proposition et de la prédication, de ce fait il est donné une grande importance au contenu sémantique qui trouve son référent au sein de la phrase. Elle s'applique toujours à un constituant de l'énoncé ou bien à sa dénotation ; elle est prioritairement associée au groupe nominal défini (et aux individus qu'il dénote). C'est ce qui la différencie de la notion de thème de discours, qui ne correspond pas nécessairement à un constituant dans un énoncé.

3.1. L'OUTIL NOTIONNEL THEME, ENTITE PHRASTIQUE OU DISCURSIVE ?

Les premières recherches concernant le *thème* ont vu le jour au sein de la phrase, unité linguistique par excellence. Il est indispensable de dissocier le sens courant de *thème*, sujet développé dans le discours et son sens linguistique. Même s'il existe une relation perçue intuitivement entre le thème et le sujet du discours, assimiler thème et sujet du discours conduirait à de résultats faussés et/ou une analyse erronée.

Plusieurs recherches ont souligné que l'outil notionnel de thème est effectivement d'un emploi difficile¹²⁹ à cause de maints facteurs inhérents à la notion elle-même, et aux modèles d'analyses proposés par les linguistes.

Ce foisonnement terminologique et notionnel ainsi que les différents modèles sont, à notre avis, d'autant les différentes lectures et usages y réfèrent en linguistique, sources de confusion parfois. Toutefois l'usage fréquent de cette notion souligne son importance et explique pourquoi elle est difficile à cerner et pourquoi elle est incontournable en linguistique. Outre des problèmes terminologiques et définitoires, il existe une subjectivité concernant la délimitation du thème et du rhème Porhiel (2005) : il n'est pas toujours facile de les identifier dans la phrase¹³⁰, comme le soutiennent (Reichler-Béguelin, Denervaud, Jespersen¹³¹ ; et Lundquist.¹³² Par ailleurs, on reproche souvent aux linguistes du thème de mêler des critères de natures différentes : toutes les propriétés attribuées au thème ne coïncident pas forcément, d'autant qu'elles ne sont pas réalisées obligatoirement dans une même entité ; ce qui constitue une inadéquation dans l'analyse.

Comme nous l'avons précisé supra, la conception de Halliday du thème allie critères syntaxiques et sémantiques ou, encore, forme et contenu au sens de Bonnot (1999). Transposé sur le plan discursif, les différents thèmes phrastiques (délimités dans un fragment de texte) sont regroupés. De ce fait, le thème au niveau discursif correspond à une accumulation des différents thèmes des phrases qui composent le fragment de texte (ou le paragraphe).

¹²⁹ Cf. Jaubert, A., 1990.

¹³⁰ Porhiel, S., 2005, p.5

¹³¹ Cf. Reichler-Béguelin M.-J., Denervaud M., Jespersen J., 1990, P.70

¹³² Lundquist L., Op.cit., p.201

Considérer le thème dans un cadre phrastique revint à scinder l'outil notionnel de thème et de le considérer selon des perspectives d'analyses différentes. Une telle stratification induit bien souvent des niveaux d'application différente : un niveau phrastique et un niveau discursif qui dépasse le simple cadre de la phrase.

3.2.FAITS LINGUISTIQUES MOTIVANT L'OUTIL NOTIONNEL THEME AU SEIN DE LA PHRASE

Plusieurs descriptions et analyses linguistiques font recours à l'outil notionnel de thème de phrase pour décrire et/ou analyser des phénomènes relevant : (a) de l'ordre des mots, (b) de la prosodie et (c) de l'interprétation et l'aspect dénotatif des énoncés.

3.2.1. ORDRE DES MOTS

L'outil notionnel de thème *de phrase* est ainsi nommé en linguistique romane pour rendre compte du placement à gauche du verbe des constituants de l'énoncé. On l'emploie, par exemple, pour analyser le placement préverbal vs postverbal du sujet ou bien les phénomènes d'extraction (62a) ou de dislocation gauche (62b).

(62) a. Maria est rentrée.

b. *Est rentrée Maria.

(63) a. A Maria, je ne peux rien refuser

b. Maria, je ne peux rien lui refuser

Par ailleurs, L'outil notionnel de thème de phrase est employée négativement pour caractériser certains tours formé par des *présentatifs* ce que Jacobs 2001 qualifie d'*antitopic* : ainsi *Maria* dans (63) ne peut pas être un thème de phrase chose qui est due essentiellement aux constructions dont relèvent les énoncés de (63).

(64) a. J'ai Maria qui me fait une angine

b. Voici Maria qui me fait encore une angine

Il apparaît que l'analyse en terme de contraste préverbal vs postverbal en (62) souffre quelque peu de critère réductif, or que le changement dans l'ordre canonique ne peuvent être réduits à un contraste thème/non-thème dans la description (Sasse 1987, Marandin (2003). Dans (63a) et (63b) la description en termes de contraste, n'a jamais montrée que les constituants à *Maria* et *Maria* ont un comportement sémantique suffisamment proche pour que leur classification sous une même catégorie soit justifiée, indépendamment du fait qu'ils apparaissent en tête d'énoncé. En revanche, s'il s'avérait qu'on puisse clairement distinguer d'un point de vue pragmatique ou discursif le constituant disloqué (63a) et le constituant détaché (63b), l'outil notionnel de thème de phrase serait inutile pour capter cette différence puisque précisément elle l'efface. Enfin, pour (64), la littérature pragmatique est ambiguë quand elle décrit le fonctionnement discursif des constructions dont relèvent ces énoncés, puisqu'elle admet généralement qu'ils ont pour fonction de promouvoir le référent de discours, le référent introduit par le GN *Maria* en (64), au statut de thème pour l'énoncé ou le discours en cours.

3.2.2. LES DONNEES DE LA PROSODIE

Les données suprasegmentales, notamment la prosodie, a été un outil d'analyse, au sein de la phrase, remarquablement efficace dans le traitement de ce que l'on appelle thème du discours. Les travaux (surtout sur l'anglais), traitent traditionnellement deux phénomènes prosodiques que l'on a cherché à décrire en termes de thème de discours :

- (i) la désaccentuation, et la réduction des phénomènes relevant des caractéristiques de la portion de l'énoncé correspondant au thème de phrase,

(ii) un certain type d'accentuation, dont le prototype est l'accent B proposé par Jackendoff¹³³ pour rendre compte de la prosodie de l'anglais.

Il peut paraître contradictoire de voir que la même notion est utilisée pour analyser et décrire deux phénomènes opposés (désaccentuation vs un type d'accentuation). Il faut seulement préciser que (i) renvoie à des phénomènes de reprise contextuelle et que leur traitement est pris en charge dans un cadre de l'articulation fond-focus (i.e. Structure informationnelle). En ce sens, l'outil notionnel de thème de phrase paraît inadéquat, voire même inutile. Quant à l'accent B et aux marques prosodiques qui lui ressemblent¹³⁴, il y a consensus pour les traiter dans le cadre du discours en cours. Ce qui exclue systématiquement le traitement en termes de thème de phrase, car elle oriente vers un traitement intra-phrastique, alors qu'une approche du discours et du thème de discours est requise¹³⁵.

3.2.3. LES DONNEES DISCURSIVES (SEMANTIQUE INTERPRETATIVE)

S'agissant de l'interprétation d'expressions (de l'anglais) décrivant une attitude du locuteur face au contenu propositionnel de l'énoncé comme (*surprisingly, it's strange that, it's no wonder that, etc.*), Reinhart (1982) observe le contraste opéré, grâce à la sémantique interprétative, par ses expressions, elle fait remarquer que l'interprétation mise en jeu motive l'entreprise de l'outil notionnel de thème grâce à sa fonction cadrative¹³⁶.

(95) a. As for Carter, it's no wonder that he is considering to withdraw the American athletes from the Olympic games.

¹³³ Jackendoff, R., 1972.

¹³⁴ Appelés aussi marqueurs de topicalisation *I-topicalization* (Jacobs 2001)

¹³⁵ Cf. Marandin J.-M., 2005, p. 31-80.

¹³⁶ Reinhart T., 1982, p.53-94.

(Quant à Carter, il n'est pas étonnant qu'il envisage de retirer les athlètes américains des J.O)

b. As for the Olympic games, it's no wonder that Carter is considering to withdraw the American athletes from them.

(Quant aux JO, il n'est pas étonnant que Carter envisage d'en retirer les athlètes américains)

[Reinhart 1982 :26]

Dans l'exemple qu'elle donne en (95a), elle observe les alternatives sémantiques qui introduisent, ici, la possibilité que Carter envisage de boycotter les JO de Moscou n'est pas étonnante; l'énoncé introduit, de ce fait, une information relative à Carter, alors que dans (95b), la même proposition n'est pas étonnante des JO et apporte une information sur cette manifestation. Reinhart relie ce contraste à la notion d'à-propos (*aboutness*) : (95a) est à propos de Carter alors que (95b) est à propos des JO de Moscou.

Il est clair que la relation binaire soutendue entre thème et commentaire d'un énoncé précise la relation d'à-propos (*aboutness*), apporte une précision introduite par un segment de discours et opère une orientation référentielle grâce à sa fonction cadrative¹³⁷. Chose qui justifie que l'analyse des XP en *quant à* dépassant le simple cadre de la phrase en prenant en considération l'organisation du discours dans sa globalité¹³⁸.

3.2.4. LES DONNÉES INFORMATIONNELLES

L'outil notionnel de thème a été défini, aussi, en termes informationnels (Halliday (1974), Lambrecht (1994), Reinhart (1982) et autres) (Cf.§1 4.1). Le thème de

¹³⁷ Charolles M., 2003, p. 11-49.

¹³⁸ En ce sens, la notion de perspective discursive, qui est moins ambiguë, paraît hautement exploitable.

phrase est associé à un référent de discours ancien ou à une information ancienne¹³⁹. *Ancien* peut être pris soit au sens de « qui appartient au fond commun informationnel » (*hearer-old*) *ancien pour l'interlocuteur*¹⁴⁰ soit « qui a été activé dans l'univers d'interaction immédiat » (*discourse-old*) ancien dans le discours. Cependant, un référent du discours peut être à la fois ancien et nouveau comme le montre l'exemple (97), *lui-même* apporte une information nouvelle (il correspond au focus informationnel de l'énoncé) et renvoie au référent du discours associé à *Adam* qui est ancien.

(97) [Qui a préparé le petit déjeuner d'Adam?]

Adam a préparé son petit déjeuner LUI-MÊME

Cependant, Le terme d'information ancienne porte sur l'emploi de la notion d'information elle-même. Le thème phrastique doit s'appliquer à une entité du discours en contexte car il serait difficile d'appliquer ce statut à une entité considérée indépendamment¹⁴¹.

En ce qui est des nominaux et groupes nominaux cadratifs, qui en réalité sont des marqueurs du thème¹⁴², ils assurent le maintien informationnel qui relie un contenu informationnel à un référent du discours ; en d'autres termes, ils véhiculent une information relative à l'existence du référent du discours (exemple (98)).

(98) Quant à Maria, elle est toute contente.

¹³⁹ Cf. Reinhart 1982 pour un exposé détaillé sur cette définition.

¹⁴⁰ Cf. Prince, E., 1981, p. 223-256.

¹⁴¹ Lambrecht, K., 1994.

¹⁴² Porhiel, S., Op.cit.

Il apparaît clair qu'en ce qui concerne les données inhérentes à la structure informationnelle, l'outil notionnel *thème* correspond à ce qui est analysé en termes de *fond informationnel*, en général, dans l'articulation fond-focus. (Cf. §1-3.1)

3.3. CADRE DISCURSIF : THEME (TOPIC) DU DISCOURS

L'hypothèse d'analyse de l'outil notionnel de thème de discours trouve son essence même dans la perspective pragmatique. A la différence de celle de thème de phrase, le thème de discours dépasse le cadre de phrastique et de ce fait ne peut être confiné nécessairement dans une entité formelle d'un énoncé.

Le thème (*topic*) de discours, ou *terme topic*¹⁴³, peut être observé sous deux perspectives d'analyses différentes, et peut par conséquent recevoir deux définitions distinctes et qui ne sont pas forcément équivalentes:

1. Perspective d'à-propos "aboutness" : la prise en compte de la relation d'à-propos dans l'analyse, permet de définir le thème comme entité du discours introduisant l'individu dont on parle. Chose qui donne au thème du discours un caractère plus général référentiellement. C'est également le point de vue de Reinhart (1982), qui ne sépare pas entre thème de phrase et thème du discours, mais postule pour une classification des entités correspondants aux thèmes de phrases au sein d'entités plus globales "référentiellement" correspondants aux thèmes du discours: "*local entries corresponding to sentence topics can be further organized under more global entries, thus*

¹⁴³ Caron, B. et Mohamadou, A. 1999. P.66

constructing the discourse topics"¹⁴⁴. Il faut retenir que cette perspective d'approche ne sépare pas être thème de phrase et thème du discours.

2. Conditions vérificationnelles et alternatives sémantiques: En termes de question au sens de Caron et Mohamadou (1999), le thème ou le rhème d'un énoncé ne se laissent pas identifier que grâce à une situation ou un contexte seulement, mais et aussi par un jeu de questions-réponse¹⁴⁵; des questions qui jouent le rôle d'identificateur du thème. Une conception qui semble joindre l'idée de base des alternatives et des conditions de vérification dans la littérature anglo-saxonne, en ce sens Fintel (1994) précise: « *every statement that anybody ever makes is made in answer to a question* »¹⁴⁶, une idée qui repose sur l'importance du rôle de la question comme quantificateur du topique dans un cadre dialogique, de son côté Carlson (1983) donne une idée détaillée sur la pertinence du rôle assuré par les questions et leurs importance dans la spécification du thème du discours dans un contexte dialogique:

*"questions serve to state the topic of a dialogue, in other words, what the dialogue is about or what it wants to accomplish. An information sharing dialogue is aimed to create a common understanding about its topics, expressed as questions which the dialogue participants are interested in (accept). The topical questions determine, by means of dialogue rules and the definition of answerhood, which further questions and declaratives sentences are relevant in the dialogue"*¹⁴⁷

Cette seconde conception a donné lieu à des modélisations importantes du discours sous forme de hiérarchie de questions¹⁴⁸ vérificationnelles. Toutefois, il convient de bien distinguer ces deux définitions afin d'éviter les

¹⁴⁴ Reinhart T., Op.cit, p.24

¹⁴⁵ Caron, B. et Mohamadou, A., Op.cit., p.67

¹⁴⁶ Fintel, K.-V., 1994, p.14

¹⁴⁷ Carlson L., 1983, p.147

¹⁴⁸ Cf. Buring, D., 1997.

contradictions dans l'emploi du terme. Prenons l'exemple du segment de discours (100) :

(100) Maria vient d'être sélectionnée. Elle a obtenu un grand score.

Le GN *Maria* est le thème de discours selon la première définition, alors que c'est *vient d'être sélectionnée* selon la seconde (quand (100) répond à la question *Qui a été sélectionné ?* explicite ou reconstituable). Dans le second cas, le thème de discours correspond le plus souvent à ce qui est analysé comme le fond quand on postule une articulation fond-focus de l'énoncé.

3.4. DISTINCTION THÈME/RHÈME ; SPÉCIFICITÉS ET IMPLICATIONS DANS LA THÉMATISATION/RHÉMATISATION

Concernant ce qu'implique le couple thème/rhème dans l'opération de thématisation vs rhématisation, nous avons jugé utile de s'intéresser à quelques idées et réflexions des plus répandues et des plus typiques dans les langues en générale, parmi lesquelles celles que nous présentons tout de suite : pour beaucoup, cette distinction entre thème et rhème, se superpose à plusieurs autres distinctions, liées à des critères différents, mais qui entretiennent avec la première distinction - et entre elles - des liens étroits.

3.4.1. L'INFORMATIVITE :

Dans un contexte énonciatif, le thème est de l'information ancienne construite ou préconstruite, le rhème de l'information nouvelle : l'énonciateur s'appuie sur des connaissances partagées par lui et son partenaire pour introduire des éléments qui viennent les enrichir. Les expressions parfois utilisées pour thème et rhème

respectivement, celles de « support informatif » et « apport informatif » résument bien ceci.

3.4.2. LA POSITION

Le thème est en position initiale, le rhème en position finale. Car le thème sert de point de départ, et le rhème ce qui fait avancer la communication. L'ordre thème + rhème est en ce sens l'ordre naturel, l'ordre dit objectif ou coopératif¹⁴⁹, celui que l'on choisit si on veut rendre son message facile à interpréter.

3.4.3. LES CARACTÉRISTIQUES PROSODIQUES

Le rhème porte le focus (le foyer), et a donc une forme de proéminence (ou saillance) que n'a pas le thème, car il est le point de variation maximale des trois paramètres caractérisant les sons : hauteur (de la fréquence fondamentale), intensité et durée.

3.4.4. LE STATUT SYNTAXIQUE

On fait souvent remarquer que dans beaucoup de langues, le thème correspond souvent au sujet syntaxique, le rhème au prédicat. Le passif est souvent cité comme structure syntaxique permettant justement cette coïncidence, et l'on a coutume de dire que la promotion qu'il opère, de ce qui aurait été objet à l'actif à la position de sujet, est un cas typique de thématisation.

¹⁴⁹ Cf. Mathesius

4. MODELES D'ANALYSE ET DE TRAITEMENT DE L'OUTIL NOTIONNEL DE THEME/RHEME

4.1. LES MODÈLES DE LA HIÉRARCHIE SYNTAXIQUE: CHOMSKY, BLANCHE- BENVENISTE, RASTIER

Repris de la tradition structuraliste puis générativiste de la linguistique américaine, ce modèle repose essentiellement sur le modèle standard de Chomsky. Selon le postulat des grammaires universelles qui se fonde, sur le principe d'homogénéité de la langue, traite la succession thème-rhème comme des constituants quantifiables régis sous l'angle d'une hiérarchisation universelle.

Ce modèle se développe dans le cadre de la phrase, et essentiellement dans le cadre d'une grammaire écrite standardisée qui privilégie l'analyse en constituants qui peuvent subir des transformations au sein du domaine phrastique évacuant ainsi tout type de variations possibles relatives par exemple aux niveaux de langue, à l'oral, aux dialectes ou aux parlers locaux. D'autre part ce modèle repose sur le principe d'autonomie de la langue qui défavorise le côté subjectif du discours dans la mesure où le recours à ce modèle par un locuteur traduirait le primat d'une structuration linguistique sur d'autres types de motivations linguistiques, psychologiques ou pragmatiques. La justification se trouve dans le fait que certaines constructions ont du mal à être représentées à l'oral spontané et en co-énonciation parlée où la notion de phrase n'existe pas¹⁵⁰.

Le modèle de la hiérarchie syntaxique passe pour un modèle psycho-cognitif ancré dans notre patrimoine génétique, il peut être intéressant dans l'évaluation de la performance linguistique, et de ce fait, de *quantifier* les différents constituants syntaxiquement organisés au sein d'une structuration (une arborescence) et d'en

¹⁵⁰ Cf. Blanche-Benvenite, C., 1990.

examiner la structure thème/rhème. La quantification est donc ici d'ordre iconique : plus le constituant est élevé dans la structure hiérarchique de l'arbre, plus le poids sémantique est important, et plus ce constituant est supposé déterminer le thème (ou inversement le rhème).

4.2. MODÈLES SÉMANTIQUES

4.2.1. MODÈLES DE LA HIÉRARCHIE ÉNONCIATIVE AU NIVEAU DE LA PHRASE (POTTIER, SLAKTA, COMBETTES, HAGÈGE, PERROT, TOURATIER, HAZAËL-MASSIEUX)

Depuis leur émergence, les notions fondamentales pragoises de "thème " et de "rhème" ont été largement reprises dans la littérature, et ont fait objet, de ce fait, de plusieurs modélisations linguistiques que ce soit au niveau de la phrase¹⁵¹, ou en relation avec la prosodie¹⁵²,

Ces structures et modèles hiérarchiques ont posé dès leur origine, des problèmes d'interprétation, car d'une part leur terminologie n'est pas encore fixée (comme nous l'avons mentionné), d'autre part les concepts centraux ou voisins qu'elles véhiculent tels que sujet-prédicat, donné-nouveau, topicalisation, focalisation, information périmée - information nouvelle, thème-rhème du propos, thème-rhème de l'assertion, support-apport, présupposé-posé, etc. ne se laissent pas facilement distinguer, et enfin parce que les différentes interprétations de ces

¹⁵¹ Cf. Pottier, 1967; Slakta, 1975; Combettes, 1977; Hagège, 1978; Perrot et al., 1974; Perrot, 1978; Touratier, 1993

¹⁵² Cf. Rossi, 1973; Rossi et al., 1981, 1985, Danon-Boileau et Morel, 1994, 1995)

concepts hésitent entre une explication sémantique, syntaxique et prosodique, sémantique et pragmatique, etc.¹⁵³

Ainsi les notions sujet-prédicat (héritées d'Aristote), appelées encore thème-rhème de l'assertion, sont syntaxiques, contrairement à l'expression thème-rhème (du propos), qui sont sémantiques (et pragmatiques, car un rhème peut s'appliquer à un élément de la situation). En outre, le couple donné-nouveau est vu souvent comme un équivalent de thème-rhème (sémantique-pragmatique), alors qu'un thème peut comporter une information nouvelle et être considéré en même temps à juste titre comme le donné. Qui plus est, le donné-nouveau fait référence à des données lexicales, le thème-rhème concerne la phrase. Le terme d'information peut aussi prêter à confusion, car une information véhiculée par un mot lexical (ou grammatical), peut ne pas être nouvelle.

Selon la théorie de la "perspective fonctionnelle de la phrase" (ou FSP), le "thème" désigne la partie du texte ou du discours sur laquelle quelque chose est dit et plus exactement selon Touratier (1993) "ce à propos de quoi (et non au sujet de quoi) le locuteur dit quelque chose", ce "quelque chose qui est dit" représentant le "rhème"¹⁵⁴.

Classiquement, l'information est supposée reposer exclusivement sur le rhème, le thème véhiculant l'ancienne information maintenant périmée, et/ou ce qui relève de la présupposition et qui est contenu dans la question sous-jacente. Dans cette perspective, la suite des thèmes assure au texte sa cohérence, alors que celle des rhèmes permet la progression de l'information.

¹⁵³ Voir Galmiche 1992.

¹⁵⁴ Touratier, Ch., 1993, p.50-60.

Cependant dans la théorie fonctionnelle, ces notions de thème et de rhème par définition sont considérées dans une perspective linéaire, et assignées à une place fixe dans l'énoncé, ce qui a pour conséquence de projeter et de démultiplier les notions sur l'axe linéaire pour rendre compte de la complexité naturelle du texte (cf. par exemple la notion de "transition", d'éléments "propres" et "secondaires" ...).

Ce problème de la répartition des thèmes et des rhèmes en couches successives a d'ailleurs été très tôt pressenti par Hazaël-Massieux. Pour l'auteur, contexte et situation sont en relation étroite, et plus exactement en relation de dépendance stricte:

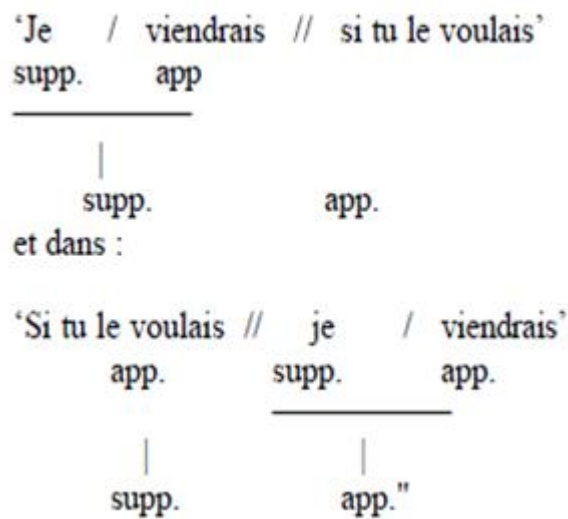
Si le contexte s'accroît, la part d'implicite (laissée à la situation) diminue. Si le contexte diminue, le rôle de la situation augmente pour la bonne compréhension du message. Nous dirons donc que le contexte est la situation explicitée.¹⁵⁵

C'est dans ce cadre précis que fonctionnent l'information et les unités qui en dépendent, dénommées à la suite de Pottier *support* et *apport*¹⁵⁶. Ces notions, précise l'auteur, ne sont pas exactement superposables à celles de *thème* et de *rhème*, ou de *topic* et *comment*. Ces unités sont susceptibles d'être découpées en constituants super ordonnés, ce faisant, elles peuvent changer de statut par permutation des identités. En ce sens, l'ordre fixe de succession permet d'expliquer la répartition différente de l'information comme le montre l'exemple "*Je viendrai, si tu le voulais*" attesté dans Hazaël-Massieux¹⁵⁷:

¹⁵⁵ Hazaël-Massieux, M.-Ch, op.cit., 156-164.

¹⁵⁶ Cf. Pottier, B., 1967, p78.

¹⁵⁷ Hazaël-Massieux, M.-Ch., Op.cit., p.158



C'est une idée de hiérarchisation en couches, il existe plusieurs couches de "thèmes" et de "foyers" (au sens de "rhème").

4.2.2. MODÈLES DE LA HIÉRARCHIE ÉNONCIATIVE AU NIVEAU DE L'ORAL (ROSSI, STEEDMAN, MOREL ET DANON-BOILEAU)

Partant de la prise en charge de l'intonation, une autre modélisation des relations thèmes / rhèmes est apparue dans Rossi 158. En effet, il reconnaît et isole dans son analyse énonciative des niveaux hiérarchiques différents, et distingue, pour la prédiction, des contours intonatifs du langage spontané, les notions de thème, de topicalisation, de focalisation et d'expressivité.

Parallèlement, et toujours dans le domaine de l'oral spontané, Morel & Danon-Boileau proposent de décomposer et/ou de reconstruire l'outil notionnel de thème en plusieurs composantes, à savoir le cadre, le thème véritable, le sujet logique, le sujet syntaxique et le post-rhème¹⁵⁹. Le préambule en fait est la notion

¹⁵⁸ Rossi, M., 1999,.

¹⁵⁹ Morel, M.-A., Danon-Boileau, L., 1998, p.231.

générique pouvant comprendre plusieurs éléments dont certains à valeur thématique comme le cadre, le sujet logique, et bien entendu, lorsqu'il existe (ce qui n'est pas toujours le cas), le thème.

- Le cadre se distingue du thème en ce sens que le cadre n'est pas en relation actancielle avec le prédicat du rhème. Le thème pour sa part existe dans le préambule quand syntaxiquement il est dissocié du rhème et entre dans l'ensemble présentatif-relative (*y'a mon frère qui ...*).
- Le sujet logique se différencie du thème, dans la mesure où la dissociation du rhème se fait par l'intermédiaire d'un simple pronom de rappel (*mon frère, il ...*). Le thème introduit généralement une information nouvelle, alors que le sujet logique n'est souvent que la reprise d'un thème précédent.
- Le sujet syntaxique pour sa part se situe en dehors du préambule, et n'est pas dissocié du rhème. Enfin apparaissent dans le post-rhème (autre notion générique), plusieurs éléments dont la valeur est proche de celle du préambule, et en particulier, thème et cadre. Parmi d'autres moyens, la *focalisation* construit pour sa part un rhème, soit prosodiquement, soit de manière syntaxique, par le présentatif.

Il est à préciser que ce modèle a été affiné et développé dans Morel (1998) pour permettre une observation fine des phénomènes liés à l'énonciation à l'oral¹⁶⁰ (Cf. §1.2.6. **LA STRUCTURE DE L'ÉNONCÉ EN CO-ÉNONCIATION PARLÉE**)

¹⁶⁰ *ibid*

Finalement cette reconstruction se fait sur des critères syntaxiques : il s'agit d'une syntaxe énonciative qui suppose une application à l'analyse de l'intonation.

De son côté, Steedman¹⁶¹, à la suite de Halliday, isole deux niveaux de structuration, le premier décomposant l'énoncé en thème/rhème, le second niveau isolant dans le thème et le rhème, l'élément focalisé (ou focus) (Cf. Figure Touratier précise, justement, quels sont les moyens pour identifier le support sur le plan syntaxique :

Si l'énoncé a une ou plusieurs extrapositions antéposées, la première ou la seule extraposition, c'est-à-dire le C.I. [constituant immédiat] de la P endocentrique¹⁶² qui n'est pas lui-même une P, contient le support informatif. Sinon, si la phrase est exocentrique, le sujet, c'est-à-dire, en général, le C.I. de P qui n'est pas un SV, est le support de l'énoncé. Sinon, si la phrase n'a pas de sujet, mais est formée d'un SV, le support correspond à l'individu qui est désigné par le morphème personnel du verbe. Dans les autres cas, le support est ce à quoi peut sémantiquement s'appliquer, en fonction des données énonciatives, le contenu de l'énoncé à un seul constituant de base.¹⁶³

De cela, il apparaît clair que cette structuration est par nature différente de la structuration syntaxique, les éléments thème et rhème, n'entretiennent pas nécessairement entre eux de relation de type complémentaire ou actancielle, ces notions recouvrant parfois des unités linguistiques de niveaux syntaxiques différents ou encore sans relation syntaxique. La différence repose, donc, sur la relation entre ces constituants, qui est sémantique pour les modèles de

¹⁶¹ Steedman Mark, 2000.

¹⁶² Au sens de Touratier (1994), une construction exocentrique est "une construction qui ne remplit pas le même rôle syntaxique que l'un de ses constituants immédiats", par exemple P → SN + SV.

¹⁶³ Touratier, Ch., 1993.

l'énonciation par la bi-partition qui est faite à tous les niveaux entre thème et rhème.

Cette structuration énonciative hiérarchique réorganise les groupes minimaux en fonction d'un facteur fondamental qui permet de générer les structures de rang inférieur réside dans la reconnaissance de l'élément qui de manière relative est porteur d'information de plus haut niveau.

Il est bien clair que l'apport d'information tel que formulé par l'énonciateur, et caractérisé par des valeurs partagées avec le co-énonciateur (vérité, présupposition, nouveauté, etc.) constitue le principe de base de l'analyse en constituants inférieurs.

De toute évidence dans l'énonciation, on est bien en présence de deux phénomènes distincts, l'un qui repose sur la relation syntagmatique des constituants de l'énonciation, le constituant "support" servant de base au constituant "apport" et le conditionnant, l'autre, sur le contenu de ces constituants, contenu en relation avec la notion d'information, le "donné" et le "nouveau". Et du fait que généralement, un locuteur prend la parole pour apporter un élément d'information, il existe dans la majeure partie des énoncés, une coïncidence entre cette structure syntagmatique et l'expression de ce contenu. Cependant, il n'en va pas toujours ainsi : lorsque par exemple un discours commence, ou que les interlocuteurs changent de sujet, il arrive que thème et rhème soient tous deux de nature informative, mais les conditions de l'énonciation exigent toutefois qu'entre les deux s'établisse une relation d'ordre, une construction, un "dire à propos de". Ces remarques mettent en relief le mécanisme fondamental de l'énonciation comme structure : dans le cas d'énoncé neutre, cette notion peut se rapprocher du processus syntaxique de la prédication, avec ses unités binaires, topique et commentaire, ce qui n'est pas nécessairement le cas lorsque le locuteur s'investit dans le propos.

Contrairement au texte, l'oral spontané répugne à introduire un référent nouveau comme thème comme le précise, en ce sens, Combettes :

Dans le domaine de l'oral spontané, tout se passe comme si une règle "pragmatique" se mettait en place, qui interdit d'introduire un référent nouveau [...] en position de sujet, devant le verbe.[...]. Il n'en va pas de même à l'écrit [...] où aucun indice syntaxique particulier ne signale la "nouveau" d'un référent [...] : double tâche, donc, pour le lecteur : travail d'identification et de "stockage", dans la connaissance partagée d'un référent nouveau, et interprétation de l'information qui est donnée à propos de ce référent¹⁶⁴.

De son côté Hazaël-Massieux donne un point de vue complémentaire portant sur le critère de "nouveau" que l'on attache trop souvent au rhème :

L'analyse en support / apport s'oppose à l'analyse en donné / nouveau (Halliday, 1967), en ce sens que l'apport n'est pas nécessairement "nouveau". Ce peut être au contraire quelque chose de donné qui est simplement "redonné" [...]. On pourrait dire [...] que l'apport est un nouvel élément dans le discours, mais n'est pas nécessairement un élément nouveau.¹⁶⁵

Cependant, ces remarques montrent que le plan de l'information est en quelque sorte surimposé au plan du support et de l'apport. Il y a ainsi un processus exclusivement sémantique (introduction de l'information) qui se développe sur un autre, de nature plus syntaxique dans lequel la classe morphologique (unités lexicales) ou l'identité des constituants (groupes syntaxiques), et leur position dans l'énoncé de phrase seraient déterminants. Toutefois, il reste que ce processus envisagé au niveau syntaxique, ne puisse même pas exclure totalement le recours à la sémantique.

¹⁶⁴ Combettes, B., 1998b, p.133-159.

¹⁶⁵ Hazaël-Massieux, M.-Ch., 1977, p. 156-164

En conclusion, le modèle de la hiérarchie énonciative est un modèle simple et claire qui peut s'appliquer dans l'analyse d'un texte lu et faire apparaître les différentes relations thème - rhème ; mais s'avère, par ailleurs, non applicable sur l'oral spontané, qui lui, conjugue différents niveaux dans l'univers discursif et subjectal, bien au-delà de la phrase ; et suscite, dans l'analyse, la prise en considération de faits et données disparates conceptuels et pragmatiques.

4.3. LES MODELES PRAGMATICO-INFORMATIONNELS

1.3.1. LE THEME ; UN "A-PROPOS" PRAGMATIQUE : APPROCHE DE REINHART 1982

Transposant le principe d'indexation d'un fond de bibliothèque, Reinhart propose de définir l'outil notionnel de thème par une notion d'*à-propos* pragmatique (*pragmatic aboutness*)¹⁶⁶, qui se laisse définir grâce à un ensemble contextuel (*context set*) structuré chez le locuteur constituant, par la suite, un ensemble de présuppositions est structuré qui lui sont propres. Les propositions qui constituent l'*à-propos* pragmatique sont rassemblées sous un certain nombre d'*entrées thématiques*¹⁶⁷.

"Sentence-topics, within this view, are one of the means available in the language to organize, or classify the information exchanged in linguistic communication they are signals for how

¹⁶⁶ Reinhart T., 1982, p. 53-94

¹⁶⁷ Chaque livre, que l'on identifie aux propositions entrant dans la composition du fond commun (*Common Ground*), est rangé sous une (ou plusieurs) entrée(s), qui sont à l'origine des thèmes de phrase. La métaphore est justifiée par une proposition relevant du bon sens (universitaire) : L'indexation thématique permet d'accéder au contenu des livres de façon plus pertinente que l'ordre alphabétique des auteurs ou des titres.

*to construct the context set, or under which entries to classify the
new proposition”¹⁶⁸*

A la différence de beaucoup d'approches pragmatiques traditionnelles, Reinhart ne propose pas une articulation binaire (fond-focus), elle ne traite pas le thème de phrase à l'intérieur de la structure informationnelle. Elle postule une organisation bi-partite de l'énoncé, qu'elle qualifie d'assertion pragmatique (PA) ; et l'analyse comme une paire $\langle \alpha, \phi \rangle$ ¹⁶⁹ correspondant respectivement à (dénotation du thème de phrase, proposition véhiculée par la phrase). Par exemple :

(107) <Dénotation de *les jouets*, 'Maria a donné les jouets à sa sœur'>

Le thème ainsi défini caractérise deux mécanismes distincts et complémentaires : sur le plan sémantique, l'évaluation de la valeur de vérité de la proposition (*asses*) ; quant au plan discursif, le thème sert d'entrée dans laquelle peut être stocker l'information nouvelle, ou d'un stock thématique (*store*). C'est d'ailleurs le même avis que partagent Vallduví E., Engdahl E (1993, 2013) et Vallduví E. (1995) sur la construction du fond commun à partir du stock thématique " *Assess by what you already know about the topic; store under an entry corresponding to this topic* "¹⁷⁰. Les propositions que les interlocuteurs mutualisent, alimentent les entrées thématiques de leurs ensembles contextuels (thématique) respectifs, ce qui est censé constituer, après, le fond commun et l'à-propos (aboutness). Les énoncés reconsidérés augmentent le savoir spécifique intrinsèque au thème ; ce qui pourra être la base référentielle de l'évaluation et l'anticipation des entrées thématiques (propositions) à venir, et par voie de conséquence permettra de rendre compte de la notion de contraste opérée dans la succession de ces entrées.

¹⁶⁸ Reinhart T., 1982, op.cit., p.24

¹⁶⁹ Où α est la dénotation du thème de phrase et ϕ la proposition véhiculée par la phrase

¹⁷⁰ . Vallduví E., Engdahl E, 1993., p.24

La proposition de Reinhart dépend intrinsèquement de sa conception du fond commun et de l'indexation thématique. En son sens, l'organisation du discours est intrinsèquement dépendante de l'organisation du fond informatif. Or, il n'est pas forcément évident que la variation dans l'organisation des segments de discours puisse refléter une variation dans l'organisation (liée ici à l'interprétation) chez le locuteur et de l'idée qu'il se fait du fond commun qu'il partage avec son interlocuteur.

La critique apporté sur le modèle d'analyse de Reinhart, trouve sa justification, justement, dans le fait que *"le seul moyen qu'on se donne pour accéder à la structure de l'ensemble contextuel du locuteur est précisément le discours de ce locuteur."*¹⁷¹

1.3.2. LE THÈME ; UNE DONNÉE PROTOTYPIQUE : APPROCHE DE JACOBS 2001

Dans l'introduction de son article Jacobs (2001), considère que le thème doit être considéré à l'intérieur de la relation syntaxique soutendue entre topique et commentaire qu'il spécifie de relation TC¹⁷², laquelle relation varie selon les Langues naturelle. Par ailleurs, il réfute l'idée que l'analyse de l'outil notionnel thème doit se limiter au simple critère d'à-propos (aboutness) comme le soutenait Reinhart.

De ce fait, et à partir de données de l'allemand, Jacobs propose de considérer le thème comme une donnée prototypique avec laquelle toutes les constructions topicales partagent une ou plusieurs caractéristiques¹⁷³. Il interroge la pertinence

¹⁷¹ Cf. Beyssade et al (2004), Marandin

¹⁷² Jacobs J., 2001, p. 641.

¹⁷³ ibid, p. 641-681.

même de la notion du thème de phrase. Il part du constat qu'on l'utilise pour décrire / analyser des constituants dans des tours qui sont différents les uns des autres. Par exemple dans les tours de (109)

- (109) a. La phrase catégorielle (vs : thétiq ue) : Maria joue
- b. La dislocation gauche avec élément démonstratif : Maria, cet ange joue.
- c. La dislocation gauche avec reprise anaphorique : Maria, je ne l'ai pas vu ce matin.
- d. Le thème suspendu (hanging topic) : *L'anniversaire de Maria*, je n'ai pas la moindre idée de cadeau.
- e. La topicalisation intonative (*I-topicalization*) : *quant aux amies de Maria*, je ne les connais pas

La question est bien de savoir si l'outil notionnel de thème a le même contenu quand on l'emploie pour décrire / analyser chacun des XP souligné dans les énoncés présentés en (109).

Jacobs propose, donc, d'analyser l'outil notionnel de thème comme une similarité à des cas prototypiques dans la configuration mentale et formelle de la relation Topique-Commentaire (TC) " similarity to prototypical cases of TC"¹⁷⁴ qui met en jeu quatre dimensions sémantico-pragmatiques :

- (110) a. La séparation informationnelle
- b. La prédication
- c. L'adressage

¹⁷⁴ Ibid, p. 642-643.

d. Le cadrage (*frame-setting*)

Cependant Il ajoute une caractérisation formelle, qui relève de la dimension syntaxique de l'ordre des mots, commune à tous les tours de (109) :

- (111)** La catégorie de thème ne s'applique qu'aux XP qui se trouvent dans la marge gauche de l'énoncé : plus exactement, aux XP qui précèdent le verbe et ses dépendants dans leur position canonique.¹⁷⁵

Il arrive à la conclusion que la dislocation gauche avec élément démonstratif (109b) est la construction présentant un thème prototypique en ce qu'elle est caractérisée par trois des quatre dimensions— séparation, prédication, adressage — et qu'elle est compatible avec la quatrième, le cadrage. Le sujet catégorique (109a) est moins prototypique en ce qu'il n'est caractérisé que par deux dimensions — séparation, prédication —, qu'il est compatible avec la troisième — l'adressage — et incompatible avec la quatrième : le cadrage.

Nous examinons plus loin chacune des dimensions distinguées par Jacobs en (110) et (111) pour analyser la pertinence des faits décrits. Entre autres :

- (112)** a. L'opposition entre phrase (à proposition) thétiqque et phrase (à proposition) catégorique
b. La dislocation gauche
c. Le thème suspendu
d. L'extraction ou le détachement à gauche d'un syntagme prépositionnel (GP)

¹⁷⁵ *ibid*

e. L'accent C

f. Les syntagmes prépositionnels en tête de phrase

1.3.2.1. SÉPARATION INFORMATIONNELLE

La séparation informationnelle, une propriété bien que implicite dans la caractérisation du thème chez Hockett ; est, au sens de Jacobs, une dimension des plus saillantes dans les cas prototypiques de la relation T-C puisque le thème (topic) doit être informationnellement séparé du rhème (comment).

Partant de ce constat, Jacobs définit la séparation informationnelle comme suit :

(113) "In (X,Y), X is *informationally separated* from Y if the semantic processing of utterances of (X,Y) involves two steps, one for X and the other for Y" ¹⁷⁶

Cette approche prototypique qui est, selon lui, évidente¹⁷⁷, implique dans l'interprétation de la phrase catégorique (en allemand) deux étapes dans l'analyse, une pour le sujet et l'autre pour le prédicat. Cela correspond à la description habituelle de la phrase catégorique (vs théorique) : « dans un jugement catégorique l'existence [du sujet] est posée préalablement, avant de procéder à la prédication ». ¹⁷⁸

¹⁷⁶ Ibid., p.645

¹⁷⁷ Ibid.

¹⁷⁸ Jacobs soutient l'analyse par la comparaison de la prosodie de où l'on observe deux accents (notés / et \), alors qu'il n'y a qu'un seul accent dans (b) " *Die Poli \ ZEI kommt*" tombant sur le GN sujet.

a. /PEter \ SCHLÄFT (*Peter dort*)

[Ibid., p.646(7)]

b. Die Poli \ ZEI kommt (*la police arrive*)

[Ibid., p.646(7)]

La description prosodique que Jacobs donne de l'allemand peut être non valide pour le français pour les tours équivalents. Dans la réalisation prosodique des énoncés en français liés au statut informationnel des constituants, il peut apparaître des effets de partitionnement relevant du phénomène d'ancrage référentiel, par exemple dans les clivées de (115) : le signe «] » indique l'ancrage du contour nucléaire. L'énoncé (115a) présente deux domaines intonatifs, alors que (115b) n'en présente qu'un seul, ce qui correspond à un énoncé où *avec un sourire d'ange* est en focus étroit en (115a) et un énoncé all focus en (115b). Ce type de partition est caractéristique de l'articulation fond-focus et non d'un quelconque statut de topique.

- (115) a. C'est avec un sourire d'ange] que Maria a reçu son père
b. C'est avec certitude que je vous parle]

Dans la définition donnée en (113), le même type de description peut être appliqué aux énoncés présentatifs dont on admet qu'aucun constituant ne peut jouer le rôle de thème de phrase. C'est le cas des constructions en (116) :

- (116) a. [A. : Qu'est-ce que tu as ?]
B. : J'ai Maria qui me fait une angine
b. [Au téléphone.] A. [qui entend un bruit au loin] : Qu'est-ce qui se passe chez toi ?
B. : C'est la petite qui range ses jouets.

L'analyse traditionnelle confère à ces tours un rôle important dans l'univers de l'interaction, ils introduisent un référent du discours et, dans un deuxième temps,

décrivent une éventualité dans laquelle il joue un rôle. Cette description a autant de plausibilité que celle qu'on associe aux énoncés catégoriques. Marandin (2005) propose de complexifier cette dimension et concevoir que la séparation informationnelle met en jeu des référents du discours au statut informationnel distinct : ancien pour le thème, nouveau pour l'anti-topic¹⁷⁹ (*Maria, la petite en* (116)).

1.3.2.2. LA PRÉDICATION "SÉMANTIQUE"

Avec une appréhension particulière en sémantique des cas prototypiques de la relation TC, Jacobs adopte une définition de la notion de prédication, qu'il illustre avec le XP qui occupe la marge (Vorfeld) dans la phrase racine de l'allemand :

- (117) *"In (X,Y), X is the semantic subject and Y the semantic predicate if (a) X specifies a variable in the semantic valency of an element of Y, and (b) there is no Z such that (i) Z specifies a variable in the semantic valency of an element in Y and (ii) Z is hierarchically higher in semantic form than X"*¹⁸⁰

Dans la définition en (117), il considère une relation de nature sémantique soutendue entre deux termes X et Y qu'il qualifie respectivement de sujet *sémantique* et de prédicat *sémantique* ; et Z correspond à la relation de spécification de la variable partagée. Il spécifie, ensuite, cette relation TC grâce à deux types de contraintes (une d'ordre sémantique et l'autre d'ordre hiérarchique syntaxique) : dans la contrainte (i) la valence du verbe dans le prédicat sémantique détermine et spécifie la variable X comme sujet sémantique. La contrainte (ii) correspond à une contrainte de nature syntaxique exprimée en termes de c-

¹⁷⁹ Marandin J.-M., 2005, p. 31-80

commande : si A c-commande B, alors A contribue un élément qui est sémantiquement supérieur à B¹⁸¹.

C'est également le cas pour le PP *dans sa chambre* dans (119), dès lors que l'on admet qu'une variable d'événement est introduite par le verbe tête (et, pour respecter la clause (a) de la définition en (117), dans la valence du verbe) :

(119) Dans sa/ chambre Maria a \Rangé tous ses jouets.

Tout XP occupant *la marge* n'est pas un sujet sémantique : c'est le cas des XP qui sont des ajouts et qui sont analysables comme des modificateurs : *évidemment* en (119). Ils ne sont pas des « sujets sémantiques » car ils ne spécifient pas une variable dans la valence associée au verbe.

(120) Evidemment son père refusera.

Il est à noter que pour Jacobs, dans les énoncés comme (120), le modifieur présente la même réalisation prosodique que les XP qui sont des sujets sémantiques. La situation est donc différente de celle de (118) où les NP sujets syntaxiques sont, tous deux, des sujets sémantiques au sens de (117), mais présentent une accentuation différente. Ce qui confirme bien qu'il y a indépendance du marquage prosodique, en termes de séparation informationnelle, et du statut de sujet sémantique.

L'analyse de la définition (117) montre, par ailleurs, qu'elle peut poser des conflits puisqu'elle admet, d'une façon générale, qu'il ne peut y avoir qu'un seul sujet

¹⁸⁰ Jacobs J., op.cit., p. 647.

¹⁸¹ C'est l'analyse qu'adopte Jacobs pour le GN objet *der Polizei* dans l'énoncé : *der Polizei* est le sujet sémantique de : *Der Poli/ZEI miss\TRAUT er (il se méfie de la police)* [Jacobs, Op.cit :648(11)]

sémantique par phrase. Ce qui n'est pas applicable dans le cas des extractions : l'application de cette définition dans le cas d'une dislocation gauche en français (cas de plusieurs XP disloqués) dans l'analyse en termes de notion de prédication, seul le premier XP est considéré comme étant un sujet sémantique : *Les dessins animés* en (120a), *Maria* en (121b). Il n'est pas clair que cette distinction corresponde à quoi que ce soit au plan sémantique ou pragmatique.

- (121) a. Les dessins animés, Maria, elle en voit tous les jours.
b. Maria, les dessins animés, elle n'en en voit tous les jours.

De manière générale, l'ensemble des constituants extraits peuvent être analysés comme des sujets sémantiques : l'interrogatif *quel dessin animé* en (116a) ou les GP en (122b) et (122c) sont des sujets sémantiques.

- (122) a. Quel dessin animé Maria a-t-elle vu aujourd'hui ?
b. A Maria, Fantasia n'a jamais plu.
c. Dans sa chambre se trouve une très grande poupée.

Selon l'approche de Jacobs de la prédication comme l'un des cas du prototype du thème, nous pouvons considérer *à Maria* en (122b) comme thème grâce à un simple test d'interrogation spécifiant la variante désigné par le focus (*quel dessin animé*). Cependant, en (122c) représentant une l'inversion locative, l'entité occupant la marge (qui est différente de *à Maria*) est analysée comme une construction à antitopique. De ce fait, il est évident de considérer le XP objet d'une interrogation dans une phrase interrogative participe à ce prototype au même titre qu'un XP extrait dans une phrase déclarative.

Or, dans l'approche de la théorie informationnelle, il est consensuel de ne pas considérer (*dans sa chambre* en (122c) comme un thème de phrase ; ce qui rend cette conclusion quelque peu paradoxale.

Ceci nous conduit à dire que le cas prototypique de la prédication tel que défini en (117), concerne bien des XP qui spécifient des thèmes que des XP qui ne spécifient pas des thèmes (cas de *dans sa chambre* en (122c).

De plus, la définition de la prédication en (117) peut s'appliquer aussi bien au sujet catégorique qu'au sujet thétiq ue spécifié dans l'exemple asserté de Jacobs (Cf. exemple en note 181). En résumé, la définition donnée à la prédication par Jacobs reste peu convaincante concernant le contraste qui doit être opéré dans l'analyse entre (catégorique/thétique) introduit par le type de proposition.

Un autre fait important, à notre avis, est qu'au même titre que la séparation, la prédication ; Jacobs semble suivre le raisonnement de Molnár (1991: 183) sur le cas des adverbes topicalisés en Hongrois¹⁸², et n'exclu pas de la fonction topicale les adverbiaux, les spatiaux au même titre que les nominaux puisque, au sens de ses exemples analysés, la plupart des constructions topicales de l'allemand moderne n'excluent pas les adverbes en position topicale. Il justifie cela par le fait que, syntaxiquement, les adverbes de position peuvent être disloqués¹⁸³. Il est cependant clair qu'une telle appréhension ne sépare pas entre position topicale occupée par une entité (qui relève de l'aspect organisationnel donc syntaxique) et la fonction topicale assurée par une entité (qui relève de la représentation sémantico-référentielle).

¹⁸² Molnár, V., 1991, p.183 cit in Jacobs,J., 2001, p.649

¹⁸³ Jacobs, J.,op.cit., p.649

Ce qui nous mène à la conclusion que dans la séparation comme dans la prédication, le seul critère pertinent pour Jacobs dans la spécification du thème est justement l'antéposition, c'est-à-dire la marge (le *vorfeld*).

1.3.2.3. L'ADRESSAGE

Jacobs qualifie le mécanisme de stockage analysé par Reinhart pour rendre compte de la notion d'à-propos pragmatique par la notion d'adressage. La raison de son bien fondé est que ni la séparation informationnelle ni la prédication ne sont en mesure de capter l'à-propos qui est intrinsèquement liée à la relation soutenue entre thème (topoic) et rhème (comment) car en réalité le commentaire est ce que l'on dit à propos du topic¹⁸⁴. En ce sens, il considère la notion d'adressage sous la définition suivante :

(123) *"In (X,Y), X is the address for Y iff X marks the point in the speaker-hearer knowledge where the information carried by Y has to be stored at the moment of the utterance (X,Y)"¹⁸⁵.*

Jacobs insiste sur le fait que seuls les GN référentiels marquant la connaissance partagée entre énonciateur et co-énonciateur peuvent fonctionner comme une adresse : *"addressation is incompatible with nonspecific, quantified, and negative phrases"*¹⁸⁶.

L'application de la définition (123) à la dislocation gauche qui admet des GN quantifiés universellement (124) et négativement (125) pousse à admettre que la

¹⁸⁴ Jacobs J., Op.cit., p.650

¹⁸⁵ *ibid*

dislocation gauche est simplement compatible avec un fonctionnement d'adressage du XP disloqué.

- (124) a. Tous les épisodes de Dora, Maria les a vus et revus.
b. N'importe quel chanson de Dora, Maria la chante des heures et des heures.
c. Au début, chaque dessin animé, Maria le regarde pendant des heures.
- (125) a. Aucun de ces dessins animés, Maria ne l'a vu.
b. Personne de ses copines, Maria n'en dit du mal.
c. Rien de ce qui a été dit, tu ne l'oublierais.

D'autre part (123) suppose que, dans l'analyse, on devrait constater que les dislocations gauche mettant en jeu un GN quantifié universellement ou négativement se comportent discursivement de façon très différente des dislocations mettant en jeu un GN référentiel et, par conséquent, un thème et une fonction d'adressage.

Comme pour la dimension de prédication, la définition (123) ne prévoit qu'une seule adresse et s'avère présenter une insuffisance descriptive pour le cas d'occurrence de plusieurs XP disloqué (cf. (121) ci-dessus).

1.3.2.4. LE CADRAGE

La dimension du cadrage correspond au dispositif de relativisation à une dimension mise en jeu dans l'évaluation des contenus propositionnels et à une restriction dans le domaine référentiel lié au cadre de l'assertion.

¹⁸⁶ Ibid, p.652

(126) "In (X,Y) , X is the frame for Y iff X specifies a domain of (possible) reality to which the proposition expressed by Y is restricted" ¹⁸⁷.

Soit les deux illustrations suivantes:

(127) a. Financièrement, Adam se porte bien.

b. En cas de panique, ne restez pas dans l'immeuble.

Selon (126), la condition de vérité (i.e. *the truth condition*) d'une proposition dépend essentiellement du cadrage : en (127), la proposition selon laquelle *Adam se porte bien* n'est vraie que dans la dimension financière (il peut aller très mal sur d'autres plans physiquement, psychologiquement, etc.).

En ce sens, il est proposé d'analyser comme des thèmes de phrase les SP de lieu ou de temps antéposés (128a) ou les conditionnels (128c). Une vaste littérature sur les adverbiaux¹⁸⁸ et les SP spatiaux¹⁸⁹ a démontrée, cependant, que c'est précisément parce qu'ils mettent en jeu cette dimension de cadrage dans l'univers du discours. En d'autres termes, ils ont en commun la capacité d'introduire un point de vue du locuteur et de restreindre les conditions de vérité de la proposition et la capacité de description des entités référentielles que porte un énoncé.

¹⁸⁷ *ibid.*, p. 656

¹⁸⁸ Cf. G. Gross & M. Piot eds.(1988), H. Nølke ed. (1990), D. Leeman ed. (1990), Charolles et Vigier (2005).

¹⁸⁹ Cf. Haiman 1978, Combettes et Prévost 2001, Charolles 2003, Charolles et Péry-Woodley 2006, Krifka 2006, Charolles et Vigier 2009.

(128) a. Dans le garage, Adam a laissé sa belle voiture.

b. Si Maria demande quoi que ce soit, je le lui achèterai.

L'approche de Jacobs souligne, cependant, que la perspective de cadrage introduite et analysée à partir de simples énoncés est applicable, aussi, pour un segment de texte. Elle contribue à définir ce segment comme unité et en quoi porte sa logique cohésive. La dimension cadrative, de ce fait, est valable pour une succession d'énoncés jusqu'au changement du domaine de référence qui est ici le cadre thématique.

L'articulation thème (*topic*)/ commentaire (*comment*) trouve, ici, son bien fondé dans la perspective du cadrage puisque celle-ci concerne d'une façon générale le fonctionnement du discours qui dépasse le seul cadre de la. Il faut, cependant, noter que la perspective de cadrage n'est pas automatiquement liée à l'antéposition et à la marge gauche de la phrase ; beaucoup de travaux ont signalé ce fait dans l'analyse des adverbiaux, des spatiaux et des circonstanciels et de leur topicalité¹⁹⁰ (par exemple) qui ont comme vocation l'introduction du cadre thématique. Ainsi l'expression *Juridiquement* a le même effet de cadrage qu'elle se trouve à la marge gauche en extraposition ou pas comme le montre si bien l'exemple en (129).

(129) a. *Juridiquement*, ce genre d'aveu ne peut être recevable.

b. Ce genre d'aveu, *juridiquement*, ne peut être recevable.

c. Ce genre d'aveux ne peut, *juridiquement*, être recevable.

1.3.2.5. APPORT DE L'ANALYSE DE JACOB

¹⁹⁰ Cf. Charolles, M., 1997 et Charolles, M., 2003.

Le mérite de l'analyse de Jacobs est de montrer que l'outil notionnel de thème offre plusieurs dimensions et propriétés prototypiques dans l'analyse. En effet, les cinq dimensions qu'il isole pour la caractérisation de l'outil notionnel thème: la séparation informationnelle, la prédication, l'adressage renvoient à des constructions théoriques dont la pertinence peut être interrogée à l'intérieur du domaine phrastique. Quant à la dimension prototypique de cadrage, elle semble certainement être pertinente pour analyser certaines constructions, mais dans l'univers subjectal du discours plutôt que de la phrase. Ce qui lui confère sa nature de sens restrictif et instructionnel dans la gestion du contenu sémantico-référentiel.

Ceci dit, il est certain que la perspective ouverte par Jacobs demeure la seule pertinente comme le mentionne Krifka (2007)¹⁹¹: il faut étudier chaque construction pour isoler ce que capte l'outil notionnel de thème et décider de l'intérêt de maintenir une catégorie prototypique de thème pour analyser des constructions.

En ce qui est de la distinction "thématique-catégorique" base dans l'approche de Jacobs de la phrase allemande relative à la séparation informationnelle (qui relève de la perspective sémantique), renvoie à deux types de proposition distincts: la proposition catégorique concerne l'attribution d'une propriété à un individu, alors que la proposition thématique concerne la relation d'une description avec une situation dans l'univers discursif.

Cette perspective est favorable au rapprochement, dans l'analyse, des cas prototypique de dislocation à gauche au cas simple d'antéposition des SP mettant en valeur un effet de cadrage. Cette perspective de cadrage n'est pas limitée au

¹⁹¹ Cf. Krifka, M., 2007, pp13-55

seul cadre de l'énoncé ; mais peut affecter le discours en entier entraînant, ainsi, un effet cohésif¹⁹²

La perspective associée à un SN dans la dislocation gauche se rapproche des phénomènes d'empathie définis par Kuno 1972 : en (130a), le locuteur décrit la situation en mettant au premier plan les *jouets*, alors qu'en (130b), il décrit la situation en l'organisant autour de Maria.

- (130) A. : A qui Maria a-t-elle donné les jouets ?
B. : a. Les jouets, Maria les a données à sa sœur
b. Maria, elle a donné les jouets à sa sœur

Il ressort de cette analyse que le potentiel discursif de l'extraction de SP (topicalisation syntaxique) (131a) et celui de la dislocation gauche (131b) soient distincts.

- (131) a. A Maria, je ne refuse rien
b. Maria, je ne lui refuse rien

Beyssade et *al.* (2004) rapprochent l'extraction de SP au cas de la « topicalisation intonative » mise en place par l'accent C: le terme extrait (132a) et le terme accentué (132b) introduisent la référence à des alternatives (un ensemble de personnes pertinent dans le contexte, auquel *Maria* appartient), ce qui confère un effet implicatif aux énoncés où ils apparaissent : l'énoncé présente le locuteur comme impliquant quelque chose à propos d'autres personnes que Maria).

- (132) a. A Maria, je ne refuse rien

¹⁹² Cf. Charolles M., 2003, p. 11-49

b. Je ne refuse rien à MARIA

c. Je ne refuse rien à Maria, à elle

Ces trois formes peuvent être analysées comme introduisant des sous-questions dans la question définissant le thème principal, dans la mesure où le thème de discours peut être envisagé comme satisfaisant à une hiérarchie de questions (principales et secondaires)¹⁹³, ce qui est sensé apporter un ensemble de clarifications pour le développement du thème de discours.

Examinons maintenant les spécificités dans le discours.

5. L'OUTIL NOTIONNEL FOCUS

L'outil notionnel focus relève en générale de la terminologie anglaise (Cf.§I.4.2.2.3), il désigne tout élément distingué, mis en valeur ou contrasté dans une configuration d'éléments. Dans quelconque construction, l'élément que l'on dit être focus ou en focus (focused) se distingue d'autres éléments qui constituent le fond. Le terme focus est souvent employé dans un sens proche de celui de centre (center) pour désigner l'objet privilégié d'une attitude ou d'un processus cognitif.

C'est ainsi qu'on trouve, à la suite de Fibras¹⁹⁴ et de Jackendoff¹⁹⁵, dans les approches pragmatique non-formelle les notions de *focus of attention*¹⁹⁶, *focus of interest*¹⁹⁷, *focus of empathy*¹⁹⁸ ou *focus of contrast*¹⁹⁹.

¹⁹³ Cf. Buring, D., 1997.

¹⁹⁴ Fibras, J. 1964. p. 267-80.

¹⁹⁵ Jackendoff, R., 1972.,

¹⁹⁶ Chafe W., 1975, p. 27-55.

¹⁹⁷ Bolinger, D., 1983, p. 505-533.

¹⁹⁸ Kuno, S., 1972. P. 269-336.

¹⁹⁹ Chafe, W., 1976. P. 25-55.

Ainsi l'emploi de l'outil notionnel *focus* dans les approches traitant de la structure informationnelle découle de cet emploi général. Le terme focalisé ou en focus est hautement souligné par sa distinction (généralement prosodique) des autres éléments. Cette mise en relief peut être « syntagmatique » : c'est le cas d'un accent qui est plus saillant que les accents qui lui sont avoisinant dans la réalisation. Elle peut être « paradigmatique » : c'est le cas d'un élément qui est en concurrence avec d'autres éléments, appelés des alternatives au sens de Krifka (2006, 2007). La mise en relief verticale, ou encore paradigmatique, est au cœur des travaux récents traitant de la sémantique du focus informationnel²⁰⁰.

Dans les approches formelles de la structure informationnelle, il est consensuel de traiter le terme *focus* comme désignant l'accent nucléaire (cas pour l'anglais), autrement dit l'accent saillant dans un domaine prosodique. Bien que la définition attribuée au domaine prosodique varie selon les approches, la plupart des approches traitant de la prosodie de l'anglais admettent qu'il y a un accent nucléaire dans la concrétisation de phrase, et que toute phrase présente un accent qui se distingue de tous les autres, appelé *focus prosodique*. Le focus prosodique est ancré, généralement, sur la syllabe distinguée d'une unité lexicale constitutive d'un constituant de la phrase ; cette unité et/ou ce constituant est appelé le porteur du focus (*focus exponent*)²⁰¹.

A la suite de Jackendoff (1972) et Chafe (1975), l'unité dans la phrase portant l'accent nucléaire est analysée, par métonymie, comme étant elle-même la réalisation du focus ; le terme *focus* en est venu, ici, à désigner le porteur du focus et ses propriétés, en particulier les propriétés associées au fait qu'il porte le focus prosodique de l'énoncé ou bien un focus prosodique (dans un domaine inclus dans celui de l'énoncé)²⁰². Reliant l'outil notionnel de focus aux données de la partition

²⁰⁰Cf. Krifka, M., 2007, pp13-55

²⁰¹Krifka, M., op.cit., p.17

²⁰²Cf. Krifka, M., 2007, Rooth, M., 2007, Büring, D., 1997. Kuno, S., 1972 et bien d'autres.

informationnelle, Krifka (2007) a proposé que cet accent "*focal*" (désigné plus tard par le terme de *focus informationnel*) soit lié à la sémantique d'une classe d'adverbes qu'on appelle "*sensibles au focus*" ou aussi "*particules sensibles au focus*" (PSF), analysées et caractérisées sous l'analyse du phénomène dit d'association avec le focus²⁰³ ; et aussi, qu'il soit lié à réalisation du phénomène de contraste, ce qui a été désigné par la suite par le terme *focus contrastif* ou *contraste* dans les exemples assertés dans Krifka (2007) comme dans :

(133) Paul didn't come. Who came ?

Paul n'est pas venu. Qui est venu?

Only Mary came

seule Mary est venue

[Krifka,2007:18]

Dans (133), le *focus* désigne aussi bien (a) la syllabe *ma* de *mary* qui est la réalisation de l'accent nucléaire (noté en majuscule) ancré sur cette syllabe, que (b) l'unité lexicale et/ou le SN *Mary* (souligné qui est, ici, le focus par métonymie), (c) le terme qui résout la question *qui est venu ?* (ici le focus informationnel ou appelé aussi *rhème* pour référer à ce terme), (d) le terme associé à *only* et enfin (e) le terme qui entre dans une relation de contraste avec *Paul* dans ce contexte (focu contrastif).

On retiendra de l'analyse de cet exemple les différentes perspectives offertes dans l'analyse du focus. Au sens pragmatique, l'emploi le terme *focus* désigne les faits inhérent de la réalisation prosodique qui correspond à l'accent nucléaire et à l'unité lexicale qui porte cet accent et qui sont désignés dans la littérature respectivement par (*i-focus* ou *focus prosodique* et *focus exponent* ou porteur du focus) ; la perspective sémantique offre trois emplois différents du focus : focus

²⁰³On trouve dans la littérature parfois le terme de *focus quantificationnel* pour désigner le phénomène d'association avec le focus

informationnel (qui correspond à l'unité qui résout la question dans l'articulation informationnel), les PSF (particules sensibles au focus qui correspondent à des adverbes restrictifs) et focus contrastif (qui souligne la relation de contraste dans le choix de l'entité dans une liste d'alternatives sémantiques).

Ainsi la description et l'analyse des faits linguistiques introduits par l'outil notionnel *focus* dans les approches pragmatique et sémantiques relève à la fois de la sémantique des différentes dimensions de la prosodie (transposable à partir des données analysée de l'accentuation en anglais), de la grammaire des adverbes et de la théorie de la structure informationnelle. Et de la syntaxe dans les approches formelles postulant pour les cadres d'analyse des caractéristiques formelles et sémantico-référentielles de l'énoncé.

L'emploi du terme *focus*, dans la description, et les notions s'y affèrent telles que focus prosodique, informationnel, quantificationnel et contrastif est donc susceptible d'entraîner des d'ambiguïté lorsque celles-ci sont introduites intuitivement dans l'analyse sans pour autant délimiter la perspective et les implications du fait linguistique analysé. Il faut cependant mentionner que certaines confusions liées à l'appréhension même de l'outil notionnel *focus* peuvent avoir lieu du fait que l'on assimile focus prosodique, informationnel, quantificationnel et contrastif doivent être distingués et à l'emploi d'un terme unifié , ce qui a comme conséquences de regroupe des faits linguistiquement hétérogènes.

5.1. FOCUS INFORMATIONNEL

Dans les approches pragmatiques postulants pour une articulation fond-focus, le terme focus informationnel désigne le constituant qui résout une question dans la perspective vérificationnelle. En anglais, le SN résolvant la question de vérification reçoit l'accent nucléaire (le focus prosodique). En français, le focus informationnel

est distingué dans le contour intonatif : le contour final (ou nucléaire) est ancré sur sa frontière droite. Dans de nombreuses langues, on a observé, aussi, que le XP qui résout la question est prosodiquement distingué.

C'est, ici, le cas du syntagme nominal (SN) *Adam* dans les réponses de B en (134).

- (134) a. A. : Qui est venu hier soir?
B. : i. Adam est venu hier soir
ii. Adam
- b. A. : Qui a-t-il rencontré ce matin ?
B. : i. Il a rencontré Adam ce matin
ii. Adam

En (135) le contour descendant, est ancré sur Adam et la séquence de constituants qui le suivent (*est venu hier soir*) reçoit une intonation qui se rapproche de celle qu'on observe sur les appendices²⁰⁴. En (135), les symboles H et L (High (haut) et Low (bas) représentent les tons qui entrent dans la définition du contour associé à l'énoncé :

- (135) a. A : Qui est venu hier ?
B : Adam est venu hier
H L L

Il est généralement admis qu'en français ou l'anglais, la distinction prosodique est la marque de la focalisation informationnelle²⁰⁵. Logiquement, le fait de répondre à une question et le fait de recevoir une distinction prosodique spécifique appartiennent à deux dimensions distinctes. On peut donc inclure ou non la

²⁰⁴ Cf. Beyssade, C., J.-M. Marandin & A. Rialland, 2003,

²⁰⁵ Cf. Rooth, M., 2007, pp56-67

distinction prosodique dans la définition du focus informationnel. L'alternative n'est pas spécieuse. En réponse à une question multiple (136.A), on observe qu'un seul XP reçoit la distinction prosodique caractéristique du XP qui résout la question (le dernier): typiquement, le GN *les étudiants de première année* en (136B) ne reçoit pas le même contour que *Adam* dans (135) ci-dessus alors que tous deux résolvent la question²⁰⁶

- (136)** A. : Quels étudiant étudient quoi dans ce département ?
B. : (i) Les étudiant de première année étudient la syntaxe,
(ii) ceux de la seconde année la sémantique.

[Marandin, 2006]

On distinguera donc bien l'approche sémantique de la notion de focus informationnel (approche dite 'focus to accent') de l'approche prosodique (dite 'accent to focus'). Elles ne se superposent pas en (136) : le GN *les étudiants de première année* est un focus au sens sémantique et non pas au sens prosodique. Par ailleurs, Selkirk (1984), Lambrecht (1994) parlent de *focus étroit (narrow focus)* pour désigner la seule partie de l'énoncé qui résout la question et d'*énoncé all focus* lorsque l'énoncé tout entier résout la question. Ainsi le SN *Adam* en (134) et (135) représente un cas de focus étroits, de même le numéral *six cent mille* en (137); quant à l'énoncé entier *Maria est arrivée* est considéré comme étant un énoncé all focus (cas de focalisation totale) en (138).

- (137)** Combien d'argent tu as économisé durant ses dernières années

J'ai économisé six cent mille dinars en 06 ans

- (138)** A. : Que ce passe-t-il ? / qu'est-ce que c'est que ce bruit ?

²⁰⁶ Cf. Büring, D., 1997.

B. : Maria joue avec sa cousine

Par la suite Selkirk a proposé le mécanisme de projection du focus pour unifier le traitement du marquage du focus étroit et de l'all focus²⁰⁷ afin de pallier aux ambiguïtés dans l'analyse de ces notions ; puisque d'une manière générale un seul constituant est marqué (celui qui porte le contour prosodique H), mais le marquage vaut pour l'énoncé tout entier. Du point de vue sémantique, la notion de focus informationnel a deux définitions:

- une définition directement pragmatique en termes informationnels Cf. §5.2) reprenant plus ou moins la notion d'information proposée par l'Ecole de Prague;
- une définition formelle qui repose sur l'hypothèse d'une articulation de l'énoncé soit au plan syntaxique (Topic/Comment) soit au plan du contenu de l'énoncé.

5.2. APPROCHE PRAGMATIQUE DU FOCUS (PRINCE 1981, LAMBRECHT 1994)

Dans l'approche pragmatique du focus étroit et de l'all focus, la distinction est déterminée par le XP focal qui résout la question verificationnelle et apporte une information nouvelle. Cette description courante en linguistique présente deux ambiguïtés. La première a été clairement identifiée par Lambrecht²⁰⁸ qui distingue entre la nouveauté/ancienneté d'un référent de discours (RD) ; un référent du discours ancien suppose qu'il est déjà introduit dans l'univers de discours et faisant

²⁰⁷ Cf. Selkirk, E., 1995. P. 550-569.

²⁰⁸ Lambrecht, K., 1994.

partie de l'ensemble des connaissances partagées dont le processus fait partie de la gestion du fond commun (Commun Ground Management)²⁰⁹“

“What gives a Focus constituent its flavor as a ‘new’ element is not the status of its denotatum in the discourse but its relation to the asserted proposition at the time of utterance. Focus and inactiveness are independent information-structure parameters and their grammatical manifestations must be carefully distinguished”²¹⁰.

au sens de Krifka (2007), et la nouveauté/ancienneté du contenu de l'énoncé. Il apparaît, de ce fait, que seule la seconde est susceptible de donner sens à la notion de focus informationnel. De ce point de vue, il n'y a aucune corrélation entre le statut ancien/nouveau d'un RD et son emploi comme focus informationnel : un XP qui dénote un XP actif peut être un focus informationnel. C'est le cas du GN *Maria* dans (139)

(139) A. Je n'ai pas entendu Maria et Maha. Laquelle est à la maison?

B.: Maria

L'information nouvelle ne consiste pas dans le contenu du GN *Maria*, mais dans la proposition "celle qui est à la maison est Maria" (appelée proposition focale). Le fait de dénoter un RD actif ou inactif est orthogonal au fait d'être focal ou non.

De son côté Prince (1981) a clairement identifié la seconde ambiguïté inhérent à la partition "ancien/nouveau"²¹¹. Pour lui *information nouvelle* (vs *ancienne*) peut avoir deux sens et ce qui est désigné par le terme "information nouvelle" doit être clairement distingué selon deux perspectives; le premier sens qui s'offre à

²⁰⁹ Krifka, M., 2007, p.21

l'interprétation est que "*information nouvelle*" renvoie à une information totalement inconnue pour le co-énonciateur, donc offrant une nouvelle entrée référentielle dans la construction des connaissances partagées.

Selon le second sens, *information nouvelle* renvoie à une information probablement connue ou non chez le co-énonciateur qui n'a pas encore été introduite dans l'univers de discours faisant partie des connaissances partagées par les interlocuteurs. Partant de cette appréhension et du constat que deux dimensions ne coïncident pas, Prince a isolé deux séries d'opposition : nouveau/ancien pour l'interlocuteur (*hearer new/old*) et nouveau/ancien dans le discours (*discourse new/old*). La première renvoie à une idée d'informativité et la seconde n'est pas éloignée de la notion de contenu activé/non activé proposée par Chafe.

5.3. APPROCHE FORMELLE DU FOCUS JACKENDOFF (1972)

A la suite des approches formelles du focus, Jackendoff (1972) distingue dans le contenu de la phrase simple déclarative assertive la partition Présupposition/focus ; il relie la présupposition au fond et le focus qui correspond, selon lui, au XP distingué prosodiquement²¹².

Il faut cependant préciser que la définition de Jackendoff ne dissocie pas entre focus informationnel et sa concrétisation marquée prosodiquement. La présupposition « est formée en remplaçant le Focus par une variable sémantique appropriée x dans la représentation sémantique ». Prenons pour exemple l'assertion en réponse en (140) :

²¹⁰ Lambrecht, K., 1994, Op.cit., p.261

²¹¹ Cf. Prince E., 1981, p. 223-256.

²¹² Cf. Jackendoff, R., 1972, p.241-260

(140) A: Qui est venu ?

B: Adam (est venu)

H L L

Le focus correspond, ici, au SN *Adam* qui est prosodiquement distingué par sa concrétisation prosodique et son contour intonatif (HL). Le fond est formé, quant à lui, en substituant, dans la proposition dénotée par la phrase, une variable appropriée dans la classe des humains: Venir (x). Le fond est une propriété que l'on peut représenter par une lambda-abstraction : λx Venir(x). Jackendoff appelle son extension $\text{Presupp}(x)$. Asserter revient à asserter que le focus est un élément de l'extension de la présupposition (= fond) (141.a) : (141.b) représente le contenu de l'assertion de (140.B).

(141) a. Focus $\in \lambda x \text{ Pressup}(x)$

b. Adam $\in \lambda x \text{ Venir}(x)$

Jackendoff pose, par ailleurs, que l'interprétation de l'articulation fond-focus varie avec la force illocutoire et intègre dans l'analyse les phrases interrogatives au même titre que les déclaratives assertives : "*For other sentence types, such as questions and imperatives, the assertion will obviously take a different form*"²¹³. D'ailleurs, il prend constamment des exemples de questions polaires pour illustrer ce qu'est un focus, comme en (142).

(142) Did Maxwell kill the judge with a HAMMER,

Lit (Est ce que Maxwell a tué le juge avec un MARTEAU).

Was it with a HAMMER that Maxwell killed the judge?

²¹³ Idem, p.246

Lit. (Étai-ce avec un MARTEAU que Maxwell a tué le juge ?)

[Jackendoff, 1972: 231]

Le lien entre articulation fond-focus et sémantique illocutoire est largement repris dans la littérature notamment dans les travaux de Chafe (1976) traitant le conditionnement informationnel, Jacobs (1981), Beyssade et al. (2003) et bien d'autres.

5.4. STATUT PRAGMATIQUE DU FOND ET DU FOCUS

En ce qui est du statut pragmatique du fond, Jackendoff a montré que le focus est défini par rapport au fond ; ce qui justifie la considération du statut du fond à l'intérieur de catégories intuitives traditionnellement admise dans la littérature : d'information ancienne ou bien de contenu ancré.

Dans la continuité des travaux de Chafe (1976) et de la théorie du conditionnement "packaging" trois explicitations peuvent spécifier le statut pragmatique du fond :

- (143) a. Au sens de Chafe le fond est activé (*activated*), ou actif (*lit up*) dans « la conscience immédiate » des interlocuteurs.
- b. Au sens de Krifka (2007), le fond est généralement présupposé, il contribue et appartient au Common Ground²¹⁴.
- c. Pour Jacobs(2001), le fond correspond en général au thème de discours en cours de développement au moment de l'énonciation.

²¹⁴ Krifka, M., 2007, p.21

La distinction relatives au fond en (143c) faite par Jacobs a été considérée à partir de la réalisation prosodique comme nous l'avons déjà mentionné (cf.4.3.2 *supra*) et motivée par les faits suivants :

– Le fait que le fond soit présupposé ou qu'il ne le soit pas ne modifie en rien la réalisation prosodique du focus informationnel dans la réponse. Le contour intonatif des réponses de B en (144) ne varie pas selon que la présupposition (pragmatique) selon laquelle quelqu'un est venu peut être associée à la question (144a) ou ne le peut pas (144b):

(144) a. A. : Qui est venu?

B. : Maria est venue

H L

b. A. : Qui est venu (si quelqu'un est venu)?

B. : Maria est venue

H L

– Le fait que la présupposition n'entraîne pas obligatoirement une partition fond-focus entre co-énonciateurs ; ils peuvent partager une présupposition "*nouvellement*" introduite dans l'univers discursif (cas prototypique d'all-focus), donc inappropriée dans l'énoncé en cours de discussion, et la reprendre plus tard comme présupposition adéquate à une situation co-énonciative bien déterminée.

On peut donc préciser la contrainte de Jackendoff (141) en reprenant la contrainte proposée par Jacobs en (146). On notera que la contrainte est de nature co-énonciative et non pas de nature informationnelle : ce qui compte, ce n'est pas l'état informationnel des interlocuteurs, mais le déroulement de la co-énonciation dans laquelle se positionne la production de l'énoncé.

(146) *Si un énoncé us présente une partition $\langle \lambda x [\varphi(x)], F \rangle$, alors u^s est approprié seulement si $\lambda x [\varphi(x)]$ est déjà en discussion dans une portion pertinente de discours/dialogue précédant u^s .²¹⁵*

Cela consolide la pertinence du couple question-réponse et son appropriation pour fournir un test par excellence pour déterminer le focus : puisque la question est la forme privilégiée de détermination du thème de discours. Un couple question-réponse représente en quelque sorte une interaction bipartite favorisant une proposition ouverte où elle introduit et définit le point en discussion qui, ancré, est repris dans le fond de la réponse²¹⁶.

Pour le focus, son statut pragmatique est délimité par sa contrainte référentielle ; la proposition focale doit être *nouvelle*, elle doit représenter un élément référentiel nouveau s'inscrivant dans la perspective co-énonciative, et apportant ainsi une *nouveauté référentielle (newness)* sauf cas particuliers d'effets de réassertion (rappel à l'ordre, ironie, précision, etc.).

En réalité, la contrainte est elle aussi, de nature co-énonciative liée à perspective dialogique ; ce qui est *nouveau* ne peut être considéré comme tel que dans le contexte globale dialogique et non de nature purement informationnelle, ce qui revient à dire qu'elle est très générale et elle n'est en rien spécifique à la proposition focale elle-même mais au statut référentiel (niveau conceptuel relevant de la connaissance partagée des co-énonciateurs et de l'élément le plus saillant dans leur modèle cognitif) ou au statut relationnel (inhérent de la partition sémantique/référentielle fond-focus)²¹⁷.

5.5. FOCUS QUANTIFICATIONNEL : VALLDUVÍ (1992)

²¹⁵ Cf. Marandin J.-M., 2005, p. 31-80.

²¹⁶ Voir entre autres Danon-Boileau et al 1991, Gundel 2003.

²¹⁷ Bonne présentation dans Gundel 2003.

Vallduví introduit l'expression de focus quantificationnel²¹⁸ pour désigner le constituant sur lequel porte une particule sensible au focus ou associée au focus au sens de Rooth (1992) et de Marandin (2005)²¹⁹, c'est –à-dire une expression ou particule restrictive (par exemple seulement) ou additive (par exemple aussi).

La construction du focus quantificationnel est captée, alors, selon deux statuts différentiels ; un statut sémantique pour la quantification en terme d'association avec le focus et un statut prosodique pour le marquage de toute expression motivée pour la réalisation du focus quantificationnel.

5.6. ASSOCIATION AVEC LE FOCUS : ROOTH (1992)

Dans sa théorie "A theory of focus interpretation" ; Rooth (1992) introduit en linguistique le terme association avec le focus afin de rendre compte du phénomène de réalisation prosodique du focus et sa portée avec l'introduction de particules restrictives et/ou additives (en anglais) qu'il nommera par la suite Particules sensibles au focus PSF.

En effet, il emploie pour cette classe lexicale le terme particule pour souligner que ces unités peuvent appartenir à des catégories morphosyntaxiques différentes²²⁰. Du coup, il est largement admis dans la littérature formelle que la sémantique vériconditionnelle et/ou la pragmatique des PSF met en jeu la structure informationnelle (cf.§1.3.4 ci-dessus). C'est même un des arguments essentiels pour faire entrer la structure informationnelle dans l'architecture de la grammaire. Au sens de Rooth l'association avec le focus regroupe tous les phénomènes qui mettent en jeu la *valeur sémantique focale (the focus semantic value)*.

L'association avec le focus peut recouvrir les trois distinctions suivantes :

²¹⁸ Cf. Vallduvi, E., 1992.

²¹⁹ Cf. Marandin J.-M., 2005, op.cit.

²²⁰ Cf. Rooth, M., 1992, p. 75–116

1. Une PSF se combine, à la fois, syntaxiquement et sémantiquement avec deux entités différentes : elle peut se combiner syntaxiquement avec une entité A et sémantiquement avec une entité B faisant partie de A.

Dans l'exemple (148), la sémantique interprétative nous montre que parmi les interprétations possibles comme dans (148.b), la particule *only* se combine syntaxiquement avec le SV "*introduce Bill to Sue*" et sémantiquement avec *Bill* parce que dans cette interprétation cible la restriction opérée par *only* porte sémantiquement sur *Bill* et personne d'autre.

(148) a. Paul *only* introduced Bill to Sue

b. Paul n'a présenté à Sue que Bill et personne d'autres

2. Il a été remarqué que l'entité associée à une PSF est distinguée prosodiquement (saillante). En anglais, il est accentué. En (149), on a admis que l'associé de *only* porte le focus prosodique.

(149) a. Paul *only* introduced BILL to Sue

b. Paul *only* introduced Bill to SUE

L'interprétation de énoncé (149a) peut être paraphrasée par (150a) et celle de (149b) par (150b). On notera que, dans ce cas, les conditions de vérité de (149a) et (149b) sont distinctes. (149a) est fausse, alors que (149b) est vraie, dans une situation où Paul a présenté Bill et Georges à Sue.

(150) a i. Posé : Paul n'a présenté personne d'autre que Bill à

Sue

ii. Présupposé: Paul a présenté Bill à Sue

b i. Posé : Paul a présenté Bill à personne d'autre que

Sue

ii. Présupposé : Paul a présenté Bill à Sue

L'examen de la distinction prosodique est, donc, le seul mécanisme permettant de lever les ambiguïtés et rendre pertinente la distinction entre la combinatoire syntaxique et la combinatoire sémantique.

3. L'approche de la sémantique interprétative des faits observés dans le fonctionnement des PSF met en claire la partition fond-focus/présupposition sur la base du marquage prosodique et/ou de l'interprétation.
 - a. Dans le premier cas, Jackendoff spécifie que: « l'interprétation de mots *even*, *only*, et *just* est intimement lié au focus et à la présupposition²²¹. on s'appuie, donc, sur le processus de marquage prosodique (en anglais) pour rendre compte que la sémantique des PSF implique, dans l'analyse, une partition fond-focus.
 - b. Dans le deuxième cas, on constate que l'interprétation des PSF met en jeu un ensemble d'alternatives. Par exemple, l'interprétation de *only* dans (149a), telle qu'elle est explicitée dans (150a), met en jeu un ensemble d'alternatives à Bill (les autres personnes que Bill qui auraient pu être présentées à Sue). Si on admet que la sémantique du focus informationnel met en jeu un ensemble d'alternatives, alors on peut admettre que la partition fond-focus et l'association avec le focus mettent en jeu les mêmes mécanismes d'interprétation sémantique²²².

²²¹ Jackendoff, R., 1972, p.247

²²² Bonne synthèse dans Büring, D., 1997

Dans ce chapitre nous avons présenté un état descriptif des notions de base *thème* *rhème*, *topic*, *focus*, ...etc. L'examen de ces notions à travers plusieurs perspectives d'analyse et modèles linguistiques nous a montré que celles-ci, engendrent plusieurs lectures et peuvent rendre compte de plusieurs fait linguistiquement distincts ce qui leur confère un statut multidimensionnel, d'autre part ce qui justifie le caractère conflictuel qu'elles laissent transparaître si l'on ne sépare pas le cadre d'analyse (syntaxique, logico-sémantique, cognitif, pragmatique, ...etc.) ainsi que le modèle d'approche. De ce fait, réduire l'aspect conflictuel qui entoure ces notions, en linguistique générale, revient à définir le cadre d'approche théorique, de préciser et de cerner avec pertinence la nuance entre les différentes conceptions qui se superposent mais qui rendent comptes chacun d'une réalité linguistique différenciable sur le plan d'analyse théorique.

Par ailleurs, nous avons exposé quatre superpositions, la plus répandue étant celle entre thème/rhème et information ancienne/information nouvelle. Elle paraît évidente à première vue : le thème étant défini comme « ce dont quelque chose est affirmé » et le rhème « ce qui est affirmé du thème », nous pouvons facilement admettre que sujet et thème peuvent coïncider, ainsi que rhème et prédicat. Les appellations données initialement, à savoir pour thème et rhème respectivement, de « sujet psychologique » et « prédicat psychologique » paraissent très significatives malgré qu'ils ne rendent pas comptes des dimensions cognitive et discursive.

En guise de résumé, nous pouvons considérer l'outil notionnel de thème sur deux plans distincts (formel hiérarchique et cognitif discursif) :

- I. Du point de vue formel hiérarchique, le thème est le composant toujours en position initiale (*le plus à gauche*) d'un énoncé, il peut être séparé du reste de l'énoncé par une pause (une virgule à l'écrit ou un autre signe de ponctuation) ; il peut être, aussi, mis en valeur par des particules cadratives dites de thématisation et/ou par des moules prédicatifs.

- II. Du point de vue cognitif discursif, le thème est considéré comme étant le sujet psychologique "ce dont on parle", " ce dont il est question". Il est la base de la prédication il en est le support (puisqu'il supporte les différentes informations s'y affèrent, pouvant être introduite et/ou (ré)activées dans l'univers discursif). Il représente le point de repérage et d'ancrage qui gèrent un domaine notionnel. Il est par ailleurs, « ce qui est connu » : le topique, c'est-à-dire la partie de l'ensemble des connaissances partagées entre énonciateur et co-énonciateur, il est aussi « ce qui est donné » : le fond commun informatif qui fait partie des quelques éléments que le locuteur suppose présent à l'esprit du co-énonciateur et qui peut être activé ou non selon les jugements intersubjectif.

Il apparaît claire que la distinction entre les différentes superpositions *thème/rhème*, *topique/commentaire*, *donné/nouveau*, *information ancienne/information connue* n'est pas essentiellement catégorielle mais dépend entièrement du point de vue d'analyse et du cadre théorique d'approche (syntaxe, discours, SI, etc...)

La spécification de ses superpositions, et la pertinence de ses converses sont entièrement conditionnées par les mécanismes mis en œuvre dans le cadre des opérations de thématisation (topicalisation) et de rhématisation (focalisation) qui varient et se diversifient d'une langue à une autre et d'un dialecte à un autre.

Les mécanismes de thématisation (topicalisation) et de rhématisation (focalisation) mis en œuvre dans l'ADROR , c'est ce que nous examinons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 3.

MECANISMES DE THEMATISATION (TOPICALISATION)
/ RHEMATISATION (FOCALISATION) EN A.D.R.O.R.

CHAPITRE 3

MECANISMES DE THEMATISATION (TOPICALISATION) / RHEMATISATION (FOCALISATION) EN A.D.R.O.R.

Le présent chapitre représente une analyse non exhaustive de constructions en ADROR en co-énonciation parlée présentant des cas typiques de thématisation et de rhématisation, recueillies à partir d'un corpus constitué de plusieurs situations co-énonciatives (enquêtes sociologiques, émission radiodiffusée, entretien, etc.).

L'analyse est portée, ici, essentiellement sur certaines constructions à travers lesquelles nous montrons les mécanismes mis en œuvre dans la thématisation/la rhématisation en tant que phénomènes d'ancrage référentiel ce qui nous a permis d'isoler les spécificités de ce dialecte, en voici d'abord quelques-uns des principaux traits. L'ordre neutre de la prédication est de type prédicat-argument, le prédicat pouvant être verbal ou non-verbal. En effet, outre les verbes, toutes les parties du discours autres que les morphèmes grammaticaux peuvent avoir une fonction prédicative dans des énoncés équatifs ou attributifs. La prédication verbale présente des ordres et systèmes mixtes : système accusatif et ordre sVo lorsque les arguments sont des pronoms clitiques (qui se réfèrent qu'aux animés) et système ergatif avec des arguments nominaux postposés au verbe (VOA).

Nous commençons d'abord par la spécification du thème dans les approches des grammairiens de l'arabe classique à partir de la typologie de phrases ; puis, nous

analysons les constructions relevant des phénomènes de thématisation et de rhématisation en ADROR, en guise de conclusion, nous donnons une synthèse globale des différents mécanismes mis en œuvre dans ces phénomènes en vue de l'ancrage référentiel en co-énonciation parlée.

1. THÈME ET TOPIQUE EN ARABE ; DE LA TYPOLOGIE DE PHRASES À LA SPÉCIFICATION DU THÈME

Dans la tradition des grammairiens arabes deux catégories distinctes de phrases sont opposées: la phrase verbale (qui commence par un verbe « fiel ») et la phrase nominale (celle qui commence par un nom) ; ainsi *ẓa'a al-waladu* (litt. « est venu l'enfant ») est considérée comme une phrase verbale alors que *alwaladu ẓa'a* (litt. « l'enfant est venu ») est définie comme nominale de même que *al-waladu mariḍun* (litt. « l'enfant [est] malade »).

Chez Sibawayhi, pour déterminer le thème, l'importance est accordée à la nature du premier terme de la phrase, et non à celle du terme prédicatif²²³. De ce fait, et ce dans le cadre de la phrase verbale telle que *ẓā'a al-waladu*, les grammairiens arabes isolent deux unités distinctes **fiel** « action opération » l'équivalent de « verbe ») d'une part et **fā'el** « agent » d'autre part. En ce qui concerne la phrase dite nominale, ils isolent deux unités distinctes celle de "*mubtada (bihi)*" (litt. « ce par quoi l'on commence ») et "*xabar*" (litt. « Nouvelle information ») : respectivement « initial inchoatif » et « attribut énonciatif »²²⁴.

Cette distinction, dans la phrase nominale, est de très grande importance car elle attribue un marquage à la fois syntaxique et référentiel : un marquage syntaxique du point de vue position dans la phrase, car généralement ce qui est en position initial est considéré comme "*mubtada (bihi)*" , et ce qui vient en seconde position

²²³ Cf. Sibawayhi

²²⁴ Cohen, D., 1970, p.227

est considéré comme "*xabar*"; le marquage référentiel est opérant dans la distinction, chez sibawayhi, entre "*xabar*" et "*muxbar3anhu*" qui distingue dans le contenu informatif entre *information nouvelle* et *à qui/quoi se réfère l'information*.

Une autre distinction chez sibawayhi de "*al-musnad*" « ce à quoi il est rapporté » et "*al-musnad 'ilayhi*" « ce qui s'y rapporte » par opposition à d'autres distinctions telle que *xabar* « ce qui est dit » et *muxbar 3anhu* « ce dont on dit »

Des lors, la mise en valeur de l'un des termes de la proposition "*al -mubtada (bihi)*" ou "*al-xabar*», rend compte de deux opérations syntaxiques et référentielles distinctes "*al-ibtida?u*" (thématisation et/ou topicalisation) et "*al-taxbiru*" (rhématisation et/ou focalisation)

Dans l'opération de "*al-ibtida?u*" (thématisation et/ou topicalisation), une mise en valeur du thème est constatée par l'attribution dans la construction de la position initiale comme dans :

(151) *Zaydun žā'a*

lit. Zayd, il est venu

où "*Zaydun*" étant considéré comme ce par quoi l'on commence "*mubtada (bihi)*" et le reste "*žā'a*" étant considéré comme Nouvelle information "*xabar*». D'autre part sa position initiale dans la construction, cela implique une mise en valeur du thème-sujet "*Zaydun*».

Quant à l'opération de "*al-taxbiru*" (rhématisation et/ou focalisation), une mise en valeur de l'information nouvelle est constatée par postposition dans la construction du contenu informatif :

(152) *žã'a Zaydun*

lit. il est venu ,Zayd

De par la fonction et la classe grammaticale, le fait qu'une partie de la construction soit antéposée ou postposée lui affecte une valeur énonciative et un marquage référentiel. D'ailleurs ; certains grammairiens arabes qualifient l'opération de "*al-ibtida'u*" et "*al-taxbiru*" respectivement "*al-taqdimu*" (lit : post-positionnement) "*al-ta'xiru*"(lit : anté-positionnement).

Il est à remarquer que dans le cas des formes, une construction à forme verbale peut constituer un énoncé, l'indice personnel pouvant assurer seul la fonction de sujet

G. Ayoub (1981) et A. Fassi Fehri (1982) caractérisent l'utilité de cette distinction, dans le cadre de la grammaire générative, et distinguent soit « l'*'ibtida'* » et la topicalisation, soit le « *mubtada'* » et le topique.

En leurs sens, Il y a topicalisation quand un constituant nominal est placé en tête de la construction : par déplacement « topicalisation par mouvement » comme dans (153) ou (154) ou par simple antéposition comme dans (155), si le topique est un indéfini:

(153) *rujaylun jã'a-ni*

Lit. un petit homme (+nom.) est venu (chez) moi

[G. Ayoub, 1981: 205]

ou dans le cas d'un le topique défini directement par le verbe:

(154) *Zaydan ra 'aytu*

Lit. j'ai vu Zayd

Zayd (+act.) ai-vu-je

[ibid]

'*ibtidā*' ou « topicalisation en base » si le terme antéposé est au nominal avec dislocation (présence d'un pronom de rappel):

(155) *Zaydun ra 'aytu-hu*
Lit. Zayd, je l'ai vu
 Zayd (+nom.) ai-vu-je-lui

[ibid]

Pour D.-E. Kouloughli, une distinction entre les GN initiaux à valeur thématique et les GN initiaux comme simples supports peut s'opérer grâce au test de *?ammā* « quant à » (exprimant un changement de thème en arabe classique):

La structure syntaxique GN-PREDICAT de l'arabe recouvre [...] deux structures fonctionnelles différentes: l'une où le GN initial, nécessairement défini, est un thème, l'autre où ce GN, défini ou non, mais nécessairement quantifié (ou qualifié s'il est indéfini) n'est pas un thème mais un "point de départ quantifié / qualifié"²²⁵.

En ce sens le thème en arabe est étroitement lié à l'aspect de définitude pour qu'il puisse être caractérisé comme tel, il doit être, en ce sens aussi, nécessairement quantifié et avoir un sens de globalité.

Examinons maintenant les propriétés du thème en ADROR

2. MARQUAGE ET ANCRAGE DU THÈME EN ADROR AU NIVEAU PHRASTIQUE

2.1. MARQUAGE LEXICALE

²²⁵ Cf. Kouloughli, D.-E, 1994, p.75

Les constructions suivantes recueillies en ADROR que nous exploitons, transposées en leurs équivalents en français, témoignent d'un marquage et d'un ancrage référentiel tant au niveau lexical qu'au niveau discursif et référentiel comme dans (156) :

(156) *fima jaxus en'naql elhadari, lazem n-diru ijtimæ fedaira
bach n-nadmou-h fe'lmustaqbel*

it (en ce qui concerne le transport urbain, doit nous- faire
réunion à la daïra pour nous-organiser-lui dans l'avenir)

En ce qui concerne le transport urbain, nous devons nous
réunir à la daïra pour l'organiser dans l'avenir.

[E.R.D. RLO 2004 -1]

L'ancrage et le marquage lexical consistent en la mise en valeur du cadre global référentiel, il s'agit, ici, de " fima jaxus en'naql elhadari " (lit. En ce qui concerne le transport urbain) qui fonctionne dans la construction comme introducteur thématique²²⁶ introduisant le thème global de la proposition d'où ancrage référentiel par thématisation du cadre référentiel. La pertinence de ce procédé apparaît claire en comparaison avec d'autres constructions comme (157) où le marquage est moindre et l'ancrage référentiel ne portant pas sur le cadre thématique mais plutôt sur "en'naql elhadari" (Le transport urbain) le thème lui-même d'où thématisation simple :

(157) en'-naql el-hadari en-nadmu-h fel mustaqbel.

Lit. Le transport urbain nous- organisons – lui dans l'avenir

Le transport urbain nous l'organiserons dans l'avenir

[E.R.D. RLO 2004 -2]

²²⁶ Cf. Porhiel, S., 2004 ; voir aussi Charolle, M., 1997 .

Cet usage est caractérisé dans d'autres langues par l'usage de particules grammaticales dites de thématisation : le *wa* en japonais²²⁷, le *-to* en russe²²⁸, ou encore certaines particules typiques en ADROR que nous développons infra.

2.2. MARQUAGE ET CARACTÉRISATION DU THÈME SUR LE PLAN SYNTAXIQUE

Dans la plupart des acceptations dans la littérature, le thème occupe la première position dans la phrase ; ainsi pour Halliday, la position initiale dans la phrase est privilégiée. Le thème serait, en son sens, l'élément le plus « à gauche » de la phrase, et peut être un groupe nominal, un verbe à l'impératif.

En ADROR, le thème peut ; en général, coïncider avec le sujet ; qui lui constitue par excellence la réalisation linguistique du thème : comme *H'med* dans (158)

(158) *H'med* *εandu zouz bnāt.*

(Lit) *H'med*(N) a – lui deux fille (pl.)

H'med a deux filles.

[E.S., R.O.R., 2004 -38]

Dans certains cas d'unités lexicales, le thème est introduit grâce à une préposition simple ou composées comme dans (159).

(159) *fi e'tanmia l'filāhīa, εend-hā zouz baramēz.*

Lit (dans le développement agricole, a – elle deux programmes)

Dans le développement agricole, il deux programmes

[E.R.D. RLO 2004 -3]

(160) *e'tanmia l'filāhīa εend-hā zouz barameg*

Lit (le développement agricole a – elle deux programmes)

²²⁷ Cf. Klingler D., 2003, p. 163-179

²²⁸ Cf. Bonnot Ch., 1999, p. 15-31.

Le développement agricole a deux programmes

[E.R.D. RLO 2004 -4]

Comparons la construction (159), où la préposition simple "*fi-*" joue le rôle d'introducteur du thème "*e'tanmia l'filāḥia*" et assure au même temps une fonction d'ancrage référentiel du thème en sus de sa fonction anaphorique et de sa position initiale dans la construction, à (160), construction à faible valeur de thématisation, où absence de préposition antéposée au thème.

Un autre type de prépositions en ADROR assure le marquage du thème ; la préposition « *ela* » (*lit. Au sujet de*) qui fonctionne comme introducteur du thème si elle est placée en position initiale dans la construction comme dans (161b.), elle encadre le thème et opère un marquage de la portée référentielle privilégiée ; outre la position initiale.

(161) a. *haw hares ela mustaqbel wlid-u*

lit. Voilà-Il (est) inquiet au sujet de l'avenir (de) fils-son.

Le voilà inquiet au sujet de l'avenir de son fils

b. *ela mustaqbel wlid-u, gal belli rah hares elih kter men ay haja oxra*

lit. Au sujet avenir' (de) fils – son, a dit – lui que inquiet plus que n'importe chose autre

Au sujet de l'avenir de son fils, il a dit qu'il en est inquiet plus qu'autre chose.

[E.S., R.O.R., 2004 -2]

Ces exemples montrent que le thème, en ADROR, se trouve, souvent, en position initiale de la construction dans le cas d'un marquage caractérisé par un choix

syntactique est contextuel²²⁹ d'où nécessité de promouvoir un constituant, en position initiale, pour qu'il soit considéré comme thème dans la construction. Dans ce cas de marquage, l'ordre canonique Sujet Verbe Objet (SVO) n'est plus respecté. Les notions de *thème non marqué* dans le cas du sujet et celle de *thème marqué* dans les autres cas²³⁰ semblent hautement exploitables pour ces fins. Dans une phrase, les sujets sont, sémantiquement, des arguments d'un verbe et des constituants internes à la phrase.

2.3. MARQUAGE PROSODIQUE ET ANCRAGE RÉFÉRENTIEL DU THÈME

Pour le thème, le critère formel de la position initiale s'accompagne aussi par un marquage prosodique, un contour intonatif montant ou une pause intonative montante, ce qui permet de marquer le thème et aussi de lever d'éventuelles ambiguïtés, notamment en ce qui concerne les structures détachées. Par ailleurs ; l'intonation descendante est une marque caractéristique du thème.

En ADROR, le thème est donc porteur d'une marque intonative, ce qui permet à l'énonciateur marquer et ancrer un élément thématique par rapport à un autre élément non thématique (rhématique). Ainsi dans (161b.), en sus de la position initiale du segment détaché, nous pouvons constater le contour ascendant affecté à *ela mustaqbel wlid-u* par rapport au reste de la construction d'où marquage typique du thème.

²²⁹Enkvist N., Von Wright M., 1978, p. 50.

²³⁰Halliday M.A.K., 1994.

- b. *ela mustaqbel wliid-u, gal belli rah hares elih kter men ay haja oxra*

lit. Au sujet avenir' (de) fils – son, a dit – lui que inquiet plus que n'importe chose autre

Au sujet de l'avenir de son fils, il a dit qu'il en est inquiet plus qu'autre chose.

[E.S., R.O.R., 2004 -2]

2.4. MARQUAGE CADRATIF DU THÈME

Dans la littérature, le cadre d'interprétation a souvent été associé aux compléments détachés. Au sens de Charolles, « le segment détaché crée un cadre dans lequel la proposition prend sa valeur, il thématise l'univers de discours où la proposition est évaluée »²³¹. Ce qui permet d'inscrire le thème, de lui donner une portée référentielle et de valider par la suite l'instance discursive.

La fonction cadrative a aussi été attribuée aux unités linguistiques du type *à propos de X, concernant X, en ce qui concerne X*, etc. par Charolles parce qu'elles spécifient les circonstances dans lesquelles il faut envisager un certain état ou une série d'événements²³². Elles instancient des cadres qui précisent le thème de la ou des propositions qui suivent. Pour Jacobs il s'agit d'un mécanisme d'*adressage*²³³ et précise:

"Thus we expect that the propositions in the speaker-hearer knowledge at a given moment in the discourse are tied up in bundles that can be compared to files on different subjects, namely those subjects the propositions pertain to. The definition above refers to this kind of ordering: an address is a constituent that – via its reference (...) – identifies one of these mental fields: it refers to the entity that is the subject of the file. The complementary part of the sentence corresponds to a

²³¹ Charolles M., 1987, p. 247.

proposition that has to be entered into the file identified by the address ²³⁴.

En ADROR, le marquage cadratif est assuré, dans le cas des détachements, par certaines unités linguistiques telle que "*3la*"; "*fimayxos*», "*bennesba l-*"; elles introduisent le thème et marquent sa portée référentielle. Elles sont marquées lexicalement, syntaxiquement et prosodiquement,

Examinons maintenant les mécanismes de thématisation et de rhématisation.

²³² Cf .Charolles M., 1997, p. 1-73.

²³³ Jacobs J., 2001, p. 651.

²³⁴ *ibid*,

3. LES MÉCANISMES DE THÉMATISATION ET DE RHÉMATISATION

3.1. LA THÉMATISATION ; REMARQUES GÉNÉRALES

Comme nous l'avons précisé supra, la thématisation est considérée comme la manifestation de la subjectivité langagière quant à la description et la perception des objets du monde. Cela se manifeste linguistiquement et énonciativement par le non respect de la structure canonique par le je-énonciateur, et qui apparaît sur le plan syntaxique à travers :

- la mise en détachement du thème ;
- la position en tête d'énoncé du thème en tant que terme détaché (dislocation à gauche).

Dans l'ADROR, la thématisation apparaît opérante d'une façon plus ou moins identique pour tous les constituants ; ainsi les nominaux ; les pronominaux, et circonstants peuvent être thématisés. Cependant, elle est souvent associée à un morphème de marquage prosodique (contour ascendant), ou à une simple pause. Hiérarchiquement, nous constatons une inversion de l'ordre neutre qui favorise la mise en valeur d'un constituant bien déterminé dans la construction.

3.2. PROCÉDÉS ET MÉCANISMES DE THÉMATISATION EN ADROR

Comme diverses langues, l'ADROR peut associer un morphème présentatif et un morphème démarcatif, comme *hãw*, *Kãjen*, *rã-* ou un morphème présentatif

combiné avec un relateur "*hãw...lli*" (voici/voilà...qui), "*Kayen...elli*" (il y'a...qui)²³⁵ formant ainsi des constructions clivées à haute thémativité où les particules *hã-*, *Kãjen*, *rã-* sont des indices de thémativité, en sus de deux autres fonctions (relativisation et complémentation).

3.2.1. ANTEPOSITION ET MARQUAGE PAR LES PRESENTATIFS

L'opération de thémativité se caractérise, en ADROR, par l'antéposition marquée par la présence d'un présentatif comme *hãw*²³⁶ (le voici), *rã-*²³⁷ (voilà), ou par une simple pause prosodique.

La particule *hãw* assure plusieurs fonctions et peut être utilisée avec un prédicat verbal (163 b.) ou non verbal (163 a.):

- (162) a. *H'med hadã-k.*
 H'med Nprop. Celui-là-3ps
 Prédicat----- argument
 (C'est) h'med celui-là

²³⁵ Les clivées en "*hãw...lli*" (voici/voilà...qui) , "*Kãyen...lli*" (il y'a...qui) ont une occurrence faible dans notre corpus, mais apparaissent souvent dans des constructions, sans relateur "*lli*" et assurent ainsi une fonction de marqueurs de thémativité (Cf. 162a)

²³⁶ *Hãw* forme agglutinée de l'arabe classique (*hã huwã* – le voici), assure à la fois une fonction de démarcatif et de locatif.

²³⁷ "*rã-*", il s'agit de l'impératif masculin singulier d'un ancien verbe qui signifiait « voir » et qui, en arabe dialectal, est utilisé dans le sens de repérage et de marquage situationnel par rapport au (je-ici-maintenant) énonciatif, il assure par ailleurs la fonction de présentatif.

b. hadã **hãw** h'med

Celui-là THEM c'est h'med Nprop.

argument] **hãw** [prédicat

'Celui-là, c'est Hmed.'

[E.S., R.O.R., 2004 -3]

(163) a. *hãw Hmed je-ssenã fi-k*

hãw Hmed THEM 3SG lui attendre inacc-3SG AGT prép. Toi

'hãw hmed (qui) t'attend'

b. Hmed hãw je-ssenã fi-k

Hmed THEM 3SG hãw lui attendre inacc-3SG AGT prép. Toi

'Hmed, (voici) il t'attend.'

[E.S., R.O.R., 2004 -4]

Dans (163) nous pouvons constater clairement une thématization de l'argument par procédé de 'dislocation à gauche' avec reprise pronominale. L'argument antéposé est coréférent avec un pronom anaphorique "je-" qui marque sa fonction syntaxique dans la relation prédictive (cf. (163b)).

En ce qui concerne les subordonnées ; les circonstancielles les temporelles, les hypothétiques, et celles qui expriment une relation de cause, peuvent être thématizadas par simple dislocation et/ou par adjonction d'un démarcatif. De ce fait, nous pouvons opposer l'ordre neutre de la prédication [< prédicat > < argument >] à la thématization [**hãw** < argument > < prédicat >], et pour les subordonnées, l'ordre neutre [< principale > < subordonnée >] à la thématization [< subordonnée > **hã-** < principale >]. L'ordre neutre des propositions est conforme à l'ordre de base de la détermination (D^é - D^{ant}) en ADROR.

(164) a. *Ki t-elgã-ḥ feddar hãk t-εãjeṭ-li*

quand VIRT 2SG trouver-3SG prép. Maison [THEM] **hãk** (te voilà)
2SG appeler moi

'Si tu le trouves à la maison, tu m'appelles !'

b. *hãk t-εãjeṭ-li Ki t-elga-ḥ feddar*

hãk (te voilà) 2SG appeler 1SG quand VIRT 2SG trouver-3SG prép.
Maison [THEM]

'Tu m'appelles si tu le trouves à la maison!'

[E.S., R.O.R., 2004 -5]

?*malã* (ou, non) est un autre indicateur de thématisation de la protase, marquant la coordination contrastive et implique discursivement un changement de topique comme dans (165).

(165) Ki Kunnã fiṣtimaε feddaira, ?**mmalã** kãnu... kãnu źmie

Imes?oul-in ḥãdr-in

Quand VIRT ACC être en réunion Prép. Daïra CONTR 3PL être ACC
COLL (tous) responsables être présent-3PL SEP

'Quand nous étions en réunion à la daïra, alors tous les
responsables étaient présent.'

[E.R.D., R.O.R., 2002-2]

3.2.2. THÉMATISATION DES NOMINAUX ET DES SYNTAGMES

En ADROR nous pouvons constater que le procédé de thématisation peut s'opérer sur des nominaux et des syntagmes dont la portée référentielle est ancrée et supposé être déjà connue et par voie de conséquence peuvent constituer le thème.

Au sens global, le thème dans une phrase assertive représente le constituant immédiat (syntagme nominal) au sujet duquel on va dire quelque chose (prédicat). Ce constituant peut se confondre naturellement avec le sujet grammatical de l'énoncé.

La thématisation des nominaux comme dans (166) peut être analysée comme une mise en position initial du constituant et/ou avec marquage intonatif :

(166) *edrāḥem, huwā i-debber'rās-u*

Argent, lui 3SG. débrouiller INACC tête-3SG

L'argent, il se débrouille !

[E.S., R.O.R., 2004 -6]

Le constituant *edrāḥem* placé ainsi en tête de phrase, est thématisé. Par contre, dans l'énoncé suivant (167), il n'est pas thématisé. Dans la première partie dudit énoncé *huwā* (il) et *edrāḥem* (argent) peuvent être thèmes, tout dépend de la visée communicative : *huwā* est thème si l'énoncé répond à la *question qui*, alors que *edrāḥem* est thème si le même énoncé répond à la *question quoi*.

(167) *huwwā i-debber' rās-u f'edrāhem*

lui 3SG. débrouiller INACC tête-3SGPOSS Prép.Argent

IL se débrouille pour l'argent !

[E.S., R.O.R., 2004 -6.1]

En ADROR, le thématisé peut avoir plusieurs formes selon les énoncés et la visée référentielle. En guise d'illustration, on note qu'il peut être un nominal (168), un syntagme nominal (169), un nominal ou syntagme nominal accompagné d'un intensifiant (cas des modalités assertives) (170), un syntagme prépositionnel (171), un syntagme verbal (172), un adverbe (173), - une subordonnée temporelle (174),

une subordonnée hypothétique (175), une subordonnée relative (176), deux ou plusieurs nominaux ou syntagmes nominaux coordonnés (178) :

(168) *elxobz, ma jebt-u-š ?*

ART pain, NEG. Ramener 2PSG ACC. ANAPH NEG

Le pain, tu ne l'as pas ramené ?

[E.S., R.O.R., 2004 -7]

Le thématisé, ici, *elxobz*, est un nominal mis en tête de la construction avec un contour prosodique ascendant, ce qui lui confère une portée référentielle marquée ; et le segment le suivant, dans la structure interrogative apporte une information à valider qui se rapporte au thème *elxobz*.

(169) *enažāḥ, mā-ḥu-š ei lbālā !*

Le succès, NEG.lui ANAPH NEG seulement football

Le succès, ce n'est pas seulement le football !

[E.R.D., R.O.R., 2002-3]

En comparaison avec (169), le thématisé, ici, *enažāḥ*, et qui sémantiquement porte sur l'idée de *la réussite*, c'est un syntagme nominal mis en tête de la construction avec un contour prosodique ascendant, ce qui lui confère une portée référentielle marquée ; et le segment suivant, dans la structure interrogative apporte une information à valider qui se rapporte au thème *enažāḥ*.

Dans la construction (170), il s'agit d'un cas particulier de thématisation avec intensifiant : le thématisé, ici, *lašā* (*le dinner*), un nominal mis en tête de la construction avec un contour prosodique ascendant, associé à une marque de modalité performative assurée par "*ntāε essaḥ*" (de vrai) ce qui lui confère une portée référentielle hautement marquée ; et le segment suivant, dans la structure interrogative apporte une information à valider qui se rapporte au thème "*etteām*" (le couscous).

(170) laεšã ntãε essaḥ, etteãm !

Le diner de vrai, couscous

Pour un vrai diner, il n'y a pas mieux que le couscous

[E.S., R.O.R., 2004 -8]

Comme dans (171), le thématisé peut être un syntagme prépositionnel, ici, "**mne essabseinât ldork**" (Depuis les années soixante-dix), avec le même procédé de mis en tête de la construction avec un contour prosodique ascendant lui permettant de marquer la portée référentielle et de la valider par la suite par le segment informatif suivant "*Imašãrie kane-t mwežḥã leflãḥa*" (les projets étaient orientés vers l'agriculture).

(171) **mne e-ssabsein-ât l-dork**, l-mašãrie kane-t m-wežḥ-ã l-el-flãḥ-a

Depuis soixante-dix jusqu'à présent [THEM] DET projet PL être (passé) ANAPH 3PL orienté 3PPLU PREP Agriculture

Depuis les années soixante-dix, les projets étaient orientés vers l'agriculture.

[E.R.D., R.O.R., 2002-4]

Comme nous pouvons l'observer dans (172), le thématisé peut être un syntagme verbal, ici, "**tãkul**" (Manger), avec le même procédé de mis en tête de la construction avec un contour prosodique ascendant lui permettant de marquer la portée référentielle et de la valider par la suite par le segment informatif suivant "*ḥãda ma jelgu fik*" (c'est tout ce que tu sais faire), il est cependant à noter qu'un intensifiant peut être associé pour marquer une restriction et/ou une modalité performatif comme c'est le cas ici avec la particule "**εi**" associée au verbe et qui opère, sémantiquement, une valeur de restriction sur le verbe.

(172) *ei tākul, ḥāda ma jelgu fik*

seulement 2PSG mangerPROG, c'est ça NEG.trouver IMP dans 2SG.

Manger, c'est tout ce que tu sais faire.

[E.S., R.O.R., 2004 -9]

La cas de (173), le thématisé est un adverbe de temps, ici, "**bekri**" (Autrefois), avec le même procédé de mise en tête de la construction, le contour prosodique ascendant lui permettant de marquer la portée référentielle et de la valider, par la suite, grâce au segment informatif suivant "*e'nnas kānet nija*" (les gens étaient simples); il est cependant à noter qu'il s'agit en sus de la fonction de thème, "**bekri**" introduit un cadre temporel donc assure, ici, une fonction cadrative .

(173) *bekri, e'nnas kānet nija*

autrefois, DET gens être ACC.HABIT. simple

Autrefois, les gens étaient simples.

[E.S., R.O.R., 2004 -10]

La cas de (174), le thématisé est une subordonnée temporelle, ici, "**Esbah bekri**" (Au lever du jour), avec le même procédé de mise en tête de la construction avec un contour prosodique ascendant lui permettant de marquer la portée référentielle et de la valider par la suite par le segment informatif suivant "*er-roḥ-u*" (nous partirons), comme dans (173), en sus de la fonction de thème, "**Esbah bekri**" introduit un cadre temporel donc assure aussi une fonction cadrative .

(174) **Esbah bekri**, er-roḥ-u

jour tôt, 1PPL. partir FUT+ nous.

Au lever du jour, nous partirons

[E.S., R.O.R., 2004 -11]

L'ADROR peut aussi thématiser une subordonnée hypothétique, comme témoigne l'exemple (175), ou le segment " **kun jeṭlae enḥār** " (Quand le jour se lève), détaché en position initiale de la construction avec un contour prosodique ascendant lui permettant d'introduire une idée hypothétique introduite par la particule "kun-" (si) placée en tête du segment détaché, et qui marque la portée référentielle de l'hypothétique et de la valider par la suite par le segment informatif suivant qui en est conditionné " *er-roḥ-u* " (nous partons). Là aussi comme en (173), en sus de la fonction de thème, " **jeṭlae enḥār** " introduit un cadre temporel, mais hypothétique cette fois, donc assure une fonction cadrative.

(175) **kun je-ṭlae enḥār**, er-roḥ-u

si se lever DET jour, 1PL partir INACC+nous

Quand le jour se lève, nous partons

[E.S., R.O.R., 2004 -12]

En ADROR, l'élément thématisé peut aussi être une proposition relative, comme témoigne l'exemple (176), où le segment " **elfellāhin lli stfādu mnedāem** " (Les agriculteurs qui ont bénéficié de subventions), détaché en position initiale de la construction, le contour prosodique ascendant lui confère une portée référentielle marquée de l'élément thématisé, et lui permet, par la suite, de valider le segment informatif suivant qui ajoute une information supplémentaire, mais nécessairement attendue : " *lāzem n-tābeū-hum* " (il nous faudra les accompagner) . La fonction cadrative, ici, se limite à un aspect de détermination.

(176) **elfellāhin lli stfādu mnedāem**, *lāzem n-tābeū-hum*

DET agriculteurs qui avoir bénéficié 3PPL PREP.
subvention, il faut 1PL. accompagner INAC+3PL

Les agriculteurs qui ont bénéficié de subventions, il nous faudra les accompagner.

[E.R.D, R.O.R., 2002 -5]

L'élément thématisé peut aussi être structure coordinative reliant deux syntagmes nominaux, comme témoigne l'exemple (178) suivant :

(178) *eləomrān wel filahā, nāqešnā-hum*

urbanisme COORD. agriculture, 3PL.discuter ACC. +3PL

Urbanisme et agriculture, nous les avons discutés.

[E.R.D., R.O.R., 2002-6]

ou le segment nominal "*eləomrān*" (l'urbanisme) coordonné à un autre segment nominal "*-el filahā*" (l'agriculture) par une particule de coordination "*w-*" (et), cette structure coordinative détachés en position initiale de la construction avec un contour prosodique ascendant lui permettant marque la portée référentielle de l'élément thématisé et de la valider par la suite par un segment informatif suivant qui donne une information supplémentaire attendue "*nāqešnā-hum*" (il nous faudra les accompagner) .

3.2. LA TOPICALISATION

Par topicalisation on désigner communément l'opération linguistique de mise en position initiale du topique, elle se di fférencie de l'opération de thématisation par

la présence d'une reprise anaphorique du thématisé (qui est ici topique et non à un thème)²³⁸.

Il apparaît de ce fait que c'est la présence du pronom de rappel qui distingue la topicalisation de la thématisation. D'autre part, c'est à cause de cette reprise anaphorique que l'on assimile parfois la topicalisation à une emphase syntaxique.

La topicalisation en ADROR peut être observée dans l'énonciation de phrase déclarative, exclamative, interrogative ou injonctive.

Dans (179) - énoncé de type déclaratif - la topicalisation concerne l'agent qui, ici, est mis en position initiale et adjoint à un pronom de rappel qui lui est postposé. Le topic ici étant "ħnã" (nous), le pronom de rappel "-nã-" apporte un contraste référentiel et valide le statut du topique dans la construction.

(179) *ħnã, maddaxel nãš fi nuε el mentuž lli bãš idiru elfellãh* nous, NEG. intervenir ACC+1PL+ NEG. dans genre ART produit que va faire ART agriculteur

Nous, nous n'intervenons pas quant au genre de produit que va faire l'agriculteur.

[E.R.D., R.O.R., 2002-7]

Le cas des énoncés de type exclamatif comme dans (180), la topicalisation concerne un syntagme nominal qui, ici, est mis en position initiale et adjoint à un pronom de rappel qui lui est postposé. Le topic ici étant " *Imawaqif hãdi* " (Ces arrêts - là), le pronom de rappel "-et'" conjoint au verbe être intensifie la valeur référentiel et valide le statut du topique dans la construction.

²³⁸ Pour une distinction plus claire entre l'opération de thématisation et celle de topicalisation, nous renvoyons aux travaux de Caron, B.1990 ; Combettes, B., 1997 ; Combettes, B. & Prévost, S., 2001.

(180) *Imawaqif hādi, kānet makānš ?ekkul!*

ART arrêts ceux - là, être 3PL ACC NEG être (IMP) NEG
totalement

Ces arrêts - là, ils étaient totalement inexistants !

[E.R.D., R.O.R., 2002-8]

Dans (181) – qui énonce une interrogation, la topicalisation concerne un syntagme nominal "*Imašārie hādi*" (Ces projets-là) qui, ici, est mis en position initiale et adjoint à un pronom de rappel qui lui est postposé. Le topic ici étant "*Imašārie hādi*" (Ces projets-là), le pronom de rappel "*-ha*" conjoint à une préposition "*fi-*" (dans) opère un marquage de la valeur référentiel et valide le statut du topique dans la construction.

(181) *Imašārie hādi, edditu fiha qarār?*

ART projets ceux, prendre 2PL prép décision

Ces projets-là, vous avez pris une décision ?

[E.R.D., R.O.R., 2002-9]

De même dans le cas de (182) – énoncé à valeur impérative, la topicalisation concerne un syntagme nominal "*haḏti*" (Mes affaires) qui, ici, est mis en position initiale et conférant a un pronom de rappel qui lui est postposé. Le topic ici étant "*haḏti*" (Mes affaires), le pronom de rappel "*-ha*" conjoint au verbe "*ḏib-*" (ramener) opère un marquage de la valeur référentiel et valide le statut du topique dans la construction.

(182) *haḏti, ḏibhāli !*

chose mon, 1 sg. imp. Ramener- la- moi

Mes affaires, ramène -les-moi

[E.S., R.O.R., 2004 -13]

Dans le cas de (183) – énoncé à valeur obligatoire, la topicalisation concerne un toute une proposition relative qui a une valeur de cadrage "*Ili maḥuš gader ikemel*

" (Celui qui est incapable de continuer) qui, ici, est mis en position initiale et conférant avec un pronom de rappel qui lui est postposé. Le topic ici étant " *lli maḥuš gader ikemel* " (Celui qui est incapable de continuer), le pronom de rappel "-je" conjoint au verbe "essenã" (attendre) opère un marquage de la valeur référentiel et consolide le statut de topique de la relative dans la construction.

(183) *lli maḥuš gader ikemel, řir majessenãš ieãna oxra*

qui NEG+3SG+NEG capable continuer INACC, CONT obl.
NEG+3SG+attendre+NEG INACC subvention autre

Celui qui est incapable de continuer, qu'il ne s'attende pas à une autre subvention.

[E.R.D., R.O.R., 2002-10]

Sous la lumière des exemples supra, Il semble que la topicalisation permet les faits suivants :

- soit de renforcer le sujet grammaticalement et le promouvoir en tant que thème.
- soit de déplacer le thème sur un autre élément de l'énoncé autre que le sujet;
- soit encore de marquer un accent d'insistance sur un terme ou sur le terme de tête de syntagme.

La topicalisation est exprimée par toutes les langues. Cependant, du point de vue de son expression morphosyntaxique, elle peut être grammaticalisée ou non selon

les langues. En ADROR, elle n'est pas grammaticalisée, mais les locuteurs de ce dialecte²³⁹ développent diverses stratégies syntaxiques pour l'exprimer.

2.1. TOPICALISATION ET ANCRAGE DE LA VALEUR RÉFÉRENTIELLE DU THÈME

Dans certain cas de *thématisation forte*²⁴⁰, la topicalisation se produit pour assurer une valeur énonciative de modification et d'apport supplémentaire au thème. Cette modification est opérante du fait qu'elle marque en sus d'une thématisation forte, une insistance référentielle d'identification sur le thème-sujet et opère de ce fait un changement de thème comme dans (184)

(184) l'bernamež ntãε etenmia huwwã, felhaqiqa,
mwežãḥ ?assassãñ lilflahã. **Had elžãneb** ikellef mlãjar

ART. programme de ATT. développements lui IMP. En réalité orienter 3PS ACC à la base pour agriculture. Ce volet ANAPH 3PS coûter INACC (FUT) milliards.

Le plan de développement est en réalité essentiellement orienté vers l'agriculture. **Ce volet** va couter des milliards.

[E.R.D., R.O.R., 2002-11]

" **Had elžãneb**" (ce volet) étant considéré comme identifié par rapport au sujet précédent et fonctionnant, ici, comme nouveau thème.

Il arrive des fois que la topicalisation assure, dans un but d'ancrage référentiel, un rappelle du thème dont il est question ; en réactivant un thème " lointain" ou

²³⁹ Le sens de dialecte est, ici, pris de facto

²⁴⁰ Martin, R., 1992, p.319

provisoirement délaissé dans la progression des idées comme dans (185)

- (185) [...] *elā xedemt-u, eomr-u ma ferreṭ fiḥa.*
 Prép.(sur)Travail poss.3 sg. Vie poss.3sg nég. pr. compl.
 négliger dans elle
 [...] **Quant à son travail**, toute sa vie il ne l'a jamais
 négligé
 [E.S., R.O.R., 2004 -13]

- (186) *lbernamez ntāe etenmia mwezāḥ asassān lilflahā. Hadi rāḥ
 tkellef mlājar lelflahā*
 ART. programme de ATT. développements orienter 3PS
 ACC à la base pour agriculture. Celle-ci ANAPH aller FUT
 3PS coûter INACC milliards.
 Le plan de développement est en réalité essentiellement
 orienté vers l'agriculture. **Ce volet** va couter des milliards.
 [E.R.D., R.O.R., 2002-12]

Dans (188), la topicalisation peut être observée dans une stratégie de réponse à une question afférant au sujet (187), où une partie de la question portant sur le sujet " *benesbā Imawaqif enaqḥ elḥadari*" est reprise et mise en position topical avec reprise pronominale "-*hum*" pour mettre en évidence le thème choisi par rapport à d'autres éventuellement possible, laquelle reprise opère une répétition volontaire du thème en question et d'apporter un rappel relatif au thème, le but est de valider et d'ancrer le thème choisi, comme dans :

- (187) *ntumā kun-tu xdi-tu qararāt benesbā Imawaqif enaqḥ
 elḥadari?*
 Vous avoir ACC+2PPL prendre ACC+ 2PPL décision
 concernant PREP arrêt ART transport ART urbain ?
 Vous avez déjà pris des décisions concernant **les arrêts du
 transport urbain ?**
 [E.R.D., R.O.R., 2002-13]

(188) *benesbã Imawaqif enaql elḥadari, ḫdi-nã qararāt we lbaladia hija lli rajh-a tnadam-hum*

concernant PREP arrêt ART transport ART urbain prendre ACC+ 1PPL décision et ART baladia (APC) elle qui aller INACC (FUT)+3PSG organiser INACC (FUT)+3PPL.

Concernant **les arrêts du transport urbain**, nous avons pris des décisions et c'est l'APC qui va les organiser.

[E.R.D., R.O.R., 2002-14]

Il arrive, aussi, que pour assurer une progression discursive et pour maintenir une certaine cohérence tout au long de la séquence énonciative, que l'on recourt au procédé de topicalisation qui opère un processus de confirmation du thème choisi par rapport à d'autres éventuellement possible, et assure une amorce pour une nouvelle structure thème-rhème comme dans (189)

(189) *Elfellah, bekri ki kãn jegtae elḥellã makanš jxemmem ei fedrahem hija luwlã, had elēāqlia mazalet een-nã ldorq.*

DET agriculteur autrefois quand il couper cueillette (des dates) NEG+être+NEG 3Pspenser seulement PREP argent elle en premier. cette DET mentalité NEG+disparaître+3PSF ANAPH chez nous PREP aujourd'hui.

L'agriculteur, autrefois, quand il cueillait les dattes il ne se préoccupait pas de l'argent en premier. **Cet esprit** est toujours présent chez nous jusqu'à nos jours.

[E.S., R.O.R., 2004 -14]

où " ...*had elsãqlia*" (cet esprit-là) résume toute la structure thème –rhème précédente et fonctionne comme support pour la nouvelle structure informative "*mazalet en-nã ldorq*" (est toujours présent chez nous jusqu'à nos jours) ce qui constitue une nouvelle structure thème-rhème.

2.2. PROCÉDÉS DE TOPICALISATION D'UN ÉLÉMENT AUTRE QUE LE SUJET GRAMMATICAL

Il arrive que la topicalisation concerne des éléments autres que le sujet grammatical dans un énoncé, elle opère une décentration et un retrait de valorisation référentielle. Ce procédé est observé notamment dans les cas de dislocations avec ou sans intensif respectivement dans (190) et (191)

- (190) **anã, i-sem mou-ni** eli
 moi prés. 1sg-appeler-1 sg. eli
 Moi, je m'appelle eli

[E.S., R.O.R., 2004 -15]

Ici, le sujet grammatical *-ni* n'est pas topicalisé. C'est plutôt le pronom tonique **anã** qui l'est.

- (191) a. **ntã jaxi**, rabi ikun meã-k
 Toi ô frère 1PSG POSS. Dieu être INAC avec toi.
 Quant à toi, ô frère que Dieu te vienne en aide.
 b. **ntã -jã**, rabi ikun meã-k
 Toi ô (interpellatif) 2PSG. Dieux être INAC avec toi.
 Toi que voici, que Dieu te vienne en aide.

[E.S., R.O.R., 2002 -16]

Dans tous ces énoncés (191a, 191b), un intensif (**jaḫi, -jā**) accompagne le focalisé pour accentuer sa mise en valeur par rapport à d'autres valeurs possibles. En ADROR, la reprise anaphorique est assurée par des éléments de nature diverse (pronom sujet, pronom objet, préposition ...).

2.3. LA TOPICALISATION COMME ANCRAGE D'UNE VALEUR DÉTERMINATIVE.

La reprise en fin d'énoncé d'une unité exprimée dans la phrase assure une valeur déterminative reliée au thème en question ; ce procédé est observé dans les cas de mise en valeur référentielle de quantification/qualification, comme dans (192) :

(192) **el-fellah-in** maenij-in b-eddaem, **ekkul**

DETagriculteur PL. être concerné INAC+3PL par DET.
subvention, COLL.

Les agriculteurs sont concernés par les subventions, **tous**

[E.R.D., R.O.R., 2002-17]

Où la particule "**ekkul**" (tous) ajoutée en fin de l'énoncé assure une mise en valeur supplémentaire de quantification et par la même occasion une détermination de tout l'ensemble "**elfellah-in**" (les agriculteurs).

Dans d'autre cas, comme (193), il s'agit d'ancrer une valeur référentiel de détermination par qualification ;

(193) ja xojā maniš fahem, **anā**

1sg.nég.emph. verbe le faire, moi

Je ne comprends pas, **moi**

[E.S., R.O.R., 2004 -20]

où la présence du rappel anaphorique " **anã**" (moi) assure la valeur de détermination et la qualification du thème représenté, ici, par le pronom personnel "- i" (je).

3.3. LA FOCALISATION

Dans la littérature, la focalisation est souvent conçue comme un procédé de rajout d'un élément informationnel nouveau à un contenu propositionnel présupposé ou déjà connu. De ce fait, la structure propositionnel de la phrase contient deux propositions, une première étant présupposée, et une seconde étant la proposition focalisée. En tant que contenu informationnel, l'élément focalisé sera rhème par rapport au thème, mais il s'agit, dans la progression référentielle, d'un rhème qui vient s'ajouter à un rhème premier pour l'amplifier²⁴¹.

En effet, comme c'est le cas pour la topicalisation, la focalisation est d'abord une catégorie de la perspective communicative qui peut être grammaticalisée, et donc présente dans toutes les langues, (comme c'est le cas pour l'ADROR) ou non (le cas pour le français).

En ADROR, nous avons relevé trois procédés de la focalisation : la focalisation par les présentatifs, la focalisation intégrée au système de conjugaison et la focalisation intégrée au système aspecto-temporel.

3.3.1. LES PRÉSENTATIFS COMME PROCÉDÉ DE FOCALISATION

L'ADROR peut associer les présentatifs **hawa-jã** (voici) et **hawa-kã** (voilà), avec un

²⁴¹ Cf. Lerot 1983, p.178

relateur *lli* **ce qui** fonctionne comme groupes extracteurs permettant, ainsi, la focalisation d'un élément dans la relation.

Aussi les marques casuelles *de* l'inaccompli *je-* (pour le masculin) et *ta-* (pour le féminin) permettent de focaliser le sujet logique. Dans ce cas, la présence du relatif *lli* apparaît seulement en début d'un syntagme verbale composé d'un verbe accompli ou inaccompli transitif nécessitant une détermination par un circonstanciel de lieu, il peut disparaître dans les cas des verbes intransitifs.

(193) *hawajã hmed lli je-xdem feddaira*

PRES. 3SG. + LOC hmed. FONCT.+DET. INAC.travailler
PREP daira

Voici **hmed** qui travaille à la daira.

[E.S., R.O.R., 2004 -21]

(194) *hawakã hmed lli je-xdem feddaira*

PRES. 3SG. + LOC hmed . FONCT.+DET. INAC.travailler
PREP daira

Voilà **hmed** qui travaille à la daira.

[E.S., R.O.R., 2004 -21.1]

En l'absence d'une action inaccomplie ou progressive par le sujet focalisé, les marques casuelles *je-* ou *ta-* disparaissent automatiquement, ce qui met en place une focalisation totale comme dans :

(195) *hmed hawajã*

Hmed 3sg. prés.+ loc. fonct.+dét

Voici **Hmed**

[E.S., R.O.R., 2004 -22]

(196) *hmed hawakã*

Hmed 3sg. prés.+ loc. fonct.+dét

Voilà **Hmed**

[E.S., R.O.R., 2004 -22]

3.3.2. TRACE DE LA FOCALISATION DANS LE SYSTÈME COMBINATOIRE

En ADROR, l'élément focalisé occupe généralement une place en tête d'énoncé, quelle que soit sa fonction, et le procédé de focalisation est assuré par des marques spécifiques dans la conjugaison qui assurent des valeurs prédicatives à construire dans la relation dont la détermination est en charge du constituant mis en valeur et asserté (le sujet effectif). La variation du focus est également fonction des paradigmes de conjugaison.

Dans le cas de la focalisation d'un complément, ce procédé est généralement assuré par le marquage référentiel, de par sa position initial dans la relation, par la marque casuelle adjointe au sujet qui assure la détermination en tant qu'élément asserté. Dans (204), l'élément focalisé *llgãba* –un complément circonstanciel de lieu- est étroitement lié et déterminé par la marque casuelle –t.

(203) win ġdi-t ?

Où être+passé-toi?

Où étais-tu parti ?

[E.S., R.O.R., 2004 -23]

(204) **llgãba ġdi-t.**

PREP.LOC. palmerai EMPH. COMPL. partir+ passe 1SG.

J'étais parti au palmerai

[E.S., R.O.R., 2004 -24]

Dans certain cas comme dans (205), nous pouvons observer que la particule *ma* qui assure la marque de négation, est cependant adjointe au coréférent de l'élément asserté –no.

(205) **llgãba ma** no-ğdã-š

PREP.LOC. palmerai emph. compl.1sg. NEG.partir.NEG

Au palmerai je n'irai pas.

[E.S., R.O.R., 2004 -25]

3.2.2. LE SUJET FOCALISÉ

L'ADROR focalise le sujet par deux procédés distincts : la mise en place initiale et l'extraction par le recours à un relateur.

(206) **škun** Kãn ġãdi **llgãba wã?**

Qui emph. être PROG.sujet 3sg. partir+passé PREP.LOC.
palmerai + **wã**²⁴² [FOC.]

Qui allait partir à la palmeraie?

[E.S., R.O.R., 2004 -26]

(207) **ãna lli** Kun-t ġãdi **llgãba.**

moi 1SG. EMPH du sujet être PROG partir+ passé
PREP.LOC. palmeraie

C'est moi qui allais partir au palmerai.

[E.S., R.O.R., 2004 -27]

²⁴² En ADROR, *wã* placée en fin d'un énoncé interrogatif fonctionne comme particule de focalisation.

Dans (207), **ãna** est focalisé par la mise en place de l'extracteur **lli** qui assure une identification de l'élément antéposé par rapport à d'autres valeurs possible et assure en outre son ancrage référentiel.

Cette marque –t de la focalisation du sujet apparaît également dans des énoncés négatifs. C'est le cas dans l'énoncé (208) ci-dessous :

(208) **ãna lli** ma ġdi-t-š llġāba.

moi 1sg. EMPH du sujet NEG partir+1sg NEG.passé PREP.
palmeraie

C'est moi qui n'étais pas parti au palmerai

[E.S., R.O.R., 2004 -27.1]

3.2.3. LE VERBE FOCALISÉ

L ADROR focalise le verbe par sa mise en place initial et l'adjonction d'un morphème associé à l'agent.

(209) waš rak **eddir** ?

Qu'est-ce que emph. compl. 2 sg. faire ?

Qu'est-ce que tu fais ?

[E.S., R.O.R., 2004 -28]

(210) **ndir fiġedmti**

emph. du verbe 1sg. travailler

Je travaille (je fais mon travail)

[E.S., R.O.R., 2004 -29]

Dans (210), le verbe "-*dir*"(faire) est mise en position initiale avec une insistance prosodique assurant une attention particulière d'où ancrage de la valeur référentielle.

3.3.3. "εã" FOCALISATEUR ET MARQUEUR ASPECTO-TEMPOREL

En ADROR, la marque εã²⁴³ permet de mettre en focus le déroulement du procès. En effet, elle n'est employée qu'avec des verbaux seulement. A cette marque s'oppose structurellement un suffixe zéro qui marque l'accompli, alors que εã marque l'inaccompli, c'est-à-dire l'inachèvement du déroulement du procès. Outre, la présence de εã permet des fois la rencontre de deux focus.

(211) εã no-ġda llxedma

FOC.1 [INACC] +PR. +FOC.2 EMPH. COMPL.1SG. partir
PREP. Travail

Je suis en train de partir (je vais partir) au travail

[E.S., R.O.R., 2004 -30]

Dans cet énoncé (211) les marques εã et *no-* permettent la focalisation respective de *l'inaccompli du procès rda* (en cours ou en voie de réalisation) et de *llxedma*.

(212) ãna lli εã no-ġda llxedma

moi PR.+FOC.1+FOC.2 1SG. EMPH du sujet partir au Travail

C'est moi qui pars (partirai) au travail

[E.S., R.O.R., 2004 -31]

²⁴³ Forme contracté et fléchi de l'ancien verbe de l'arabe classique "radā" qui veut dire "est parti", cependant son usage caractérise une action en cours ou un procès inaccompli.

Là aussi, *no-* et *εã* font de *ãna* et du *déroulement du procès* (en cours ou en voie de réalisation) les deux focus de l'énoncé.

(213) ***εã na-ẋdem***

FOC.1+PR. +FOC.2 EMPH. du verbe 1sg. travailler

Je travaillerai (vais travailler)

[E.S., R.O.R., 2004 -32]

Dans ce paradigme, le verbe et son caractère inaccompli sont mis en focus grâce aux particules *εã* et *na-*.

3.3.4. CONFIGURATION TOPIQUE VS FOCUS

En terme d'organisation et de configuration, en ADROR, un même constituant peut être topique et focus. Dans le cas de topicalisation amplifiée, où une attention particulière est assignée à cet élément en vue d'un marquage référentiel particulier comme nous pouvons le remarquer dans (214).

(214) ***elfellah elḥaqiqi huwwã lli εṭinã-l-u etedeim.***

l'agriculteur le vrai EMPH. COMPL.3ps. accordé+ACC PREP
3PS la subvention

C'est au **vrai agriculteur** qu'on a accordé la subvention

[E.R.D., R.O.R., 2002-18]

ici focalisation et topicalisation sont présentes : la présence de *huwwã lli* marque le procédé de focalisation du complément et ajoute une attention particulière au topic *elfellah elḥaqiqi*, qui déjà détaché en tête d'énoncé -d où procédé de topicalisation- pour l'amplification et lui donner une attention référentielle particulière. Par ailleurs, dans certaines constructions, nous pouvons constater la

coexistence des deux procédés de topicalisation et de focalisation dans le même énoncé comme dans (215).

(215) *etedeim, elfellah elḥaqiqi huwwā lli estafad men-nu*

La subvention, l'agriculteur le vrai EMPH. COMPL.3ps.
bénéficié+ACC PREP EMPH 3PS

La subvention, c'est le vrai agriculteur qui en a bénéficié.

[E.R.D., R.O.R., 2002-18.1]

ici *etedeim* est un terme extrait en position initial de la construction, donc, topicalisé, alors que *elfellah elḥaqiqi* est focal par extraction assurée par l'identificateur *huwwā lli*. Cette présence des deux procédés dans le même énoncé assure en elle-même un ancrage référentiel particulier et une validation, par identification, d'une parmi les valeurs éventuellement possibles.

3.3.5. HĀWXLLI (C'EST XQU-) DE L'IDENTIFICATION À LA FOCALISATION

Il est admis que dans le cas des clivées constituent un moule prédicatif qui introduit référentiellement une focalisation. Dans des constructions du type *c'est Maria qui joue* le clivage assure une fonction d'identification d'une variable, inconnue au départ, *x* (ici *x = Maria*) se rapportant à une relation prédicative thématique (*x joue – Maria joue*).

De la même façon En ADROR, la focalisation opère une identification de la variable inconnue et la prédique ; de ce fait, le terme représentant le focus est rattaché, généralement, au segment contenant l'information référentiellement assertée par un déictique ou un anaphorique comme dans (216b) :

(216) a. t-aeref ettajeb hādik lemra

3SG savoir cuisiner DEICT AGT femme

‘elle sait cuisiner cette femme.’

b. aj²⁴⁴ lemrã had-i-k lli t-aεref et-tajeb

ce.ANAPH femme DEICT (3SG) savoir cuisine

‘C’est cette femme (celle) qui sait cuisiner.’

[E.S., R.O.R., 2004 -33]

Dans (216b), nous avons un segment thématique ("*t-aεref ettajeb*" – *sais cuisiner*) auquel se rattache un terme focalisé "*lemrã hadik*" par le recours d’un déictique "*lli*".

D’une façon générale, dans la focalisation en ADROR, le terme focalisé est en tête d’énoncé et prédicatif (rhématique) conformément à l’ordre neutre de la prédication (prédicat– argument).

Nous pouvons constater, de ce fait, trois types d’énoncés : l’énoncé non marqué (217a), la thématisation du pronom sujet (217b) et sa focalisation (217c) :

(217) a. *šeft-u had-ak xo-jã ?*

Voir 2PL celui-3SGM.ANAPH frère-POSS.1SG

‘Vous avez vu mon frère ?’

b. *ntumã šeft-u hadak xo-jã?*

2PL.INDEP THEM voir 2PL.ANAPH celui-là.ANAPH frère-POSS.1SG

‘Vous, vous avez vu mon frère ?’

c. *ntumã lli šeft-u hadak xo-jã ?*

2PL.ANAPH voir-2PL celui-là.ANAPH frère-POSS.1SG

‘C’est vous qui avez vu mon frère ?’

[E.S., R.O.R., 2004 -34]

D’une manière générale, Le terme focalisé est identifié et déterminé référentiellement comme une variable a ancrée grâce au marquage par sa

²⁴⁴ Forme flexionnelle élidée de l’arabe classique « *hã hijã* » (là voici)

coréférence avec un pronom anaphorique indiquant sa fonction syntaxique dans le reste de la proposition.

4.1. FORME NEUTRE VS FORME CONTRASTIVE DANS LA FOCALISATION

En ADROR, nous pouvons constater dans des constructions du type accusatif une référence pronominale quand les arguments du verbe sont des pronominaux clitiques, l'identification est alors assurée par un double marquage référentiel mettant en jeu un pronom indépendant ou un morphème adjoind ce qui marque l'intensification et la sélection contrastive, qui elle-même assure la progression et le changement topical par rapport à la proposition précédente ou apporte une précision quelconque sur le focus. Ce qui apparait dans les formes neutres (a) et contrastives (b) dans un énoncé intransitif (218) et transitif (219) :

(218) a. *j-eḵdm-u*

3PL travailler 3PL

'Ils travaillent.'

b. *j-eḵdm-u humā*

INAC +travailler3PL. 3PL.INDEP

'Ils travaillent, eux.'

[E.S., R.O.R., 2004 -35]

(219) a. *šef-nā-hum*

voir-1PL.L 3PL

'Nous les avons vu.'

b. *šef-na-hum ḥnā*

1PL.EXCL voir-1PL 3PL.EXCL.INDEP

'Nous les avons vu, nous !'

[E.S., R.O.R., 2004 -36]

L'identification par double référence à valeur contrastive peut également être observée dans le cas de certains énoncés transitifs. Cette double référence est exprimée par un clitique sujet et un pronom intensif comme dans (220)

- (220) d. *šef-na-hum hn-umā*²⁴⁵
 voir-1PL.-3PL 1PL.EXCL.
 (Lit Nous les avons vu, nous-eux)
 'Nous les avons vus, **nous**.'

[E.S., R.O.R., 2004 -37.1]

Des constructions semblables à (220) peuvent exister mais présentant un degré plus élevé d'insistance d'où marquage ; nous pouvons observer la forme neutre (221a) et la forme contrastive (221b) :

- (221) a. *šrā dik elṛāba*
 3SG acheter DEM palmerai
 'Il a acheté cette palmerai.'
 b. *šrā huwā dik elṛāba*
 3SG acheter AGT 3SG.INDEP DEM palmerai
 'Il a acheté la palmeraie, lui.'

[E.S., R.O.R., 2004 -38]

En (220), et en (221b), la valeur contrastive est assurée pronominaux; le cas contraire (lorsque l'agent est nominal), les constructions constituent la forme neutre de la prédication transitive, dans l'ordre neutre (VOA), comme dans (222a).

²⁴⁵ Forme agglutinée de l'arabe classique *nāḥnu hum* (lit. nous-eux) (c'est nous). Cette particule a des propriétés cadratives et fonctionne ici comme pronominal intensif

- (222) a. *had lemrã rebã-t-u*
 ce-ANAPH AGT femme âgée élever-3SG-3SG
 ‘Cette femme l’a élevé.’

Voici pour contraste, la focalisation de l’agent nominal :

- b. *lemrã hadi hjã (lli) rebã-t-u*
 Femme ce-ANAPH elle.ANAPH (3SG) trouver-3SG
 ‘C’est cette femme qui l’a élevé.’

[E.S., R.O.R., 2004 -39]

Il est à remarquer que l’ancrage référentiel dans les opérations de thématisation ou de focalisation est assuré par la coréférence qui détermine et valide les valeurs référentielles ; ainsi le thème ou le focus est généralement marqué par la coréférence à un pronom anaphorique qui détermine sa fonction syntaxique dans le reste de la proposition et valide sa portée référentielle.

Un nominal ou un pronominal thématifié référant à des animés est toujours repris par un indice sujet dans le reste de la proposition; dans la focalisation, seuls les noms ou pronoms de 3ème personne du singulier ont une reprise facultative. La reprise des arguments indirects est assurée, généralement, par une préposition suivie d’un indice objet (cf. 230a et b) ou d’un suffixe possessif dans le cas de la marque de destinataire *-i*. Comparons l’énoncé neutre (230a), la thématisation (230b) et la focalisation (230c) :

- (230) a. *drahem-i kull xelit-hã fel’lmešroe hãdãk*
 Argent- POSS. 1SG laisser-ANAPH.3SG Prep-3SG ce.ANAPH
 ‘Tout mon argent, je l’ai laissé dans ce projet.’
- b. *lmešroe hãdãk xelit fi-h drahem-i kull*
 Projet ce.ANAPH THEM 1SG laisser Prep-3SG CLASS-
 argent-POSS.1SG COLL

'Ce projet, j'ai laissé dedans tout mon argent.'

c. lmešroε hādāk hwwā lli xelit fi-h drahem-i kull anā

projet-ce.DEICT ce.ANAPH 3SG laisser PREP-3SG argent -
POSS.1SG AGT 1SG INDEP

'C'est dans ce projet que j'ai laissé tout mon argent moi.'

[E.R.D., R.O.R., 2002 -20]

Dans le cas des adverbes locatifs focalisés, la reprise est assurée par un pronom anaphorique (231b).

(231) *a. εã n-ordu n-aresu hnājã redwã*

FUT 1PL.INCL aller planter ici demain

'Nous irons planter ici demain.'

b. e'seg hadã lli εã nordu narrsu fi-h rodwã

ici lieu.ANAPH FUT 1PL.INCL aller planter PR.ANAPH
demain

'C'est ici que nous irons planter demain.'

[E.S., R.O.R., 2004 -44]

(232) *dorkã lli εã nođd-u na-ğrs-u*

maintenant ce.ANAPH aller planter FUT 1PL

'C'est maintenant que je vais pêcher.'

[E.S., R.O.R., 2004 -45]

En revanche, les locatifs ou locutions locatives d'origine nominale thématifiés ou focalisés ont une reprise anaphorique (233b).

(233) a. *wahed ma-hu xāled f-e-ddenjā hādi*

Personne NEG-lui vivre longtemps dans vie ce.ANAPH

‘Personne n’est éternel dans cette vie.’

b. *f-edenjā hādi wahed ma-hu xālede-lhā*

dans DET vie ce.ANAPH THEM personne NEG-lui vivre
longtemps PR.ANAPH

‘Dans cette vie, personne n’y est éternel.’

[E.S., R.O.R., 2004 -46]

5.4. PLUSIEURS THÉMATISATIONS ET RELATION AVEC LA FOCALISATION

En ADROR, nous pouvons constater l’enchaînement de plusieurs thématisations rendant compte de propriétés multiples d’une seule et même unité référentielle sous une forme imbriquée comme en (234):

(234) *[e-temr-ā TH hādi [i-εajt-o- TH lhā laεzinā RH]] hādi temr-et wad riġ RH*

date ce.ANAPH THEM nom-POSS THEM Lādġina²⁴⁶ THEM date
Oued-righ

‘Cette date, son nom (c’est) LĀDJINA, (c’est) la date de Oued-righ.’

[E.S., R.O.R., 2004 -47]

Dans cet exemple, la relation thème-rhème *etemrā hādi*, *LĀDJINA* est incise dans l’autre relation thème-rhème *hādi temret wed riġ*. Il est également possible de thématiser successivement avec ces démonstratifs (*hād-* ou *hāw*) des éléments de rang différent (tels qu’un argument et un circonstant, cf. 235) :

(235) *dorkā TH hād en’nue TH hāda et’ensā RHEME*

maintenant THEM variété-ce.ANAPH THEM ACC oublier

²⁴⁶ Variété de date spécifique à la région de Oued-righ

‘Maintenant, cette variété, elle est oubliée.’

[E.S., R.O.R., 2004 -48]

De même il est impossible de thématiser les deux arguments nominaux d’un même prédicat avec *hāda* (236).

(236) *Irāba hadi tbaε-hā enxel hādā*

palmerai-ce.DEICT THEM 3SG embellir-3SG AGT palmier
dattier ce.DEICT

‘Cette palmerai, ce palmier dattier l’a embellit.’

[E.S., R.O.R., 2004 -49]

Certain cas de double thématization, comme dans (237), peuvent être observés ; et malgré leur caractère ambigu, ces constructions peuvent être admises comme étant des cas particuliers de marquage :

(237) *Irāba hadi enxel hādā tbaε-hā*

Palmerai-ce.DEICT THEM palmier dattier ce.DEICT THEM
3SG embellir-3SG AGT

Cette palmerai, ces palmiers dattiers, ils l’ont embellit)

[E.S., R.O.R., 2004 -49.1]

La notion de cadre thématique est à ce moment très exploitable pour une justification de certains cas de thématization enchainées, et de valider les valeurs référentiellement associées.

Dans (238), l’emploi d’un pronom indépendant *hnā*, marqué par une pause assurant ainsi le cadre thématique initial, suivi de la thématization de l’autre argument nominal avec *hāda*. Il est de ce fait possible d’enchaîner un autre cadre thématique et une autre thématization.

(238) *ħnã, e'ttmer ħãdã nãklu-h dimã*

CONTR 1PL.EXCL datte ce.DEICT THEM 1PL.EXCL
manger.TR toujours

'Nous, ces dattes-là, nous en mangeons tous les jours.'

[E.S., R.O.R., 2004 -50]

De même, la thématization des deux arguments est possible aussi avec le morphème présentatif *ħãw* comme dans (239).

(239) *ħãw anã, ħãw edwã, εomri mã klit-u*

PRES 1SG.INDEP PRES médicament NEG 1SG HAB
manger.TR

'Moi, les médicaments, je n'en ai jamais pris.'

[E.S., R.O.R., 2004 -51]

Outre, il est possible, aussi, de thématizer les deux arguments par simple juxtaposition quand cela ne provoque pas d'ambiguïté comme dans (240) :

(240) *e'nexlã lxerrã²⁴⁷ jetlæ-lhã bleħbel*

palmier fellah 3SG monter 3SG INSTR corde

'Le palmier, le fellah (lui) l'atteint avec la corde.'

[E.S., R.O.R., 2004 -52]

(241) *e'ttmer, wezn-u lxerã*

DET dattes 3SG peser 3SG MS fellah

'Les dattes, le fellah les a pesées.'

[E.S., R.O.R., 2004 -53]

²⁴⁷ fellah spécialisé dans la cueillette des dattes.

D'autres cas de figures sont à remarqués quant à la juxtaposition, qui en ADROR, rendre compte d'une juxtaposition assurée par : un morphème coordonnant (242a), un marquage intonatif (pause), ou un démonstratif postposé au 2^{ème} focus (242b).

(242) a. *mahiš xers*²⁴⁸ *hadik lli šeft-ha mbelħeg deglet-nur*²⁴⁹

NEG palmier xers ce.ANAPH 2SG voir (n'empêche que)
palmier deglet-nur

'Ce n'est pas un palmier xers que tu as vu, mais un palmier deglet-nur.'

b. *mahiš xers hadik lli šeft-ha dik deglet-nur*

NEG palmier xers ce.ANAPH 2SG voir ce.ANAPH palmier
deglet-nur

'Ce n'est pas un palmier xers que tu as vu, c'est palmier deglet-nur.'

[E.S., R.O.R., 2004 -54]

Ces trois configurations assurent la possibilité de thématisations successive pour une seule et unique focalisation.

6. CONSTRUCTION ET STRUCTURATION INFORMATIVE EN ADROR

6.1. CAS DES CONSTRUCTIONS DISLOQUÉES

La construction disloquée correspond aux constructions segmentées, disloquées ou compléments détachés:

²⁴⁸ Variété de dattes qui désigne aussi le type de palmier dattier.

²⁴⁹ idem.

Dans

(244) *Wehd essayed – 3omr-i ma šef-t-u - tabtab fi dar-kum*

Lit Det indéf Monsieur – (de) ma vie nég (avoir) vu moi lui-
(a) frapper prép maison votre.

Un monsieur – je n’ai jamais vu de ma vie- a frappé à votre
porte.

[E.S., R.O.R., 2004 -56]

Dans (244), la proposition en gras, détache une idée partielle et rajoute une précision référentielle au thème, ce qui lui donne une portée inférentielle égale à celle du reste de la phrase.

Le complément détaché « *3omri ma šef-tu* » présente une information supplémentaire et un éclaircissement à propos du thème « *wehd essayed* » sans se superposer à l’information de base (le fait qu’un monsieur a frappé à votre porte) « *wehd essayed tabtab fi dar-kum* », mais il donne une information concentrique qui se rattache seulement au Monsieur « *wehd essayed* » dont il est question et non au fait qu’il a frappé à la porte, et qui est repéré en l’occurrence par le thème lui-même.

En ADOR, Il est possible d’obtenir le même degré de portée informative avec le complément « *3omri ma chef-tu* » en le détachant du nom « *wehd essayed* », séparé par une double pause du reste de la phrase: "*Wehd essayed, 3omri ma šef-tu, tabtab fi dar-kum*". L’unité détachée est mobile, elle peut se séparer et s’éloigner du thème auquel elle est rattachée référentiellement: *Wehd essayed*

*tabtab fi darkum, 3omri ma cheftu ; ou encore, 3omri ma šef-tu, Wehd essajed tabtab fi dar-kum*²⁵⁰ .

6.1.1.2 CAS DES CONSTRUCTIONS SEGMENTÉES

La construction segmentée est une construction qui découpe une proposition en segments. Ce qui permet le détachement d'un élément et de créer, de ce fait, une mise en relief de la thémativité du syntagme nominal, et de la rhématicité du prédicat :

*La « segmentation » sert à mettre en relief la rhématicité du prédicat en même temps que la thémativité d'un ou de plusieurs syntagmes nominaux. Or, ce ou ces thèmes-là disposent par rapport au prédicat rhématique d'une liberté séquentielle pratiquement totale : ils peuvent le précéder ou le suivre ou même l'encadrer.*²⁵¹

Les segments détachés se caractérisent, donc, par la liberté de déplacement autour du prédicat auquel ils se rattachent en assure le marquage et la mise en relief. En ADROR, certaines constructions segmentées peuvent être remarquées comme dans :

(245) *wa3r-in, e'ddrar-i nta3 dork*

Lit (sont) Malin – morph 3pp, dét déf-enfant- morph
3pp de aujourd'hui

Ils sont malins, les enfants d'aujourd'hui

[E.S., R.O.R., 2004 -57]

La position particulière, en tant qu'élément détaché en position initiale, fait du contenu du syntagme en question "*wa3r-in*" '(Ils sont malins) le thème de

²⁵⁰ Il est à noter que ce type de construction détachée existe en ADROR, mais son emploi est très restrictif et dépend entièrement du contexte en co-énonciation.

²⁵¹ Bossong, George, 1981, p243

l'énoncé, c'est-à-dire "ce à quoi se rattache l'information véhiculée par le reste de la phrase"²⁵².

Ainsi le contenu du constituant extraposé " *wa3r-in* " est le support du reste de l'énoncé, ce à propos de quoi le locuteur introduit le reste de l'énoncé, c'est-à-dire aussi bien le thème que le cadre de l'énoncé " *e'ddrar-i nta3 dork*" (*les enfants de nos jours*).

6.1.2. DISLOCATION À DROITE ET À GAUCHE

Ce type de construction consiste correspond à une extraposition d'un élément en fin de proposition assurant, ainsi, un autre rôle informatif correspondant à un "report informatif"²⁵³ qui représente soit un simple rappel du thème qui n'apporte aucune nouvelle information mais permettant un marquage, soit une information secondaire mais requise dans la co-énonciation et mérite d'être fournie. La dislocation est opérante en ADROR de même façon que dans d'autres langues comme peut en témoigner l'exemple (246), où le constituant détaché à gauche en fin de phrase illustre une seconde valeur informative se rattachant au reste de la proposition:

(246) *M'bessah ānā ma-gut-lu walu 3l'e-ddār, ?a-w huwwā elli fhem belli šrit-hā ānā, huwwā elli rālet.*

Lit. (Mais) de réalité moi NEG-dire+ACC1PSG-lui rien sur DET-maison, (c'est) lui qui (a) compris+ACC+3SG que acheter+ACC1SG-3SG-1SG, lui qui (se) tromper+INACC2SG.

Mais en réalité moi je ne lui ai rien dit à propos de la maison, c'est lui qui a compris que c'était moi qui l'avait acheté, **c'est lui qui se trompe.**

²⁵² Touratier, Christian., 1994, p344

²⁵³ Touratier C., 1989, p.63.

[E.S., R.O.R., 2004 -58]

Dans (247), le constituant détaché à gauche en fin de phrase illustre l'exemple d'"éjection par rejet"²⁵⁴, ce qui met en évidence une première valeur informative :

(247) *šrit-hã, e-ddãr*²⁵⁵.

Litt acheter+acc 1psg – elle, art def. Maison

Je l'ai acheté, **la maison**

[E.S., R.O.R., 2004 -59]

L'élément extraposé en fin de la phrase " *eddãr*" assure une valeur ajoutée au complément informatif, il joue le rôle d'apport d'information par rapport au reste du contenu informatif.

6.2. CAS DE PLUSIEURS EXTRAPOSITIONS DE SUITE : INFORMATIVITÉ ET ANCRAGE

En ADROR, on peut rencontrer des structures informatives représentant une suite de constituants extraposés, où plusieurs juxtapositions apparaissent, comme une série d'emboîtement, pour organiser, grâce à une relation de repérage, les informations puis ancrage comme dans:

(248) *anã lqahwa n-ešti-hã.*

Lit moi art+café morph 1psg +aimer+inacc elle

²⁵⁴ Perrot, J., 1978, p 95

²⁵⁵ Cet exemple en ADROR, fonctionne exactement comme l'exemple d'illustration de la valeur d'éjection par rejet de Jean Perrot, « *Je l'ai vu, Pierre* »

Moi, le café, je l'aime.

[E.S., R.O.R., 2004 -60]

(249) *anā, weld-i, mār-tu mriḍa.*

Lit Moi, fils-moi, femme-de lui (est) malade+inacc3psg f

Moi, mon fils sa femme est malade

[E.S., R.O.R., 2004 -61]

(250) *Anā, weldi, mertu, ḥaj mriḍa*

Lit Moi, fils-moi, femme-de lui, voilà-là malade+inacc3psg f

Moi, mon fils, sa femme, là voilà malade

[E.S., R.O.R., 2004 -61.1]

(251) *lḥih, foug sif ntaε r'mel, mgabl-in e'nxel, ješrb-u f'la-taj, kân-u jetnesmu.*

Lit. Là-bas, sur (une) dune de sable, (faisant) face+3ppl aux palmiers, boire+inacc 3ppl du thé, être+3ppl prendre de l'air frais.

Là-bas, sur une dune de sable, face à la palmeraie, ils buvaient du thé, ils prenaient de l'air frais.

[E.S., R.O.R., 2004 -62]

(252) *hadā-k e'zmān, qbel listiqlāl, kân-et e'nnia, en'nās kân-u elā*

zēhd ḥāl-ḥum, mbes'saḥ kânet elbāraka, ?elf'frank kânet tesruf-le-k šher.

Lit. Ce là temps, avant art-indépendance, était+acc.3p.sg.f simplicité, art pl. gens être+acc3ppl sur force état-eux, mais

(en)réalité être+acc3psg.imp art baraka, mille francs
être+acc+3psg f.imp courses-pour-toi (un) mois.

Ce temps-là, avant l'indépendance, il y'avait la simplicité, les gens étaient pauvres, mais avec mille francs tu pouvais faire les courses de tout un mois.

[E.S., R.O.R., 2004 -63]

Ce type de constructions expropriées laisse apparaître une stratification de niveaux formant une relation prédicative non saturée et/ou ouverte.

La décomposition de (252), par exemple, fait apparaître une superposition de niveaux informatifs qui pourront être isolés en terme configurationnel [support – Apport]. La configuration sera du type concaténaire [support1 – Apport1] [support2 – Apport2]..... [support_n – Apport_n].

En analysant (252) nous obtenons les niveaux informatifs (*cf. figure ci-dessous*) décliné par degrés informatif et par configuration [support – Apport].

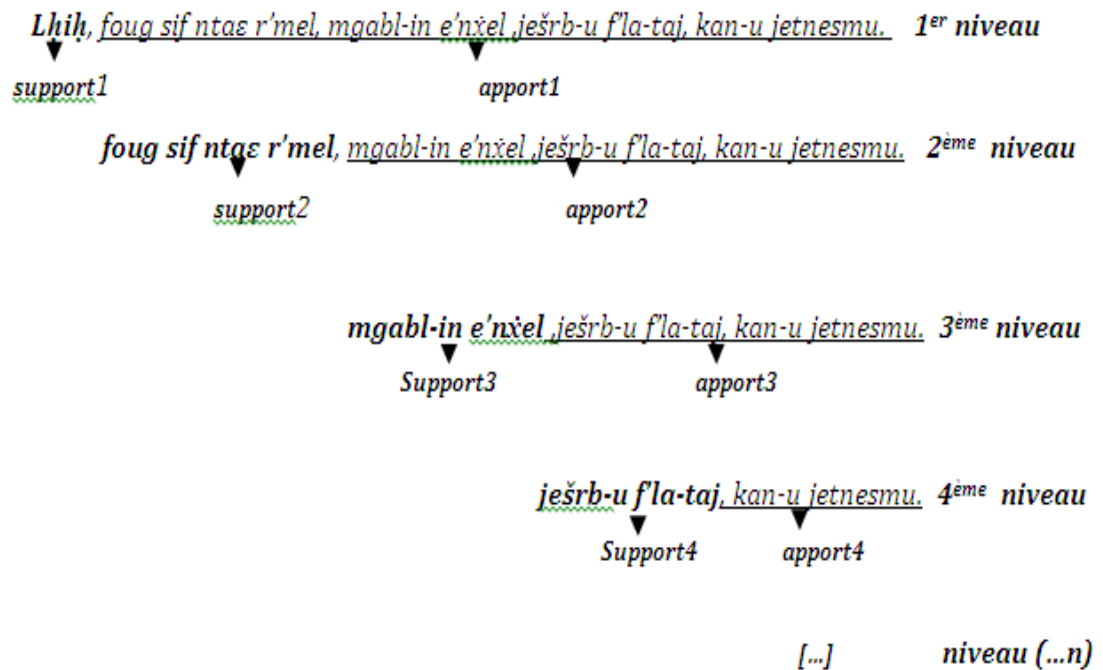


Figure 3 Décomposition en support/apport d'une relation prédicative non saturée/ouverte (Cf.Touratier)

Les schémas configurationnels supra nous montrent l'organisation hiérarchisée en cascade d'unités extraposés, où chaque élément informatif est repéré par rapport à l'élément informatif de niveau supérieur, ancré puis stabilisé et ainsi de suite jusqu'à *saturation de la relation prédicative*²⁵⁶; l'extraposition étant par conséquent un phénomène syntaxique récursif qui fait, au sens de Touratier²⁵⁷, qu'à chaque niveau le constituant extraposé se définit structurellement comme une expansion de la proposition.

En termes d'ancrage, ce type de constructions en ADROR semble obéir à un schéma de représentation cognitif de détermination par repérage. Une procédure globale (processus/stratégie) est mise en place où les différents termes extraposés sont

²⁵⁶ Culioli, A., 1990, p.138

²⁵⁷ Touratier, Ch., op.cite

repérés les uns par rapport aux autres : le choix d'un repère constitutif, lui-même repéré directement par rapport à un repère situationnel ; puis un terme de départ qui est à son tour repéré par rapport au repère constitutif, et une relation prédicative repérée par rapport aux repères construits précédemment ; nous aboutissons, ainsi, à une structuration intriquée²⁵⁸. Comme en témoigne la construction en (253) :

(253) *Anã, lqahwa, n-ešti-hã jaser*

Lit. Moi ART+ café MORPH 1psg + aimer + INACC elle beaucoup

Moi, le café, j aime beaucoup

où *anã* est le premier repère constitutif, il est aussi dans le cadre co-énonciatif la trace de repérage situationnel, *lqahwa* serait le repère constitutif et *n-ešti-hã jaser* une relation prédicative orientée non saturée. Le repérage des termes les uns par rapport aux autres n'est nullement casuel, l'ordre d'insertion des termes est évocateur, l'énonciateur introduit d'abord le cadre situationnel, qui fournit un cadre d'interprétation contextuel²⁵⁹ il s'agit bel et bien de (moi, ici, maintenant) fonctionnant comme premier repère qui introduit une première valeur référentielle implicite celle de l'énonciateur « *anã* ». Après être identifié²⁶⁰ stabilisé et ancré²⁶¹, on introduit en second lieu le deuxième repère constitutif qui pose une autre valeur référentielle hautement thématizable ce dont il est question "*lqahwa*" (le café) ; à son tour, repérée, ancrée puis stabilisée ; après vient s'ajouter la relation prédicative orientée « *ešti-hã jãser* » qui pose une troisième valeur référentielle,

²⁵⁸ Culioli, A., Op.Cit, p.138

²⁵⁹ Hazaël-Massieux, M-Ch., p.157.

²⁶⁰ Culioli, A., Op.Cit.

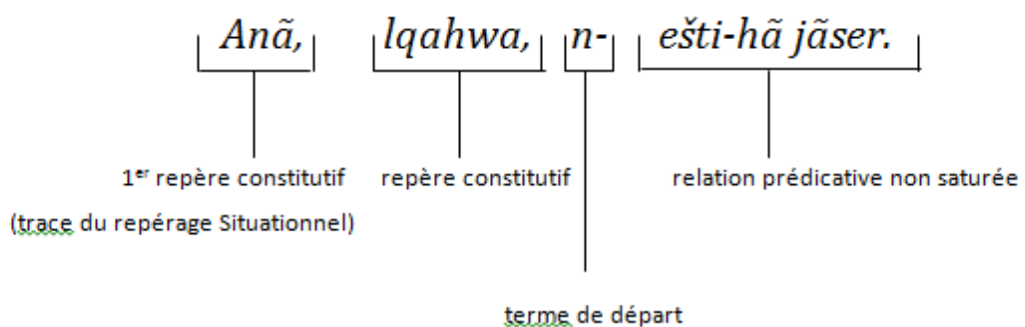
²⁶¹ Learendau, P., P422

repérée par rapport au second et par rapport au premier repère constitutif, fournissant une information nouvelle attendue ou préconstruite co-énonciativement. Le schéma semble se présenter, pour l'exemple, comme suit :

Figure 4 Représentation en perspective de repérage /ancrage d'une structure intriquée²⁶² en ADROR

6.3. CONSTRUCTIONS RELATIVES ET INFORMATIVITÉ EN ADROR

En ADROR, les constructions relatives peuvent gérer la structure informative et mettre en valeur la thémativité puis ancrage des valeurs référentielles. Ces constructions relatives sont souvent introduites par un seul morphème catégoriel typique « *elli*²⁶³ » placé autour d'un SN, introduisant une explication, un



commentaire et/ou une détermination.

"Le pronom relatif à toutes les fonctions d'un nom dans la proposition relative qu'il introduit"²⁶⁴ est, au plan syntaxique, un élément extraposé par rapport à la

²⁶² Cf. Culioli, A., 1990.

²⁶³ Forme agglutinée de l'arabe classique (*allađi* / *allati*), désignant à la fois, le pluriel, le singulier, le masculin et le féminin en ADROR

²⁶⁴ Dubois, J., Jouannon, G., Lagane, R., 1961, p.61.

proposition que contient la subordonnée relative²⁶⁵, comme nous pouvons le constater dans (257):

(257) *l'mašari3, **elli** tfaḥem-nā el-iḥa f-eližtimā3, rājḥ-in jestfād-u men-ḥa elfellāh-ā, e'ssa3*

(Lit.) Det-projet+pl.m, que accorder+acc3ppl sur elle dans det+réunion, aller+ inacc3plm bénéficiaire+inacc3p de elle det. Agriculteurs, en premier lieu (d'abord).

Les projets, **que** nous avons accordé lors de la réunion, les agriculteurs vont y pouvoir bénéficier, en premier lieu.

[E.R.D., R.O.R., 2002-21]

Ainsi, dans « *elli tfaḥem-na el-iḥa f-eližtimā3* » le pronom relatif « *elli* » est extraposé par rapport à la relative « *tfaḥem-na el-iḥa f-eližtimā3* » formant le support informatif introduisant une valeur référentielle apporté au cadre général d'assertion, il permet de relier les valeurs référentielles et de les valider l'une par rapport à l'autre. Une relative envisagée hors de son contexte linguistique, ne permet pas la caractérisation du topique au sens de Touratier²⁶⁶.

La relative hors contexte est donc purement et simplement un commentaire; et si, traitant la relative comme un concept complexe, on formulait cette propriété avec les termes qui permettent aux logiciens de caractériser les concepts, on dirait que la relative n'a pas d'extension et qu'elle n'est que compréhension.²⁶⁷

Sur le plan informationnel, la relative apporte une information supplémentaire et nouvelle lorsqu'elle termine l'énoncé, elle constitue de ce fait un apport informatif.

²⁶⁵ Cf. Touratier, Ch., 1980, p.90-94.

²⁶⁶ Idem, p.29.

²⁶⁷ Ibid

Lequel apport d'information peut , à son tour, constituer un support de niveau inférieur, et de même les autres éléments extraposés.

En décomposant la structure relative *elli tfaḥem-na el-iḥa f-eliḏtimā3* dans (257) en support/apport, nous aboutissons au schéma suivant:

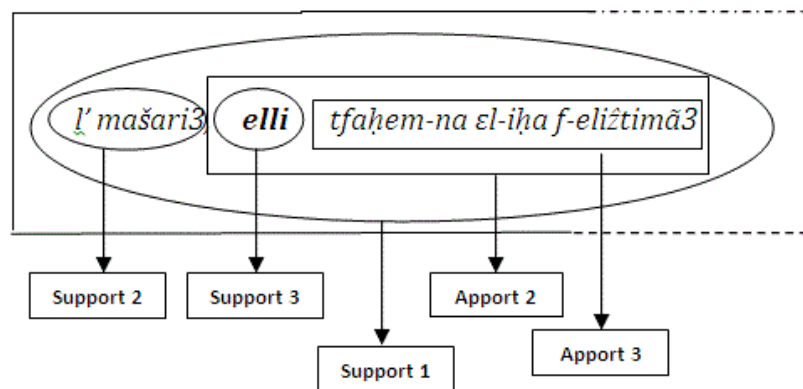


FIGURE 5 ORGANISATION INFORMATIVE D'UNE CONSTRUCTION RELATIVE EN ADROR ET THEMATISATION

5.6.CAS DES STRUCTURES COORDINATIVES, CONNECTEURS ET INFORMATIVITÉ

Dans les grammaires de l'arabe classique il est admis, unanimement, que certaines conjonctions de coordination telle que « *wa* » ont un fonctionnement multiple - l'introduction de la subordination, des complétives,- et marquant une constatation, une conséquence et peut, par ailleurs, remplir la fonction de présentatif.

En ADROOR la particule « *u* » ou « *wu* » assure une valeur de coordination, lorsqu'elle relie entre deux éléments de même catégorie, introduisant une valeur d'addition lorsqu'il relie entre deux termes. Cette particule peut se trouver, dans certains cas, en tête de subordonnées « ... *pour marquer que la subordonnée exprime un procès concomitant de celui énoncé en principal* »²⁶⁸.

La présence des particules « *u* »/ « *wu* » dans un énoncé constitue bien une unité syntaxique, en l'occurrence une phrase complexe à deux termes, c'est-à-dire à deux propositions, dont la seconde constitue l'élément focalisé. En réalité la particule « *wu* » et plus qu'un simple outil de coordination, c'est un marqueur d'*orientation*, permettant l'orientation de la relation prédicative et la mise en valeur, d'autre part, d'autres éléments référentiels préconstruits (déjà ancrées). La préconstruction étant considérée au sens de Culioli comme « *une relation prédicative posée comme validée par rapport à un repère-origine externe à l'énoncé en cours.* »²⁶⁹.

Du point de vue syntaxique, l'emploi de « *wu* » en début de phrase ou d'un acte co-énonciatif est tout simplement à considéré comme expansion de la proposition, examinons la structure coordinative dans (258).

(258) **wu** *ħedr-u meã-kum l'fellaħã, f'ližtimã3 ?[...]*

CORD assister+ACC3PL- avec-2PL DET agriculteurs, dans det
réunion ?

Et ils ont assisté avec vous, les agriculteurs, à la réunion ?

[E.R.D., R.O.R., 2002-22]

A première vue, nous constatons que la conjonction de coordination « *wu* » occupe, syntaxiquement, une position initiale comparable à celle d'un élément extraposé. Mais du point de vue informationnel, elle est vidée de tout contenu

²⁶⁸ Blachère, R. & Gaudefroy-Demombynes, M., 1975, p.443

²⁶⁹ Cf. Culioli, Antoine, 1990, Op.cit.

informationnel et, donc, non référentielle. Mais du point de vue fonctionnel, elle relie le contenu de la proposition dont elle est l'élément extraposé au contenu informationnel référentiel de la phrase précédente identiquement à la fonction assurée par les différents relateurs (ce que nous montrons en figure 4).

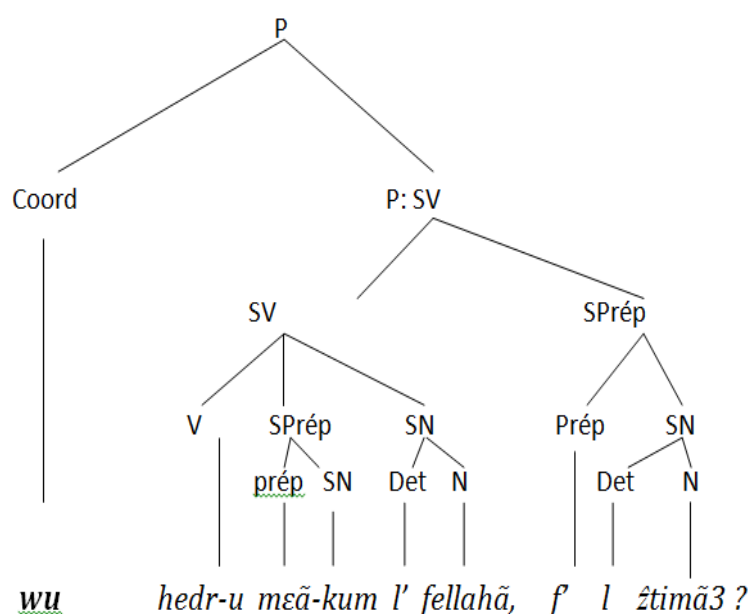


FIGURE 6 STRUCTURE COORDINATIVE EN ADROR ; "WU" CONNECTEUR

Il apparaît claire qu'à l'intérieur d'une séquence co-énonciative, la particule « *wu* » rattache l'énoncé « *hedr-u meã-kum l'fellahã, f'ližtimã3 ?[...]* » à l'énoncé qui précède au même temps qu'à la situation énonciative globale dans laquelle se déroule la communication ce qui lui confère la fonction de connecteur et non celle de coordonnant.

Outre, cette particule sert à préciser la portée logico-référentielle que le contenu du nouvel énoncé entretient avec celui de des phrases précédentes, elle valide l'instance référentielle précédente et l'ancre par identification, puis ajoute une explication.

6.5. STRUCTURES CLIVÉES ET PORTÉE INFORMATIONNELLE

Dans la littérature, la construction clivée est aussi appelée construction à extractions, elle est à considérée comme une structure syntaxique particulière se présentant sous une forme simple minimale ou combinée.

Dans sa forme simple minimale, elle regroupe trois éléments, à savoir le présentatif en première position constitué du verbe réduit au seul morphème d'identification *c'est*, ou avec d'autres expansions telles que les temporels, les négatifs ou les adverbiaux adjoints au verbe. En deuxième position se place l'élément clivé qui peut être un nominal en général, quant au troisième élément il est constitué en général d'un syntagme propositionnel (SP) ou d'une proposition subordonnée fonctionnant soit comme une subordonnée relative soit simplement comme une subordonnée conjonctive.

Cette construction particulière assure la mise en contraste de l'élément clivé et lui assure une portée référentielle par identification et détermination.

En ADOR, nous pouvons trouver ce type de constructions clivées assure la fonction de contraste ou la fonction de détermination comme dans :

(259) *h'med huwā lli zā*

h'med (N Prop.) *lui* qui venir+ACC3PSG.

C'est *h'med* qui est venu.

[E.S., R.O.R., 2004 -64]

(260) *Hāwa-jā e-ssajed elli za-k l'bāreh*

Voilà ici DET *monsieur* qui venir+ACC3PSG- toi DET hier

Voici le *monsieur* qui est venu pour toi hier

[E.S., R.O.R., 2004 -65]

Dans (259), le présentatif *huwā* (*c'est lui*) assure la détermination du prédicat verbal par identification : [*H'med huwā lli zā*], le pronom, ici, étant le contrast assurant le marquage prédicatif.

Par ailleurs, nous pouvons constater, en l'absence du présentatif et du pronom adjoint, que la fonction de contrast et de détermination sont assurés par le contour prosodique : dans un énoncé du type: [*H'med zā*] (*Hmed est venu*) ou [*zā H'med*] (*est venu Ahmed*) - qui syntaxiquement sont considérés comme des constructions hors clivage- c'est l'intonation qui assure la détermination du sujet plus fortement que le prédicat. Il apparaît de ce fait qu l'utilisation *huwā lli* « lui qui » dans une construction permet d'assurer une fonction de contrast de marquage et de mise en valeur du thème en ADROR.

Cependant, en sus de sa fonction d'identification, il est à remarquer que l'utilisation d'une structure en *huwā lli* permet aussi l'identification l'unité qui assume la fonction sujet grâce qu simple test de questionnement "*škun ?*" (*qui ?*). Il semble, de ce fait, que l'usage de *huwā* , en ADROR , confirme la relation d'identification entre les deux termes d'une phrase non verbale et assure en sus une fonction de *marqueur de thématisation*²⁷⁰.

Au point de vue informationnel, en ADROR comme dans d'autres langues, la structure clivée présente un contenu informatif scindé en deux parties étroitement liées et inter complémentaires, dont le premier élément est fortement mis en valeur, parce qu'il est à envisager comme étant, "*le seul, dans la classe*

²⁷⁰ A propos des marqueurs de thématisation et des introducteurs du cadre thématique Cf. PHORIEL, S., 2004

*paradigmatique d'arguments nominaux ouverte par le prédicat à valider la relation définie dans le rhème*²⁷¹.

En analysant (259), nous pouvons aboutir au schéma suivant :

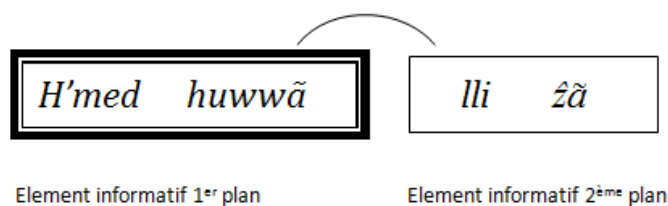


Figure 7. Structure clivée en ADROR, marquage et organisation informationnelle

Il apparaît alors comme l'élément le plus saillant²⁷² assumant la valeur référentielle à ancrer de tout l'apport de l'énoncé, l'information la plus nouvelle de l'énoncé, et donc comme l'élément essentiel de l'apport informatif de l'énoncé. Le second élément informatif n'assurant qu'une fonction de relais et d'explication, de ce fait il passe au second plan.

Sur ce point, nous pouvons dire que le clivage en ADROR fonctionne comme pratiquement toutes les langues et obéi aux conditions du contexte référentiel et discursif. Toutefois, l'examen du contexte référentiel des structures clivées nous permet d'extraire quelques particularités assurées par des particules spécificatiionnelle permettant d'introduire à elle-même

²⁷¹ Morel, M.-A., Danon-Boileau, L., 1998, p65.

²⁷² Voir chapitre 1 ci-dessu, sur le phénomène de saillance.

d'autres valeurs de détermination et de marquage référentielles que ce soit en terme d'introduction du cadre thématique ou en terme de inscription de l'aspect.

Examinons maintenant le marquage opéré par certaines particules modales.

6. DU MARQUAGE DE L'ASPECT A LA THÉMATISATION: CAS DE QUELQUES PARTICULES EN ADROR

6.1. "3Ā-" MARQUAGE DE L'INACCOMPLI ET MISE EN VALEUR DU COMMENCEMENT DU PROCÈS

Le verbe, en ADROR, se présente comme déterminé obligatoirement par son aspect (accompli ou inaccompli). Un premier tri peut s'opérer à ce niveau pour extraire le marquage aspectuel. La postposition de l'indice de personne conjoint marque l'aspect accompli :

- (261) *Hmed žã*
 Nom (est) venir 3PS (ACCM)
 Hmed est venu

Quant à l'inaccompli, il est marqué par l'antéposition de l'indice de personne conjoint :

- (262) *Hmed i-ži*
 Nom 3PS+venir (INACCM)
 Hmed vient/viendra

"Syntactiquement le verbe est [donc] une forme prédicative marquée en tant que telle"²⁷³, les marques grammaticales qui le caractérisent en font une unité spécialisée dans le rôle de noyau syntaxique d'une phrase ou d'une proposition. Il connaît en outre des compatibilités particulières et obligatoires, les indices de

²⁷³ Cohen, D., 1984, p. 581

personne conjoints et l'aspect (accompli ou inaccompli), constituant ainsi un énoncé syntaxiquement complet. L'indice de personne conjoint – outre le fait qu'il permet d'opposer l'accompli à l'inaccompli²⁷⁴ – assumant un rôle d'actualisateur du prédicat. Considérons les deux exemples suivants :

(263) *i-ẓi dork*

3PS venir+ Inac. Tout à l'heure

Il vient/viendra tout à l'heure

L'indice de personne conjoint peut, le cas échéant, selon le contexte ou la situation de co-énonciation, être représenté par un nominal, nom ou pronom :

(264) *hmed i-ẓi dork*

Ahmed 3PS venir+ Inac. Tout à l'heure

Ahmed vient/viendra tout à l'heure

Il apparaît clair, ici, que l'indice de personne prend en charge l'actualisation d'un prédicat verbal, soit qu'il assure la fonction de sujet syntaxique, de substitut anaphorique, de double sujet ou de sujet thématifié. Syntaxiquement l'obligation de la présence de l'indice de personne est le fait qu'il forme avec le prédicat un énoncé syntaxiquement complet d'où marquage aspectuel.

Toutefois, la présence de la particule " *εα*"²⁷⁵ antéposé au prédicat verbal assure une fonction de double marquage : en sus de l'inaccompli qui est en réalité assuré

²⁷⁴ Certains verbes connaissent une modification vocalique entre inaccompli et accompli ([i-âb-∅] « il a apporté » (acc.) / [i-âib] « il apporte » (inac.)). Toutefois, ces modifications ne concernent pas tous les verbes : [nšs-∅] « il a dormi » (acc.) / [i-nšs] « il dort » (inac.).

²⁷⁵ Forme aglutinée du verbe modal quantificateur de l'arabe classique "gādā" ((est) parti) avec désamphatisation et dévélarisation de la consonne [gā] qui devient [εa] et élision de la consonne [dā].

par la présence de l'indice de personne conjoint antéposé au prédicat verbal, elle marque le commencement du procès.

(265) *hmed εa'-i-ži dork*

Ahmed (va)3PS venir+ Inac. Tout à l'heure

Ahmed vient/viendra tout à l'heure

En outre, nous pouvons constater la présence de la particule "εa'" est dans des constructions verbales prototypiques doit être obligatoirement antéposé à l'indice de personne conjoint qu'il quantifie, et avec lequel il est nécessairement et immédiatement relié. En d'autres termes, la présence de la particule "εa'" témoigne à la fois de sa fonction d'actualisateur du prédicat verbal et au même temps assumant le rôle de marquage de l'inaccompli mais d'une façon prototypique celle du déroulement du procès : la présence de cette particule dans une construction verbale confère au procès, automatiquement, un statut d'inaccompli mais qui est en voie d'accomplissement.

D'autres particules du dialecte n'ont pas, à l'inverse de la classe du verbe, de vocation essentiellement prédicative, mais peuvent être plurifonctionnelles. En voici quelques exemples de phrases non verbales où le rôle prédicatif est assumé par un nom (266), un adjectif (ex. 267), une forme participiale (ex. 268 et 269), un adverbe (ex. 270):

(266) *hmed mudir*

Ahmed directeur

Ahmed est directeur

(267) *e-tmar hājel*

def+dattes magnifiques

Les dattes sont magnifiques

(268) hmed msāfer

Ahmed voyagé+part. actif

Ahmed voyage

(269) etmar tãb

dattes ACC mûrire

Les dattes ont mûries

(270) el ḥāl bared

Le climat (est) froid

« Il fait froid »

En ADROR, une relation de détermination s'instaure nécessairement entre les deux termes d'une proposition, l'un étant actualisateur, l'autre prédicat. Où les deux termes entretiennent soit une relation d'attribution (267), soit une relation d'identification (ex. 266), ou encore une relation de localisation dans d'autres cas.

Il est à remarquer aussi, que pour des fins de construction de phrases non verbales syntaxiquement compétes, un simple procédé de juxtaposition des deux termes est suffisant, sauf dans certains cas extrêmement liés à l'inscription du contexte énonciatif et avec le recours à une intonation adéquate marquante.

Dans tous les cas, comme le précise justement (Cohen, D) ²⁷⁶, le rôle assigné à chaque unité dépend, dans le processus d'identification, à l'ordre même dans la construction. Ce qui est partagé par tous les locuteurs de l'arabe

6.2. "HUWA" PARTICULE DE THÉMATISATION/RHÉMATISATION

En ADROOR il existe un autre cas de particules, qui s'insérant entre les deux termes d'une relation prédicative, assure le rôle d'un troisième terme et assume le marquage référentiel et la mise en valeur du thème, c'est le cas de "huwa".

Ce pronom qui s'insère entre le sujet et un prédicat non verbal, peut être analysé sous deux critères distincts et complémentaires :

- Sur un plan grammatical, il est à considérer comme une copule d'origine non verbale et que l'on utilise pour désigner le terme de *pronom-copule*
- dans l'analyse logique, cette particule qualifie la relation soutendue entre les deux termes de la prédication ; ce qui lui confère, donc, le statut d'unité de marquage et de mise en valeur et de précision du thème.

Pris à part, "huwa" fait référence à un indice personnel, considéré comme un pronom personnel. Il introduit la marque de la personne et peut, dans certains cas, fonctionner comme pronom personnel indépendant. Ce pronom est sujet à variation formelles en fonction du sujet et peut apparaître sous ses seules trois formes (Masculin, féminin et pluriel) respectivement [huwā] « lui » ; [hīja] « elle » ; [huma] « eux, elles ». Comme peuvent en témoigner les exemples suivants :

²⁷⁶Cohen, D., Op.Cit.

(271) *hmed huwā el mudir*

Ahmed lui déf. directeur

« C'est Ahmed le directeur »

(272) *ana huwā el mudir*

Moi lui déf. directeur

« C'est moi le directeur »

Dans (271), la particule "*huwā*" est insérée entre les deux termes de la proposition "*hmed*" et "*el mudir*" (le directeur). D'un point de vue morphologique et grammatical, "*huwā*" représente l'indice personnel conjoint au nominal "*hmed*" qui assure la fonction sujet.

Référentiellement, la particule "*huwā*" assure la reprise et l'insistance sur le terme "*hmed*", instaurer un processus d'identification entre les deux termes de la prédication et de promouvoir la potentialité thématique du premier terme, d'où marquage.

Dans d'autre cas, cette particule peut commuter avec un pronom personnel sujet, assurant ainsi sa reprise indicielle et marquant son statut thématique ou topical comme peuvent en témoigner les exemples suivant :

(273) *ana hîja el mudir-a*

Moi elle directrice

« C'est moi la directrice »

(274) *ḥna²⁷⁷ huma el mudir-in*

Nous-eux directeurs-plur. masc.²⁷⁸

« C'est nous les directeurs »

(275) *ḥna huma el mudir-at*

Nous eux directeur-plur. fém.

« C'est nous les directrices »

En général, en ADROR, "*huwā*" peut prendre en charge le procédé de thématization de tous les pronoms personnel assurant la fonction sujet sauf cas où la fonction sujet est assurée par un P3 ou un P6 ce qui représente un cas d'indifinitude. Les constructions du type **[huwā huwā el-mudir]* ; **[huma huma el-mudir-in]* ne sont, donc, pas envisageables.

La présence de cette particule est, donc, obligatoire dans les procédés de mise en valeur, et son fonctionnement est à considérer comme un outil nécessaire, pour assurer le lien entre les deux termes de la prédication et le marquage référentiel du thème.

Le pronom *huwā* permet, en effet, de valider la relation d'identification sous-tendue entre le thème et le prédicat, cas de procédés de thématization comme dans (276):

(276) *hmed huwā el mudir*

Ahmed lui directeur

²⁷⁷ Il est à noter que le pronom ici peut subir des variations et apparaitre sous une autre forme agglutinée « *ḥnumā* », à l'origine (*ḥna+humā*) Lit. [nous +eux] mais assumant toujours une fonction de détermination ou d'identification doublement marquée du fait de la présence double du pronom *humā*.

²⁷⁸ Il s'agit ici du monème de genre

« C'est Ahmed le directeur »

Dans le cas de (276), l'utilisation de *huwā* entraîne la détermination du prédicat non verbal par le défini : *hmed huwā el-mudir*, le marquage du rôle prédicatif se trouvant alors à la charge du pronom indépendant. La présence de "*huwā*" dans des prédicats non verbaux serait donc, un indice révélateur d'un procédé de mise en valeur de l'unité assumant la fonction sujet. Il faut rappeler que dans le cas de non présence de la particule "*huwā*", le rôle intonatif assure la mise en valeur et le marquage de l'unité coïncidant avec le sujet.

Dans certains cas, et pour des besoins d'expressivité et de marquage, la particule "*huwā*" se combine avec un relatif "*lli*", ce qui constitue en réalité une double référence pronominale mettant en valeur l'unité assurant la fonction thème-sujet et marquant la relation prédicative. Les constructions du type (277) représente un cas particulier de thématisation et qui peuvent être rapprochées à un procédé de rhématisation des fois ; le critère pertinent de cette distinction étant le contexte global dans la co-énonciation.

(277) *hmed huwā lli mudir*

Ahmed lui qui (est) directeur

« C'est Ahmed qui est directeur »

L'emploi de *huwā* en ADROR permet, en effet, de valider la relation d'identification entre les deux termes d'une proposition non verbale à une unité servant, d'abord, à mettre en contraste, à marquer spécifiquement l'unité assumant la fonction thème. Et de ce fait, un marqueur de thématisation.

6.3. "HĀW" : DU PRÉSENTATIF AU MARQUEUR DE THÉMATISATION

D'autres particules peuvent venir jouer le rôle de troisième terme, notamment l'unité *hāw*. Référentiellement, cette particule assure le processus d'identification

par localisation et formellement, elle assume le rôle d'un démonstratif « voilà, voici » et qui, en ADROR, a gardé ce sens premier tiré de l'arabe classique.

Cette unité est à considérer comme étant une *particule présentative*²⁷⁹ qui se présente, généralement, en ADROR associée à un indice de personne conjoint. Sa fonction est celle d'un présentatif, donc, comme l'a démontré Bouchrit, A. (1994) dans son étude portant sur l'arabe dialectale de la région d'Alger²⁸⁰.

En ce qui concerne la place occupée par la particule " *hāw* " en ADROR, plusieurs exemples nous ont montré qu'elle peut occuper deux positions distinctes selon le contexte co-énonciatif : soit en tête d'énoncé comme dans (278), soit entre thème et prédicat comme dans (279) :

(278) *hāw el ftur fug e'ttabla*
 hāw -P3 déjeuner sur table
 « *Le déjeuner est sur la table* »

(279) *el-ftur hāw fug e'ttabla*
 Dejeuner hāw -P3 sur table
 « *Le déjeuner est sur la table* »

Lorsque *hāw* est en position initiale de la proposition, cette place lui confère le statut de présentatif comme le montre ci bien (278). Dans ce cas, cette particule peut assurer la détermination de tout le reste de la proposition (cas des propositions "*all focus*" focalisation totale) – la validation de cette inférence étant en charge du contexte co-énonciatif-, ou assurer l'identification du thème –sujet

²⁷⁹ Cohen, M., 1924, p. 88.

²⁸⁰ Cf. Aziza Boucherit, 1994, pp 133-134.

"*el ftur*" et marquer sa détermination par rapport au prédicat non verbal "*fug e'ttabla*"

Dans le cas où la particule *hāw* occupe une place centrale dans la proposition, comme dans (279), elle joue le rôle d'un troisième terme dans la relation prédicative, assurant en même temps l'identification du thème par rapport au prédicat non verbal, et le marquage du thème avec une valeur de monstration ou de localisation.

En ce qui concerne le maintien de la valeur de monstration ou celle de localisation, il est à remarquer que l'ADROR fait recours à d'autres particules dont le fonctionnement pourrait être comparé à celui de *hāw*, il s'agit des particules : *hāwaja* « ici » (assurant la désinence d'un endroit que voici- valeur locative) (cf. 280 ci-dessous), ou encore la particule *hāwaka* « là » (valeur de monstration) (cf. 281 ci-dessous), ces deux unités peuvent être analysées comme des adverbes de localisation :

(280) *hāwaja el-ftur*

voici LOC. DET+ déjeuner

« *Le déjeuner est ici* » ou « *Voici le déjeuner* »

(281) *hāwaka el- ftur*

Voilà MONST DET+déjeuner

« *Le déjeuner est ici* » ou « *Voici le déjeuner* »

Outre ces deux particules, *hāw* peut s'opposer à d'autres unités spécifiant un prédicat d'existence telle que la particule *kajen* (il existe). Cette particule assure aussi une valeur de monstration et installe un procédé d'identification entre thème et prédicat comme dans 282 :

(282) *kajen-∅ fug et'tabla*

est + acc.-P3 sur DET+table

« *Il y'a sur la table* »

kajen permet en de mettre en place, en sus de la valeur de monstration, une valeur référentielle d'existence.

Autre faits à remarquer aussi, les particules *hāw*, *hāwaja*, *hāwaka* et *kajen* fonctionnent aussi avec des prédicats verbaux assurant les mêmes valeurs référentielles de (monstration, localisation et existence) que lorsqu'elle se présente associée à un prédicat non verbal. Elles assurent la mise en valeur de modalités énonciatives et prédicatives, et permettent la mise en place de procédés de thématisation et de rhématisation, ce qui leur confère le statut de particules de thématisation/rhématisation.

Dans le présent chapitre nous avons montré, d'une façon non exhaustive, les différentes manifestations des procédés de thématisation et de rhématisation telles qu'ils se présentent en ADROR en situations co-énonciatives.

Ces mécanismes peuvent être résumés comme suit :

D'une façon générale, les constructions en ADROR sont explicitement marquées au niveau lexical. Un marquage qui constitue une première distinction majeure entre thème et sujet. Le thème occupe la première position dans la phrase, il coïncide en général avec le sujet qui constitue par excellence la réalisation linguistique du thème.

La position initiale dans la construction est privilégiée. Le thème est, en ce sens, l'élément le plus « à gauche » de la phrase, et peut être un groupe nominal, un mot interrogatif, un verbe à l'impératif.

Dans certains cas les prépositions simples et composées introduisent des compléments thématiques comme dans (159). Le cas de la préposition « *εla* » (*au sujet de*) dans [161b] en est un bon exemple.

Du point de vue prosodique, pour le thème, le critère formel de la position initiale s'accompagne d'un signal prosodique : le contour intonatif permet de lever d'éventuelles ambiguïtés, notamment en ce qui concerne les constituants détachés. C'est ce qui permet à l'énonciateur d'opposer un élément thématique à un élément rhématique (non thématique).

En ADROR, le complément détaché entraîne automatiquement un cadre d'interprétation, il crée un cadre dans lequel une valeur assertive est attribuée à la proposition qu'il encadre lui conférant ainsi une valeur référentielle marquée, d'où ancrage et thématization de l'univers de discours où cette proposition est évaluée.

Ce qui caractérise en premier la thématization, c'est le non-respect de la structure canonique par le jeu-énonciateur. Elle apparaît à travers :

- la mise en détachement du thème ;
- la position en tête d'énoncé du thème en tant que terme détaché (dislocation à gauche).

Elle est également marquée par inversion de l'ordre neutre, associée à un morphème démarcatif ou à une simple pause.

En ADROR, tous les arguments nominaux et pronominaux, les circonstanciels, ainsi que certaines subordonnées circonstanciels, peuvent être thématisés de la même manière. La thématization est marquée par antéposition au prédicat par recours à un morphème démarcatif/présentatif comme *hã*²⁸¹ (le voici), *rã*²⁸² (*voilà*), ou des fois, par une simple pause prosodique. Ces particules mettent en selle des thématizations avec prédicat non verbal ou avec prédicat verbal, dans ce cas les thématizations relèvent du procédé de la dislocation à gauche avec reprise pronominale (cf. (162), (163))

l'ADROR peut aussi associer un morphème présentatif et un morphème démarcatif, comme *hã-*, *Kãjen*, *rã-* ou un morphème présentatif combiné avec un relateur

²⁸¹ *Hãw* forme agglutinée de l'arabe classique (*hã huwã* – le voici), il assure à la fois une fonction de démarcatif et de locatif.

²⁸² "*rã-*", il s'agit de l'impératif masculin singulier d'un ancien verbe qui signifiait « voir » et qui, en arabe dialectal, est utilisé dans le sens de repérage et de marquage situationnel par rapport au (je-ici-maintenant) énonciatif, il assure par ailleurs la fonction de présentatif ; c

"*hãw...lli*" (voici/voilà...qui) , "*Kayen...elli*" (il y'a...qui)²⁸³ formant ainsi des constructions qui relèvent du procédé de clivage à haute thémativité où les particules *hãw*, *Kãjen*, *rã-* assurent la fonction de marqueurs de thémativité en sus des fonctions de relativisation et celle de complémentation.

Dans le cas de thémativité de propositions, on oppose ainsi l'ordre neutre de la prédication [< prédicat > < argument >] à la thémativité [*hãw* < argument > < prédicat >], et pour les subordonnées, l'ordre neutre [< principale > < subordonnée >] à la thémativité [< subordonnée > *hã-* < principale >]. L'ordre neutre des propositions est conforme à l'ordre de base de la détermination (D^é - D^{ant}).

Outre *hãw*, il est un autre marqueur de thémativité de la protase, la coordination contrastive *?malã* (ou, non) qui indique alors un changement de topique.

En ce qui concerne la thémativité de syntagmes, le constituant est souvent placé ainsi tête de phrase et de ce fait peut être thème (selon la visée communicative).

En ADROR, peut être thémativité :

- un nominal ;
- un nominal ou syntagme nominal accompagné d'un intensif (modalité assertive);
- un syntagme verbal ;
- un adverbe ;
- une subordonnée temporelle ;
- une subordonnée hypothétique ;

²⁸³ Les clivées en "*hãw...lli*" (voici/voilà...qui) , "*Kãyen...lli*" (il y'a...qui) ont une occurrence faible dans notre corpus, mais apparaissent souvent dans des constructions, sans relateur "*lli*" et assurent ainsi une fonction de marqueurs de thémativité (Cf. 2a)

- une subordonnée relative accompagnée de l'antécédent du pronom relatif ;
- deux ou plusieurs nominaux ou syntagmes nominaux coordonnés.

En ce qui est de la topicalisation, elle se manifeste dans l'opération de thématisation par la présence d'une reprise anaphorique associée au thématisé. Cette opération est assurée généralement par un pronom de rappel présent dans toutes les énonciations de phrase (déclarative, exclamative, interrogative, injonctive).

1. Elle permet en outre L'ancrage de la valeur référentielle du thème soit dans :

- le cas d'une modification du thème par rapport aux phrases précédentes (Cf. (184)),
- le cas d'une réactualisation d'un élément provisoirement abandonné (Cf. (185)),
- le cas d'une confirmation du thème choisi (Cf. (186)),
- réponse à une question portant sur le sujet (Cf.(187, 188))

[Th_{cadre}-----XP(rhème)]_{interrogation}----> [Th_{Ancrage}----- XP(rhème)]_{assertion}

- procédé du maintien de la cohérence et la progression de l'information en produisant un groupe nominal (ou un substitut du nom) à partir d'un énoncé pour créer une nouvelle structure thème-rhème (Cf. (189)).
2. L'ADROR peut topicaliser un élément autre que le sujet en opérant une décentration du thème par rapport au sujet grammatical et « un retrait de valorisation » au sens de (Pottier, 1992). Nous avons vu que Les procédés

utilisés sont la dislocation sans intensif (Cf.(190)) et la dislocation avec intensif (Cf.(191))

Nous avons par ailleurs, montré que pour la focalisation en ADROR l'élément focalisé est rhème par rapport au thème. Nous avons relevé trois procédés d'expression de la focalisation : la focalisation par les présentatifs, la focalisation intégrée au système de conjugaison et la focalisation intégrée au système aspecto-temporel.

- Pour La focalisation par les présentatifs, l'ADROR, les présentatifs *hāwaja* (voici) et *hāwaka* (voilà), associés à *lli* fonctionnent comme groupes extracteurs permettant, aussi, la focalisation d'un élément dans la relation.

En l'absence d'une action inaccomplie ou progressive par le sujet focalisé, les marques casuelles *je-* ou *ta-* disparaissent automatiquement, ce qui met en place une focalisation totale (all-focus)

- Dans le système aspecto-temporel ADROR, la marque $\varepsilon\tilde{a}$ ²⁸⁴ permet de mettre en focus le déroulement du procès. Elle est inséparable des conjugaisons qui lui donnent sa raison d'être. En effet, son existence n'est constatée que dans des emplois avec les paradigmes verbaux, et dans une opposition binaire : **présence/absence de $\varepsilon\tilde{a}$** . A cette marque s'oppose structurellement un suffixe zéro qui marque l'accompli, alors que $\varepsilon\tilde{a}$ marque l'inaccompli, c'est-à-dire l'inachèvement du déroulement du procès.

²⁸⁴ Forme contracté et fléchi de l'ancien verbe de l'arabe classique "radā" qui veut dire "est parti", cependant son usage caractérise une action en cours ou un procès inaccompli.

La focalisation, en générale, relève des constructions dites “clivées”, telles que *c’est Maria qui joue*. Ce type de construction identifie la variable inconnue (*x*) d’une relation prédicative thématique < *x joue* >. En ADROR, et de la même façon, le terme focalisé prédique la variable inconnue ; il est articulé à la proposition contenant l’information déjà référentielle par un pronom de liaison déictique ou anaphorique²⁸⁵ (*had-* en (216b)).

En ADROR, il est possible d’enchaîner plusieurs thématisations référant à diverses propriétés d’une seule et même entité, ces thématisations pouvant manifester des imbrications, la relation thème-rhème est incise dans une autre relation thème-rhème. Il est également possible de thématiser successivement avec ces démonstratifs (*hād-* ou *hāw*) des éléments de rang différent (tels qu’un argument et un circonstant, cf. 235). Cependant, il est impossible de thématiser les deux arguments nominaux d’un même prédicat avec *hāda* (236).

Outre, Il est possible de thématiser les deux arguments par simple antéposition quand cela ne provoque pas d’ambiguïté. Il y a alors un ordre préférentiel : l’objet est le plus excentré, tandis que le sujet est contigu à l’indice sujet et au verbe [OS sVo] (Cf.(240)), l’ordre inverse étant rarement utilisé. S’il y a une ambiguïté possible, seul l’objet est thématisé.

L’ADROR peut, outre les thématisations simples, manifester des thématisations successives des deux arguments mais qui sont fortement contraintes par le contexte discursif. Quant aux focalisations successives, elles ne sont possibles, comme dans presque toutes les langues, qu’à la condition d’être dans deux propositions différentes. Contrairement au français qui permet aussi les coordinations asyndétiques (par juxtaposition), en ADROR, ces propositions sont coordonnées par :

²⁸⁵ Pour une analyse détaillée des pronoms déictiques et anaphoriques, voir Bril 2002.

- un morphème coordonnant (Cf.(242a))
- un marquage intonative (pause)
- un démonstratif postposé au 2^{ème} focus (Cf. (242b))

Nous avons par ailleurs montré que l'ADROR possède des particules de marquage, et qui peuvent mettre en évidence un ancrage référentiel dans la thématisation et la rhématisation :

- La particule *huwã* qui, jouant le rôle d'un troisième terme, assure le lien entre les deux termes de la prédication, et qui permet de confirmer la relation logique d'identification qui s'instaure entre le thème et le prédicat d'où procédé de thématisation (cf.(259, 271)) ;
- la présence de la particule " *εα*", quant à elle, antéposée au prédicat verbal assure une fonction de double marquage : en sus de l'inaccompli, qui est en réalité assuré par la présence de l'indice de personne conjoint antéposé au prédicat verbal, elle marque le commencement du procès (Cf.(265)). La présence de la particule "*εα*" témoigne à la fois de sa fonction d'actualisateur du prédicat verbal et au même temps assumant le rôle de marquage de l'inaccompli, d'où double thématisation.
- l'ADROR possède une autre particule jouant à la fois le rôle de présentatif et celui de marqueur de thématisation "*hãw*" « *voilà, voici* ». Cette unité se présente toujours avec un indice de personne conjoint et peut venir jouer le rôle de troisième terme dans la prédication. Elle est tantôt présentée comme une copule, tantôt comme une particule *thématisatrice* et même comme une *particule présentative*. Toutefois, l'analyse qui semble la plus récurrente est celle de présentatif.

Par ailleurs, nous avons montré que *hãw* peut être placé soit en tête de phrase soit entre le sujet et le prédicat donnant ainsi deux interprétations différentes : lorsque *hãw* est placée en tête de phrase, elle est analysée comme un présentatif.

De part de leurs statuts catégoriels, nous avons montré que ces particules fonctionnent comme particules de thématisation et assurent, en ce sens, la spécification du thème, la validation des inférences et par conséquent un ancrage référentiel du point de vu informationnel et cognitif.

CONCLUSION GENERALE
ET
PERSPECTIVES

CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES

Au terme de cette étude descriptive, nous pensons avoir donné une description des mécanismes de thématization et de rhématisation tels qu'ils se présentent en situation co-énonciative en ADROR, pour des raisons méthodologique, nous avons eu à réexaminer les concepts de base et les fondements théoriques d'approches, tant diversifiés que complexes, de ces opérations.

Il nous a été quelque peu difficile de concilier les diverses approches et les modèles linguistiques traitant des concepts fondamentaux tel que thème, rhème, Topic, comment, focus ainsi que les diverses utilisations et emplois en linguistique descriptive et énonciative. De ce fait, il nous a semblé indispensable d'élargir la description, dans une optique de linguistique générale, et d'interroger les multiples dimensions d'entreprise des concepts de base et leurs converses respectives en relation avec les phénomènes de thématization et de rhématisation.

Un certain nombre de problèmes fondamentaux aussi bien méthodologiques que théoriques dépassant largement le cadre du seul concept de thématization et/ou de rhématisation, et qui sont en majeure partie liées à l'emploi des concepts en question en linguistique générale et descriptive en tant que vulgate sans pour autant être introduits ni limités dans le cadre d'analyse. Nous avons notamment

montré l'importance d'éviter la solution de facilité consistant à se servir de critères non fonctionnels dont la pertinence n'est pas démontrée.

Pour surmonter cette difficulté, il a fallu construire un cadre descriptif apte à répondre aux exigences liées à notre sujet. Il a été nécessaire de préciser ou de développer certains points de ce cadre, de mener une réflexion autour de la terminologie mais aussi de réfléchir aux bases empiriques sur lesquelles on peut bâtir une argumentation. Notre solution a consisté dans un premier moment à élargir la description et diversifier les sources d'observation pour ainsi donner une vue tant élargie que pertinente de l'état de l'art ; il nous a fallu, en ce sens, interroger les fondements de la littérature anglo-saxonne, et ceux de la linguistique française.

D'autre part, il nous a fallu aussi interroger les différents critères d'analyse (Grammaire fonctionnelle, syntaxe descriptive, pragmatique, structure informative et analyse conversationnelle). Ainsi, nous pensons avoir rempli notre contrat, qui était de donner un aperçu descriptif de la *multifonctionnalité* des phénomènes de thématization et de rhématisation en linguistique générale. Cette perspective nous a d'ailleurs contraint à nous orienter, dans un deuxième moment, à la prise en considération, dans l'analyse des concepts fondamentaux reliés (thème, rhème, topic, focus, comment), seulement de quelques modèles linguistiques que nous avons jugés pertinents de part de leur originalité et leurs évolutions en linguistique générale quitte à repousser la description approfondie à un travail ultérieur. L'objectif dans cette perspective étant de montrer l'apport de ces modèles et de confirmer la multidimensionnalité dans l'approche de ces concepts fondamentaux.

Dans un troisième moment, nous avons procédé à une description analytique des procédés de thématization et de rhématisation présents en ADROR en tant que phénomènes linguistiques visant l'ancrage référentiel. Il nous a fallu, chemin

faisant, extraire, à partir corpus recueilli, des structures coénonciativement marquées et qui représentent un degré plus ou moins élevé de thémativité ; ce qui nous a permis par la suite de convoquer plusieurs critères d'analyse et d'interroger le caractère spécifique inhérent au dialecte lui-même.

Notre démarche était, de ce fait, basée sur l'analyse des mécanismes de thémativité et de rhématisation sous plusieurs perspectives :

- La structuration syntaxique (Touratier 1994 et Creissels, 1995) nous a permis d'analyser la position privilégiée du thème et du rhème en tant qu'éléments centraux dans les mécanismes de thémativité et de rhématisation ; et de vérifier, par la suite, les implications. Il nous a fallu, en ce sens, caractériser les différentes manifestations des structures employées et d'analyser le statut syntaxique dans la hiérarchie, ce qui nous a permis de spécifier les outils notionnels thème/rhème.

L'analyse syntaxique nous a permis aussi de spécifier les différents moyens employés dans ce dialecte pour des fins de thémativité et de rhématisation : le détachement, la dislocation, le cadrage, les structures imbriquées et les structures coordinatives.

- La grammaire fonctionnelle (PFP) nous a permis d'analyser le fonctionnement des éléments à l'intérieur du domaine phrastique et de spécifier les relations entretenues entre les différents éléments dans une perspective de validation des inférences et d'ancrage référentiel, ainsi nous avons essayé de montrer que le caractère fonctionnel spécifie le rôle du thème ou du rhème dans la construction et lui affecte, en ce sens, une portée informationnelle de par sa position dans la phrase.

- La structure informationnelle nous a permis d'analyser les structures en tant que modules informatifs reliés les uns aux autres dans l'univers discursif dans un but vérificationnel et de construction d'un fond commun informatif entre les actants de la communication. Cette perspective nous a permis aussi de caractériser la relation entre Fond/ Focus, Topique/commentaire, Information connue/Information Nouvelle et par conséquent la caractérisation de la topicalisation et de la focalisation qui sont deux phénomènes reliés respectivement à la thématisation et à la rhématisation.
- Les particules spécificationnelles : nous avons donné un aperçu sur les plus importantes particules présentes dans ce dialecte, et qui par leurs statut morphosyntaxique et catégoriel, leur portées logico-sémantique introduisent dans l'univers discursive des valeurs assertives ou modales et spécifient, de ce fait,
 - ce qui est à considérer comme thème ou comme rhème le cas ici de la particule "**hāw**";
 - ce qui est à considérer comme valeur de l'inchoatif (accompli/ non accompli) et/ ou en voie d'accomplissement, ici le cas de la particule "**3ā**";
 - ce qui est à considérer comme focus dans l'assertion et porteur d'informations à ancrer dans l'univers discursif, ici le cas de la particule "**huwā**" (c'est lui) ou bien "**huwā lli**" (c'est lui qui).

Finalement, et en terme d'évaluation de nos objectifs fixés en début de notre travail, nous pensons avons atteint les objectifs initiaux qui étaient de donner un aperçu des mécanismes de thématisation et de rhématisation en ADROR, et nous

avons pu montrer, à travers notre humble contribution à l'étude des dialectes algériens, la variabilité des moyens utilisés pour ces fins - notamment les particules dites de thématization-, ce qui témoigne de la diversité dans la représentation de ces phénomènes.

En termes de perspectives avenir, nous pensons que des études descriptives sur ces phénomènes peuvent être entreprises d'un point de vue phonologique pour essayer de montrer les spécificités de ce dialecte et la diversification des moyens prosodiques dont il dispose pour actualiser, valider et ancrer, dans l'univers discursif, les différentes parties du discours pour thématiser/rhématiser, topicaliser/focaliser des objets du monde.

INDEX THEMATIQUE

A

<i>aboutness</i>	72, 112
accent nucléaire	80, 81, 95, 108, 110, 199, 200, 202
accusatif.....	220
adressage.....	183, 191, 192, 196
<i>all-focus</i>	147
allophrases	108
alternatives.....	80, 93, 103, 105, 106, 108, 197, 199, 215
ancien	72, 86, 87, 88, 147, 148, 165, 186, 205, 207, 233, 259, 305, 309
ancrage	39, 53, 54, 55, 67, 71, 185, 217, 247, 277, 281, 282, 307
ancrage référentiel	53
apport informatif.....	169, 290
<i>argument</i>	41, 63, 64, 110, 220, 233, 234, 263, 269, 270, 306, 309, 361, 374, 378
articulation fond-focus	163, 166, 168, 185, 209
<i>asserté</i>	50, 255

C

cadratif	106, 108, 166
catégorique	183, 184, 185, 190, 196
co-énonciation.....	53, 54, 67, 68, 171, 176, 274

commentaire	44, 45, 68, 99, 100, 101, 102, 103, 105, 147, 148, 150, 152, 153, 154, 155, 157, 158, 178, 180, 283, 284
Common Ground	180, 209
complément détaché	273
<i>connaissance partagée</i>	178
<i>connu</i>	37, 156, 158, 217, 253
contenu activé/non activé	86, 207
contrast	80, 199
contraste	43, 76, 81, 82, 162, 164, 165, 181, 200, 201, 266, 288, 374, 380

D

dénotation	95, 96, 97, 98, 99, 101, 160, 180
désaccentuation	94, 96, 98, 163
détachement	184, 232, 305
détermination	145, 152, 211
<i>dislocation</i>	42, 162, 182, 183, 184, 189, 192, 197, 224, 232, 234, 305, 375
domaine discursif	42, 144, 145, 159
domaine phrastique	42, 46, 47, 144, 145, 159, 170, 196
donné	44, 59, 64, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 150, 158, 159, 168, 172, 177, 178, 180, 197, 217

E

ensemble d'alternatives	215
ergatif	221

expressions anaphoriques 96, 97, 98

extraction 162, 184, 197

F

focalisation 38, 39, 40, 41, 44, 46, 48, 49, 50, 51, 68, 84, 98, 108, 172, 175, 176, 203, 219, 220, 253, 254, 255, 257, 258, 260, 261, 263, 266, 308, 309, 371, 373, 374

focus 37, 38, 40, 41, 48, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 103, 104

focus contrastif 81, 92, 200

focus étroit 85, 185, 204, 205

focus informationnel 81, 82, 84, 85, 87, 90, 92, 165, 199, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 210, 215

Focus quantificationnel 211

fond-focus 91

G

giveness 72

grammaire des adverbes 201

H

hiérarchie énonciative 179

I

identification 44, 49, 50, 56, 57, 58, 60, 61, 67, 178, 288, 290

information connue 144

information nouvelle 37, 86, 144, 154, 165, 169, 172, 175, 180, 205, 206, 216, 282

inversion locative 190

M

marquage prosodique 90, 189, 207, 214

N

Newness 87

notion thématique 53, 55

nouveau..... 50, 72, 86, 87, 88, 94, 96, 147, 148, 155, 165, 172, 177, 178, 186, 206, 207

O

ordre canonique 98, 162, 229

ordre des mots 96, 98, 147, 161, 183

organisation syntaxique 153

P

particule de thématisation 146

particule sensible au focus 212

phrastique 146, 152, 160, 161, 164, 166, 225

prédicat psychologique 37, 40, 99, 153, 158, 216

prédication 37, 41, 45, 46, 49, 69, 106, 107, 151, 158, 159, 178, 183, 185, 186, 187, 189, 190, 192, 196, 217, 220, 234, 263, 266, 306

prédicative..... 37, 40, 46, 49, 50, 52, 56, 62, 63, 64, 66, 68, 70, 112, 220, 234, 279, 280, 281, 286, 309

présupposition..... 76, 89, 90, 147, 148, 173, 208, 210, 214

proeminence 89

proposition focale 206, 211

protase 235, 306

PSF 93, 145, 213, 214, 215

Q

quantificationnel 81, 92, 200, 201

R

relation d'à-propos 167

relation prédicative 41, 50, 68, 282, 286

repérage 39, 41, 49, 50, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 66, 107, 145, 151, 217, 233, 277, 281, 305

Repère Constitutif 69, 70

repère situationnel 151, 281

représentation sémantique 90, 207

représentation syntaxique 201

rhématisation 37, 39, 40, 41, 52, 72, 113, 146

rhème 38, 40, 50, 68, 82, 92, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 152, 153, 154, 155, 156, 158, 160, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 201, 216, 230, 253, 269, 290, 308, 309

S

saillance 39, 92, 113, 114, 115, 117, 170

sémantique alternative 89

STRUCTURE CLIVEE 290

structure informationnelle 39, 42, 73, 75, 80, 92, 95, 96, 180, 199, 201, 213

structure informative 48, 72, 73, 146, 283

sujet grammatical 149, 153, 237, 251, 308, 367

support informatif 169, 176, 284, 287

T

terme de départ 49, 55, 64, 281

terme focalisé 50, 199, 263, 309

terme topic 167

thématique 147, 175, 180, 181, 225, 230, 304

thématisation 26, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 46, 47, 48, 49, 50, 52, 53, 54, 72, 102, 140, 146, 151, 168, 169, 170, 217, 227, 232, 233, 234, 235, 243, 247, 266, 270, 290, 305, 306, 307, 310, 378

thème 37, 38, 40, 41, 42, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 55, 68, 69, 70, 71, 92, 96, 101, 102, 106, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 顛 177, 178, 179, 180, 182, 183, 184, 186, 192, 195, 196, 197, 209, 211, 216, 217, 221, 225, 227, 229, 231, 232, 237, 243, 246, 247, 253, 266, 269, 273, 275, 276, 289, 304, 305, 307, 308, 309, 366

thétique 182, 184, 185, 190, 196

topic 37, 38, 43, 49, 50, 100, 101, 107, 112, 144, 147, 148, 152, 154, 157, 166, 167, 168, 174, 181, 182, 186

topicalisation 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 98, 102, 163, 172, 175, 182, 197, 223, 224, 243, 246, 247, 250, 252, 253, 261, 307

topique 38, 40, 41, 44, 45, 46, 48, 49, 51, 52, 69, 70, 98, 102, 103, 104, 105, 108, 143, 144, 147, 150, 151, 154, 155, 158, 178, 185, 221, 223, 224, 235, 260, 261, 306, 371

U

univers du discours 194

univers subjectal 196

V

valeur référentielle 43, 55, 247, 281, 307

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGE GENERAUX

BALLY C. (1934/1965), *Linguistique générale et linguistique française*.
Berne, Francke

BENVENISTE E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris,
Gallimard, t. 1, p. 119-131

BERTHOUD A.-C., 1996, *Paroles à propos – Approche énonciative et
interactive du topic*, Paris, Ophrys.

Blanche-Benveniste, Claire, 1997, *Approches de la langue parlée en
français*, Gap, Ophrys, 164)

Bouscaren, J. et Chuquet, J. 1987. *Grammaire et textes anglais. Guide pour
l'analyse linguistique*. Gap: Ophrys. 205 p.

Brown G., Yule G., 1983, *Discourse Analysis*, Cambridge, Cambridge
University Press. •

Büiring, D., 1997, *The Meaning of Topic and Focus: The 59th Street Bridge
Accent*. London: Routledge.

Büiring, D., 2005 , *Semantics, Intonation and Information Structure: The
59th Street Bridge Accent*. London: Routledge, pp

Carter-Thomas S., 2000, *La cohérence textuelle - Pour une nouvelle
pédagogie de l'écrit*, Paris, L'Harmattan.

Chafe, W., 1994, *Discourse, Consiousness, and Time: the Flow and
displacement of consiousness in speacking aned writing*, Chicago, the
university of Chicago Press.

- Combettes B., 1998, *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
- Corbeil J.-Cl., 1968, *Les structures syntaxiques du français moderne. Les éléments fonctionnels dans la phrase*. Paris, Klincksieck.
- Creissels D., 1995, *Eléments de syntaxe générale*. Paris, PUF.
- Dessaintes M., 1960, *Éléments de linguistique descriptive en fonction de l'enseignement du français*, Namur, La Procure.
- Dik S., 1978, *Functional Grammar*, London, Academic Press.
- Dik S., 1980, *Studies in Functional Grammar*, London, Academic Press.
- Dik S. C., 1989, *Theory of Functional Grammar. Part 1 : the Structure of the Clause*, Dordrecht, Foris.
- Dik S. C., 1997, *Theory of Functional Grammar, Complex and Derived Constructions*, vol.2, Kees Hengeveld, Mouton de Gruyter, Berlin - New-York.
- Dubois, Jean, et Dubois-Charlier, Françoise, 1970, *Éléments de linguistique française: syntaxe*, Paris, Larousse, 295p.
- Dubois, Jean, Lagane, René, 1973, *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse, 266p.
- Ducrot O. (1984) *Le dire et Le dit*. Paris, Minuit.
- Feuillet J., 1988, *Introduction à l'analyse morphosyntaxique*, Paris, PUF.
- Firbas J., 1992, *Functional Sentence Perspective in Written and Spoken Communication*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Furukawa, Naoyo. 1996. *Grammaire de la prédication seconde. Formes, sens et contraintes*. Louvain: Duculot, Coll. Champs linguistiques. 167 p.

Gardes-Tamine J., Pelliza M.-A., 1998, *La construction du texte – De la grammaire austyle*, Paris, Armand Colin.

Guillaume, P. (1979). *La psychologie de la forme*, Paris : Flammarion

Gross M. (1978). *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*. Paris, Larousse.

Guillemin-Flescher J. (1981). *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*. Paris, Ophrys.

Halliday M.A.K., 1994, *An Introduction to Functional Grammar*, 2nd edition, London, Melbourne, Auckland, Edward Arnold.

Jaubert, A., 1990, *La lecture Pragmatique*, Hachette, coll. Linguistique, Paris.

Jespersen, Otto, 1971, *La syntaxe analytique*, trad. par Anne-Marie Léonard, (original: 1969), Paris, Editions de Minuit, 263p.

Lambrecht Knud, 1994, *Information structure and sentence form*, Cambridge: Cambridge university Press.

Le Goffic P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.

Léard J.M. (1992). *Les gallicismes*. Louvain-la Neuve, Duculot.

Lyons, John, 1970, *Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique*, trad. de F. Dubois-Charlier et D. Robinson, (original: 1968), Paris, Larousse, 384p.

Maingueneau, D., 1991, *L'énonciation en linguistique française*, Hachette, coll. linguistique, Paris.

Martin, Robert, 1992, *Pour une logique du sens*, (1ère éd.: 1983), Paris, PUF, 319p.

Mathesius, Vilém, 1975, édité par Josef Vachek, *A Functional Analysis of Present Day English on a General Linguistic Basis*, The Hague, Mouton, 228p.

Milner, J.-C, 1978, *De la syntaxe à l'interprétation*, Le Seuil, Paris.

Milner, J.-C, 1989, "La théorie des positions", *Introduction à une science du langage*, Paris, Le seuil, coll. Des travaux, 357-408.

Moreau M.L. (1976). *C'est...Etude de syntaxe transformationnelle*. Bruxelles, Editions universitaires de Mons.

Morel, Mary-Annick, Danon-Boileau, Laurent, 1998, *Grammaire de l'intonation*, Gap, Ophrys, 231p.

Pottier, Bernard, 1962, *Systématique des éléments de relation. Etude de morpho-syntaxe structurale romane*, Paris, Klincksieck, 375p.

Pottier, Bernard, 1967, *Présentation de la linguistique, Fondements d'une théorie*, Paris, Klincksieck, 78p.

Riegel M., Pellat J.C., Rioul R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

Rossi, Mario, 1999, *L'intonation, le système du français: description et modélisation*, Gap, Ophrys, 237p.

Steedman Mark, 2000, *The syntactic interface*, Cambridge : MIT Press.

Tesnière, Lucien, 1962, *Eléments de syntaxe structurale*, 1ère éd.: 1959, Paris, Klincksieck, 670p.

TOURATIER, Christian, 1994, *Syntaxe latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters,

TOURATIER, Christian, 1980, *La relative, Essai de théorie syntaxique*, Paris, Klincksieck, 568p.

Vallduvi, E., 1992, *The Informational Component*, New York, Garland.

Culicover, P., & McNally, L. (ed.), 1998, *The Limits of Syntax*, Academic Press.

DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPEDIES

Dubois, J., Jouannon, G., Lagane, R., 1961, *Grammaire française*, Paris, Larousse, 176p.

ARTICLES SCIENTIFIQUES

ADAM J.-M. & Revaz F. (1989), « Aspects de la structuration du texte descriptif : les marqueurs d'énumération et de reformulation », *Langue française*, 81, p. 59-98.

ANDREWS A. (1985), « The major functions of the noun phrase », in Shopen T., *Language Typology and Syntactic Description*, Cambridge, Cambridge University Press, vol. 1, p. 62-154.

ARIEL, M., 1988. "Referring and accessibility", in *Journal of Linguistics* 24:67-87.

BAKHTINE M. (1929/1977). *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.

BAKHTINE M. (1934/1978). « Du discours romanesque ». In *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard : 83-233.

BAKHTINE M. (1979/1984), « Les genres du discours ». In *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard : 265-308.

BEARTH, T. (1999), "The contribution of African linguistics towards a general theory of focus. Update and critical review", *Journal of African Languages and Linguistics* **20**, p. 121-56.

BERTHONNEAU A. M., 1987, « La thématisation et les compléments antéposés », *Travaux de Linguistique*, 14-15.

BERTHOUD A.-C., Mondada L., 1993, « Gestion du topic et marquages énonciatifs dans les textes visant la construction de connaissances », in Cicurel F., Lebre M., PETIOT G., *Discours d'enseignement et discours médiatiques pour une recherche de la didacticité, Les carnets du Cediscor 2*, Presses de la Sorbonne nouvelle, p. 139-152.

BEYSSADE, C., J.-M. Marandin & A. Rialland, 2003, "Ground/focus revisited. A perspective from French", *Proceedings of LSRL 2001*, John Benjamins.

Blasco, Mylène, 1995, "Dislocation et thématisation en français parlé", in: *Recherches sur le français parlé*, 13, 45-65.

Bolinger, D. (1983). Affirmation and default. *Folia Linguistica* 17, 505–533.

Bolkenstein, A., « What to do with Topic and Focus : Evaluating pragmatic information », in M. HANNAY & A. M. BOLKENSTEIN (eds), 193-214.

Bonnot Ch., 1999, « Pour une définition formelle et fonctionnelle de la notion de thème (sur l'exemple du russe moderne) », in Guimier C., *La*

thématisation dans les langues, Sciences pour la communication, 53, p. 15-31.

Bonnot Ch, 1992, "A propos de la notion de thème. Vers une définition formelle", *Bulletin de linguistique appliquée et générale*, 17, Université de Franche-Comté, 13-35.

Bosredon, Bernard, & Galmiche, Michel, 1992, "Le thème", in: *L'Information grammaticale* 54, 2.

Bres J. (1999). « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français ». In J. Bres, R. Delamotte-Legrand, F. Madray-Lesigne, P. Siblot (éds) *L'autre en discours*, Montpellier III : Praxiling, Dyalang : 191-212.

Bresson, Daniel, 1995, "La fonction de la prosodie dans la démarcation et la structuration du texte en allemand oral", in: *Travaux du Cercle linguistique d'Aix-en-Provence*, 13, 139-152.

Cadiot, Pierre, & Fradin, Bernard, 1988, "Présentation, Une crise en thème?", in: *Langue française* 78: *Le thème en perspective*, 3-8.

Caron, B. et Mohamadou, A. 1999. "La spécification du terme topique en haoussa et en peul : vers une caractérisation contrastive de la thématization et de la focalisation", in C. Guimier (éd.) *La thématization dans les langues. Actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997*. Paris: Peter Lang, Coll. Sciences pour la Communication 53. p.

Chafe, W., 1976. " Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics, and point of view", In *Subject and Topic*, ed. Charles N. Li. New York: Academic Press, 25-55.

Chafe W., 1994, *Discourse, Consciousness and Time. The Flow and Displacement of Conscious Experience in Speaking and Writing*, Chicago, Chicago University Press.

Charolles M., 1987, « Spécificité et portée des prises en charge en “selon A” », in *Pensée naturelle : logique et langage - Hommage à J. B. Grize*, p. 243-269.

Charolles M., 1997, *L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces*, Cahier de Recherche Linguistique 6, LANDISCO, URA-CNRS 1035 Université Nancy 2, p. 1-73.

Charolles M., 2003, « De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase », *Travaux de Linguistique*, 47, p. 11-49.

Chevalier, J-C. (1969), « Exercices portant sur le fonctionnement des présentatifs ». In *Langue française 1, La syntaxe* : 82-92.

Combettes B. (1977). « Ordre des éléments dans la phrase ». *Pratiques* 13.

Combettes, B. & S. Prévost, 2001, « Évolution des marqueurs de topicalisation », *Cahiers de Praxématique*, 37, 103-124.

Combettes, B. & S. Prévost, 2003, « Texte argumentatif et topicalisation d'une proposition : approche diachronique », *Scolia*, 16, 63-75.

Combettes, B., 1996, « L'intégration syntaxique de la subordonnée conjonctive topicalisée en français : approche historique », in C. Muller (éd.) *Dépendance et intégration syntaxique*, Niemeyer, Tübingen, 89-96.

Combettes, B., 1997, « Intégration des constituants topicalisés dans la structure de la phrase en français préclassique », in : C. Annoux et J.

Dürrenmatt (éds), *La Phrase. Mélanges J. P. Seguin*, Université de Poitiers, 29-40.

Combettes, B., 1998, « Thématisation, topicalisation, et éléments non référentiels : le cas de l'adjectif détaché », *Cahiers de Praxématique*, 30, 133-159.

Combettes, B., 1999a, « Les marqueurs de topicalisation dans l'histoire d'un voyage en terre de Brésil de Jean de Léry », in : F. Neveu (éd), *Phrases : syntaxe, rythme, cohésion du texte*, SEDES, 25-40.

Combettes, B., 1999b, « Thématisation et topicalisation : leur rôle respectif dans l'évolution du français », in : C. Guimier (éd), *La thématization dans les langues*, Peter Lang, 231-245.

Combettes, B., 2001, « Un cas de grammaticalisation : *pour ce qui regarde* », *Mélanges Riegel*, Université Marc Bloch, Strasbourg.

Combettes, B., 2003, « Les marqueurs de topicalisation en français : un cas de grammaticalisation », in B. Combettes, C. Schnedecker et A. Theisen (eds), *Ordre et disitnction dans la langue et le discours*, Paris, Honoré Champion, 149-167.

Crystal D., 1997, *A Dictionary of Linguistics and Phonetics*, 4th Edition updated and enlarged, Oxford, Blackwell Publishers.

Culioli, A., 1975. "Notes sur 'détermination' et 'quantification': définition des opérations d'extraction et de fléchage", in *Projet Interdisciplinaire de Traitement Formel et Automatique des Langues et du Langage*. Paris: Université Paris VII, DRL.

Culioli, A., 1978. "Valeurs modales et opérations énonciatives", *Le Français Moderne* 46(4),p.

Culioli, A. et Descles, J.-P., 1982. "Traitement formel des langues naturelles. Première partie: Mise en place des concepts à partir d'exemples", *Mathématiques et Sciences Humaines* (77), p. 93-125.

Culioli, A., 1990, "Valeurs modales et opérations énonciatives", *Pour une linguistique de l'énonciation- opérations et représentations*, (Tom1), Ophrys, coll.l'homme dans la langue,p.135-155.

Culioli, A., 1999a., 'Formalisation et opérations de repérage, *Pour une linguistique de l'énonciation- opérations et représentations*, (Tom2), Ophrys, coll.l'homme dans la langue.

Culioli, A., 1999b., 'Domaine notionnel, *Pour une linguistique de l'énonciation- opérations et représentations*, (Tom3), Ophrys, coll.l'homme dans la langue.

Daneš F., 1974, « FSP and the text organization », in Daneš F., *Papers in FunctionalSentence Perspective*, Prague, Academia, p. 106-138.

Delle luche, C., 2008, Rôle du relativiseur dans l'attachement des propositions relatives ambiguës en français, Thèse de Doctorat, Ecole Doctorale *Neuro-sciences et cognition*, Université Lyon2,

Dik, S., et al. 1981, "On the typology of focus phenomena", p. 41-74, in Teun Hoekstra, Harry Van der Hulst et Michael Moortgat (éds.). *Perspective on Functional Grammar*. Dordrecht (Holland)/Cinnamon (USA).

Dobrovie-Sorin C., 1999, « Le(s) thème(s) entre la syntaxe et la structure de l'information », in Guimier C., *La thématization dans les langues*, Sciences pour la communication, 53, p. 169-183.

Downing A., 1991, « An alternative approach to theme : A systemic-functional perspective », *Word*, 42, 2, p. 119-143.

Dowty, D., 1989, On the Semantic Content of the Notion of Thematic Role, in G. Chierchia, B. Partee, R. Turner (eds), *Properties, Types and meaning*, Kluwer, pp 69-126

Engdahl Elisabet & Vallduví Enric, 1994, Information packaging and grammar architecture : a constraint-based approach, [Engdahl E. ed.] *Integrating information structure into constraint-based and categorial approaches*, DYANA-2 Report.

Enkvist N., 1978, « Linearity and Text Strategy », *The Nordic Languages and Modern Linguistics*, 3, p. 159-172.

Enkvist N., Von Wright M., 1978, « Problems in the Study of Textual Factors in Topicalization », *Publications of the Research Institute of the Åbo Akademi Foundation*, 37, p. 47-71.

Erteschik-Shir, N., 1998, « The Syntax-Focus Structure Interface », in Culicover, P. & McNally, L. (eds), 211-240.

FETITA, B.K-ed., 2007, « la thématization dans les langues entre opérations énonciatives et représentations morphosyntaxiques », in AL-ATHAR, n°6, Ed université de Ouargla, Mai 2007, ISSN 1112-3672 p. 18-33

Firbas, J. 1964. "On defining the theme in functional sentence analysis", *Travaux Linguistiques de Prague* 1, p. 267-80.

Firbas, J., 1966, "Non-thematic Subjects in Contemporary English", in: *Travaux linguistiques de Prague* 2, 239-256).

Firbas J., 1986, "On the dynamics of written communication in the light of the theory of Functional Sentence Perspective", in Cooper C., Greenbaum S., *Studying Writing : linguistic approaches* , Beverly Hill, Sage, p. 40-71.

Fløttum K., 1999, « *Quant à – Thématiseur et focalisateur* », in Guimier C., *La thématisation dans les langues, Actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997*, Berne, Peter Lang, p. 135-159.

Foley W., Valin Jr Roberts D., 1985, « Information Packaging in the Clause », in Shopen T., *Language Typology and Syntactic Description – Clause Structure*, vol. 1, Cambridge, Cambridge University Press, p. 282-364

Fradin B. (1978). « Les phrases clivées en français : propositions pour une réanalyse ». *Recherches linguistiques* 7 : 87-134.

Franckel J.J., Paillard D., 1999, « Considérations sur l'antéposition des syntagmes prépositionnels », in C.Guimier (ed.) *La thématisation dans les langues*, Bern, Peter Lang, 277-295.

Fries P., 1983, « On the status of theme in English : Arguments from discourse », in Petofi J.S., Sozer E., *Micro and Macro Connexity of Texts*, Hamburg, Helmut Buske, p. 116-152.

Galmiche M., 1992, « Au carrefour des malentendus : le thème », *L'information grammaticale*, 54, p. 3-10.

Goutsos D., 1997, *Modelling Discourse Topic : sequential relations and strategies in expository text*, Norwood, N.J., Ablex Publishing Corporation.

Grosz B. J., Joshi A. K., Weinstein S. (1995) Centering: A Framework for Modelling the Local Coherence of Discourse, *Computational Linguistics*, 21:2, p. 203-225.

Gundel, J., 1988, Universals of Topic-Comment Structure. In *Studies in Syntactic Typology*, Michael Hammond, Edith A. Moravcsik & Jessica Wirth, eds., 209–239. John Benjamins, Amsterdam.

Grimes J., 1982, « Topics within Topics », in Tannen D., *Analyzing Discourse : Text and Talk*, Washington, Georgetown University Press, p. 164-176.

Grobet, A., 1996, "Phénomènes de continuité : anaphorique et trace de points d'ancrage", *Cahiers de linguistique française*, 18, 69-93.

Grobet, A., 1997, "L'organisation informationnelle du discours dialogique ; la thématization comme phénomène d'ancrage", in Guimier, C. (éd.), *La thématization dans les langues*, p.393-419.

Gross M., 1977, « Une analyse non-présuppositionnelle de l'effet contrastif. L'extraction de *c'est...que* et la négation ». *Linguistic Investigationes* I,1 : 39-162.

Grosz, B.J., Joshi, A.K., Weinstein, S., 1995. Centering: A Framework for Modelling the Local Coherence of Discourse, *Computational Linguistics* 21(2), p. 203-225.

Hagège, Cl., 1978, "Du thème au rhème en passant par le sujet. Pour une théorie cyclique", *La Linguistique*, 14,2,3-38.

Haiman J., 1978, « Conditionals are topics », *Language*, 54, p. 564-589.

Halliday M.A.K., 1967, Notes on transitivity and theme in English, part II, *Journal of linguistics* 3: 199-244.

Halliday, M.A.K., 1967. "Notes on Transitivity and Theme in English", *Journal of Linguistics* 3, p.37-81; 199-247.

Halliday, M.A.K., 1971, "Language Structure and Language Function", in: Lyons, John, (ed.), *New Horizons in Linguistics*, Penguin Books, 140-197.

Hannay A., Bolkenstein A., (eds) 1998, *Functional Grammar and Verbal Interaction*, Amsterdam, J. Benjamins.

Hazaël-Massieux, M.-Ch., 1977, "Support, apport et analyse du discours", in: *Le Français Moderne* 45.2, 156-164.

Hockett, Ch.-F., 1969, *A Course in Modern Linguistics*, New York, Hoey M., 1983, *On the surface of discourse*, London, George Allen and Unwin.

Hyman, L. et Watters, J.R. 1984. "Auxiliary Focus", *Studies in African Linguistics* (15), p. 133-73.

Jackendoff, R., 1972, *Semantic interpretation in Generative Grammar*. Cambridge (Ma.). MIT Press.

Jacobs J., 2001, « The dimension of topic-comment », *Linguistics*, 39, 4, p. 641-681.

Kiss, K., 1998, "Identificational focus versus information focus", *Language* 74, 245-273.

Klingler D., 2003, « Spécificité du dispositif créé par le marqueur *wa* en japonais », *Travaux de Linguistique*, 47, p. 163-179.

König Ekkehard, 1991, *The meaning of focus particles*, Londres : Routledge.

Kouloughli, D.-E, 1994, "Indéfini et structure thématique en arabe", *Fait de langues*, 4,p.69-75.

Kuno, S., 1972. Functional Sentence Perspective: A Case Study from Japanese and English. *Linguistic Inquiry* 3, 269–336.

Kuno S., 2004, Empathy and direct discourse perspective, [Horn Laurence & Gregory Ward] *The handbooks of pragmatics*: 315-343, Malden: Blackwell Publishing.

Krifka, M., 2007, "Basic Notions of Information Structure", in *The Notions of Information Structure*, Caroline Féry, Gisbert Fanselow & Manfred Krifka (eds.), *Interdisciplinary Studies on Information Structure*, V06, Universitätsverlag Potsdam, pp13-55

Landragin F., 2006, « Saillance », in: D. Godard, L. Roussarie & F. Corblin (éds.), *Sémanticlopédie: dictionnaire de sémantique*, GDR Sémantique & Modélisation, CNRS, <http://www.semantiquegdr.net/dico/>.

Lambrecht K., 1988, « Presentational cleft constructions in spoken French », in J. Haiman & S. A. Thompson (eds) *Clause combining in grammar and discourse*, John Benjamins, 135-179.

Lambrecht K., 2001, « A framework for the analysis of cleft constructions », *Linguistics*, 39, 463- 516.

Laurendeau, P., 1989, "Repérage énonciatif et valeur de vérité : la prise en compte, la prise en charge", *Des analyses de discours*, Vincent, D. ;Saint-Jacques, D. (Dir), *Actes du Célat*, n°2, mars, Publication du Célat, Université de Laval, Québec, pp107-129.

Laurendeau, P.,1997,"Thématisation et stabilisation en co-énonciation parlée", in Guimier, C. (éd.), *La thématization dans les langues*, p.421-437.

Luc C., Virbel J., 2001, « Le modèle d'architecture textuelle : Fondements et expérimentations », *Verbum* 23, 1, p. 103-123.

Lundquist L., 1980, *La cohérence textuelle : syntaxe, sémantique, pragmatique*,

Marandin J.-M., 1988, « À propos de la notion de thème de discours. Éléments d'analyse dans le récit », *Langue française*, 78, p. 67-87.

Marandin J.-M., 2005, Formatage de l'information : focus et contexte, [Corblin Francis & Claire Gardent, eds] *Interpréter en contexte*, p. 31-80 Paris : Hermès.

Martinie B., 2003, « Thématisation et organisation du discours », in Combettes B., Schnedecker C., Theissen A., *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, Actes du Colloque international de Metz (18-20 mars 1999), Paris, Honoré Champion, p. 345-356.

Mauranen A., 1999, « What sort of theme is there ? », *Languages in Contrast*, 2, 1, p. 57-87.

Morel, Mary-Annick. 1997. "Paragraphe: unité d'analyse de l'oral spontané", p. 143-56, in J. Dürrenmatt et C. Ranoux (éds.). *Hommage à Jean-Pierre Seguin*. Poitiers: Université de Poitiers.

Nølke H., 1983 a., "Quelques réflexions sur la structure sémantique des phrases clivées en français moderne" in *Modèles linguistiques* V,1 p. 109-140.

Nølke H., 1983 b., *Les adverbess paradigmatissants : Fonction et analyse*, Revue Romane Numéro Spécial 23, Akademisk Forlag, Copenhague.

Nølke H., 1997, « Anaphoricité et focalisation : le cas du pronom personnel disjoint », in De Mulder W., Tasmowski-De Ryck L., Vettters C., *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Amsterdam, Rodopi, p. 55-66.

Nowakowska A. (1999). « Dialogisme de la phrase clivée : l'étude comparative français/polonais ». In. *Actes du colloque Jeunes Chercheurs Praxiling-Redoc*, Montpellier III p. 137-147.

Nowakowska A. (2000). « Syntaxe et Dialogisme : étude comparative de quelques marqueurs de mise en valeur en anglais, français, polonais et russe ». In Bilger M. (éd.), *Linguistique sur corpus : Études et Réflexions*, Cahiers de l'Université de Perpignan, Perpignan : 209-226.

Obenauer Hans (ed.), 2005, *L'architecture propositionnelle: la syntaxe de la périphérie gauche*, Recherches linguistiques de Vincennes 33.

Panhuis, Dirk G.J., 1982, *The Communicative Perspective in the Sentence (A Study of Latin Word Order)*, Amsterdam, Benjamins, 178p.

Perrot, J., 1978, "Fonctions syntaxiques, Enonciation, Information", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, T73, Fascicule 1, ed.KLINCKSIECK, p.85-101.

Perrot, J., 1998, "Visée communicative", in: Feuillet, Jack, (éd.), *Actance et valence dans les langues de l'Europe*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter, 607-661.

Piot M., 1978, *Etude transformationnelle de quelques classes de conjonctions de subordination du français*, Thèse de troisième cycle, Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique (LADL), Université de Paris 7.

Piot M., 1993, *Les connecteurs du français*, *Linguisticae Investigationes* n°17/1, John Benjamins Publishing Company, p. 141-160.

Piot, M., 1999, *Composition transformationnelle de phrases par subordination et coordination*, Thèse à la carte, Presses Universitaires du Septentrion.

Piot, M., 2000, *Les conjonctions-doubles : Coordination – Subordination*, *Linguisticae Investigationes* n°18/1, John Benjamins Publishing Company, p. 44-76.

Porhiel S., 2004, « Les introducteurs thématiques », *Cahiers de Lexicologie*, 85, 2, p. 9-45.

Porhiel, S., 2005, Les marqueur de thématization : des thèmes phrastiques et textuels, *Travaux de linguistique*, N°52/2, De Boeck supérieur Ed, pp 55-84

Prévost S., 1998. « La notion du thème : flou terminologique et conceptuel ». *Cahiers de praxématique* 30 : 13-35.

Prévost S. 2001, *La postposition du sujet en français aux 15e et 16e siècles : une approche sémantico-pragmatique*, Paris, Editions du CNRS.

Prince E., 1978, « A comparison of wh-clefts and it-clefts in discourse », *Language*, 54, 4, p. 883-906.

Prince E., 1981, « Toward a Taxonomy of Given - New Information », in P. Cole (ed) *Radical Pragmatics*, New York, Academic Press, 223-256.

Prince E., 1998, « On the Limits of Syntax, with Reference to Left-Dislocation and Topicalization », in Culicover, P. & McNally, L. (eds) 281-302.

Ramsay V., 1984, « Preposed and postposed “if” and “when” clauses », in Tomlin R., *Coherence and Grounding in Discourse*, Amsterdam, Benjamins, p. 383-408.

Reinhart T., 1982, « Pragmatics and linguistics. An analysis of sentence topics », *Philosophica*, 27, p.53-94.

Rivelin-Constantin, E., 1992, “La thématization en français et en anglais : une étude contrastive”, *Linguistique contrastive et traduction*, Guillemin-flescher, J. (Dir), ed. Ophrys, T1, p.159-205.

Rizzi L., 1997, The fine structure of left periphery, [Haegeman Lilinae, ed.] *Elements of grammar* : 281-337.

Robert S., 1993. "Structure et sémantique de la focalisation", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 88(1), p. 25-47.

Rooth, M., 1992, A theory of focus interpretation. *Natural Language Semantics*, 1(1), p. 75-116

Rooth, M., 2007, "Notions of Focus Anaphoricity", in *The Notions of Information Structure*, Caroline Féry, Gisbert Fanselow & Manfred Krifka (eds.), *Interdisciplinary Studies on Information Structure*, V06, Universitätsverlag Potsdam, pp56-67

ROSSI M., 1977. "L'intonation et la troisième articulation", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 72(1), p. 55-68.

Rothenberg M. (1971). « Les propositions relatives à antécédent explicite introduite par des présentatifs ». *Etudes linguistiques appliquées* 2 : 102-117.

Rothenberg M. (1989). « Quelques moyens syntaxiques de rhématisation et de thématization en français ». *Bulletin de la société de linguistique de Paris* 84-1 : 143-161.

Rouget, C., & Salze, L. (1985). « C'est...qui, c'est...que : le jeu des quatre familles ». *Recherches sur le français parlé* 7 : 117-139.

Roulet, E., 1991, Vers une approche modulaire du discours, *Cahiers de linguistique française*, 13, 53-81.

Sabio F., 1992, Les compléments antéposés en français parlé: Analyse de deux types syntaxiques et prosodiques", in: *Recherches sur le français parlé*, 11, 31-56.

Sabio F., 1995, "Micro-syntaxe et macro-syntaxe: L'exemple des «compléments antéposés» en français", in: *Recherches sur le français parlé*, 13, p.111-155.

Selkirk, E., 1995. "Sentence Prosody: Intonation, Stress, and Phrasing." In John A. Goldsmith, ed., *The Handbook of Phonological Theory*, London: Blackwell, p.550-569.

Sibolt, P., "Qu'est-ce que poser un thème ?", in Guimier, C. (éd.), *La thématization dans les langues*, pp 33-44.

Sidner, C.L. (1979). *Towards a Computational Theory of Definite Anaphora in English Discourse*, Ph.D. Thesis, MIT.

Stevenson, R.J. 2002, The Role of Saliency in the Production of Referring Expressions, In Van Deemter, K., Kibble, R. (Eds.), *Information Sharing: Reference and Presupposition in Language Generation and Interpretation*, Stanford: CSLI Publications, p. 167-192.

Taine-Cheikh, C., "Topicalisation et anaphore en arabe", in Guimier, C. (éd.), *La thématization dans les langues*, p.247-261.

Terran E., 2002, *Le cadrage temporel en français*, thèse de Paris III.

Thompson S., 1985, « Grammar and Written Discourse : Initial vs. Final Purpose Clauses in English », *Text*, 5, p. 55-84.

Thompson S., Longacre R., 1985, « Adverbial Clauses », in Shopen T., *Language Typology and Syntactic Description - Complex Construction*, Cambridge, Cambridge University Press, vol. 2, p. 170-234.

Touratier Ch., 1977, "Comment définir les fonctions syntaxiques?", in: *BSL* 72.1, 27-54.

Touratier Ch., 1989, "Signification et structure du SN", in: *Travaux du Cercle linguistique d'Aix* 7, 39-55.

Touratier Ch., 1993, "Structure informative et structure syntaxique", in: *BSL* 88.1, 49-63.

Touratier Ch., 2001, "La notion de circonstant", in: *Travaux du Cercle linguistique d'Aix* 17, 17-32.

Traugott E., 1982, « From propositional to textual and expressive meanings; some semantic-pragmatic aspects of grammaticalization », in W. Lehmann & Y. MALKIEL (eds) *Perspectives on historical linguistics*, 245-71. Amsterdam, Benjamins.

Turco G., Coltier D., 1988, « Des agents doubles de l'organisation textuelle, les marqueurs d'intégration linéaire », *Pratiques*, 57, p. 57-79.

Vallduví E., ENGDahl E., 1996, « The linguistic realization of information packaging », *Linguistics*, 34, 459- 519.

Vallduví E., & Vilkuna M. , 1998, "On Rheme and Kontrast", *The Limits of Syntax*, ed. by Peter Culicover and Louise McNally, New-York: Academic Press. 79-108.

Van Hout, G., 1973, *Franc Math, Essai pédagogique sur les structures grammaticales du français moderne*, t. 1: *Le syntagme nominal*, t. 2: *La relation prédicative*, Paris,Didier, 216p. et 268p.

Vennemann, T., 1974, Topics, Subjects, and word order : from SXV to SVX via TVX, in Anderson, J.M. et C. Jones (éds.), *Historical linguistics*, Amsterdam, North Holland, pp 339-376.

ANNEXES

RÉSUMÉ

La présente thèse, propose un essai de description linguistique (dans une perspective de linguistique générale) des mécanismes de thématization et de rhématisation en tant que phénomènes d'ancrage référentiel, tels qu'ils se présentent en **Arabe Dialectal** de la **Région de Oued Righ** (désormais ADROR), dans un contexte co-énonciatif, ensuite d'examiner comment l'opération d'ancrage référentiel fonctionne-t-elle dans la thématization en co-énonciation parlée, dans un cadre authentique de communication. Cela nous a permis de mettre en évidence les spécificités mises en œuvre par les opérations de thématization et de rhématisation et dégager, par la suite, les particules de thématization et celles de rhématisation qui propres à ce dialecte

Thématiser est une façon de concevoir et décrire les objets du monde qui se traduit dans toutes les langues du monde, mais différemment, par la mise en œuvre de tout mécanisme linguistique et/ou pragmatique consistant à faire d'un constituant de la phrase le "thème" (ce dont on parle) et dont le reste de la phrase sera considéré comme étant le "rhème" (ce que l'on dit à propos du thème). Dans *Jean est allé à Paris*. *Jean* pourrait être considéré comme thème ou topique si la phrase entière répond à la question "*Où est allé Jean ?*" et "*à Paris*" sera considéré comme rhème (une information nouvelle apportée à propos du thème "*Jean*"). Si, par ailleurs, la phrase répond à la question "*qu'a fait Jean ?*", dans ce cas *Jean* est toujours thème et le rhème (l'information nouvelle, ou ce que l'on dit à propos de *Jean*) serait "*est allé à Paris*".

La thématization a été au centre de plusieurs analyses et a suscité plusieurs entreprises sous l'égide de théories et modèles linguistiques différents (hiérarchie syntaxique, structure discursive, structure informative, stratégies cognitives, opérations prédicatives et énonciatives, ...etc.), ce qui a démultiplié les approches et a engendré un flou conceptuel, qui est en réalité associé aux différents concepts binaires intrinsèquement liés à cette notion tel que thème/rhème, support/apport, connu/nouveau, fond/focus, présupposé/asserté, saillance, etc. et

dont l'appréhension demeure de loin consensuelle, ce qui confère, d'autre part, à cette opération son aspect multidimensionnel.

En général, la thématization peut être envisagée selon plusieurs moyens, les plus connus sont :

- 1 moyens prosodiques

- 2 L'ordre des mots peut définir préalablement la distinction thème (topic)/rhème (focus), généralement (dans une phrase canonique) le terme occupant la première position dans un énoncé est considéré comme thème.

- 3 Les Moyens syntaxiques : Les *structures disloquées* (*structures à terme détaché*), *Les structures clivées*, *les structures thématizatrices*

L'analyse en termes d'ancrage référentiel dans l'opération de thématization nous permet, donc, de décrire et de caractériser (en comparaison avec le français) le fonctionnement de la thématization et de la rhématisation en ADROR et de mettre en évidence les spécificités de ce dialecte.

Mots clés :

Thématisation – rhématisation- Topicalisation – Focalisation – Thème – Rhème – Topic – Comment

ABSTRACT

This thesis proposes, from the perspective of general linguistics, a linguistic description of the mechanisms of thematization and rhematization phenomena as anchoring repository, as they occur in colloquial Arabic of the Region of Oued Righ in Algeria (hereafter referred to as ADROR), in a co-enunciation, in order to consider how those operations work as referential anchoring does the theming in co-spoken utterance, in an authentic communication. This allowed us to highlight the specific implemented operations and theming rhematization; it appears clearly, from the result, that the particles of *thématisation* (Topicalization) and those of *rhématisation* (Focalization) which are closely specific of this dialect.

Thematizing (Topicalizing) is a way to specify, design and describe objects around us. That should be translated in all languages, but differently, the implementation mechanism of any language and / or pragmatics uses of making a component of the sentence being 'theme' (topic) (what we mean) and the remainder of the sentence will be regarded as the 'rheme' (what is said about the topic).

In "*Jean va à Paris*", as an example in French, "*Jean*" could be considered as a subject or topic if the whole sentence answers the question "*Où va Jean?*" and then "*Paris*" will be considered as rheme (focus) (the new information provided about the theme "*Jean*"). However, if the sentence answers the question, "*Qu'a fait Jean?*" In this case *Jean* is still considered as the theme and rheme (new information, or what is said about *Jean*) would be "*Va à Paris.*"

Thematization, as a set of conceptual and cognitive operations, has been the motivation of several studies and has led several attempts under the aegis of different linguistic theories and models (hierarchy syntax, discourse structure, informational structure, cognitive strategies, operations and predicative utterance, etc.), which multiplied approaches and generated a fuzzy conception, which is in fact associated to the different uses of binary concepts intrinsically linked to that concept as (theme / rheme) (support / contribution), (known / new) (background / focus), (presupposed / asserted), salience, etc., whose

apprehension is by far consensual giving, and on the other hand, related to this operation is its multidimensional aspect.

In general, Thematization can be viewed in several ways, the best-known are:

1 - means prosodic;

2 - The order of words can define the distinction previously subject (topic) / rheme (focus), usually (in a canonical sentence) the word occupying the first position in an utterance is considered as a theme;

3 The syntactic Means: The dislocated (detached term structure), cleaved structures, and topicalized structures.

The analysis in terms of anchoring repository operation theming allows us, therefore, to describe and characterize (in comparison with French) the operation of the theming and rhématisation ADROR in, and highlight specificities of that dialect.

Keywords:

Thematization - rhématisation-topicalization - Focus - Theme - Rheme - Topic – Focus

Index des exemples suivis en ADROR

Index	Exemple en ADROR	Description	Page
(102)	<p>fel'3ada, Mohamed ?inoud 3les'sebea</p> <p>Lit dans DET-habitude, Mohamed se réveille sur sept heures</p> <p>Habituellement, Mohamed se réveille à sept heures</p>	Thématisation et cadrage par des adverbes de domaine	147
(103)	<p>Fima jxus en'naql elhadari, der-na jaser ižtimã3-āt f-eddaira, w'raih-in n-xas'sou-lu mawãqif [...]</p> <p>Lit En ce qui concerne le transport urbain, (avons) fait-nous plusieurs réunions à (la) Daira, et allons-nous nous-réserver-lui (des) arrêts [...]</p> <p>En ce qui concerne le transport urbain, nous avons fait plusieurs réunion à la Daira, et nous allons lui réserver des arrêts [...]</p>	Thématisation et cadrage par des syntagmes prépositionnels	149
(106)	<p>ħuwwã kãn gãjeb, baje-k, jaħi.</p> <p>Lit. ANAPH 3PSG, était (lui) absent, père -3PSG - POSS, n'est-ce pas.</p> <p>Lui, il était absent, ton père, n'est-ce pas.</p>	Report informatif (complément explicatif)	
(156)	<p>fima jaxus en'naql elhadari, lazem n-diru ijtimaε f'edaira bach n-nadmou-h fe'lmustaqbel</p> <p>lit (en ce qui concerne le transport urbain, doit nous- faire réunion à la daïra pour nous-organiser-lui dans l'avenir)</p> <p>En ce qui concerne le transport urbain, nous devons nous réunir à la daïra pour l'organiser dans l'avenir.</p> <p style="text-align: center;">[E.R.D. RLO 2004 -1]</p>	Marquage lexicale du thème : cadrage thématique	198
(157)	<p>en'naql elhadari en-nadmu-h fel mustaqbel.</p>	Marquage lexicale du	199

	<p>Lit. Le transport urbain nous- organisons – lui dans l’avenir</p> <p>Le transport urbain nous l’organiserons dans l’avenir</p> <p style="text-align: center;">[E.R.D. RLO 2004 -2]</p>	<p>thème : cadrage thématique</p>	
(158)	<p>H’med εandu zouz bnāt.</p> <p>(Lit) H’med(N) a – lui deux fille (pl.)</p> <p>H’med a deux filles.</p> <p style="text-align: center;">[E.S., R.O.R., 2004 -1]</p>	<p>Position à gauche et marquage du thème, et réalisation linguistique du thème</p>	199
(159)	<p>bennesba li’tanmia l’filāhīa, εend-hā zouz baramēz.</p> <p>Lit. (En ce qui pour le développement agricole, a – elle deux programmes)</p> <p>En ce qui est du développement agricole, il deux programmes</p> <p style="text-align: center;">[E.R.D. RLO 2004 -3]</p>	<p>Complément thématique introduit par une proposition</p>	200
(160)	<p>e’tanmia l’filāhīa εend-hā zouz baramēg</p> <p>Lit (le développement agricole a – elle deux programmes)</p> <p>Le développement agricole a deux programmes</p> <p style="text-align: center;">[E.R.D. RLO 2004 -4]</p>	<p>Complément thématique introduit par un GN</p>	200
(161)	<p>a. <i>haw hares ela mustaqbel wlid-u</i></p> <p>lit. Voilà-Il (est) inquiet au sujet de l’avenir (de) fils-son.</p> <p>Le voilà inquiet au sujet de l’avenir de son fils</p> <p>b. <i>ela mustaqbel wlid-u, gal belli rah hares elih kter men ay haja oxra</i></p>	<p>Cas de thème contextuel ne se trouvant pas en position initiale</p>	200

	<p>lit. Au sujet avenir' (de) fils – son, a dit – lui que inquiet plus que n'importe chose autre</p> <p>Au sujet de l'avenir de son fils, il a déclaré qu'il en est inquiet plus qu'autre chose.</p> <p style="text-align: center;">[E.S., R.O.R., 2004 -2]</p>		
(162)	<p>a. H'med hadā-k.</p> <p>H'med Nprop. Celui-là-3ps</p> <p>Prédicat----- argument</p> <p>(C'est) h'med celui-là</p> <p>b. hadā hāw h'med</p> <p>Celui-là THEM c'est h'med Nprop.</p> <p>argument hāw prédicat</p> <p>'Celui-là, c'est Hmed.'</p> <p style="text-align: center;">[E.S., R.O.R., 2004 -3]</p>	<p>Cas de thématization avec prédicat non verbal</p> <p>< subordonnée > hā- < principale ></p>	205
(163)	<p>a. hāw Hmed <i>je-ssenā fi-k</i></p> <p>hāw Hmed THEM 3SG lui attendre inacc-3SG AGT prép. toi</p> <p>'hāw hmed (qui) t'attend'</p> <p>b. Hmed hāw <i>je-ssenā fi-k</i></p> <p>Hmed THEM 3SG hāw lui attendre inacc-3SG AGT prép. toi</p> <p>'Hmed, (voici) il t'attend.'</p> <p style="text-align: center;">[E.S., R.O.R., 2004 -4]</p>	<p>Cas de thématization avec prédicat non verbal.</p> <p>hāw < argument > < prédicat ></p>	205
(164)	<p>a. Ki <i>t-elgā-ḥ feddar hāk t-ēajeṭ-li</i></p> <p>quand VIRT 2SG trouver-3SG prép. Maison [THEM]</p>	<p>Marqueur de thématization de la protase</p>	207

	<p>hāk (te voilà) 2SG appeler moi</p> <p>'Si tu le trouves à la maison, tu m'appelles !'</p> <p>b. hāk t-ēājeṭ-li Ki t-elga-ḥ feddar</p> <p>hāk (te voilà) 2SG appeler 1SG quand VIRT 2SG trouver-3SG prép. Maison [THEM]</p> <p>'Tu m'appelles si tu le trouves à la maison!'</p> <p style="text-align: center;">[E.S., R.O.R., 2004 -5]</p>	<p>< subordonnée > hā- < principale ></p>	
(165)	<p><i>Ki Kunnā fiṣtimaε feddaira, ?mmalā kānu... kānu žmie lmes?oul-in ḥādr-in</i></p> <p>Quand VIRT ACC être en réunion Prép. Daïra CONTR 3PL être ACC COLL (tous) responsables être présent-3PL SEP</p> <p>'Quand nous étions en réunion à la daïra, alors tous les responsables étaient présent.'</p> <p style="text-align: center;">[E.R.D., R.O.R., 2002-2]</p>	<p>Marqueur de thématization de la protase avec coordination contrastive "?mmalā"</p>	207
(166)	<p>edrāhem, huwā i-debber'rās-u</p> <p>Argent, lui 3SG. débrouiller INACC tête-3SG</p> <p>L'argent, il se débrouille !</p> <p style="text-align: center;">[E.S., R.O.R., 2004 -6]</p>	<p>Constituant placé en tête de phrase thématized (cas des phrase assertives)</p>	208
(167)	<p><i>huwwā i-debber' rās-u f'edrāhem</i></p> <p>lui 3SG. débrouiller INACC tête-3SGPOSS Prép.Argent</p> <p>IL se débrouille pour l'argent !</p> <p style="text-align: center;">[E.S., R.O.R., 2004 -6.1]</p>	<p>Constituant placé en deuxième position de phrase rhématisé (cas des phrase assertives)</p>	208
(168)	<p>elxobz, ma jebt-u-š ?</p> <p>ART pain, NEG. Ramener 2PSG ACC. ANAPH NEG</p>	<p>Thématisation d'un nominal</p>	209

	<p>Le pain, tu ne l'as pas ramené ?</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -7]</p>		
(169)	<p>enažāḥ, mā-ḥu-š ei lbālā !</p> <p>Le succès, NEG.lui ANAPH NEG seulement football</p> <p>Le succès, ce n'est pas seulement le football !</p> <p>[E.R.D., R.O.R., 2002-3]</p>	Thématisation d'un syntagme nominal	209
(170)	<p>laešā ntāe essah, etteām</p> <p>Le diner de vrai, couscous</p> <p>Pour un vrai diner, il n'y a pas mieux que le couscous</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -8]</p>	Thématisation d'un syntagme nominal accompagné d'un intensif (modalité assertive);	209
(171)	<p>mne essabeināt ldork, lmašārie kane-t mwežḥā leflāḥa</p> <p>depuis soixante-dix jusqu'à présent [THEM] DET projet PL être (passé) ANAPH 3PL orienté 3PPLU PREP Agriculture</p> <p>Depuis les années soixante-dix, les projets étaient orientés vers l'agriculture.</p> <p>[E.R.D., R.O.R., 2002-4]</p>	Thématisation d'un un syntagme prépositionnel	209
(172)	<p>ei tākul, ḥāda ma jelgu fik</p> <p>seulement 2PSG mangerPROG, c'est ça NEG.trouver IMP dans 2SG.</p> <p>Manger, c'est tout ce que tu sais faire.</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -9]</p>	Thématisation d'un syntagme verbal	209

(173)	<p>bekri, e'nnas kãnet nija autrefois, DET gens être ACC.HABIT. simple Autrefois, les gens étaient simples. [E.S., R.O.R., 2004 -10]</p>	Thématisation d'un adverbe	210
(174)	<p>Esbah bekri, er-roḥ-u jour tôt, 1PPL. partir FUT+ nous. Au lever du jour, nous partirons [E.S., R.O.R., 2004 -11]</p>	Thématisation d'une subordonnée temporelle	210
(175)	<p>kun jeṭlae enḥār, er-roḥ-u si se lever DET jour, 1PL partir INACC+nous Qand le jour se lève, nous partons [E.S., R.O.R., 2004 -12]</p>	Thématisation d'une subordonnée hypothétique ;	210
(176)	<p>elfellāhin lli stfādu mnedāem, lāzem n-tābeṣ-hum DET agriculteurs qui avoir bénéficié 3PPL PREP. subvention, il faut 1PL. accompagner INAC+3PL Les agriculteurs qui ont bénéficié de subventions, il nous faudra les accompagner. [E.R.D, R.O.R., 2002 -5]</p>	Thématisation d'une subordonnée relative accompagnée de l'antécédent du « pronom relatif	210
(178)	<p>elomrān wel filahā, nāqešnā-hum urbanisme COORD. agriculture, 3PL.discuter ACC. +3PL Urbanisme et agriculture, nous les avons discutés. [E.R.D., R.O.R., 2002-6]</p>	Thématisation de deux ou plusieurs nominaux ou syntagmes nominaux coordonnés	210

(179)	<p>hnā, <i>maddaxelnāš fi nuε el mentuž lli bāš idiru elfellāh</i> (énoncé du type déclaratif)</p> <p>nous, NEG. intervenir ACC+1PL+ NEG. dans genre ART produit que va faire ART agriculteur</p> <p>Nous, n'intervenons pas quant au genre de produit que va faire l'agriculteur.</p> <p style="text-align: center;">[E.R.D., R.O.R., 2002-7]</p>	Topicalisation emphase syntaxique	211
(180)	<p>Imawaqif hādi, <i>kānet makānš ?ekkul!</i> (phrase exclamative)</p> <p>ART arrêts ceux - là, être 3PL ACC NEG être (IMP) NEG totalement</p> <p>Ces arrêts - là, ils étaient totalement inexistants !</p> <p style="text-align: center;">[E.R.D., R.O.R., 2002-8]</p>	Topicalisation d'un groupe nominal avec présence d'un pronom de rappel	211
(181)	<p>Imašārie hādi, <i>edditu fiha qarār?</i> (énoncé interrogatif)</p> <p>ART projets ceux, prendre 2PL prép décision</p> <p>Ces projets-là, vous avez pris une décision ?</p> <p style="text-align: center;">[E.R.D., R.O.R., 2002-9]</p>	Topicalisation d'un groupe nominal (Imašārie) avec présence d'un pronom de rappel (hādi)	211
(182)	<p>hažti, <i>žibhāli!</i> (phrase impérative)</p> <p>chose mon, 1 sg. imp. Rammener- la- moi</p> <p>Mes affaires, rammène -les-moi</p> <p style="text-align: center;">[E.S., R.O.R., 2004 -13]</p>	Topicalisation d'un groupe nominal (phrase Impréative)	211
(183)	<p>lli maḥuš gader ikemel, <i>řiř majessenāš ieāna oḡra</i> (énoncé obligatif)</p>	Topicalisation d'une proposition	212

	<p>qui NEG+3SG+NEG capable continuer INACC, CONT obl. NEG+3SG+attendre+NEG INACC subvention autre</p> <p>Celui qui est incapable de continuer, qu'il ne s'attende pas à une autre subvention.</p> <p>[E.R.D., R.O.R., 2002-10]</p>		
(184)	<p><i>l'bernamež ntāε etenmia huwwā, felhaqiqa, mwežāḥ ?assassān lilflahā. Had elžāneb ikellef mlājar</i></p> <p>ART. programme de ATT. développements lui IMP. En réalité orienter 3PS ACC à la base pour agriculture. Ce volet ANAPH 3PS coûter INACC (FUT) milliards.</p> <p>Le plan de développement est en réalité essentiellement orienté vers l'agriculture. Ce volet va couter des milliards.</p> <p>[E.R.D., R.O.R., 2002-11]</p>	<p>Topicalisation par modification du thème par rapport aux phrases précédentes</p>	212
(185)	<p><i>elā xedemt-u, εomr-u ma ferreṭ fiḥa.</i></p> <p><i>Prép.(sur)Travail poss.3 sg. Vie poss.3sg nég. pr. compl. négliger dans elle</i></p> <p>Quant à son travail, toute sa vie il ne l'a jamais négligé</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -13]</p>	<p>Topicalisation et réactualisation d'un élément provisoirement abandonné</p>	213
(186)	<p><i>lbernamež ntāε etenmia mwežāḥ assassān lilflahā. Hadi rāḥ tkellef mlājar lelflahā</i></p> <p>ART. programme de ATT. développements orienter 3PS ACC à la base pour agriculture. Celle ci ANAPH aller FUT 3PS coûter INACC milliards.</p> <p>Le plan de développement est en réalité essentiellement orienté vers l'agriculture. Ce volet va couter des milliards.</p>	<p>Topicalisation pour confirmer le thème choisi et ancrage référentiel</p>	213

	[E.R.D., R.O.R., 2002-12]		
(187)	<p><i>ntumã kun-tu x̣di-tu qararãt benesbã Imawaqif enaq̣l elḥadari?</i></p> <p>Vous avoir ACC+2PPL prendre ACC+ 2PPL décision concernant PREP arrêt ART transport ART urbain ?</p> <p>Vous avez déjà pris des décisions concernant les arrêts du transport urbain ?</p> <p style="text-align: right;">[E.R.D., R.O.R., 2002-13]</p>	Topicalisation pour répondre à une question portant sur le sujet	213
(188)	<p><i>benesbã Imawaqif enaq̣l elḥadari, x̣di-nã qararãt we lbaladia hija lli rajh-a tnam-hum</i></p> <p>concernant PREP arrêt ART transport ART urbain prendre ACC+ 1PPL décision et ART baladia (APC) elle qui aller INACC (FUT)+3PSG organiser INACC (FUT)+3PPL.</p> <p>Concernant les arrêts du transport urbain, nous avons pris des décisions et c'est l'APC qui va les organiser.</p> <p style="text-align: right;">[E.R.D., R.O.R., 2002-14]</p>	Topicalisation pour répondre à une question portant sur le sujet : reprise du sjet	213
(189)	<p><i>Elfellah, bekri ki kãn jegtae elṛellã makanš jxemṃem ei fedrahem hija luwlã, had elēāqlia mazalet en-nã ldorq.</i></p> <p>DET agriculteur autrefois quand il couper cueillette (des dates) NEG+être+NEG 3PSpenser seulement PREP argent elle en premier. cette DET mentalité NEG+disparaître+3PSF ANAPH chez nous PREP aujourd'hui.</p> <p>L'agriculteur, autrefois, quand il cueillait les dattes il ne se préoccupait pas de l'argent en premier. Cet esprit est toujours présent chez nous jusqu'à nos jours.</p> <p style="text-align: right;">[E.S., R.O.R., 2004 -14]</p>	Topicalisation d'un GN pour créer une nouvelle structure Thème-rhème	214
(190)	anã, i-sem mou-ni eli	Topicalisation d'un autre élément autre	214

	<p>moi prés. 1sg-appeler-1 sg. eli</p> <p>Moi, je m'appelle eli</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -15]</p>	<p>que le sujet par dislocation sans intensif</p> <p>(Ici, le sujet grammatical -ni n'est pas topicalisé. C'est plutôt le pronom tonique anã qui l'est.)</p>	
(191)	<p>a. ntã jaxi, rabi ikun meã-k</p> <p>Toi ô frère 1PSG POSS. Dieux être INAC avec toi.</p> <p>Quant à toi, que Dieu te vienne en aide.</p> <p>b. ntã -jã, rabi ikun meã-k</p> <p>Toi ô (interpellatif) 2PSG. Dieux être INAC avec toi.</p> <p>Toi que voici, que Dieu te vienne en aide.</p> <p>[E.S., R.O.R., 2002 -16]</p>	<p>Topicalisation d'un autre élément que le sujet par dislocation avec intensif</p>	214
(192)	<p>ntã tani, ra-k meã-hum ? (pronom sujet)</p> <p>Toi aussi, voir2 sg.prés. avec eux</p> <p>Toi aussi, tu es de leur avis ?</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -17]</p>	<p>Reprise anaphorique assurée par un pronom sujet</p>	215
(193)	<p>eddrari, etol-hum jaklu (pronom objet)</p> <p>enfants, donner 2PL. OBL. +PREP. +eux ANAPH. le manger</p> <p>Les enfants, donnez-leur à manger.</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -18]</p>	<p>Reprise anaphorique assurée par un pronom objet</p>	215
(194)	<p>lqadija hadi, waš rajek fi-hã ? (préposition+ pronom objet)</p> <p>Affaire cette, qu'est-ce que penser dans 3psg</p>	<p>Reprise anaphorique assurée par une préposition</p>	215

	Cette affaire-là, qu'est-ce que tu en penses ? [E.R.D., R.O.R., 2002-15]		
(197)	elfellah-in maɛnij-in b-eddaɛm, ekkul DETagriculteur PL. être concerné INAC+3PL par DET. subvention, COLL. Les agriculteurs sont concernés par les subventions, tous [E.R.D., R.O.R., 2002-17]	Topicalisation pour ajustement d'après propos (fonction pragmatique)	216
(198)	ja xojã maniš fahem, anã 1sg.nég.emph. verbe le faire, moi Je ne comprends pas, moi [E.S., R.O.R., 2004 -20]	Topicalisation pour ajustement d'après propos (fonction anaphorique)	216
(199)	hawajã hmed lli je-ɣdem feddaira PRES. 3SG. + LOC hmed . FONCT.+DET. INAC.travailler PREP daira Voici hmed qui travaille à la daira. [E.S., R.O.R., 2004 -21]	Focalisation par le présentatif (hawajã- voici)	217
(200)	hawakã hmed lli je-ɣdem feddaira PRES. 3SG. + LOC hmed . FONCT.+DET. INAC.travailler PREP daira Voilà hmed qui travaille à la daira. [E.S., R.O.R., 2004 -21.1]	Focalisation par le présentatif (hawakã- voilà)	217
(201)	hmed hawajã Hmed 3sg. prés.+ loc. fonct.+dét Voici Hmed [E.S., R.O.R., 2004 -22]	Focalisation totale (all-focus)	218
(203)	win ġdi-t ? Où être+passé-toi?	Focalisation du complément (-t «3ps »)	218

	Où étais-tu parti ? [E.S., R.O.R., 2004 -23]		
(204)	llgãba ġdi-t. PREP.LOC. palmerai EMPH. COMPL. partir+ passe 1SG. J'étais parti au palmerai [E.S., R.O.R., 2004 -24]	Focalisation d'un complément antéposé avec reprise pronominale (-t «3ps »)	218
(205)	llgãba ma no-ġdã-š PREP.LOC. palmerai emph. compl.1sg. NEG.partir.NEG Au palmerai je n'irai pas. [E.S., R.O.R., 2004 -25]	Focalisation d'un complément antéposé (polarité négative)	218
(207)	ãna lli Kun-t rãdi llxãba. moi 1SG. EMPH du sujet être PROG partir+ passé PREP.LOC. palmerai C'est moi qui allais partir au palmerai. [E.S., R.O.R., 2004 -27]	Focalisation d'un sujet	219
(208)	ãna lli ma rdi-t-š llxãba. moi 1sg. EMPH du sujet NEG partir+1sg NEG.passé PREP. palmerai C'est moi qui n'étais pas parti au palmerai [E.S., R.O.R., 2004 -27.1]	Focalisation d'un sujet (polarité négative)	220
(209)	waš rak eddir ? Qu'est-ce que emph. compl. 2 sg. faire ?	Focalisation d'un verbe (forme interrogative)	220

	<p>Qu'est-ce que tu fais ?</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -28]</p>		
(210)	<p>ndir fiġedmti</p> <p>emph. du verbe 1sg. travailler</p> <p>Je travaille</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -29]</p>	<p>Focalisation d'un verbe (forme affirmative)</p>	220
(211)	<p>ġā no-rda llġedma</p> <p>FOC.1 [INACC] +PR. +FOC.2 EMPH. COMPL.1SG. partir PREP. travail</p> <p>Je suis en train de partir (je vais partir) au travail</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -30]</p>	<p>Structure à focus double (la particule ġā permet de faire coinsider deux focus ici : no-rda (Inaccompli) et llġedma)</p>	221
(212)	<p>āna lli ġā no-rda llġedma</p> <p>moi PR.+FOC.1+FOC.2 1SG. EMPH du sujet partir au Travail</p> <p>C'est moi qui pars (partirai) au travail</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -31]</p>	<p>Structure clivée et à focus double</p>	221
(213)	<p>ġā na-ġdem</p> <p>FOC.1+PR. +FOC.2 EMPH. du verbe 1sg. travailler</p> <p>Je travaillerai (vais travailler)</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -32]</p>	<p>Focalisation du verbe et de de son aspect innacompli</p>	221
(214)	<p>elfellah elġaġiqi huwwā lli ġtinā-l-u etedeim.</p> <p>l'agriculteur le vrai EMPH. COMPL.3ps. accordé+ACC PREP 3PS la subvention</p> <p>C'est au vrai agriculteur qu'on a accordé la subvention</p>	<p>Cas particulier de constituant pouvant être topique et focus. Dans ce cas, de focalisation se présentant comme une</p>	222

	[E.R.D., R.O.R., 2002-18]	amplification de la topicalisation	
(215)	<p>etedɛim, elfellah elħaqiqi huwwã lli estafad men-nu</p> <p>La subvention, l'agriculteur le vrai EMPH. COMPL.3ps. bénéficié+ACC PREP EMPH 3PS</p> <p>La subvention, c'est le vrai agriculteur qui en a bénéficié.</p> <p style="text-align: center;">[E.R.D., R.O.R., 2002-18.1]</p>	Cas de focalisation et de topicalisation dans le même énoncé	222
(216)	<p>a. <i>t-aeref ettajeb hãdik lemrã</i></p> <p>3SG savoir cuisiner DEICT AGT femme</p> <p>'elle sait cuisiner cette femme.'</p> <p>b. <i>aj lemrã hadik lli t-aeref ettajeb</i></p> <p>ce.ANAPH femme DEICT (3SG) savoir cuisiner</p> <p>'C'est cette femme (celle) qui sait cuisiner.'</p> <p style="text-align: center;">[E.S., R.O.R., 2004 -33]</p>	La focalisation comme procédé d'identification	223
(217)	<p>a. <i>šeft-u had-ak xo-jã ?</i></p> <p>Voir 2PL celui-3SGM.ANAPH frère-POSS.1SG</p> <p>'Vous avez vu mon frère ?'</p> <p>b. <i>ntumã šeft-u hadak xo-jã?</i></p> <p>2PL.INDEP THEM voir 2PL.ANAPH celui-là.ANAPH frère-POSS.1SG</p> <p>'Vous, vous avez vu mon frère ?'</p> <p>c. <i>ntumã lli šeft-u hadak xo-jã ?</i></p> <p>2PL.ANAPH voir-2PL celui-là.ANAPH frère-POSS.1SG</p>	<p>Comparer l'énoncé non marqué (a), la thématization du pronom sujet en (b) et sa focalisation du sujet en (c)</p> <p>Identification et marquage référentiel</p>	223

	<p>'C'est vous qui avez vu mon frère ?'</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -34]</p>		
(218)	<p><i>hadak xoja lli šeftuh ?</i></p> <p>celui-là.ANAPH frère-POSS.1SG ce.ANAPH voir-2PL-lui</p> <p><segment RHEMATIQUE> PRON. ANAPH <segment THEMATIQUE ></p> <p>(lit. (est-ce) mon frère celui vous avez vu lui?)</p> <p>'Est-ce mon frère (celui) que vous avez vu ?'</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -34.1]</p>	<p>focalisation construite de façon à ce que le focus soit en début d'énoncé et associé à un pronom de liaison déictique postposé</p>	224
(219)	<p>a. <i>j-exdm-u</i></p> <p>3PL travailler 3PL</p> <p>'Ils travaillent.'</p> <p>b. <i>j-exdm-u humã</i></p> <p>INAC +travailler3PL. 3PL.INDEP</p> <p>'Ils travaillent, eux.'</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -35]</p>	<p>indice personnel clitique sujet doublé par un pronom indépendant postposé au prédicat et accentué : formes neutres (a) et contrastives (b) dans un énoncé intransitif</p>	225
(220)	<p>a. <i>šef-nã-hum</i></p> <p>voir-1PL.L 3PL</p> <p>'Nous les avons vu.'</p> <p>b. <i>šef-na-hum ħnã</i></p> <p>1PL.EXCL voir-1PL 3PL.EXCL.INDEP</p> <p>'Nous les avons vu, nous.'</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -36]</p>	<p>indice personnel clitique sujet doublé par un pronom indépendant postposé au prédicat et accentué : formes neutres (a) et contrastives (b) dans un énoncé transitif</p>	225

(221)	<p><i>ħnā lli šef-na-hum</i></p> <p>1PL.EXCL.INDEP.ANAPH voir-1PL-3PL</p> <p>< prédicat > < argument ></p> <p>‘C’est nous qui les avons vus.’</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -37]</p>	<p>focus prédicatif relié au reste de la proposition par un pronom de liaison déictique ou anaphorique.</p>	226
(223)	<p>a. <i>šrā dik elṛāba</i></p> <p>3SG acheter DEM palmerai</p> <p>‘Il a acheté cette palmerai.’</p> <p>b. <i>šrā huwā dik elṛāba</i></p> <p>3SG acheter AGT 3SG.INDEP DEM palmerai</p> <p>‘Il a acheté la palmeraie, lui.’</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -38]</p>	<p>Des constructions présentant un degré plus élevé d’insistance d’où marquage ; forme neutre (223a) et forme contrastive (223b)</p>	226
(224)	<p>a. <i>had lemṛā rebā-t-u</i></p> <p>ce-ANAPH AGT femme âgée élever-3SG-3SG</p> <p>‘Cette femme l’a élevé.’</p> <p>b. <i>lemṛā hadi hĵā (lli) rebā-t-u</i></p> <p>Femme ce-ANAPH elle.ANAPH (3SG) trouver-3SG</p> <p>‘C’est cette femme qui l’a élevé.’</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -39]</p>	<p>focalisation contrastive avec des arguments pronominaux en (a)</p> <p>contraste de la focalisation de l’agent nominal (b)</p>	226
(225)	<p>a. <i>kabre-t had elĵāba hadi</i></p> <p>grandir 3SG ce.ANAPH AGT palmerai ce.DEICT</p> <p>‘Cette palmerai a grandi.’</p> <p>b. <i>elĵāba hadi haj kebr-t</i></p> <p>palmerai ce.DEICT THEM 3SG grandir</p> <p>‘Cette palmerai, elle a grandi.’</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -40]</p>	<p>agent nominal ou pronominal (déictique, anaphorique, interrogatif) thématifié en (b) et disparition de la marque d’agent</p>	227

(226)	<p>a. (<i>jessemā</i>) <i>sreg eddrehem had- elfellaḥ-</i> (c'est-à-dir) 3SG voler argent AGT ce.DEICT- agriculteur '(c'est-à-dire) cet agriculteur-là a volé l'argent.'</p> <p>b. <i>elfellaḥ- had huwā lli sreg e'drahem</i> personne-ce.DEICT ce.ANAPH voler argent 'c'est ce fellah-là qui a volé l'argent.'</p> <p>[E.R.D., R.O.R., 2002 -19]</p>	agent nominal ou pronominal (déictique, anaphorique, interrogatif) focalisé en (b) et disparition de la marque d'agent	227
(227)	<p><i>lemrā, hijā trebi wlād-ha</i> femme-3SG 3SG éduquer enfants DET-3SG 'La femme, elle éduque ses enfants.'</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -41]</p>	thématisation par dislocation à gauche avec reprise indicielle	228
(228)	<p>a. <i>kul edrari jeteārku</i> COLL enfant se bagarrer 'Les enfants se bagarrent.'</p> <p>b. <i>jeteārku, humā edrari kul</i> 3PL se battre MS enfants COLL 'Ils se bagarrent, les enfants tous.'</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -42]</p>	sujet postposé et associée au morphème <i>humā</i> marquant à la fois l'instrumental et le sujet en (b)	228
(229)	<p><i>teleeb mliḥ, n'tā</i> 2SG jouer bien MS 2SG.INDEP 'Tu joues bien, toi.'</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -43]</p>	construction contrastive pronominale	228
(230)	<p>a. <i>drahem-i kull xelit-hā fel'lmešroe hādāk</i></p>	Reprise pronominale et coréférence :	229

	<p>Argent- POSS. 1SG laisser-ANAPH.3SG Prep-3SG ce.ANAPH</p> <p>‘Tout mon argent, je l’ai laissé dans ce projet.’</p> <p>b. <i>Imešroε hādāk xelit fi-h drahem-i kull</i></p> <p>Projet ce.ANAPH THEM 1SG laisser Prep-3SG CLASS-argent-POSS.1SG COLL</p> <p>‘Ce projet, j’ai laissé dedans tout mon argent.’</p> <p>c. <i>Imešroε hādāk hwwā lli xelit fi-h drahem-i kull anā</i></p> <p>projet-ce.DEICT ce.ANAPH 3SG laisser PREP-3SG argent -POSS.1SG AGT 1SG INDEP</p> <p>‘C’est dans ce projet que j’ai laissé tout mon argent moi.’</p> <p>[E.R.D., R.O.R., 2002 -20]</p>	<p>Thématisation en (b), focalisation en (c)</p>	
(231)	<p>a. <i>εā n-ordu n-aresu hnājā redwā</i></p> <p>FUT 1PL.INCL aller planter ici demain</p> <p>‘Nous irons planter ici demain.’</p> <p>b. <i>e’šeg hadā lli εā nordu narrsu fi-h rodwā</i></p> <p>ici lieu.ANAPH FUT 1PL.INCL aller planter PR.ANAPH demain</p> <p>‘C’est ici que nous irons planter demain.’</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -44]</p>	<p>adverbe locatif focalisé avec reprise anaphorique, marquée par le pronom anaphorique en (b)</p>	230
(232)	<p><i>dorkā lli εā noḡdu naḡrsu</i></p> <p>maintenant ce.ANAPH aller planter FUT 1PL</p> <p>‘C’est maintenant que je vais pêcher.’</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -45]</p>	<p>adverbe temporel focalisé sans reprise anaphorique</p>	230
(233)	<p>a. <i>wahed ma-hu xāled feddenjā hādi</i></p>	<p>locution locative thématifiée en (b) avec</p>	230

	<p>personne NEG-lui vivre longtemps dans vie ce.ANAPH</p> <p>'Personne n'est éternel dans cette vie.'</p> <p>b. f-edenjā hādi <i>wahed ma-hu xālede-lhā</i></p> <p>dans DET vie ce.ANAPH THEM personne NEG-lui vivre longtemps PR.ANAPH</p> <p>'Dans cette vie, personne n'y est éternel.'</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -46]</p>	<p>reprise anaphorique, marquée par le pronom anaphorique</p>	
(234)	<p><i>[etemrā TH hādi [iɛajto- TH lhā laɛžinā RH]] hādi temret wed riğ RH</i></p> <p>date ce.ANAPH THEM nom-POSS THEM Lādžina THEM date Oued-righ</p> <p>'Cette date, son nom (c'est) LĀDJINA, (c'est) la date de Ouad-righ.'</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -47]</p>	<p>Cas de thématization multiple avec une seule focalisation coïncidant dans la même construction imbriquée</p>	231
(235)	<p><i>dorkā TH hād en'nue TH hāda et'ensā RHEME</i></p> <p>maintenant THEM variété-ce.ANAPH THEM ACC oublier</p> <p>'Maintenant, cette variété, elle est oubliée.'</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -48]</p>	<p>Cas de thématization successives par des démonstratifs avec une seule focalisation coïncidant dans la même construction imbriquée</p>	231
(237)	<p>Irāba hadi enxel hādā <i>tbaε-hā</i></p> <p>Palmerai-ce.DEICT THEM palmier dattier ce.DEICT THEM 3SG embellir-3SG AGT</p> <p>Cette palmerai, ce palmier dattier, il l'a embellit)</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -49.1]</p>	<p>Cas de double thématization (repères successives)</p>	231

<p>(238)</p>	<p><i>ħnā, e'ttmer hādā nāklu-h dimā</i></p> <p>CONTR 1PL.EXCL datte ce.DEICT THEM 1PL.EXCL manger.TR toujours</p> <p>'Nous, ces dattes-là, nous en mangeons tous les jours.'</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -50]</p>	<p>procédés de recours au cadre thématique : emploi d'un pronom indépendant, marqué par une pause, suivi de la thématization de l'autre argument nominal</p>	<p>232</p>
<p>(242)</p>	<p>a. <i>mahiš ħers hadik lli šeft-ha mbelħeg deglet-nur</i></p> <p>NEG palmier ħers ce.ANAPH 2SG voir (n'empêche que) palmier deglet-nur</p> <p>'Ce n'est pas un palmier ħers que tu as vu, mais un palmier deglet-nur.'</p> <p>b. <i>mahiš ħers hadik lli šeft-ha dik deglet-nur</i></p> <p>NEG palmier ħers ce.ANAPH 2SG voir ce.ANAPH palmier deglet-nur</p> <p>'Ce n'est pas un palmier ħers que tu as vu, c'est palmier deglet-nur.'</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -54]</p>	<p>Thématisation successives par procédé de coordination :</p> <p>un morphème coordonnant (a)</p> <p>un marquage intonative (pause)</p> <p>un démonstratif postposé au 2^{ème} focus (b)</p>	<p>233</p>
<p>(243)</p>	<p>a. <i>tlagit mes?ul, etāni eddaem</i></p> <p>1SG rencontrer responsable CLASS-un THEM 3SG accorder.TR subvention</p> <p>'J'ai rencontré un responsable qui m'a accordé la subvention.'</p> <p>'J'ai rencontré un responsable, il m'a accordé la subvention.'</p> <p>b. <i>tlagit [dak l'mes?ul] etāni eddaem</i></p> <p>1SG rencontrer ANAPH (3SG) responsable accorder.TR subvention</p> <p>'J'ai rencontré le responsable qui m'a accordé la subvention.'</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -55]</p>	<p>thématisations homologues structurellement avec les constructions relatives restrictives définitives qui constituent la première mention de la détermination en (a). Le deuxième type correspond aux cas où la détermination de l'antécédent est déjà pré-construite, un déterminant déictique ou anaphorique lui est alors postposé et les deux propositions sont juxtaposées en (b).</p>	

(244)	<p><i>Wehd essajed – 3omr-i ma šef-t-u - tabtab fi dar-kum</i></p> <p>Lit Det indéf Monsieur – (de) ma vie nég (avoir) vu moi lui- (a) frapper prép maison votre.</p> <p>Un monsieur – je n’ai jamais vu de ma vie- a frappé à votre porte.</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -56]</p>	<p>Construction à complément détaché introduisant une idée partielle.</p>	234
(245)	<p><i>wa3r-in, e’ddrar-i nta3 dork</i></p> <p>Lit (sont) Malin – morph 3pp, dét déf- enfant- morph 3pp de - aujourd’hui</p> <p>Ils sont malins, les enfants d’aujourd’hui</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -57]</p>	<p>Construction segmentée : l’élément détaché " wa3r-in" est le thème que concerne l’information essentielle de toute la proposition</p>	235
(246)	<p><i>M’bessah ānā ma-gut-lu walu 3l’e-ddār, ?aw huwwā elli fhem belli šrit-hā ānā, huwwā elli rālet.</i></p> <p>Lit.(Mais) de réalité moi NEG-dire+ACC1PSG-lui rien sur DET-maison, (c’est) lui qui (a) compris+ACC+3SG que acheter+ACC1SG-3SG-1SG, lui qui (se) tromper+INACC2SG.</p> <p>Mais en réalité moi je ne lui ai rien dit à propos de la maison, c’est lui qui a compris que c’était moi qui l’avait acheté, c’est lui qui se trompe.</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -58]</p>	<p>Constituant extraposé en fin de proposition jouant le rôle d’un report assurant l’insistance référentielle</p>	236
(251)	<p><i>l̥hiḥ, foug sif ntaε r’mel, mgabl-in e’n̥xel, ješrb-u f’la-taj, k̥ān-u jetnesmu.</i></p> <p>Lit. Là-bas, sur (une) dune de sable, (faisant) face+3ppl aux palmiers, boire+inacc 3ppl du thé, être+3ppl prendre de l’air frais.</p> <p>Là-bas, sur une dune de sable, face à la palmeraie, ils buvaient du thé, ils prenaient de l’air frais.</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -62]</p>	<p>Suite d’extrapositions par repérage en vue d’un ancrage référentiel et stratification de niveaux informatifs</p>	238

<p>(257)</p>	<p><i>l'mašari3, elli tfahem-nã el-iħa f-eližtimã3, rãjħ-in jestfãd-u men-ħa elfellãh-ã, e'ssa3</i></p> <p>(Lit.) Det-projet+pl.m, que accorder+acc3ppl sur elle dans det+réunion, aller+ inacc3plm bénéficiar+inacc3p de elle det. Agriculteurs, en premier lieu (d'abord).</p> <p>Les projets, que nous avons accordé lors de la réunion, les agriculteurs vont y pouvoir bénéficier, en premier lieu.</p> <p>[E.R.D., R.O.R., 2002-21]</p>	<p>Construction relative et ancrage référentiel : Le pronom relatif à toutes les fonctions d'un nom dans la proposition relative qu'il introduit est au, point de vue syntaxique, un constituant extraposé par rapport à la proposition que contient la subordonnée relative,</p>	<p>244</p>
<p>(258)</p>	<p><i>Hãwa-jã e-ssajed elli ža-k l'bãreħ</i></p> <p>Voilà ici DET monsieur qui venir+ACC3PSG- toi DET hier</p> <p>Voici le monsieur qui est venu pour toi hier</p> <p>[E.S., R.O.R., 2004 -65]</p>	<p>Construction clivée assurant une fonction de contraste ou une fonction de détermination</p>	<p>249</p>

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE.....	3
REMERCIEMENTS.....	4
LISTE DES FIGURES.....	8
INTRODUCTION.....	1
1. PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE.....	3
2. CADRE THÉORIQUE.....	3
3. OBJECTIFS ET LIMITES DE LA THÈSE.....	4
4. ORGANISATION DE LA THÈSE.....	5
5. CORPUS D'ETUDE.....	6
CHAPITRE 1. CADRE THEORIQUE ET ETAT DE LA QUESTION.....	11
1. THÉMATISATION / RHÉMATISATION ; CADRE NOTIONNEL.....	13
1.1 THEMATISATION ; DES OBJETS DU DISCOURS VERS LES ACTES DU DISCOURS.....	16
1.2 THEMATISATION, COMME MISE EN VALEUR DE L'ACTE DE DISCOURS.....	17
1.3 THEMATISATION ET TOPICALISATION DEUX OPERATIONS EQUIVALENTES ?..	17
1.4 LA THEMATISATION COMME PHENOMENE SYNTAXIQUE ET ORGANISATIONNEL.....	20
1.5. LA THEMATISATION COMME STRUCTURE THEMATIQUE MARQUEE.....	22
1.6. FOCALISATION ET TOPICALISATION ; PROPRIÉTÉS RESPECTIVES.....	24
2. THEMATISATION ET NOTION DE REPERAGE/ANCRAGE REFERENTIEL.....	27
2.1. PRÉSENTATION DE LA TOPE.....	27
2.2. LE CONCEPT DE REPÉRAGE/ANCRAGE DANS L'OPÉRATION DE THÉMATISATION ; UNE ÉNONCIATION "MARQUÉE".....	28

2.3. L'OPÉRATION DE REPÉRAGE DANS LE CADRE DE LA T.O.P.E.....	29
2.3.1. LES CONCEPTS DE REPÉRAGE ET D'ANCRAGE	29
2.3.2. REPÉRAGE PAR IDENTIFICATION	30
2.3.3.. REPÉRAGE PAR DIFFÉRENCIATION	32
2.3.4. REPÉRAGE PAR RUPTURE (RUPTION).....	32
2.3.5. REPÉRAGE PAR VALEUR FICTIVE	32
2.4. LA NOTION ET LE "DOMAINE NOTIONNEL"	33
2.5. ENTREPRÉDICATION ET ÉNONCIATION; LES IMPLICATIONS ET LES OPÉRATIONS DANS LA TOPE	35
2.5.1 HIÉRARCHIE DE LA RELATION PRIMITIVE	36
2.5.2. "ORIENTATION" DE LA RELATION PRÉDICATIVE	37
2.5.2.1. CHOIX DU PREMIER ARGUMENT.....	37
2.6. LA STRUCTURE DE L'ÉNONCÉ EN CO-ÉNONCIATION PARLÉE.....	42
2.7. NIVEAU PRÉDICATIF VS NIVEAU ÉNONCIATIF; QUELQUES IMPLICATIONS DE LA THÉORIE	44
3. APPROCHE DE LA THÉMATISATION EN TANT QUE STRUCTURATION INFORMATIONNELLE	45
3.1. LA STRUCTURE INFORMATIONNELLE?	46
3.2. L'ARTICULATION; FOND-FOCUS; LES UNITÉS FONDAMENTALES DE LA SI	50
3.2.1. FOND INFORMATIF COMMUN: CONTENU ET GESTION	50
3.2.2. FOCUS ; UNE UNITÉ FONDAMENTALE DE LA SI	52
3.3. DONNÉ VS NOUVEAU ; PERSPECTIVE DE CONSTRUCTION DU FOND INFORMATIF COMMUN (CG)	67
3.3.4. LE TOPIQUE (TOPIC)	72
3.3.5. LA NOTION DE CADRAGE ET DE DELIMITATION	78
3.4. ANALYSE DANS LA PERSPECTIVE SI : LES FAITS OBSERVÉS ET IMPLICATIONS	81
4. THÉMATISATION /RHÉMATISATION UN PHÉNOMÈNE SAILLANT.	86
4.1. LA SAILLANCE ?	86
4.2. FACTEURS ET PROPRIÉTÉS LINGUISTIQUES LIÉES À LA SAILLANCE	89
4.2.1. P-SAILLANCE LIÉE AU MOT.....	90

4.2.2.	<i>P-SAILLANCE LIÉE À LA RÉALISATION PROSODIQUE</i>	91
4.2.3.	<i>L'HIÉRARCHIE SYNTAXIQUE COMME FACTEUR DE P-SAILLANCE</i>	92
4.2.4.	<i>ORDRE ET FRÉQUENCE D'APPARITION DES MOTS COMME FACTEURS DE P-SAILLANCE</i>	94
4.2.5.	<i>RÔLE GRAMMATICAL COMME FACTEUR DE P-SAILLANCE</i>	95
4.3.	<i>ASPECTS SÉMANTIQUES DE LA P-SAILLANCE</i>	96
4.3.1.	<i>SÉMANTIQUE DES MOTS COMMRE P-SAILLANCE</i>	97
4.3.2.	<i>RÔLE THÉMATIQUE ET P-SAILLANCE</i>	97
4.3.3.	<i>THÈME / TOPIQUE DE L'ÉNONCÉ ET P-SAILLANCE</i>	98
4.3.4.	<i>LE PROPOS DE LA CONVERSATION FACTEUR DE P-SAILLANCE</i>	100
4.3.5.	<i>LES INFÉRENCES FACTEUR DE LA P-SAILLANCE</i>	100
4.4.	<i>FAITS LINGUISTIQUES DE LA C-SAILLANCE</i>	102
4.4.1.	<i>L'INTENTION COMME FACTEUR DE C-SAILLANCE</i>	103
4.4.2.	<i>L'ATTENTION COMME FACTEUR DE C-SAILLANCE</i>	103
4.4.3.	<i>MÉMOIRE DISCURSIVE ET C-SAILLANCE</i>	104
4.4.4.	<i>MÉMOIRE À "LONG TERME" ET C-SAILLANCE</i>	107
4.5.	<i>SAILLANCE; IMPLICATION DANS LA THÉMATISATION/RHÉMATISATION</i> .	107

CHAPITRE 2. ANALYSE DES OUTILS NOTIONNELS DE BASE THÈME (TOPIQUE) VS RHÈME (FOCUS) À L'ORIGINE DE LA THÉMATISATION / RHÉMATISATION. 112

1. L'OUTIL NOTIONNEL « THEME » 114

1.1.	THEME ; ORIGINE DE LA NOTION	114
1.2.	THEME vs SUJET	117
1.3.	THEME vs TOPIQUE	119

2. LES COUPLES (THEME-RHEME)/ (TOPIC-COMMENT): QUELLE(S)

DEFINITION(S) ? 121

2.1.	THEME / RHEME.....	122
2.2.	TOPIQUE / COMMENTAIRE	123
1.3.	LES LINGUISTES; MULTIPLICITE D'ENTREPRISE ET CONSTAT D'HETEROGENEITE	125

3. L'OUTIL NOTIONNEL THEME ENTRE CADRE PHRASTIQUE ET CADRE DISCURSIF..... 129

3.1.	L'OUTIL NOTIONNEL THEME, ENTITE PHRASTIQUE OU DISCURSIVE ?.....	129
3.2.	FAITS LINGUISTIQUES MOTIVANT L'OUTIL NOTIONNEL THEME AU SEIN DE LA PHRASE..	131
3.2.1.	ORDRE DES MOTS	131
3.2.2.	LES DONNEES DE LA PROSODIE	132
3.2.3.	LES DONNEES DISCURSIVES (SEMANTIQUE INTERPRETATIVE).....	133
3.2.4.	LES DONNEES INFORMATIONNELLES.....	134
3.3.	CADRE DISCURSIF : THEME (TOPIC) DU DISCOURS	136
3.4.	DISTINCTION THÈME/RHÈME ; SPÉCIFICITÉS ET IMPLICATIONS DANS LA THÉMATISATION/RHÉMATISATION.....	138
3.4.1.	L'INFORMATIVITE :	138
3.4.2.	LA POSITION	139
3.4.3.	LES CARACTÉRISTIQUES PROSODIQUES.....	139
3.4.4.	LE STATUT SYNTAXIQUE.....	139
4.1.	LES MODÈLES DE LA HIÉRARCHIE SYNTAXIQUE: CHOMSKY, BLANCHE-BENVENISTE , RASTIER.....	140
4.2.	MODÈLES SÉMANTIQUES	141
4.2.1.	MODÈLES DE LA HIÉRARCHIE ÉNONCIATIVE AU NIVEAU DE LA PHRASE (POTTIER, SLAKTA, COMBETTES, HAGÈGE, PERROT, TOURATIER, HAZAËL-MASSIEUX).....	141
4.3.	LES MODELES PRAGMATICO-INFORMATIONNELS	149
1.3.1.	LE THEME ; UN "A-PROPOS" PRAGMATIQUE : APPROCHE DE REINHART 1982	149
1.3.2.	LE THÈME ; UNE DONNÉE PROTOTYPIQUE : APPROCHE DE JACOBS 2001	151
5.	L'OUTIL NOTIONNEL FOCUS	166
5.1.	FOCUS INFORMATIONNEL	169
5.2.	APPROCHE PRAGMATIQUE DU FOCUS (PRINCE 1981, LAMBRECHT 1994)	172
5.3.	APPROCHE FORMELLE DU FOCUS JACKENDOFF (1972).....	174
5.4.	STATUT PRAGMATIQUE DU FONDEMENT DU FOCUS.....	176
5.5.	FOCUS QUANTIFICATIONNEL : VALLDUVÍ (1992).....	178
5.6.	ASSOCIATION AVEC LE FOCUS : ROOTH (1992).....	179

CHAPITRE 3. MECANISMES DE THEMATISATION (TOPICALISATION) / RHEMATISATION (FOCALISATION) EN A.D.R.O.R.....	186
1. THÈME ET TOPIQUE EN ARABE ; DE LA TYPOLOGIE DE PHRASES À LA SPÉCIFICATION DU THÈME.....	188
2. MARQUAGE ET ANCRAGE DU THÈME EN ADOR AU NIVEAU PHRASTIQUE.....	191
2.1. MARQUAGE LEXICALE	191
2.2. MARQUAGE ET CARACTÉRISATION DU THÈME SUR LE PLAN SYNTAXIQUE .	193
2.3. MARQUAGE PROSODIQUE ET ANCRAGE RÉFÉRENTIEL DU THÈME.....	195
2.4. MARQUAGE CADRATIF DU THÈME	196
3.1. LA THÉMATISATION ; REMARQUES GÉNÉRALES.....	198
3.2. PROCÉDÉS ET MÉCANISMES DE THÉMATISATION EN ADOR.....	198
3.2.1. ANTEPOSITION ET MARQUAGE PAR LES PRÉSENTATIFS.....	199
3.2.2. THÉMATISATION DES NOMINAUX ET DES SYNTAGMES.....	201
3.2. LA TOPICALISATION	207
2.1. TOPICALISATION ET ANCRAGE DE LA VALEUR RÉFÉRENTIELLE DU THÈME.....	211
2.2. PROCÉDÉS DE TOPICALISATION D'UN ÉLÉMENT AUTRE QUE LE SUJET GRAMMATICAL.....	214
2.3. LA TOPICALISATION COMME ANCRAGE D'UNE VALEUR DÉTERMINATIVE.	215
3.3. LA FOCALISATION	216
3.3.1. LES PRÉSENTATIFS COMME PROCÉDÉ DE FOCALISATION.....	216
3.3.2. TRACE DE LA FOCALISATION DANS LE SYSTÈME COMBINATOIRE	218
3.3.4. CONFIGURATION TOPIQUE VS FOCUS.....	222
3.3.5. <i>hāw xlli</i> (c'est x qu-) DE L'IDENTIFICATION À LA FOCALISATION.....	223
4.1. FORME NEUTRE VS FORME CONTRASTIVE DANS LA FOCALISATION	225
5.4. PLUSIEURS THÉMATISATIONS ET RELATION AVEC LA FOCALISATION	229
6. CONSTRUCTION ET STRUCTURATION INFORMATIVE EN ADOR.....	232
6.1. CAS DES CONSTRUCTIONS DISLOQUÉES	232
6.1.2. DISLOCATION À DROITE ET À GAUCHE.....	235

6.2. CAS DE PLUSIEURS EXTRAPOSITIONS DE SUITE : INFORMATIVITÉ ET ANCRAGE.....	236
6.3. CONSTRUCTIONS RELATIVES ET INFORMATIVITÉ EN ADROR	241
5.6. CAS DES STRUCTURES COORDINATIVES, CONNECTEURS ET INFORMATIVITÉ	243
6. DU MARQUAGE DE L'ASPECT A LA THÉMATISATION: CAS DE QUELQUES	
PARTICULES EN ADROR.....	250
6.1. "3Ā-" MARQUAGE DE L'INACCOMPLI ET MISE EN VALEUR DU COMMENCEMENT DU PROCÈS	250
6.2. "HUWA" PARTICULE DE THÉMATISATION/RHÉMATISATION.....	254
6.3. "HĀW" : DU PRÉSENTATIF AU MARQUEUR DE THÉMATISATION	257
CONCLUSION GÉNÉRALE ET PERSPECTIVES	271
INDEX THÉMATIQUE	278
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	287
ANNEXES.....	312
RÉSUMÉ.....	313
ABSTRACT	346

RESUME

La présente thèse, propose un essai de description linguistique (dans une perspective de linguistique générale) des mécanismes de thématization et de rhématisation en tant que phénomènes d'ancrage référentiel, tels qu'ils se présentent en Arabe Dialectal de la Région de Oued Righ (ADROR) en Algérie, dans un contexte co-énonciatif. Ensuite d'examiner comment l'opération d'ancrage référentiel fonctionne-t-elle dans la thématization en co-énonciation parlée, dans un cadre authentique de communication. Cela nous a permis de mettre en évidence les spécificités mises en œuvre par les opérations de thématization et de rhématisation et dégager, par la suite, les particules de thématization et celles de rhématisation qui sont propres à ce dialecte

Thématiser est une façon de concevoir et décrire les objets du monde qui se traduit dans toutes les langues du monde, mais différemment, par la mise en œuvre de tout mécanisme linguistique et/ou pragmatique consistant à faire d'un constituant de la phrase le "thème" (ce dont on parle) et dont le reste de la phrase sera considéré comme étant le "rhème" (ce que l'on dit à propos du thème). La thématization a été au centre de plusieurs analyses et a suscité plusieurs entreprises sous l'égide de théories et modèles linguistiques différents (hiérarchie syntaxique, structure discursive, structure informative, stratégies cognitives, opérations prédicatives et énonciatives, ...etc.), ce qui a démultiplié les approches et a engendré un flou conceptuel, qui est en réalité associé aux différents concepts binaires intrinsèquement liés à cette notion tel que thème/rhème, support/apport, connu/nouveau, fond/focus, présupposé/asserté, saillance, etc. et dont l'appréhension demeure de loin consensuelle, ce qui confère, d'autre part, à cette opération son aspect multidimensionnel.

L'analyse en termes d'ancrage référentiel dans l'opération de thématization nous permet, donc, de décrire et de caractériser (en comparaison avec le français) le fonctionnement de la thématization et de la rhématisation en ADROR et de mettre en évidence les spécificités de ce dialecte.

Mots clés :

Thématisation – rhématisation- Topicalisation – Focalisation – Thème – Rhème – Topic – Comment

ABSTRACT

This thesis proposes, from the perspective of general linguistics, a linguistic description of the mechanisms of thematization and rhematization phenomena as anchoring repository, as they occur in colloquial Arabic of the Region of Oued Righ in Algeria (heraterreferred to as ADROR), in a co-enunciation, in order to consider how those operations work as referential anchoring does the theming in co-spoken utterance, in an authentic communication. This allowed us to highlight the specific implemented operations and theming rhematization; it appears clearly, from the result, that the particles of thématization (Topicalization) and those of rhématisation (Focalization) which are closely specific of this dialect.

Thematizing (Topicalizing) is a way to specify, design and describe objects around us. That should be translated in all languages, but differently, the implementation mechanism of any language and / or pragmatics uses of making a component of the sentence being "theme" (what we mean) and the remainder of the sentence will be regarded as the "rheme" (what is said about the topic).

Thematization, as a set of conceptual and cognitive operations, has been the motivation of several studies and has led several attempts under the aegis of different linguistic theories and models (hierarchy syntax, discourse structure, informational structure, cognitive strategies, operations and predicative utterance, etc.), Which multiplied approaches and generated a fuzzy conception, which is in fact associated to the differents uses of binary concepts closely linked to that concept as (theme / rheme) (support / contribution),(known / new) (background / focus), (presupposed / asserted), salience, etc., whose apprehension is by far consensual giving, and on the other hand, related to this operation is its multidimensional aspect.

The analysis in terms of anchoring repository operation theming allows us, therefore, to describe and characterize (in comparison with French) the operation of the theming and rhématisation ADROR in, and highlight specificities of that dialect.

Keywords:

Thematization - rhématisation-topicalization - Focus - Theme - Rheme - Topic – Focus

ملخص

تقترح هذه الأطروحة دراسة لسانية وصفية (من منظور اللسانيات العامة) لآليات "الأبتداء" و "التخبير" "Thématisation" و "Rhématisation" كما تتجلى في اللغة العربية العامية "الدارجة" و المتداولة في منطقة وادي ريف بالجنوب الجزائري.

في حين تتطرق هذه الدراسة لتحليل هته الظواهر النحوية، البلاغية، التواصلية و التداولية بصفتها عمليات من شأنها أرساء عملية الأسناد و تكوين المعنى في سياق تواصلية مشترك (co-énonciation parlée) ، وهذا سمح لنا بتسليط الضوء على الخصوصيات البنوية للتراكيب الخاصة لآليات "الأبتداء" و "التخبير" "Thématisation" و "Rhématisation" .

"الأبتداء" "Thématisation" هو وسيلة لتصور ووصف الأشياء التي تحيط بنا، و تترجم هته الآليات في كل لغات العالم و لكن بشكل مختلف، حسب خصوصيات لغوية تواصلية و براغماتية تمكنا تعيين ما يمكن اعتباره 'موضوع' "Thème" (ما نغنيه) و الباقي من الجملة يمكن اعتباره 'خبراً' "rhème" (ما يقال عن الموضوع). فمن هذا المنظور، و انطلاقاً من مفاهيم عدة نظريات لتحليل الخطاب ، قمنا بتحليل واستخراج الصفات اللسانية ، البنوية و التواصلية التي يتم توظيفها في عمليات "الأبتداء" و "التخبير" "Thématisation" و "Rhématisation" في العربية العامية أو الدارجة المنطوقة ، في سياق تواصلية مشترك، بمنطقة وادي ريف بالجنوب الجزائري. و بالتالي إبراز خصوصيات هذه اللهجة.

المفتاح

"الأبتداء" "Thématisation" - "التخبير" "Rhématisation" - سياق تواصلية مشترك (co-énonciation parlée) – البويرة "Focalisation" - مبتدأ/خبر – مسند/مسند اليه.